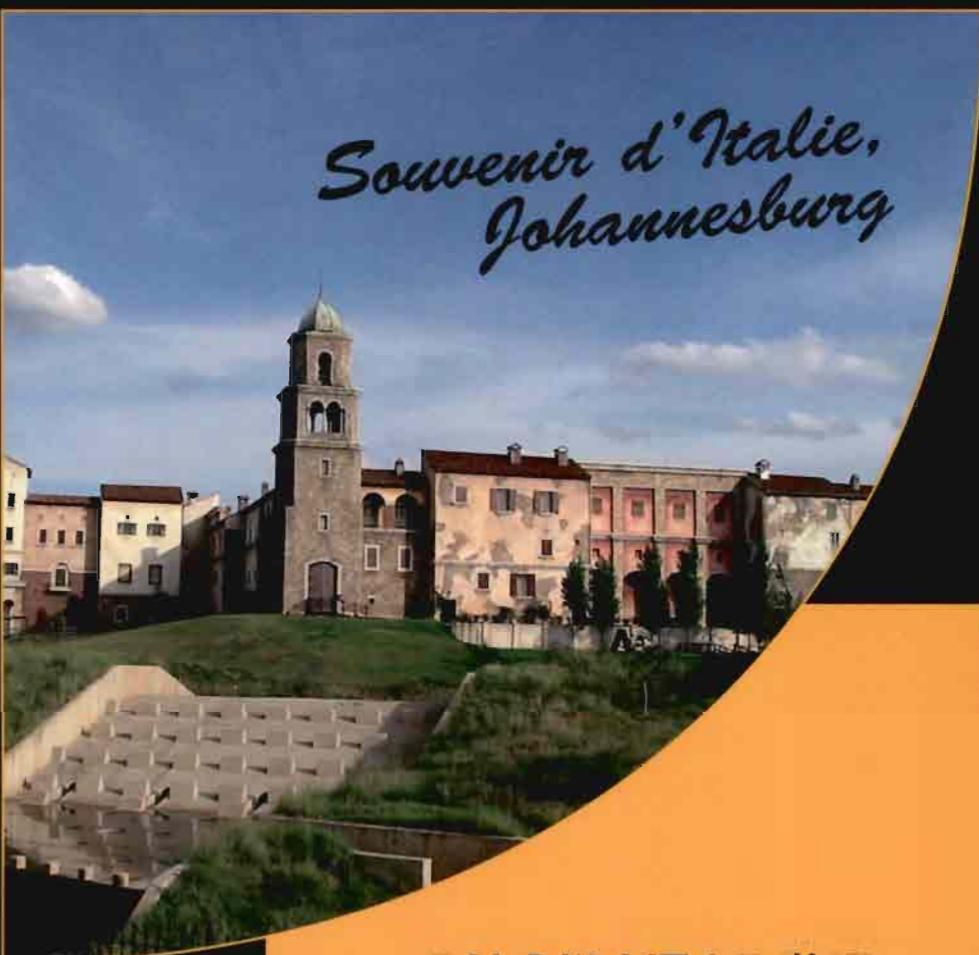


N° 41 - 2007

autrepart

Revue de sciences sociales au Sud

*Souvenir d'Italie,
Johannesburg*



ON DIRAIT LE SUD...

Articles en lignes sur
www.armand-colin.com

P.-D.G. Armand Colin
Nathalie Jouven

ISSN
1278-3986

Administration
Armand Colin
21, avenue du Montparnasse
75006 Paris

Rédaction
IRD
32, rue Henri-Varagnat
93143 Bondy cedex

Maquette
Armand Colin

Couverture
Béatrice Garnier

Périodicité
revue trimestrielle

Impression
Imprimerie Chirat
42540 Saint-Just-la-Pendue

Dépôt légal
Mars 2007, N° 4553

© Armand Colin/IRD

Illustration de couverture :
Vue extérieure du complexe de loisir
de Montecasino dans la banlieue nord
de Johannesburg, Afrique du Sud,
© Isabelle Berry-Chikhaoui

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par
tous procédés réservés pour tous pays. En application de la loi
du 1er juillet 1992, il est interdit de reproduire, même partiellement,
la présente publication sans l'autorisation de l'éditeur
ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (3, rue
Hautefeuille, 75006 Paris).

All rights reserved. No part of this publication may be translated,
reproduced, stored in a retrieval system or transmitted in any form
or any other means, electronic, mechanical, photocopying record-
ing or otherwise, without prior permission of the publisher.

Autrepart est une revue à comité de lecture
coéditée par l'Institut de recherche pour le déve-
loppe-ment (IRD) et les éditions Armand Colin.
Son objectif est de promouvoir la réflexion sur
la complexité et les dynamiques des sociétés
du Sud, en mouvement permanent pour penser
et redéfinir leur propre réalité. Ces sociétés font
face à des changements économiques, sociaux,
politiques, écologiques... Les phénomènes de
mondialisation relativisent l'autonomie des
États, les inégalités intra et internationales se
creusent, des transformations majeures affec-
tent tantôt les politiques des États, tantôt la
nature même des institutions. Les réactions et
les adaptations multiformes des sociétés du Sud
à ces changements sont au cœur des interro-
gations de la revue.

Le caractère transversal des sujets abordés
implique en général de rassembler des textes
relevant des différentes disciplines des sciences
sociales.

COMITÉ DE PARRAINAGE

Claude Bataillon, Jean Coussy, Alain Dubresson,
Françoise Héritier, Hervé Le Bras, Elikia M'Bokolo,
Laurence Tubiana

COMITÉ DE RÉDACTION

Virginie Baby-Collin (Université de Provence)
Sylvie Bredeloup (IRD)
Carole Bruegille (Université Paris X Nanterre)
René Collignon (CNRS)
Anne Doquet (IRD)
Philippe Gervais-Lambony (Université Paris X Nanterre)
Christophe Z. Guilmeto (IRD)
Marie-José Jolivet (IRD)
Marie Ladier-Fouladi (CNRS)
Jean-Yves Martin (IRD)
Évelyne Mesclier (IRD)
Sandrine Mesplé-Somps (IRD)
Pascale Phélinas (IRD)
Carlos Quenan (IHEAL – Université la Sorbonne)
Jean Ruffier (CNRS – Université de Lyon 3)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Michel Laurent

DIRECTRICE DE LA RÉDACTION

Laurence Quinty

SÉCRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

Huguette Meignant

Autrepart, sur le site de l'IRD
www.autrepart.ird.fr

Indexé dans / Indexed in

- INIST-CNRS
- INGENTA
- African Studies Centre, Leiden, www.ascleiden.nl/Library/

Sommaire

Philippe Gervais-Lambony et Frédéric Landy : Introduction	3
*	
• <i>Le Sud en pleine tempête terminologique</i>	
Jean-Michel Salanskis : Sud philosophique	15
Françoise Dufour : Dire « le Sud » : quand l' <i>autre</i> catégorise le monde	27
Bernard Hours, Monique Selim : Production et perte des sens du Sud	41
Jean-Pierre Raison : Nommer, c'est créer un peu	
De « Tiers-Monde » à « Tropicalisme » : les avatars d'un vocabulaire	57
Claire Hancock : « Délivrez-nous de l'exotisme » :	
quelques réflexions sur des impensés de la recherche géographique	
sur les Suds (et les Nords)	69
Thomas Fouquet : Imaginaires migratoires et expériences multiples	
de l'altérité : une dialectique actuelle du proche et du lointain	83
• <i>Passerelles et jeux de miroirs Nord-Sud</i>	
Marie Brossier : La crise de l'autorité dans la famille	
au Sénégal et en France aujourd'hui	
Comment penser le décloisonnement des études sur l'Afrique ?	99
Emmanuel Lézy : Le Nord vu du Sud, ou « qui pôle plus, pôle moins »	
Le rôle du géomagnétisme dans la perception et la construction	
de l'identité et des territoires traditionnels amérindiens	113
• <i>Urbanisation et modèles urbains</i>	
Françoise Dureau, Jean-Pierre Lévy : Villes et mobilités au Nord et au Sud :	
la construction d'une problématique commune	135
Isabelle Berry-Chikhaoui : Les citadins face aux enjeux d'internationalisation	
de la ville. Casablanca et Marseille : où est le Nord, où est le Sud ?	149
Xavier Guillot : Singapour : l'urbanisation du Sud dans le prisme	
de la mondialisation	165
Sébastien Jacquot : Pour une définition relationnelle des termes Nord et Sud :	
Gênes et Valparaiso	181
• <i>Pays et continents : études de cas</i>	
Eveline Baumann, Evelyne Volpe : Se rapprocher de l'Ouest	
pour se démarquer du Sud sans perdre le nord ? !	
Questions à l'adresse de la Géorgie (Sud Caucase)	195
Djallal Gérard Heuzé : Un sud oriental : le cas de l'Inde dans l'invention	
et l'évolution de la catégorie sud	211

Hortense Faivre d'Arcier-Flores :	
<i>Telesur</i> : une nouvelle forme de communication ?	227
• En guise d'épilogue	
Liliane Zossou : Chercheur du Sud, sujet du Nord : témoignage	239
Résumés	247
Astracts	253

•

Derniers numéros parus

2004	29 <i>Les objets de la santé</i> , Laurent Vidal
	30 <i>Gouverner les hommes et les ressources</i> , Jean-Pierre Chauveau, Jean-Pierre Jacob, Pierre-Yves Le Meur
	31 <i>Variations</i>
	32 <i>Transports aux Suds</i> , Jérôme Lombard, Benjamin Steck
2005	33 <i>Inventer le patrimoine moderne dans les villes du Sud</i> , Galila El Kadi, Anne Ouallet, Dominique Couret
	34 <i>Variations & Hommages</i>
	35 <i>Les ONG à l'heure de la « bonne gouvernance »</i> , Laëtitia Atlani-Duault
	36 <i>Migrations entre les deux rives du Sahara</i> , Sylvie Bredeloup, Olivier Pliez
2006	37 <i>La migration des emplois vers le Sud</i> , Nolwen Henaff
	38 <i>La globalisation de l'ethnicité ?</i> , Élisabeth Cunin
	39 <i>Variations</i>
	40 <i>Tourisme culturel, réseaux et recompositions sociales</i>

Introduction

Philippe Gervais-Lambony et Frédéric Landy***

Si le titre du présent numéro de la revue *Autrepart* a été inspiré par une chanson bien connue de Nino Ferrer, *Le Sud*, c'est que celle-ci nous a semblé résumer assez bien les ambiguïtés d'un terme de plus en plus utilisé dans le langage courant et dans le langage « scientifique », en apparence neutre, en vérité très significatif du moment et porteur d'images diverses (de même que son corollaire ou contraire, le Nord).

Le Sud, pays où « le temps dure longtemps », loin de la presse de nos métropoles du Nord, existe-t-il ? Et si oui, où se trouve-t-il ? Est-il autre chose que le lieu d'un dépaysement exotique, une image de sable blanc sur un dépliant publicitaire ou d'enfants affamés sur celui d'une ONG internationale ? Au Sud est-on « toujours en été » ? Cette définition climatique n'est pas anecdotique : dans bien des disciplines des sciences sociales la notion de « tropicalité » a joué historiquement un rôle fondamental.

Pourtant la chanson de Ferrer parle seulement du Sud de notre Nord : « c'est un pays qui ressemble à la Louisiane, à l'Italie... ». Il y a donc du Sud dans le Nord, et l'inverse semble aussi de plus en plus vrai. Si l'on ajoute que l'expression « les Suds » est de plus en plus utilisée, on comprendra que le présent recueil de textes se place au cœur d'un débat que les chercheurs en sciences sociales ne peuvent éviter, tant pour des raisons scientifiques que politiques et institutionnelles ; et ce même s'il a, bien sûr, déjà eu lieu à plusieurs reprises : les changements de contextes internationaux conduisent à reformuler une question qui n'est pas nouvelle. Paradoxalement, au moment même où la délimitation géographique d'un Sud semble de plus en plus délicate, l'opposition planétaire entre un Nord fait de puissance et un Sud démunie est de plus en plus prégnante dans maints esprits (au Sud comme au Nord). Mais les populations inuits d'Amérique du Nord ne sont-elles pas, en un sens, « au Sud » ? Les migrants africains concentrés dans certains quartiers des villes européennes sont-ils vraiment arrivés « au Nord » ? La fameuse carte publiée à Melbourne par Stuart McArthur en 1979 (*south up map*) suffit à montrer combien nos représentations sont imprégnées par une vision « orientée » du monde.

* Université de Paris X-Nanterre, laboratoire Gecko – Philippe.gervais-lambony@u-paris10.fr.

** Université de Paris X-Nanterre, laboratoire Gecko – frederic.landy@u-paris10.fr.

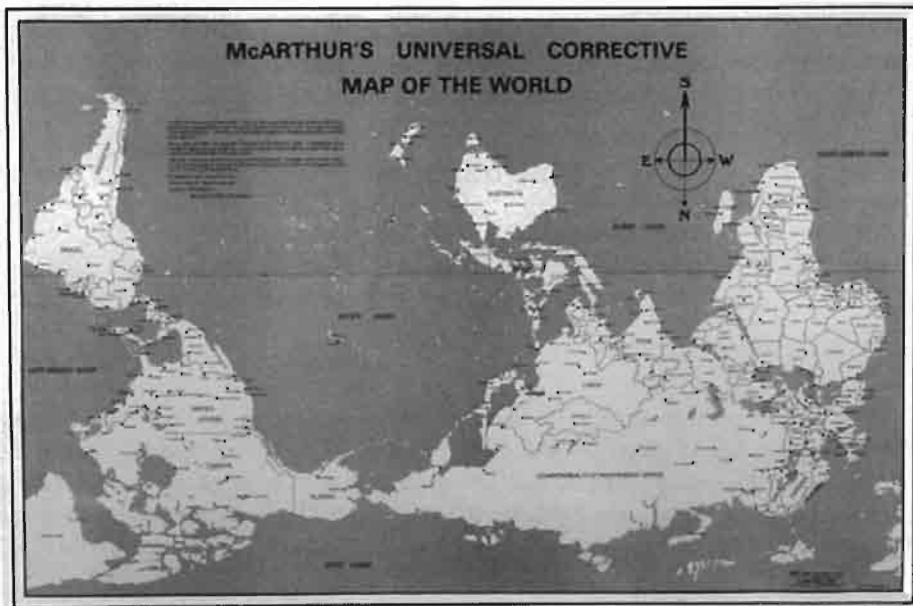


Fig. 1 – Le planisphère « correcteur » de McArthur

La légende veut qu'à l'âge de douze ans, en Australie, le jeune Stuart McArthur ait été sermonné par son professeur de géographie pour avoir, lors d'un contrôle en classe, reproduit un planisphère « à l'envers ». Plus tard, étudiant au Japon, il est la cible des moqueries de camarades états-uniens parce qu'il vient du « *bottom of the world* ». De ces deux expériences McArthur tire le projet de faire publier et diffuser un planisphère montrant le Sud « en haut », et l'Australie au centre de ce « haut ». Publié pour la première fois à Melbourne en 1972, ce planisphère est devenu très populaire en Australie mais plus largement dans l'hémisphère sud. « Inversion » et « décentrage » produisent une image du monde bien différente de celle à laquelle nous sommes habitués, mais modifient aussi le regard à d'autres échelles sur chaque pays et région.

Source : www.proliberty.com/observer/20050410.htm.

À partir de ces constats, notre interrogation dans le cadre de ce numéro est triple. Terminologique d'abord : « Sud » est-il plus approprié que « Tiers-Monde », « pays en développement » et autres dénominations ? Spatiale ensuite : y a-t-il encore un ensemble de pays à déterminer spécifiquement sous une identité commune ? Épistémologique enfin : quelles raisons fondent aujourd'hui une spécialisation scientifique et institutionnelle sur les régions du monde désignées par le terme « Sud » ?

Depuis la fin du « Tiers-Monde »¹ nous ne disposons plus de terme qui puisse emporter l'adhésion complète. La notion de « développement » peut sembler convenir,

1. Parce que le monde n'est plus ni bi-, ni tri-polaire, mais aussi pour des raisons idéologiques et épistémologiques : les textes réunis ici explicitent suffisamment les causes et les aspects problématiques de cette « fin » pour que l'on ne se livre pas à nouveau ici, où la place manquerait, à cet exercice. On se reportera notamment ici au très riche texte de Bernard Hours et Monique Selim.

mais ce concept trop téléologique se révèle de plus en plus problématique quand la précarité augmente dans les pays du Nord, alors qu'au Sud surgissent des pays « émergents » et que les problèmes de « développement » touchent l'est de l'Europe et les pays de l'ex-URSS.

Cependant, la terminologie fondée sur des points cardinaux est fondamentalement conservatrice. Alors que le néologisme d'Alfred Sauvy, « Tiers-Monde », rappelait 1789 (comme le rappelle ici F. Dufour), qu'il avait une portée transformiste pour ne pas dire révolutionnaire, « Sud » tend à sous-entendre une situation figée : car s'il y a des permanences, ce sont bien les points cardinaux – ce nord que marque toujours la boussole... « Sud » se trouve alors synonyme de « pauvreté », et non plus d'« exploitation » comme l'était « Tiers Monde ». Pour le dire autrement, « Sud » est à « Tiers-Monde » ce que « mondialisation » peut être à « échange inégal » : de nouvelles terminologies, prétendument neutres et apolitiques, remplaçant les anciennes.

Ce terme de « Sud » n'a d'ailleurs jamais atteint une popularité et un usage comparables à ceux de « Tiers-Monde » jadis. C'est particulièrement vrai dans les pays anglo-saxons, où *South* est encore moins employé que notre « Sud »². C'est que l'opposition conceptuelle Nord/Sud est renforcée dans l'esprit francophone par le fait que les indépendances des années 1950-1960 ont poussé à « briser les ponts » entre la France et ses anciennes colonies dont même les élites n'avaient guère eu accès au pouvoir du temps de la colonisation. Le lien entre immigration et colonisation fut en particulier gommé : la « francophonie » n'était plus qu'affaire linguistique ; que Marocains ou Algériens émigrent dans l'ancienne métropole n'était presque que hasard. Tout au contraire, dans la Grande-Bretagne du Commonwealth, comme aux États-Unis où naquit la pensée post-coloniale, les liens entre les deux mondes se sont renforcés alors même que se creusait le fossé chez les francophones. La tendance était encore accentuée par le fait que les Britanniques avaient su intégrer des élites natives précocement, y compris dans la métropole, et que c'est aujourd'hui toute l'aire anglo-saxonne qui a son contingent de chercheurs, écrivains, universitaires indiens, kenyans, etc. Dans cette aire, s'il y avait dichotomie, c'était plutôt entre « l'ouest et le reste » (comme le rappelle ici C. Hancock), mais la césure était poreuse, et les restes d'orientalisme ont pour la plupart sombré sous les vagues des pensées post-coloniale ou « subalternite » [Assayag, 2005] – cette dernière étant d'origine indienne, donc du Sud, souligne Gérard Heuzé dans ce numéro.

Au-delà du problème terminologique et des différences entre les univers franco-phone et anglophone (qui ne sont que deux parmi d'autres !), une question se pose sur la possibilité de délimiter aujourd'hui un Sud par distinction d'un Nord. Les processus liés à la phase actuelle de la mondialisation brouillent nos repères : doit-on considérer la planète mondialisée comme un tout, sans pouvoir opposer deux

2. Exception : lorsque *South* se trouve adjoint de l'adjectif *global*. Le Sud est global pour certains théoriciens du développement [Peet et Hartwick, 1999] parce qu'il ne peut être compris hors d'une relation de domination avec un Nord lui aussi global.

mondes, ou encore nous replier sur des « aires culturelles » qui représenteraient une échelle plus pertinente (la diversité interne du Sud étant une évidence) ? Les dichotomies classiques (centre et périphérie, monde dominant et monde dominé...) sont mises en cause. Veltz [1996], par exemple, souligne le fractionnement à des échelles de plus en plus fines des inégalités, avec la disparition du monde bien ordonné par la loi de la distance géométrique et le déclin des relations claires centre/périphérie. Des « territoires en réseau » prolifèrent, espaces flous que leur complexité rapproche des modèles biologiques (R. Pourtier, *in Antheaume et Giraut (éd.), 2005*). On rejoindra cependant volontiers ici la surprise et l'inquiétude exprimée par David Harvey [2000, p. 53] : « *Why is it that the word “globalization” has recently entered into our discourses in the way it has ? Who put it there and why and by means of what political project ? And what significance attaches to the fact that even among many “progressives” and “leftists” in the advanced capitalist world, much more politically loaded words like “imperialism”, “colonialism”, and “neocolonialism” have increasingly taken a back seat to “globalization” as a way to organise thoughts and to chart political possibilities ? (...) Has adoption of the term signalled a confession of powerlessness on the part of national, regional, and local working-class or other anti-capitalist movements ?* »³

David Harvey ne nie pas les changements contemporains du monde, il propose seulement de remplacer le terme, apparemment neutre et en vérité démobilisateur, de « mondialisation » par l'expression « *uneven geographical development* »⁴. Il insiste sur le fait que l'émergence d'une échelle planétaire ne doit pas occulter que différences et inégalités continuent d'exister à toutes les autres échelles, d'ailleurs aujourd'hui reliés entre elles. La question de l'échelle est donc essentielle. À quelles échelles aujourd'hui peut-on identifier des espaces de pauvreté et de domination ? Ainsi que le montre ici Claire Hancock, il est difficile de raisonner au niveau d'ensembles continentaux, voire d'hémisphères. La diffusion rapide des informations, des modes, des discours, des modèles ; le rôle croissant d'acteurs d'échelle planétaire ; la mobilité accrue des biens et des personnes ; la juxtaposition (notamment dans des agglomérations de plus en plus vastes) de populations exclues et cantonnées dans une extrême pauvreté et de populations au contraire aisées et connectées sur des réseaux mondiaux ; tout cela n'efface-t-il pas des délimitations planétaires anciennes ? Mettre au pluriel « les Suds » (tout comme on parle maintenant presque couramment « des Afriques » ou « des Asies ») n'est-il pas un aveu d'impuissance à conceptualiser autant qu'une facilité d'écriture ? On peut alors envisager de remplacer Sud par « dominé » : non pas pour simplement requalifier les pays du Sud par cet adjectif, comme naguère, mais pour affirmer que nos objets

3. « Pourquoi le mot « mondialisation » est-il entré de la sorte récemment dans notre discours ? Qui l'y a placé, pourquoi et pour servir quel projet politique ? Et quelle est la signification du fait que même chez de nombreux « progressistes » et « gauchistes » du monde capitaliste avancé, des termes bien plus politiquement connotés, tels qu'« impérialisme », « colonialisme » et « néo-colonialisme », ont de plus en plus souvent cédé le pas à celui de « mondialisation » pour organiser la réflexion et définir les possibilités politiques ? (...) Est-ce que l'adoption de ce terme est un aveu d'impuissance, aux échelles nationales, régionales et locales, de la classe ouvrière et des autres mouvements anti-capitalistes ? » (traduit par P. Gervais-Lambony).

4. Expression que l'on peut traduire par « développement spatial inégal ».

sont des sociétés et des espaces « dominés » répartis *partout* sur la planète et observables à toutes les échelles. Dès lors la question de la délimitation spatiale ne se pose plus et toute liberté est rendue aux approches thématiques et comparatistes.

On dira que, pourtant, les frontières du Sud ne sont pas difficiles à dessiner. Il s'agit par exemple des clôtures de 6 m de haut qui séparent Ceuta et Melilla du Maroc, frontières de l'espace Schengen littéralement prises d'assaut en 2005 par des émigrés d'Afrique subsaharienne en rêve d'Europe – et dans l'obligation de réussir ce rite de passage, précise dans ce numéro Thomas Fouquet à propos des jeunes Sénégalais. Au nord de cette clôture, un revenu moyen espagnol 13 fois supérieur à celui du Maroc. Il en va de même pour la frontière entre États-Unis et Mexique (avec un écart de revenu de 1 à 6), si convoitée et défendue que 464 clandestins, officiellement, sont morts en tentant de la franchir entre septembre 2004 et septembre 2005. Autres exemples fameux, ces ports d'embarcation (Tanger, El Ayoun), ou ces îles (Lampedusa, Mayotte) : autant de *check points* entre ce qui apparaît bien comme deux mondes.

Et pourtant... L'Inde aussi a installé des barbelés sur sa frontière avec le Bangladesh par peur de l'immigration clandestine. Et la situation est la même entre le Botswana et le Zimbabwe : tant il est vrai qu'on trouve toujours un « plus au Sud » que soi... Des frontières de revenus au moins aussi inégalitaires qu'entre États-Unis et Mexique existent entre la Hongrie et l'Ukraine, ou entre la Grèce et la Macédoine (Moré, 2005), sans qu'il soit pour autant possible de figer ces pays comme relevant d'un Nord et d'un Sud clairement définis. À l'échelle locale enfin, les grilles, les murs, les fils électrifiés qui entourent les communautés résidentielles fermées de Los Angeles, Johannesburg ou São Paulo, ne sont-elles pas autant, à leur manière, de frontières Nord/Sud ?

Le cyclone Katrina s'abattant sur la Louisiane en 2005 a mis en lumière combien les pays du Nord pouvaient contenir des poches de pauvreté. « Ni Mumbai [Bombay] après les inondations de juillet 2005, ni Aceh ou Sri Lanka après le tsunami de décembre 2004 n'avaient vu de batailles de rue à l'arme à feu, ni de tels pillages à vaste échelle », remarque Vinay Lal, un historien indien enseignant à UCLA [Lal, 2005]. Oui, mais quelques semaines plus tôt, le 26 juillet 2005 des inondations ravageaient Mumbai et faisaient un millier de morts, soit à peine moins que Katrina. Le retentissement mondial fut pourtant incomparablement moindre. Pourquoi ce différentiel médiatique ? Sans nul doute parce que Mumbai est au Sud et non la Nouvelle Orléans. Cette dernière est donc « favorisée » par les médias – et si le tsunami asiatique de 2004 eut un tel retentissement en Europe, c'est parce qu'un (faible) pourcentage des victimes venait de pays du Nord et que certaines zones touchées étaient aussi des « fiefs » du tourisme international de masse (la Thaïlande notamment).

Nous pensons donc qu'il est indispensable de souligner le maintien des grands pôles de domination de la planète, de continuer de penser un « ordre mondial » pour éviter d'ouvrir toute grande la porte au libéralisme le plus débridé. Ceci n'est pas contradictoire avec l'idée que le terme « d'espace dominé » est plus approprié que le terme Sud et qu'il existe des espaces dominés au sein des pays les plus

riches : la domination est simplement désormais multiscalaire ; une échelle n'en efface pas une autre mais au contraire s'en nourrit.

Certes, de nouvelles centralités apparaissent. Le chinois Lenovo achète la filière PC d'IBM, et l'indien Tata Steel le fabricant d'acier anglo-néerlandais Corus. Mais est-ce que pour autant l'on peut considérer comme effacée la domination de certains pays et de certains groupes sociaux ? Si l'on prétend que les cartes sont définitivement trop brouillées, on en finira définitivement avec les rares mesures en faveur des pays pauvres, comme avec l'Aide Publique au Développement, déjà si maigre : autant de politiques à réformer certes, mais non à faire disparaître. Ce serait la disparition complète de tout reste de (mauvaise) conscience quant aux problèmes des régions pauvres. On voit le moment où, déplorations sur les délocalisations aidant, la Chine ne sera plus dans les médias français qu'une énorme usine florissante, et l'Inde un pays d'informaticiens !

Cette confusion ne provient-elle pas d'ailleurs pour partie d'un cartésianisme très français, qui s'obstine à définir un objet non seulement par son identité mais aussi par ses limites ? Or, si ses frontières sont brouillées, cela n'empêche pas de définir le Sud par son cœur : les Pays les Moins Avancés, les zones les plus pauvres de la planète. Autour, une auréole plus ou moins vaste de régions et pays définis eux aussi par la pauvreté, mais qui contiennent des poches de richesse de taille non négligeable. Un planisphère de la part des populations nationales disposant de moins d'un dollar par jour montre assez clairement une diagonale sud-ouest/nord-est, du Pérou à la Mongolie. Est-il vraiment besoin de définir les contours du Sud avec précision ?

Rappelons enfin que la notion de Sud, ou du moins l'identité commune aux pays que l'on place sous ce chapeau, est souvent reprise à leur compte par les individus, les groupes et les pays concernés. Le mouvement des pays non alignés existe toujours et fait toujours parler de lui, dans une rhétorique demeurée largement tiers-mondiste, dans un pays comme l'Inde qui en est un leader. Dans l'enceinte de l'OMC, en particulier depuis la conférence de Seattle en 1999, des associations de pays comme le G 90 ou le G 20 montrent bien que, dans le cadre même de la mondialisation, les pays pauvres éprouvent le besoin de s'associer sous une bannière commune. Ils bénéficient d'ailleurs comme tels dans l'organisation d'un « traitement spécial et différencié ». Et l'alliance du Brésil, de l'Afrique du Sud et de l'Inde au sein du forum IBSA (India, Brazil, South Africa) se présente ouvertement comme l'association, sur les trois continents « méridionaux », de trois pays voulant faire pièce à la domination des puissances du Nord.

Sous-jacente, la question de fond est de savoir si les différences qui justifiaient des études sur « le Sud » sont de *nature* ou seulement *d'intensité*. Mais même si elles n'étaient pas de nature, les seules différences de degré suffisent peut-être à distinguer un ensemble de pays. En voici quelques-unes :

– Pauvreté : dans son rapport annuel 2004, l'UNICEF compte 9 millions de personnes sous-alimentées dans les pays industrialisés. C'est énorme. Mais ce n'est rien par rapport aux 815 millions vivant dans les « pays en développement » (à quoi

il faut ajouter 28 dans les pays « en transition »). Des disparités qui s'accroissent, puisque le revenu par habitant des « PVD » hors Chine et Inde ne représentait que 16 % de celui des pays riches en 2002, contre 25 % en 1980.

– Insertion dans la mondialisation : assurément, l'agriculteur malien produit son coton pour la planète, et cette intégration croît très rapidement. Il n'empêche : la part de l'autoconsommation, la dislocation des circuits commerciaux, le maintien de segmentations fortes (institutionnelles, culturelles, économiques, commerciales) font que l'intégration dans la mondialisation demeure plus faible au Sud qu'au Nord.

– Société : on espère un jour voir les anthropologues venus d'Afrique ou d'Asie tropicale étudier nos tribus d'universitaires ou d'hommes d'affaires français. Ils y découvriraient sans nul doute chamanisme, réseaux de parenté et pensée sauvage. À l'inverse, nous gardons une vision du Sud peut-être excessivement « orientaliste ». Il n'empêche : les formes sociales au Sud ont leurs particularités, avec des réseaux particulièrement denses, étendus et actifs, ce qui sert de sécurité sociale et de caisse de retraite mais engendre différents effets pervers, comme une corruption qui « descend » beaucoup plus bas que dans les sociétés du Nord.

– Logiques : l'*homo oeconomicus* est difficile à rencontrer au Nord (où le concept a pourtant été forgé), quoi qu'en disent certains économistes orthodoxes. Un sociologue comme Granovetter a montré que le « développement » n'empêche pas la sphère économique de nos pays de rester « enchaînée » (*embedded*) dans la société. Pourtant, l'*homo oeconomicus* est encore plus rare au Sud, en raison notamment de cette insertion dans de denses réseaux sociaux. De même, l'animisme, le totémisme, et l'analogisme, ces trois formes de relation à la nature qu'on trouve au Sud [Descola, 2005], sont des ontologies très différentes qui ne peuvent certes être regroupées ; elles sont néanmoins quasiment absentes au Nord, dominé par des représentations séparant nature et culture.

En outre, au-delà de ces différences d'intensité, il demeure entre Nord et Sud des différences de *nature*. D'une part, la tropicalité de la très grande majorité des pays du Sud, qui implique des caractéristiques liées aux milieux naturels dont on ne peut faire l'économie au risque de lourdes erreurs – Jean-Pierre Raison le souligne dans ce numéro. Il importe de le rappeler alors qu'aujourd'hui, par peur de tomber dans le déterminisme naturel ou dans le « racisme climatique » que dénonçait Pierre Gourou, on a tendance à systématiquement accuser en cas de difficultés les pratiques socio-économiques et culturelles, en oubliant les éventuelles contraintes naturelles : c'est ainsi qu'à Quito, bien des glissements de terrain provoqués par le site particulièrement escarpé et les fortes précipitations sont à tort attribués au surpâturage et à l'urbanisation illégale sur les hauteurs [Hardy et Sierra, 2005].

D'autre part, les différences d'intensité de processus relevées plus haut sont en fait souvent dues à des causalités et à des processus fondamentalement différents. L'insertion dans la mondialisation ne se fait pas partout dans les mêmes conditions et selon les mêmes modalités. De même, la misère des SDF parisiens n'a rien à voir en termes de causalités comme de manifestations avec celle des

habitants des trottoirs de Delhi. Des indicateurs de pauvreté ou des taux de suicide peuvent donc être identiques au Nord et au Sud, mais selon des *facteurs* radicalement différents. Le risque est de tout confondre sur la base d'une approche descriptive de situations à un moment donné ; or la mission des sciences sociales n'est pas seulement de localiser et décrire, elle est surtout d'expliquer par l'analyse des processus conduisant aux situations observées.

Quoiqu'il en soit, les interrogations sur la pertinence d'une distinction scientifique Nord/Sud ont des répercussions sur l'identité du chercheur se définissant précisément comme travaillant « sur » le (ou les) Sud. La même question se pose, en termes peut-être moins complexes mais avec moins de facilité à se faire entendre, à ceux qui se définissent comme chercheurs « du » Sud (voir la contribution de Liliane Zossou). Disposons-nous d'une justification scientifique qui permettrait d'affirmer que nous travaillons sur des objets spécifiques ? Ou bien est-ce un choix idéologique ? Il existe beaucoup de très bonnes raisons à ce choix, au moins de trois ordres : la première, vue du Nord, est fondée sur l'idée que dans un monde globalisé la pauvreté de pans entiers de la population mondiale est une menace (démographique, mais de plus en plus aussi « écologique ») pour tous ; la seconde est héritée du marxisme et du tiersmondisme, c'est la volonté affirmée de dénoncer les injustices spatiales à l'échelle planétaire ; la troisième enfin, post-coloniale, s'appuie sur la conviction que le Sud est aussi espace d'innovation et de contact enrichissant avec l'altérité d'autres visions du monde. Ces trois « justifications » ne sont d'ailleurs pas contradictoires.

Quoiqu'il en soit, nous pensons que les discours sur l'homogénéisation de la planète sous l'effet de la mondialisation sont trompeurs : la mondialisation est aussi, et peut-être avant tout, productrice de différences à toutes les échelles, et parmi ces échelles celle qui distingue le Sud et le Nord reste pertinente. En d'autres termes, ce n'est pas parce que le monde est en réseau que les inégalités s'estompent ; il faut seulement considérer celles-ci à des échelles multiples, et souvent les comprendre comme le résultat de processus globaux⁵. La difficulté à comprendre le monde aujourd'hui ne provient donc pas d'un effacement des échelles naguère pertinentes, mais d'interactions accrues entre ces échelles et du brouillage des limites spatiales sous l'effet de l'accroissement des mobilités (de tous ordres, et à des rythmes différenciés). Il nous semble donc absolument essentiel, au risque d'être nous-mêmes instrumentalisés par un discours dominant, de maintenir les moyens scientifiques et institutionnels, de recherche et de formation, d'une réflexion sur ce qui reste « le Sud » ; ceci n'est contradictoire ni avec un regard critique sur le terme lui-même, ni avec la prise en compte du fait que les glissements des limites de ce Sud se produisent à toutes les échelles et parfois sans continuité territoriale. Ceci n'est pas contradictoire non plus avec la conviction que

5. Mais n'attribuons pas à la mondialisation la responsabilité de tous les processus majeurs de la planète. En 2004, le Forum Social Mondial de Mumbai a montré, à la grande surprise de nombreux altermondialistes occidentaux, que la misère des intouchables et autres groupes défavorisés en Inde était moins due à un impitoyable impérialisme mondialisé qu'à des facteurs d'exploitation beaucoup plus anciens, structurels et profondément indiens.

c'est par des travaux comparatifs Nord/Sud et des échanges sur les méthodes, les concepts et les résultats utilisés au Nord et au Sud que l'on fera avancer la réflexion sur l'un et l'autre, sur l'ici et l'ailleurs.

Les textes réunis dans ce numéro nous semblent confirmer cette idée générale. Le projet dont est issu ce recueil était ambitieux, sans doute trop, et en même temps modeste puisque nous ne visons pas tant à répondre aux interrogations qu'à les formuler, ou les re-formuler. Les auteurs réunis ici sont nombreux : l'appel à contribution a rencontré un large écho, et nous avons dû refuser des textes de valeur. Autant dire que notre problématique correspond à un sujet sensible pour beaucoup de chercheurs. Et non pas seulement pour les plus anciens, qui se retournent sur des décennies de travaux, mais aussi pour des plus jeunes, étant donné que l'on compte 6 doctorants parmi les 19 auteurs. C'est un des succès de cette initiative. Le second tient au caractère multi-disciplinaire de ce numéro, puisque huit disciplines sont représentées. Deux dominent numériquement cependant, la géographie et l'anthropologie : on peut peut-être y voir le fait qu'il s'agit de deux sciences du déplacement et du décalage, particulièrement sensibles donc à la question de l'altérité. Enfin les auteurs sont divers « institutionnellement » : universitaires et chercheurs d'EPST.

Un échec, cependant, doit être souligné : un seul auteur vient du Sud. C'est peut-être la marque d'un réseau de communication de la revue trop orienté au Nord. Ou bien est-ce lié à la perspective forcément « locale » de bien des chercheurs du Sud, qui ont peu accès au comparatisme, faute de moyens ? Ne peut-on pas aussi deviner derrière cette lacune un certain dédain, sans aucun doute justifiable, pour « une question bien des gens du Nord » ? Il est aussi vrai, on l'a dit plus haut, que dans le monde scientifique francophone la place des voix venues du Sud dans la réflexion théorique et épistémologique est bien moins grande que dans l'univers anglophone.

Thématiquement enfin, on observera que les « campagnes » sont peu présentes dans les textes. Cela est en partie dû à la floraison des études urbaines ces dernières années, sans doute aux dépens des études rurales. Mais il y a surtout là des raisons scientifiques. La ville est moins marquée que la campagne par la domination présente ou passée d'une activité (l'agriculture, pour la campagne), et les sciences sociales attachées à la ville sont d'origine souvent plus récente. Ceci encourage donc à l'étude urbaine pluridisciplinaire, intégrée, et à la construction de passerelles entre travaux sur le Nord et sur le Sud. Mais il ne faut pas non plus négliger le fait, tout simplement, que c'est dans les espaces urbanisés, à l'échelle locale, que Nord et Sud voisinent le plus, dans toutes les parties du monde, parce que les villes sont les espaces par excellence de la « mondialisation », les points noraux des rencontres entre les flux planétaires⁶. En conséquence, les « urbanistes » du Sud se posent plus facilement la question de l'identité de leur recherche que les « ruralistes » pour qui les campagnes du Sud ont une identité singulière plus évidente : ancrées

6. Les espaces ruraux sont bien évidemment, peut-être tout autant que les espaces urbains (cela serait un débat intéressant à ouvrir), affectés et transformés en profondeur par des processus liés à la mondialisation contemporaine, mais sans doute, nous semble-t-il, de manière plus diffuse, souvent indirecte et moins immédiatement visible.

dans un milieu naturel particulier du fait de l'importance de l'agriculture (paradoxalement et malgré une tendance à la « désagricolisation » des espaces ruraux aussi perceptible dans des pays « du Sud »), singularisées par des cultures souvent plus nettement caractérisées que les métissages urbains, ces campagnes se livrent moins facilement à une comparaison avec les campagnes du Nord, ou plutôt y incitent moins.

Les textes réunis ici ont été organisés thématiquement, malgré des chevauchements inévitables.

Trois textes générauxouvrent le numéro, traitant des questions de vocabulaire, de production de catégories par le langage courant et scientifique, donc aussi de construction d'une altérité souvent perçue comme irréductible. La perspective philosophique de Jean-Michel Salanskis rejoint clairement l'approche socio-linguistique de Françoise Dufour : le Sud est une catégorie produite, mais qui a des effets en retour sur les réalités. Des représentations fortes sont véhiculées par le terme, et pas seulement dans notre culture européenne. À partir d'expériences de recherche sur des terrains très divers, Bernard Hours et Monique Selim exposent très clairement les évolutions récentes de la terminologie, des représentations mais aussi du degré de pertinence d'une opposition, voire d'une distinction, du « Sud » et du « Nord ».

Dans un registre réflexif assez proche, deux textes (aux conclusions très différentes) abordent la même question mais du point de vue disciplinaire de la géographie, discipline particulièrement concernée par la définition du Sud et du Nord du fait de son histoire. Tropicalité et altérité sont ainsi interrogées par Jean-Pierre Raison et Claire Hancock ; on reste frappé par une surprenante convergence : par-delà les générations, la proposition d'une alter-géographie n'est-elle pas commune à ces deux textes ? Même si, du côté de Jean-Pierre Raison les références sont « classiques » (notamment celle faite à Pierre Gourou) alors qu'elles sont postmodernes et post-coloniales chez Claire Hancock, les deux textes proposent de contextualiser nos approches par rapport à une critique des discours sur l'Autre et l'Ailleurs, tout en évitant l'écueil dangereux qui consisterait à affirmer une « homogénéisation » du monde, à soutenir que « tout est dans tout » et que nous ne sommes pas fondamentalement confrontés à un système économique mondial néolibéral créateur non seulement de différences mais aussi d'inégalités entre territoires. Une tentative originale d'alter-géographie, ou peut-être de géographie post-coloniale à part entière, est alors proposée par Emmanuel Lezy : prendre au sérieux un discours venu du Sud, des Amérindiens en l'occurrence, et, de manière ambitieuse et courageuse, proposer de s'appuyer sur ce discours pour refonder notre géographie, est bel et bien une issue possible au problème de l'ethno-centrisme critiqué par Jean-Pierre Raison et Claire Hancock mais aussi par les textes d'ouverture du numéro. Il nous a semblé essentiel de laisser ici sa place à cette tentative illustrative de possibles géographies venues d'ailleurs, venues des Autres.

Il n'empêche, les passerelles de Nous aux Autres sont complexes, les jeux de miroirs multiples et déformants. Deux études portant spécifiquement⁷ sur les

7. L'adverbe est ici indispensable : les mobilités sont un facteur fondamental du brouillage des repères qui est la raison d'être de ce numéro et pratiquement tous les textes réunis ici les évoquent.

migrations et sur les représentations qui en sont tout à la fois les conséquences et les causes, le démontrent, au plus près des dires et des pensées des acteurs (Marie Brossier et Thomas Fouquet).

On l'a dit, les études urbaines s'interrogent particulièrement sur l'identité du Sud. Françoise Dureau et Jean-Pierre Levy démontrent, en s'appuyant sur leurs expériences communes de recherche, que l'on peut (et que l'on a tout à gagner à) développer des concepts et méthodes applicables tant au Sud qu'au Nord. Trois autres textes sur des espaces urbanisés montrent que pour la ville la question centrale est la transférabilité des modèles. Les projets de réhabilitation urbaine sous le signe de la patrimonialisation fonctionnent souvent sur des symboliques surprises, comme à Valparaiso où les références au Nord et à l'héritage européen se distinguent de la position d'interface avec le Sud de plus en plus revendiquée par Gênes (Sébastien Jacquot). Les modes de développement choisis à Singapour s'affichent comme dépassant les clivages Nord-Sud au profit d'un modèle tout à la fois « cosmopolite » et « asiatique » (Xavier Guillot). Et si la comparaison entre les politiques de restructuration urbaine à Casablanca et à Marseille révèle de claires différences, il n'est pas sûr qu'elles relèvent entièrement d'un contraste Nord-Sud : les singularités locales telles que le type de régime politique (démocratique ou peu...) et la présence ou non d'un tissu associatif dense se révèlent des facteurs essentiels de différentiation (Isabelle Berry-Chikhaoui).

Ont ensuite été réunies trois études de cas à l'échelle nationale : elles se révèlent essentielles car c'est aussi de l'intérieur des espaces nationaux que se construisent identifications et représentations de soi, en tant que « sudistes », « nordistes », voire « orientaux ». À travers de passionnantes témoignages, Éveline Baumann et Évelyne Volpe expliquent comment la Géorgie, ancien « pays de l'Est », peut être caractérisée tant bien que mal comme relevant du « Sud » tout en revendiquant d'autres appartenances, caucasiennes ou « occidentales ». Gérard Heuzé montre ensuite comment l'Inde parvient difficilement à sortir d'une perception « orientaliste » d'elle-même forgée par la colonisation, au risque de tomber dans une occidentalisation caricaturale de ses nouvelles classes moyennes consuméristes, et ce sans pour autant perdre tous ses caractères de Sud. Enfin, Hortense Faivre d'Arcier-Flores décrit dans un texte volontairement engagé le lancement de Telesur : une tentative pour créer une télévision « du Sud » qui tiendrait un autre discours que les médias dominants, et parviendrait à unir dans une même représentation audiovisuelle un sous-continent sud-américain trop demeuré sous l'emprise étatsunienne.

En guise de postface, le numéro est clos par le texte attachant de Liliane Zossou, une chercheuse du Sud qui ne travaille pas sur « le Sud ». Nous avons là le récit de l'expérience individuelle d'une politiste africaine n'œuvrant pas sur un terrain africain, et ne cherchant en rien à contribuer directement au « développement » de son terrain. Est-ce « politiquement correct » ? Une Béninoise peut-elle travailler sur les affaires militaires de l'Europe ou des États-Unis ? Une telle position apparaît visiblement peu compréhensible à la plupart de ses interlocuteurs. Voilà qui pose en tout cas deux questions : celle du regard, souvent très méprisant, du Nord sur les gens du Sud ; mais aussi la possibilité du regard de l'Autre sur « Nous ».

BIBLIOGRAPHIE

- ANTHEAUME B. et GIRAUT F. (éds.) [2005], *Le territoire est mort, Vive les territoires !*, IRD Éditions, 384 p.
- ASSAYAG J. [2005], *La mondialisation vue d'ailleurs. L'Inde désorientée*, Paris, Seuil, 299 p.
- DESCOLA P., [2005], *Par delà nature et culture*, Paris, Gallimard.
- HARDY S. et SIERRA A. [2005], « Territoires et acteurs des risques “naturels” en Amérique latine. Les cas des villes de Managua (Nicaragua) et de Quito (Équateur) », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, mars 2005, p. 85-95.
- HARVEY D. [2000], *Spaces of Hope*, California University Press.
- HUAULT I. [1998], « Embeddedness et théorie de l'entreprise. Autour des travaux de Mark Granovetter », *Annales des Mines*, juin, p. 73-86. (disponible sur www.annales.org/gc/1998/gc06-98/73-86.pdf).
- LAL V. [2005], « New Orleans. The Big Easy and the Big Shame », *Economic and Political Weekly*, Mumbai, 17 septembre, p. 4099-4100.
- MORÉ I. [2005], « La frontière la plus inégalitaire du monde », *Le Monde*, 19 octobre 2005.
- PEET R. et HARTWICK E. [1999], *Theories of Development*, Londres, Guilford Press.
- VELTZ P. [1996] (nouvelle éd. 2005), *Mondialisation, villes et territoires : une économie d'archipel*, Paris, PUF.

Sud philosophique

*Jean-Michel Salanskis**

Parlant comme *keynote speaker* devant le public du colloque annuel de l'association australienne de philosophie continentale, la philosophe américaine Wendy Brown veut évoquer les pays relégués de la compétition internationale, et, gagnant à soi son public par la drôlerie de sa remarque, elle dit qu'elle ne peut pas, cette fois, les appeler nations *du Sud*, pas à Sidney devant un public australien. Elle ajoute d'ailleurs qu'elle a déjà eu beaucoup de mal à apprendre à dire *nations du Sud* plutôt que *pays du Tiers Monde*.

L'expression « géographique » de la différence planétaire entre les deux rives de la puissance et de la richesse s'avère donc défaillante en cette occasion. La forme linguistique « du Sud » ne peut pas réellement, dans tous les cas, servir pour désigner la recollection des plus pauvres ou des moins puissants. Mais au fond, la circonstance même qui réunissait les gens dans ce colloque mettait en évidence la même sorte d'inadéquation : en quel sens des philosophes américains et australiens peuvent-ils être continentaux ? Le repérage géographique par la non Europe de ceux qui ne suivent pas le modèle logico-linguistique introduit au début du vingtième siècle par un allemand (Frege) et un anglais (Russell) ne tient pas debout non plus, son usage est comme criblé d'exceptions et de ratés depuis toujours, et très visiblement à Sidney dans ma petite histoire.

Diction spatiale de la diversité

Cela vaut sans doute le coup de s'interroger sur la tendance à dire au moyen de termes spatiaux des significations ou des partages dont le principe est en même temps su non spatial. On en connaît d'autres exemples, comme, par exemple, la distinction entre l'Occident et son autre. Dans ma jeunesse au moins, l'Occident désignait le monde capitaliste. Berlin était à l'Occident et pas Cuba. Mao-Dze-Dong annonçait la nouvelle prépondérance du Vent d'Est, exprimant de manière subtile et indissoluble à la fois le crépuscule en marche du capitalisme, et la revanche

* Professeur de Philosophie des sciences, Logique et Épistémologie, département de philosophie, Université de Paris X – jmsalans@u-paris10.fr.

prochaine des nations de l'extrême Orient sans doute. On peut remarquer, à cette occasion, qu'un autre couple Occident/Orient est connu de tous, de consonance moins politique, plus culturelle : le goût de l'Orient, la référence à l'Orient chez un certain nombre de penseurs ou écrivains de l'Europe, au dix neuvième ou au vingtième siècle, a souvent signifié le rejet critique d'un Occident stigmatisé comme matérialiste ou dénué de sagesse, dans des termes tels que le marxisme et le communisme réel faisaient partie de cet Occident mauvais. Mais aujourd'hui en Europe, l'Est signifie volontiers les nations tout récemment rattachées à l'Union Européenne, ce qui institue une acceptation encore différente.

On exprime les significations non spatiales au moyen de termes spatiaux, mais on se sert finalement aussi de la défaillance de ce repérage, il y a un usage rhétorique et intelligent de l'inévitable défaut de ces codages. Par exemple, l'adage célèbre de ma jeunesse selon lequel « Les communistes ne sont pas à gauche, mais à l'Est » jouait très ouvertement sur le fait que l'Est ne pouvait pas être un authentique caractérisant des valeurs de la gauche. Mais on doit entendre aussi, dans cette affaire, le redoublement suivant : après tout, le mot *gauche*, dont on dit généralement qu'il tire sa provenance de la disposition factuelle des membres des toutes premières assemblées de la Révolution Française (mais comment le prouver ?) constitue lui aussi une formulation spatiale de contenus réputés non spatiaux.

Une objection facile, simplement logicienne, peut être faite à l'usage de catégories étranges comme celle du Sud : on dira que la désignation théorique susceptible d'avoir un bon fonctionnement rationnel et empirique est celle portée par le prédictat relationnel à deux places « *x* est au Sud de *y* ». La faute, ou en tout cas la première faute, consisterait dans le passage illégitime à une substantialisation absolutisante, à l'évocation *du Sud*, soit de ce qui serait au Sud de tout, de ce qui serait un Sud absolu et non plus relatif comme celui qu'occupent les pays du Maghreb, par exemple, eux qui sont au Sud de l'Europe et au Nord de l'Afrique.

Cette objection est juste, mais au fond inutilement tatillonne. Les emplois « absous » qu'elle fustige ne le sont que dans l'oubli d'un contexte qu'ils apportent avec eux. L'expression « nations du Sud » appartient implicitement à un contexte d'énonciation qui est celui des pays les plus industrialisés, qui voient le plus souvent en effet les autres, moins avancés sous ce rapport, au Sud d'eux. De même que l'expression les pays de l'Est désigne par exemple la République tchèque ou la Pologne lorsqu'elle est formulée à Paris, Madrid, Berlin ou Rome. On sait en général, en logique, que l'on obtient une relation à une place à partir d'une relation à deux places en « fixant » une des deux variables. Il n'y a donc rien de bien étrange ni de choquant dans ceci que, à partir de *AuSudDe(x,y)*, on fabrique *AuSud(x)* en le définissant par *AuSudDe(x,i)*, où *i* désigne « ici » (c'est-à-dire qu'il prend sa référence seulement dans le contexte d'énonciation)¹.

1. Pour une évocation philosophique de l'ensemble des problèmes liés à la notion logique de relation, voir V. Descombes [1996], chap. 16 et 17.

Oublions cette discussion, et cherchons à comprendre ce qui se passe en profondeur dans l'emploi de ces catégories impures et totalisantes, à la fois spatiales et non spatiales.

L'essentiel de ce que j'ai envie de dire à ce sujet est indiqué en filigrane dans l'exemple de la gauche et de l'Est, considéré à l'instant. Certes, la définition implicite de « de gauche », pour autant qu'elle soit trouvable, devra se monnayer en concepts éthico-politiques généraux, sans rapport avec la spatialité (par exemple : est « de gauche » celui qui se rattache, par ses opinions, à la supposée « longue marche » des humiliés et des opprimés vers la reconnaissance, la dignité, l'égalité et la liberté ; ou bien est « de gauche » un comportement ou une opinion qui œuvre à cette longue marche). L'étiquetage d'un tel contenu par le mot *gauche* n'a à première vue guère de légitimité. Si les Montagnards siégeaient à gauche dans la Convention, on ne peut éviter de remarquer que c'est doublement contingent : d'une part, la disposition entre eux et les Girondins eût pu, apparemment, être inversée sans offusquer la logique historique, d'autre part, le jugement même selon lequel leur position est celle de gauche est tributaire d'un choix d'orientation qui reste arbitraire (regarde-t-on depuis les bancs ou depuis la tribune ?). La désignation de la gauche par le mot *gauche* se voit éventuellement renforcée de manière imprévue par la prise en considération d'une métaphore, qui prend comme analogues la main gauche de l'homme, peu habile et de peu d'importance dans le comportement, et les faibles, les humiliés, les opprimés : la « gauche » serait le mouvement qui cherche à ramener la main gauche à l'égalité avec la main droite. Mais cette plausibilité n'est pas si claire. La charge métaphorique de *gauche* est plus vaste, l'étymologie nous engage par exemple à y inclure le sens usuel de « sinistre », ce qui apporte à la « gauche » une composante sémantique peut-être mal venue. De toute façon, l'analogie a des défauts, ne serait-ce que parce que le modèle est naturel et biologique, alors que le combat de la gauche s'adresse à une inégalité considérée comme culturellement « produite ».

Mais nous avons remarqué que le jugement selon lequel le Parti Communiste n'est pas à gauche mais à l'Est conteste la justesse de l'attribution du prédicat « de gauche » au Parti Communiste non pas en mettant en avant des propriétés disqualifiantes ou l'absence de propriétés requises pour l'attribution en cause, mais en attribuant un autre prédicat construit de la même façon (au moyen d'une relation géographique binaire absolutisée). Ce qu'un tel exemple paraît suggérer, si du moins on lui prête de l'exemplarité, c'est qu'il appartient à notre manière de procéder, de formuler, de penser, de repérer les contenus « éthico-politiques » au moyen de notions géographiques de ce genre. Les différents exemples que nous avons soulevés depuis le début de cet article (le Sud, l'Orient, l'Est, la gauche) correspondraient à une sorte de nécessité.

Cette nécessité peut, je crois, assez facilement être comprise et identifiée. La géographie est la discipline qui nous enseigne qu'il y a d'autres pays, chacun avec une autre langue, une autre culture, une autre économie, une autre histoire. Et elle nous l'enseigne pour commencer en nous informant de la position respective de ces différents pays sur la carte ou la mappemonde. Comme on le sait, c'est un savoir

non trivial que celui selon lequel il y a d'autres cultures, d'autres cercles humains : certaines sociétés traditionnelles se reconnaissent et se décrivent elles-mêmes comme le cercle des « êtres humains ». L'apprentissage originaire de la diversité ou de l'altérité, de ce que l'humanité se décline au pluriel, affiche de l'hétérogène, se fait par le truchement du langage de la localisation et de l'écartement mutuel des expériences humaines, langage qui me semble exactement celui de la géographie. Si l'habiter est l'objet de la géographie, au moins de la géographie humaine, la prise en compte de la spatialité et l'indexation de tout habiter sur son espace permet à la géographie de représenter pour la première fois la diversité humaine dans sa juxtaposition (et, en fait, son entrelacement, mais ne compliquons pas à ce niveau). Mais cette représentation est en l'occurrence ce à travers quoi nous accédons à la diversité de l'expérience humaine, elle en est la *présentation* au sens phénoménologique. Ajoutons que la fonction « géographique » à l'instant soulignée n'appartient pas à la seule discipline *géographie*, au sens universitaire restreint : la localisation de l'expérience humaine intervient de manière fondamentale dans les approches de la plupart des sciences sociales, comme plusieurs recherches contemporaines l'ont fortement marqué².

Si l'on veut bien voir, maintenant, que dans nos catégories éthico-politiques, il s'agit en général de la diversité de l'expérience humaine et de sa portée conflictuelle, de la constitution de sortes de « camps » se faisant face, alors on comprendra à la lumière de ce qui vient d'être dit que la formulation spatiale s'impose, et que ce soit en termes d'elle que nous exprimions et comprenions d'abord les alternatives, les chocs d'idées. Les désignations de la gauche et de la droite, ainsi, ont le mérite immédiat de nous exprimer des options qui se distribuent sur un axe, et tendent à se le partager. En même temps, ces désignations disent aussi la possibilité d'une frontière, voire d'une zone indécise, d'un centre : d'une fraction de la collectivité dont le raisonnement et le comportement ne reviendraient proprement ni au pôle de la gauche ni au pôle de la droite.

De telles désignations spatialisantes, de plus, dans la mesure où on les multiplie, tendent à faire système, et à permettre la composition de formulations subtiles qui jouent à la fois sur l'une et sur l'autre, et disent ainsi une identité conceptuelle fine (c'est ce qui se produit avec notre jugement sur le Parti Communiste, qui jouait à la fois sur le bipôle gauche/droite et le bipôle Est/Ouest, en dénonçant leur équivalence et en produisant un jugement plus pénétrant – ou du moins supposé tel – du Parti Communiste de cette manière).

On s'approche ainsi, avec le tableau que je viens de peindre, de l'idée que la spatialité géographique fournit une sorte de signifiant adéquat aux contenus par lesquels les communautés humaines se singularisent, signifiant dont on peut imaginer, sur un mode saussurien, qu'il rendrait raison de la totalité du signifié éthico-politique dans le jeu de ses oppositions à la limite. Sans nul doute, une telle hypothèse est exagérée. Le langage que nous utilisons, la plupart du temps et dans presque tous les contextes rationnels, ne roule pas sur un référentiel unique de

2. Voir par exemple Poche [1996] ; Levy [1994] ; Dockès [1969].

signification, il est donc hautement improbable que tout le sens politique se dise en termes spatiaux. Mais nous pouvons retenir l'idée moins ambitieuse que ce n'est pas à la faveur d'un forçage métaphorique que nous en venons à utiliser des désignations comme le Sud ou l'Occident : la chose politique, éthique, religieuse, civilisationnelle, sociale s'y prête de manière essentielle, parce qu'il s'y agit toujours d'une diversité humaine qui se spatialise et qui, jusqu'à un certain point, recourt à la spatialité pour assurer, maintenir, exprimer, développer la diversité. On ne peut pas nier que la frontière conventionnelle entre la France et l'Italie opère comme une cause qui distribue autoritairement, juridiquement à certains égards, la différence entre la culture française et la culture italienne de part et d'autre d'elle. Même si, ensuite, il sera important d'observer ce qui fait exception à cette règle, en remarquant par exemple que Nice, à beaucoup d'égards, est une ville italienne : ce cas n'est pourtant pas purement d'exception, puisqu'au fond, il correspond à une influence résiduelle de l'essence italienne « tout près » de sa limite normative, et donc se comprend à la lumière d'une hypothèse de contagion locale, qui ne déroge pas au principe d'actualisation topologique.

À l'issue de ce premier bout d'argument, je souhaiterais dans un second temps réfléchir sur le thème d'une tout autre manière, presque opposée : en me demandant quels contenus non spatiaux il y a derrière le « Sud ». Ou, plus exactement, quels contenus non spatiaux se cristallisent à partir du germe fourni par la détermination *Sud*.

Le sens du Sud

De ce point de vue, il me semble que nous comprenons le Sud comme l'ensemble des lieux dominés par le soleil, bénis par la plénitude de son été. Certes, cette interprétation est mal fondée, ne serait-ce, à la limite, que par le contre-exemple massif que fournit le continent Antarctique. Elle repose en fait sur un « septentrio-centrisme » implicite qui privilégie l'hémisphère Nord. Encore une fois, cela correspond simplement au fait que cette pensée, cet usage des mots, vient de l'hémisphère Nord. Dans cet hémisphère, il est à peu près vrai, à ma connaissance, que, plus on va vers le Sud, plus on va vers le règne du soleil, et de ce qui va avec (une lumière et une chaleur intenses, éventuellement accablantes). De là, on dérive l'idée d'une humanité empêchée de s'évader au-delà de la logique du corps, plus obnubilée par les sensations, le plaisir et le déplaisir, le cycle de la vie et de la mort, plus contemplative, passive, jouissive, plus engluée dans le présent. D'une humanité qui secrète naturellement un art de vivre et mourir en profitant de la vision merveilleuse et fugitive de la beauté du monde, mais qui n'entre pas dans la folie schizophrène de l'esprit, de l'histoire, de la science et de la technique. Toute cette conception, au bout du compte, enveloppe une sorte de discrédit des peuples qui vivent sous plus de soleil que les autres, que l'on suppose moins naturellement engagés dans ce qui fait, estime-t-on par ailleurs, toute la gloire de l'aventure humaine.

J'ajouterais deux remarques à cette description du « sens » du Sud.

La première consistera dans l'évocation d'une nouvelle de Fitzgerald, titrée *Guimauve*. Elle décrit un jeune homme du Sud des États-Unis, de Géorgie, entre Memphis et la Nouvelle Orléans (ce qui ne nous met pas loin du cyclone Katrina et de la chanson de Nino Ferrer), qui est présenté au début de la nouvelle comme passant « sa vie à conjuguer le verbe traîner à la première personne du singulier – je traîne, j'ai traîné, je traînerai » dans son monde chaud et solaire. Chaque jour, il vit une vie douce et langoureuse, se contentant de petits boulot. Mais un ami le fait venir à une soirée de la jeunesse dorée – celle à laquelle il appartenait par vocation avant la décadence de sa famille – au cours de laquelle il rencontre une jeune fille un peu folle et infiniment séduisante, dont il regagne les pertes au poker : la jeune fille, éméchée, déclare publiquement qu'elle l'aime. Du coup *Guimauve* est prêt à changer de vie, travailler pour reconquérir une position sociale, afin de briguer durablement le cœur de la belle. Mais il apprend qu'elle s'est mariée avec un autre au petit matin de la soirée de beuverie dont il avait été le héros. Aussitôt, il se sent « vaseux », et revient à son *otium* du Sud. La nouvelle s'achève sur cette boucle bouclée, et Fitzgerald écrit :

Dans cette chaleur, rien ne comptait. La vie n'était plus que conditions atmosphériques, on attendait dans une chaleur où les événements perdaient leur signification, le retour d'une fraîcheur douce et caressante comme une main de femme sur un front las. En Géorgie existe la conviction, peut-être informulée, que c'est dans cette attente que réside la grande sagesse du Sud (...)³.

La seconde se résumera à l'évocation de ce qui ne marche pas, de ce qui ne colle pas dans cette expansion sémantique du Sud. Nous avons en partage, en effet, une autre représentation qui associe l'invention des religions monothéistes au règne du Soleil sur les régions moyen-orientales. Le Dieu du Christianisme, de l'Islam et du Judaïsme, dit-on, serait le Dieu qui s'impose à la pensée d'hommes vivant sous le soleil exceptionnellement autoritaire du Moyen-Orient, au sein d'une nature dévastée par ce soleil, mise à nue par lui. On appelle alors *Dieu du désert* ce Dieu commun, au besoin en ajoutant à cette description l'argument historique de l'origine ultime que serait à cet égard la construction théologique égyptienne d'*Aton*, le disque solaire Dieu unique (par *Akhenaton*)⁴.

Mais si l'on suit cette nouvelle piste symbolique, alors le « Sud » au sens qui vient d'être cerné nous aurait donné l'idée de la transcendance à laquelle l'Occident reste attaché, qu'on a souvent présentée comme un des « moteurs » de son indéfini progrès, de son aspiration à un dépassement perpétuel. Cette observation peut d'ailleurs être encore renforcée si l'on surdétermine le « Dieu du désert » par la figure grecque de l'Idéalité. Avec Platon en effet, comme en témoigne un texte qui reste peut-être le plus célèbre de toute l'histoire de la philosophie – les livres VI et VII de la *République*, incluant le mythe de la caverne – le Bien au-delà de l'essence qui donne l'intelligible à l'intellect, et qui, donc, apparaît comme l'instance ultime organisant tout le système idéaliste du monde, distribuant sur le monde la lumière

3. Voir Fitzgerald [1925], p. 44.

4. Freud, on le sait, a beaucoup misé sur cette généalogie dans *Moïse et le monothéisme*.

qui permet de voir la réalité suprême des idées plutôt que le mensonge mouvant des copies sensibles, est identifié au Soleil. L'équivalent « laïc » de la transcendance divine qu'est l'idée au sens platonicien, auquel tout le développement de la science et de la philosophie occidentales n'a pas cessé de se référer, est donc tout autant rattaché au « Sud », provient tout autant d'un monde pour qui le Soleil est la source suprême que le Dieu transcendant de « nos » religions.

Peut-être faut-il, pour conclure cette très brève réflexion sur le « sens du Sud », observer que, bizarrement à première vue, l'Extrême Orient n'est pas compris comme une partie du Sud : nous n'interprétons pas l'aire civilisationnelle de la Chine, de l'Inde et du Japon en termes de ce soleil dominateur. Nous ne voyons pas les peuples de l'Extrême Orient comme retenus dans la prison du sensible et de la stupeur charnelle par la violence solaire. Au contraire, nous voyons cette partie du monde comme le siège d'une industrie virtuellement comparable à celle de l'Occident, bien que nous envisagions leur spiritualité comme se situant sur un autre plan que celui de la transcendance : nous les voyons comme autres sur le plan spirituel et comme mêmes sur le plan économico-politique, il me semble.

Autant dire que le Sud n'est pas purement et simplement le lieu du soleil : il est cette partie de *notre* monde que domine le soleil. Le Sud ne compte symboliquement comme Sud que s'il est à la fois dominé par le Soleil, ou conçu tel, et connexe, que ce soit sur le plan spatial ou sur le plan historique et culturel, avec ce qui reste constamment le centre de référence, et que je ne sais pas mieux nommer que l'Occident, restant dans la logique du repérage géographisant évoquée dans la première partie. D'où il résulte, je pense, que l'Afrique compte comme partie du « Sud », en raison du fait qu'elle a été dans son ensemble colonisée par l'Europe, et reste à ce titre une partie de son « corps symbolique », alors que l'Extrême Orient demande à être décrit et compris autrement, en conséquence de ceci qu'il a connu, pour l'essentiel, un développement historique autonome et séparé relativement à l'Occident. Alors même que certaines de ses régions ne sont pas moins accablées de soleil que d'autres répertoriées comme « du Sud ».

Quelques mots exploratoires, pour conclure, sur le monde ou la mondialisation.

Le Sud dans la mondialisation

On peut se demander, pour commencer, si le concept de mondialisation appartient à la même famille que celui du Sud, de l'Occident, etc. S'agit-il, avec le concept de mondialisation, à nouveau de dire de manière spatiale quelque chose de non spatial ? En un sens oui : l'idée est celle d'un dépassement de la diversité culturelle humaine, et on la formule comme unification et banalisation des territoires. Cette unification amène la figure du *Monde* comme résultat, figure pour laquelle le mot existe déjà, mais seulement comme mot de géographie physique en quelque sorte : la mondialisation est l'accès du concept de Monde au statut de concept de géographie humaine. Mais cela veut dire que, dans ce concept à l'émergence duquel nous assistons, le dépassement de la diversité reste exprimé en termes spatiaux, il est dit comme apparition d'une vaste aire sur laquelle s'étend une

unique manière d'être homme, et qui coïnciderait avec la totalité des régions terrestres. Dans le concept de mondialisation, l'unité de l'humanité n'est pas formulée en termes d'une idée (comme la liberté, la raison, la démocratie), mais en termes de ce substrat spatial d'abord connu comme celui de la diversification et du conflit des cultures.

On peut même ajouter à ce qui précède une sorte de complément qualitatif. La pensée de la « mondialité » que nous fréquentons aujourd'hui conçoit le nouvel espace du monde comme un *réseau*. Le processus d'unification des territoires autrefois significatifs de manières d'habiter et d'être homme irréductibles est vu comme consistant en la co-occurrence d'une multiplicité – virtuellement infinie – d'échanges, de commutations, ou comme celui de la diffusion d'une information sonore, textuelle ou visuelle par les canaux de réseaux qui étendent leur toile à travers toutes les cultures. Le « monde » est réticulaire, soit parce que de grands dispositifs de circulation « distribuent » tous les flux qui comptent (énergie, information, présence des corps dans le cas des transports, argent) auprès de tous les lieux de toutes les aires culturelles, soit parce qu'il tisse sa vraisemblance à partir des échanges qui ne cessent de survenir d'un point à n'importe quel autre de la planète, l'échange marchand étant à cet égard l'exemple princeps ; mais l'interconnexion informationnelle a institué une possibilité d'échange « épistolaire » instantané d'un bout à l'autre de la planète qui se met en œuvre tous les jours et donne également substance au monde.

Le monde de la mondialisation est donc doublement « construit » en termes spatiaux : d'abord parce que l'unité qui s'affirme en lui est une unité de toutes les aires de culture non spécifiée autrement que sur le mode spatial ; ensuite parce que l'unique supplément de sens qui s'ajoute clairement à cette première figure du monde consiste dans l'imputation d'une structure réticulaire à l'ensemble qui surgit sous nos yeux, inséparable d'une modalité réticulaire de la production quotidienne de ce même monde.

Certes, l'ancien discours critique, de sensibilité marxiste ou plutôt marxoïde, est tenté immédiatement d'interpréter ce « monde » plutôt comme la domination du marché, du capital, du profit, de l'impérialisme, c'est-à-dire de donner un contenu autre que spatial et réticulaire au monde. Mais il me semble qu'il s'agit là seulement d'une possibilité interprétative, et que le monde de la mondialisation ne se présente pas d'abord comme cela. Même ceux qui défendent une telle vision qui est en même temps une explication partent d'une description et d'un sentiment de ce « monde » nouvellement saillant et dominant qui suit plutôt les lignes que je viens d'expliciter. La situation est à mon avis différente de celle qui prévalait au dix-neuvième siècle, où le « thème » de la critique marxiste, à savoir le capital, était en même temps ce qui pouvait apparaître au regard commun, était en même temps ce qui, au niveau de la phénoménologie commune et quotidienne, se dégageait et se donnait à voir. Le capital était prépondérant sur la révolution industrielle, il ne l'est pas sur la révolution informationnelle et sur la mondialisation, qui sont directement ce que chacun voit, éprouve, commente. Sans doute en va-t-il ainsi pour deux raisons banales et bien connues : parce que l'expérience négative du communisme

réel a dégradé l'intensité de la contemplation du capital comme mal sautant aux yeux d'une part, et d'autre part, plus encore à mon sens, parce que rien n'indique clairement que la mondialisation agrave ou augmente le capitalisme. La plus value, l'exploitation, l'appropriation privative des moyens de production ne sont ni plus ni moins la règle, ou ni plus ou moins intenses, lorsqu'elles sont mises en œuvre de manière à chaque fois « autochtone » et lorsqu'elles le sont de manière déterritorialisée. Enfin, l'expression *alter-mondialisme* n'avoue-t-elle pas que le « Monde » n'est pas purement et simplement le capital ?

Mais la question que nous voulons traiter n'est pas cette question de pure philosophie politique, posée en termes d'un des référentiels disponibles de la philosophie politique (le marxiste). Elle est celle de la signification que prend le « Sud », dont nous venons d'esquisser une analyse, dans le contexte du « monde ».

Or, la première remarque qui s'impose, à la suite de tout ce que nous venons de dire, c'est que la catégorie du « monde » est beaucoup plus neutre que celle du Sud. En fait, la catégorie du monde de la mondialisation est quasiment topologique, c'est à peine si elle contient une référence explicite à l'homme, à son histoire, à ses formes culturelles. La structure réticulaire, en un sens, évoque des points d'entrée dans le réseau plus ou moins implicitement liés à des postes d'intervention humaine : les nœuds du réseau électrique, par exemple, coïncident avec les localisations de l'industrie et de l'habitat humains. Mais comment ne pas être frappé par l'extrême impersonnalité de cette référence à l'homme, qui compte essentiellement comme celui susceptible d'actionner ou de ne pas actionner un commutateur ? En vue de cet opérateur terminal, des échanges internationaux de puissance électrique s'effectuent, suivant la régulation d'un marché, tous les jours.

En revanche, la catégorie du Sud porte doublement l'empreinte du plan humain. D'abord, elle est liée à une interprétation implicite qui associe à la domination du soleil sur un territoire un mode de vie et des possibilités culturelles. Ensuite, d'après ce que nous avons vu, elle enveloppe aussi l'histoire du développement historique de la culture Occidentale dans l'hémisphère nord. Dans cette histoire figure la mémoire conservée d'une époque des origines où c'est en relation avec le soleil, ou en tout cas chez les peuples vivant sous sa violence, que le Dieu transcendant et l'idée comme modèle et comme *telos* ont été pensés, sans bien entendu que cette référence réduise ou absorbe le contenu en cause. Mais dans cette histoire « aujourd'hui » le Sud ne signifie plus que le relâchement, la facilité de la sensation, du corps, de l'oisiveté, de la jouissance, quand ce n'est pas, dans un registre voisin, la violence archaïque, illégale, privée (je pense au motif de la *Vendetta* dans toutes ses variantes).

On peut même imaginer de réinterpréter le Sud, s'appuyant sur la période moderne et contemporaine de la même histoire, comme le lieu des dominés. Dans une telle optique, l'Europe de l'Est serait sortie du « Sud » très récemment, le peuple tzigane continuerait d'y résider, et le Québec maintiendrait la prétention à compter parmi les « nations du Sud ». Dans une lecture extrême qui trouverait ses partisans aujourd'hui, toutes les nations du monde à l'exception des États-Unis composerait une sorte de « Sud » absolument délocalisé. En fait, qu'on puisse

concevoir les choses ainsi est visiblement le résultat d'une histoire – d'une histoire de la pensée politique de la domination – dont les étapes significatives seraient les suivantes : 1) la domination comme fait majeur de la politique et de l'économie sont mises en relief par le marxisme ; 2) dans les années 1960-1970, s'affirme la thèse selon laquelle la contradiction principale s'est déplacée du couple bourgeoisie/prolétariat vers le couple nations industrialisées/tiers-monde ; 3) le couple nations industrialisées/tiers monde se voit rebaptisé couple Nord/Sud. Bien entendu le fait de la colonisation a constitué pour l'adoption de ces terminologies une motivation puissante.

Il me semble clair que toutes les catégorisations de cette sorte, en sus de la pertinence historique qu'on doit leur reconnaître, gardent une certaine force descriptive, en dépit du fait qu'elles admettent de toute nécessité des exceptions, pour toutes sortes de raisons déjà évoquées, et ne sont donc pas de vraies catégorisations, au sens de l'application d'un concept pourvu d'un critère absolument exact à une classe corrélativement rigoureusement définie d'instances. Mais y a-t-il jamais de telles catégorisations en sciences humaines⁵ ?

Cependant, dans la ligne de ce qui vient d'être dit, le problème pour une telle utilisation de la notion de Sud dans le cadre de la mondialité est que cette dernière a quelque chose de différent, et qui serait justement son caractère peu social et peu historique, plutôt formel. Ce dont il s'agit, c'est de l'apparition d'un continuum des terres habitées, liées au rattachement de toutes à un réseau de réseaux, Internet signifiant exactement cela (l'interconnexion des réseaux, ou le réseau de tous les réseaux). Cette idée n'a pas de relation logique claire avec aucune des notions dont se trouve classiquement chargée la catégorie du « Sud ».

À partir d'une telle réflexion strictement épistémologique et philosophique, ma conclusion, que les spécialistes des diverses sciences sociales évalueront en toute liberté à partir de leur savoir et de leur expérience, serait que la « jonction » contemporaine entre le motif du « Sud » et celui de la mondialité ne peut s'opérer qu'à travers les questions suivantes.

Est-ce que par l'effet de la mise en réseau de tout et de tous dans tous les genres d'activité, en raison de différences de vitesse ou en raison de phénomènes dynamiques de convergence de trajectoires, conférant un privilège à des bassins d'attraction du pur point de vue du réseau, certaines propriétés de ce qu'on a appelé le « Sud » se trouvent refondées voire aggravées dans le contexte du monde ?

Si l'on souhaite ne pas préjuger trop vite, on doit envisager deux hypothèses : 1) que le Monde comme continuum des terres et réseau des réseaux se montre neutre vis-à-vis d'une différenciation historique comme celle du Sud ; 2) ou au contraire qu'il tende à la confirmer ou la recréer. Dans la seconde hypothèse, on se demandera s'il la recrée avec le même sens : si la différence du Sud reste exactement la même. Dans la première hypothèse, le monde serait sans doute en train de susciter une nouvelle différenciation entre ses lieux : se divisant les uns d'avec les

5. Voir à ce sujet l'ouvrage de George Lakoff [1987].

autres après le rassemblement mondial, pour prendre les uns à l'égard des autres des fonctions contrastées définies en termes réticulaires, ceux-ci le feraient d'une manière telle qu'il y aurait là une nouvelle donne, dont les gagnants et les perdants, à court et à moyen terme, ne seraient pas reconnaissables comme ceux que l'on a pu appeler « le Nord » et « le Sud ». Et la tâche serait de décrire et comprendre cette nouvelle différenciation, dans ses motifs spatiaux et non spatiaux.

Indépendamment de ces questions complexes, on peut me sembler-t-il prévoir un autre effet de la mondialisation sur notre affaire du Sud : que le « sens du Sud » soit universellement divulgué par elle, en telle sorte que dans tous les lieux du monde, des discours se forment qui désignent certaines régions comme « du Sud » avec toutes les connotations que nous avons évoquées. Qu'il y ait des Suds du Sud comme du Nord.

Plaise aux spécialistes de nous enseigner, sur tous ces sujets, des vérités qui aillent au-delà de nos anticipations faciles.

BIBLIOGRAPHIE

- DESCOMBES Vincent [1996], *Les institutions du sens*, Paris, Éditions de Minuit.
- DOCKÈS Pierre [1969], *L'espace dans la pensée économique du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Flammarion.
- FITZGERALD [1925], *Les enfants du jazz*, trad. fr. Suzanne Mayoux, Paris, Gallimard, 1967, p. 44.
- LAKOFF George [1987], *Women, Fire, and Dangerous Things : What Categories Reveal About the Mind*, University of Chicago Press.
- LEVY Jacques [1994], *L'espace légitime*, Paris, Presses de la FNSP.
- POCHE Bernard [1996], *L'espace fragmenté*, Paris, L'Harmattan.

Dire « le Sud » : quand l'autre catégorise le monde

Françoise Dufour*

Dans ce difficile exercice qui consiste à nommer l'*autre*, la dénomination *le Sud*, qui s'est imposée de manière consensuelle dans la majorité des discours depuis les années 90, était apparue satisfaisante, par comparaison aux autres appellatifs en usage, notamment les plus anciens *tiers monde* ou *pays en (ou en voie de) développement*. Les interrogations que soulève la revue *Autrepart* montrent que le temps semble venu de se retourner sur ce choix et de le questionner.

Que recouvre cette dénomination qui prévaut pour nommer collectivement une partie de la planète ? Que nous apprend-elle sur nos relations avec l'entité nommée ?

L'observation d'une fréquente redéfinition, dans de nombreux discours de chercheurs, alerte sur le fait que la notion qu'elle recouvre ne va peut-être pas de soi.

Notre démarche d'analyste du discours consiste à questionner, non pas le contenu des textes, mais le mode de fonctionnement des discours. Ainsi nous placerons le questionnement sur le terrain de l'acte de nomination comme découpage du monde qu'il réalise et comme point de vue qu'il induit sur la partie du monde nommée. Cet acte s'inscrit dans une histoire des pratiques discursives, dont témoignent notamment les articles de dictionnaires.

La mise en relation des discours lexicographiques avec un corpus de textes sur les relations franco-africaines, de la période coloniale à celle du développement¹, nous permet de pointer les effets de mémoire, que la nomination *le Sud* peut susciter et qui peuvent expliquer un certain malaise lors de son emploi dans les discours contemporains des chercheurs.

* ATER Sciences du langage, PRAXILING UMR 5267 CNRS-Montpellier 3, 17 rue de l'Abbé de l'Épée, 34090 Montpellier – francoise.dufour@univ-montp3.fr.

1. Corpus de thèse de doctorat en linguistique *Des rhétoriques coloniales à celles du développement. Archéologie discursive d'une dominance* (sous la direction du Pr. P. Siblot), qui rassemble des projets de colonisation et des programmes de développement de l'Afrique occidentale, dans la perspective de l'analyse des processus de reformulation de la nomination de l'*autre* dans la recomposition discursive du paradigme colonial des progrès de la civilisation à celui du développement.

Des questions de nomination

Le Sud, une notion qui ne va peut-être pas de soi

L'appellatif *le Sud*, qui désigne un « ensemble qui accueille plus des trois quarts de la population mondiale » [Tronquoy, 2002, p. 2], ne correspond pas à un strict positionnement géographique. La bi-partition de la planète réalisée à partir des références directionnelles des points cardinaux – nord, sud – ne répond pas aux besoins de regroupement de pays ou de régions partageant une même situation sur le globe, mais plutôt des problématiques semblables.

La Mongolie, à la même latitude que la France, se situe géographiquement au nord et pourtant, d'un autre point de vue, a plus de points communs avec le Zimbabwe ou le Paraguay qui se trouvent à la même latitude que l'Australie située dans l'hémisphère sud.

Force est de constater que dans un énoncé comme : « Nord-Sud : les écarts de développement » [*Le Monde*, 19 mars 2002], il ne viendra à personne l'idée de ranger l'Australie sous l'étiquette *Sud*.

Sur la carte « États du Nord, états du Sud dans la mondialisation », réalisée à partir du « Rapport mondial sur le développement humain 2003 » [*La Documentation française*], l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont extraites du Sud par un détourage pointillé. Le tracé de « la limite Nord-Sud » suit la frontière mexicaine, traverse la Méditerranée pour remonter jusqu'à la limite méridionale de la Russie, puis se prolonger sur la frontière sino-mongole et s'infléchir pour extraire le Japon du Sud.

À partir du sens prototypical de *sud* enregistré en langue : « Partie méridionale (du monde, d'un ensemble géographique, d'un pays) » [TLFi], la nomination² *le Sud*, avec la majuscule, produit un sens additionnel dit « moderne », que personne n'ignore, celui d'une situation similaire des pays rangés sous cette appellation à l'égard d'une norme de développement :

Ensemble des pays en voie de développement situés au sud par rapport aux pays industrialisés [TLFi].

Et pourtant, ce sens reste problématique pour les énonciateurs qui s'interrogent :

Mais qu'entend-on réellement par pays du Nord et du Sud ? [Di Maio et alii]

Les chercheurs éprouvent fréquemment le besoin de faire précéder leurs textes de définitions, comme l'attestent les exemples suivants :

Définissons d'abord les termes : Nord : les pays les plus riches [...]. Sud : les pays les plus pauvres [...] [Moussa, 1995].

Par « pays du Sud », nous ferons références aux pays « en développement » (en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud) ainsi qu'aux pays de l'Est. Ces conventions, certes simplistes, épousent cependant assez fidèlement les tendances de l'économie mondiale. Par « pays du Nord », nous désignerons les pays occidentaux

2. La *nomination*, comme acte, est distinguée de la *dénomination* qui en est le résultat.

industrialisés (Amérique du Nord et Europe des 15) [Les renseignements généreux, 2005].

Ces mises au point liminaires alertent sur le fait que les notions que recouvrent les étiquettes géographiques *Nord* et *Sud* ne s'imposent pas d'elles-mêmes. N'outrepassent-elles pas les missions qui leur avaient été assignées ? Ne disent-elles pas plus que ce qu'on leur demande ? Quel est ce surplus de sens qui semble faire déborder la coupe ?

Dire la fracture du monde

L'acte de nomination *le Sud* s'opère par sélection dans une liste de noms disponibles et fonctionnant comme des reformulants³ d'un même « paradigme désignationnel » [Mortureux, 1993, p. 124] : *tiers monde, pays sous-développés, pays en développement, pays en voie de développement, pays en retard, pays pauvres, pays non industrialisés*, etc.

Les champs sémantiques de ces différents reformulants ne se recouvrent pas, certains noms ne correspondent plus à la réalité du monde contemporain et sont tombés en désuétude. C'est le cas de la dénomination *tiers monde* qui préfigure celle de *Sud* et qui renvoie à d'autres clivages que celui, horizontal, entre l'Est et l'Ouest [Henry, 1995, p. 18].

Le néologisme *tiers monde* créé par A. Sauvy en 1952 a fait florès : en face des deux mondes en présence, capitaliste (à l'ouest) et socialiste (à l'est), le démographe postulait l'existence d'un troisième monde qui, « ignoré, exploité, méprisé comme le Tiers État, veut, lui aussi, être quelque chose » [Sauvy⁴ cité par Cordelier, Doutaut, 1996, p. 145-147].

Était ainsi exprimée la position de *tiers* de certains pays en marge des forces géopolitiques à l'est et à l'ouest. La dénomination *tiers monde* apparaît dans la conjoncture de la conférence de Bandoeng (1955) durant laquelle un certain nombre de pays d'Asie et d'Afrique, pour la première fois, expriment la solidarité qui les lie face aux pays industrialisés des deux grands blocs et qui leur donnent le sentiment de former « une communauté de destins » [Rousselet, 1994, p. 20].

Ces éléments qui président à la création de *tiers monde* accréditent l'idée que « le terme est résiduel et circonstanciel » [Berque, 1992], d'autant qu'il est quasiment inusité depuis la chute du Mur de Berlin et la disparition d'une force géopolitique à l'est : « Le tiers monde n'est plus de mode. On passe pour un “ringard” du seul fait d'évoquer son existence » [Ben Jelloun, 1993].

La dénomination *le Sud* occupe le territoire laissé vacant par l'obsolescence de la référence à l'antagonisme est-ouest, qui se voit supplantée par l'axe nord-sud.

3. « Listes de syntagmes fonctionnant en co-référence avec un vocable initial dans un discours donné » [Mortureux, 1993].

4. [1952]. « Trois Mondes, une planète », *L'Observateur politique, économique et littéraire*, Paris, 14 août.

Pourtant ces premières remarques restent insuffisantes pour expliquer les effets de sens de ces nominations.

La nomination *tiers monde* avait une valeur d'acte de baptême qui signalait la naissance d'un troisième monde avec lequel il faudrait désormais compter. Formée par calque sur *tiers état*, elle fait résonner les voix de 1789. La relation dialogique établie entre des situations éloignées dans le temps construit un pont entre les inégalités d'hier et d'aujourd'hui. Elle est historiquement datée et a un sens politique.

Avec *le Sud*, l'acte est sensiblement différent. La dénomination ne renvoie à aucune antériorité historique. En revanche, elle fait écho à sa moitié qui fait figure d'antonyme (*le Nord versus le Sud*) et souligne l'existence d'une « fracture » entre deux entités inégales, aussi différentes que le sont les pôles auxquels elles réfèrent, mais qui sont liées, le destin de l'une ne pouvant pas se déjouer de celui de l'autre : « [...] je veux parler de la fracture Nord-Sud. Cette fracture est mondiale⁵ [...] » [Juppé, 2003].

Ce découpage bi-partite se décline en un monde de sub-divisions auxquelles *le Sud* sert d'hyperonyme, qui permet d'englober différentes sous-catégories :

À l'opposé du Nord, le Sud regroupe *l'ensemble des pays émergents* (Brésil, Argentine, Malaisie), *des pays à revenus intermédiaires* (comme le Maroc) et *les pays les moins avancés* au nombre de 48, essentiellement africains [Di Maio *et alii*].

Ce statut hyperonymique explique que *le Sud* soit prioritairement actualisé dans les titres des textes :

Le Nord a perdu le Sud [Ben Jelloun, 1993] ;

Les relations entre les pays du Nord et les pays du Sud [Di Maio *et alii*] ;

Changements climatiques et développement des pays du Sud [CIRAD, 2005⁶].

Dans le corps du texte, les auteurs se voient le plus souvent dans l'obligation de spécifier leur propos.

Un langage « poli »

Les enjeux sont géopolitiques à l'échelle mondiale ; la prudence verbale est de mise et au fil du temps, on assiste à un « toilettage » dénominatif.

Les dénominations co-occurentes de *tiers monde*, puis de *Sud*, caractérisent les pays en termes d'évaluation de niveau de vie sur des critères essentiellement économiques⁷.

La formulation *sous-développés*, qui traduit l'anglo-américain *under-developped*⁸, ainsi que celle de *pays insuffisamment développés*⁹ ont été délaissées, en raison de

5. Dans cette citation comme dans les suivantes, nous soulignons.

6. < www.cirad.fr/fr/actualite/communique.php?id=329>.

7. Même si dans l'indicateur du développement humain (IDH) composite élaboré par le PNUD, le PIB ne représente plus que 1/3 des données prises en compte dans le calcul.

8. Énoncé par le président Truman au point IV de son discours de 1949 sur l'état de l'Union.

9. Résolution 198 (III), *Développement économique des pays insuffisamment développés*, adoptée sur les rapports de la deuxième commission (177^e séance plénière) [4 décembre 1948].

leur caractère péjoratif, au profit des reformulations *pays en voie de développement et pays en développement*. Entrées en discours à partir de la CNUCED I (1964) pour *pays en voie de développement* (PVD) et dans la charte d'Alger (1967) pour *pays en développement*, elles traduisent l'anglo-américain *developing countries*. Alors que *sous-développés* faisait part d'un état insuffisant de développement, elles produisent un effet processuel, qui rend le suffixe – *ing* en anglais : le passage de l'*être* au *faire*. Ce passage est signifiant, qui correspond à l'instauration d'un consensus mondial autour de la nécessité d'un certain niveau de vie, pour l'ensemble de la planète, et par conséquent de l'engagement collectif dans un processus pour l'atteindre : « La coopération internationale en vue du développement représente l'objectif et le devoir communs de tous les pays » [Résolution 3201 (S-VI), NOEI, 1974].

Les formes en *faire* traduisent mieux l'objectif et permettent d'atténuer l'effet dévalorisant des termes évaluatifs, qui peuvent paraître désobligeants et blesser la face¹⁰ des pays concernés.

La langue française dispose de moyens pour résoudre ce type d'embarras avec la production d'euphémismes qui ont pour objet de « polir » et de « policer » le langage : *non-voyant* est substitué à *aveugle*, *demandeur d'emploi* à *chômeur*, *technicien de surface* à *personnel de ménage*. Ces « adoucisseurs¹¹ » permettent d'éviter des désignations malvenues et de dégager autant que faire se peut des valeurs positives.

Pays en voie de développement indique que le pays est engagé sur la voie du développement. *Pays les moins avancés* [ONU, 1971] reformule les *pays en retard* et de façon plus lointaine, les *attardés*, et *arriérés* des discours coloniaux [Dufour, à paraître] : elle fait des entités nommées, non plus des pays « retardataires » [De Gaulle, 1964], mais des pays qui avancent – moins que les autres, mais le processus est considéré comme engagé.

Même « adoucies », ces formulations n'en restent pas moins porteuses d'évaluations et d'une injonction à *faire* et elles sont souvent mises à distance. Les mises à distance auxquelles les locuteurs procèdent se réalisent à l'aide de marqueurs métalinguistiques du type : « ce qu'on appelle X », « X, comme on dit » ou « dits X », ou par des guillemets à l'écrit, qui modalisent le *dire* en actualisant les formulations « en mention » [Authier-Revuz, 1995]. Comme l'illustrent les discours suivants :

[...] je veux parler de la fracture Nord-Sud. Cette fracture est mondiale [...]. Mais c'est bien l'Afrique qui souffre le plus de ce différentiel de développement puisque, sur les 40 pays dits « les moins avancés », 34 se situent sur le continent [Juppé, 2003].

Cependant, quelles que soient leurs différences, la césure entre pays du Nord et pays du Sud reste bien réelle [...]. Car, si on assiste à une réduction globale de l'écart de revenus entre pays développés et l'ensemble des pays dits « en développement », le rapport du revenu par habitant des quinze pays les plus riches et celui des quinze pays les plus pauvres de la planète est passé, lui, de 11,6 en 1960 à 46,2 en 2001 [La Documentation française].

10. *Actes menaçants pour la face* ou *Face Threatening Act* (FTA) dans la « théorie de la politesse », Brown et Levinson [1978].

11. [Brown et Levinson, *ibid.*]

Les mises à distance des formulations *pays les moins avancés* et *pays en développement* sont doublement marquées par le verbe « dits » et par les guillemets, qui délimitent le territoire d'un *dire* rapporté que le locuteur préfère ne pas faire sien, mais dont il fait néanmoins usage. On peut encore observer que les autres formulations, tels que *pays du Nord*, *pays du Sud*, *pays les plus pauvres* ne sont pas modalisées, ce qui indique qu'elles ne posent pas problème. Pourquoi cette différence de traitement ?

« Le Sud », un néologisme de sens masqué

Les formulations modalisées sont des néologismes datés, qui sont ancrés dans des postures de politique internationale et, à ce titre, elles prêtent le flanc à la contestation. L'appellatif *le Sud* présente un cas de figure différent. En surface, il ne se présente pas comme un néologisme : la forme nominale appartient au stock lexical français depuis la nuit des temps. Et pourtant, l'emploi moderne enregistré par le dictionnaire relève de la néologie de sens, puisque le sens produit diffère du sens prototypical.

Alors que les locuteurs sont conscients de la néologie de sens, ils ne semblent pas ressentir de malaise à son endroit. *Le Sud*, en parfaite symétrie avec *le Nord*, avance masqué. Dans sa forme, il ne dit rien d'autre qu'une catégorie toponymique existante dans le lexique et capitalisée dans la mémoire discursive de tout locuteur francophone. Il réfère à un état de fait d'ordre « naturel » : une différence indéniable entre deux parties du monde, le nord et le sud. Ainsi, dans la nécessité de respecter un langage « poli », la dénomination *le Sud* semble à même de résoudre le malaise des locuteurs :

Quand j'ai commencé ma carrière je disais « pays sous-développés », puis j'ai parlé, comme tout le monde, des « pays en développement » et j'ai aussi employé le mot « tiers-monde », avec toute son ambiguïté. Je dis maintenant « pays du Sud » sans y mettre de connotation idéologique. J'exprime simplement qu'il y a une différence globale par rapport au Nord [...] [Rochefort, 2001].

En rangeant derrière une simple étiquette de localisation spatialisée un ensemble de pays partageant une problématique commune, les énonciateurs, qui ne se cachent pas l'existence d'une « différence » voire d'une iniquité, se sentent à l'abri d'une éventuelle « connotation idéologique ». Sont ainsi gommés, à la surface du *dire*, les aspects péjoratifs et injonctifs des autres dénominations.

En surface seulement. Nous allons voir que l'appellatif *le Sud*, dans sa version moderne, apparaît dans des contextes bien spécifiques dans lesquels il est l'expression d'un point de vue qui est loin d'être neutre.

Une question de points de vue

Nommer c'est exprimer un point de vue sur l'objet nommé. Ce point de vue n'est pas de nature objective, ce sont les connaissances que l'expérience a permis d'acquérir et surtout la nature de l'intérêt qu'on lui accorde, qui permettent de le catégoriser en lui associant un nom [Siblot, 2001, p. 255]. Quelle est la motivation du point de vue dans les discours du *Sud* ?

Le Sud et ses représentations discursives

Les paroles de la chanson de Nino Ferrer « on dirait le Sud... » donnent à entendre le Sud comme un univers chaleureux, authentique, épargné des vicissitudes du climat et de la vie trépidante des villes, un univers de rêve pour les habitants du Nord. Cette représentation est consubstantielle à l'héliotropisme des sociétés occidentales, qui se manifeste par l'explosion du tourisme vers et dans les pays du Sud. Tous les Suds sont alors concernés : le sud de la France, le sud de l'Europe ainsi que les paradis ensoleillés, synonymes d'évasion pour les habitants des pays « riches » dans un bassin de chalandise situé majoritairement au nord.

Ces imaginaires sont largement exploités dans les argumentaires des agences de voyage ou immobilières. Dans ces discours vantant le bonheur que peuvent procurer ces paradis, le terme *pays du Sud* n'est jamais actualisé ; le sud n'est évoqué que dans sa localisation spatiale.

Dans le contexte touristique, qui est un contexte marchand, les pays, envisagés sous l'angle des pratiques touristiques qu'ils suscitent, sont nommés des « destinations » :

Pour qui veut s'offrir une vie exotique, les destinations de rêve ne manquent pas. [...] Le soleil, une mer d'azur ou d'émeraude, de longues plages de sable blond... [...] Parmi les destinations qui font rêver, les Antilles bien sûr, mais aussi le pourtour méditerranéen, Maroc et Tunisie en tête¹².

En revanche, lorsqu'il n'est plus question de tourisme, les images de destinations touristiques de rêve sont recouvertes par celles des catastrophes, des famines et de la misère des « pays du Sud » :

Une misère et une pauvreté insupportables. Tous les *pays du sud*, notamment en Afrique, ont vu leur PIB chuter de façon vertigineuse [...] Plongeant des milliards d'êtres humains dans une misère de plus en plus insupportable, faite d'épidémies, de famines et de conflits terrifiants et insoutenables [Goumeziane, 2003].

Le caractère « insoutenable » et « insupportable » de la misère au Sud prend des dimensions fantasmatiques de « menace » pour la « sécurité » mondiale :

Mais ce débat qui ne saurait faire oublier un autre impératif dont dépend aussi la sécurité du monde, un impératif de justice, je veux parler de la fracture Nord-Sud [Juppé, 2003].

Nous ne pourrons pas indéfiniment laisser en marge du mouvement du monde cette partie de l'humanité aujourd'hui reléguée derrière les murs de notre indifférence. Il y a dans cette situation une menace grandissante et aussi un effroyable et inacceptable gâchis. Car ces centaines de millions de femmes et d'hommes qui épuisent aujourd'hui leur énergie et leur talent dans le combat quotidien de la survie peuvent être, si nous leur en donnons l'opportunité, l'avenir même de la croissance mondiale. Mais si nous les abandonnons à la misère, la violence, la maladie et l'ignorance, nous manquerons à nos devoirs et à nos valeurs et nous en paierons tôt ou tard le prix. Un prix fort. Vous, chefs d'entreprises, avez la possibilité d'abattre ce mur d'indifférence en élargissant l'horizon de vos activités et de vos investissements au-delà des franges de quelques *pays du Sud* où ils se concentrent pour l'essentiel aujourd'hui [Chirac, 2005].

12. explorimmo.com.

L'exposition de l'état alarmant dans lequel se trouve une « partie de l'humanité » produit un retour sur soi et la notion de « menace » est logiquement brandie. Cette association n'est pas nouvelle, on la trouve dans les discours sur la coopération au développement des années 70 :

L'écart entre notre niveau de vie et celui des pays sous-développés constitue le ferment le plus grave des troubles qui nous *menacent* et la coopération constitue encore le meilleur moyen d'éviter les *grandes catastrophes*. L'aide peut nous éviter le recours à la bombe [Mialet, 1970, p. 15].

et bien antérieurement dans les discours coloniaux :

Espérons que les débats provoqués par une question aussi importante auront pour résultat l'adoption d'une administration franche et profitable aux civilisateurs comme aux civilisés. L'Afrique est trop près de l'Europe pour retomber dans une barbarie dont sont même délivrés les peuples les plus éloignés. Surtout si l'on songe qu'au-delà de ces monts qui bornent notre conquête règne une barbarie plus affreuse encore. Au reste, la question est grave ; ce n'est pas seulement de civiliser qu'il s'agit, mais de se défendre même, car à plusieurs reprises l'Europe a été *menacée* d'une ruine totale par les Arabes [Fontaine de Resbecq, 1837].

Le choix nominatif *le Sud* est loin d'être neutre, il émane d'un point de vue sur une situation qui affecte les entités nommées, mais aussi les instances nommant. Actualisée dans le contexte énonciatif de la « fracture mondiale », l'unité discursive *le Sud* entre en interaction avec les autres unités de la chaîne parlée, notamment avec la notion normative de développement, qui ne figure pas dans les discours promotionnels qui ont en charge de « vendre » les destinations et n'en montrent que les « bons » côtés.

Un point de vue réglé socialement

La notion de développement est l'héritière du système de dominance coloniale fondé sur l'idéologie du progrès civilisateur. Les stéréotypes coloniaux à valeur moralisatrice et discriminatoire, qui opposaient les « civilisés » aux « sauvages » et autres « primitifs », ont été remplacés par les évaluatifs discriminants du paradigme du développement [Dufour, 2005].

C'est le simple constat d'une distinction que Rochefort revendique comme un état de fait dans sa remarque liminaire :

Je dis maintenant « pays du Sud » sans y mettre de connotation idéologique. J'exprime simplement qu'il y a une différence globale par rapport au Nord [...] [Rochefort, 2001].

Ce marquage d'une « différence » s'accompagne de l'usage du lexique propre à la formation discursive du développement, les « mots du pouvoir » [Rist, 2002] qui véhiculent l'idéologie dominante, qu'elle soit revendiquée ou dénoncée. Les contre-discours, qui s'emploient à construire une représentation inversée, dans laquelle « le Nord a besoin du Sud », ne font que confirmer la situation de dominance induite par la mondialisation de l'idéologie du développement, fondée sur une « croyance occidentale » [Rist, 1996].

Les locuteurs rejettent l'idée que leurs discours puissent être empreints d'« idéologie », qui est toujours celle de l'*autre*. L'idéologie est un système cohérent

de valeurs, d'opinions, de représentations collectives qui conditionnent la vision du monde des individus et des groupes qui y adhèrent, consciemment ou inconsciemment. C'est un fonctionnement organisateur de tout discours [Achard, 1989] et il n'est pas de discours sans idéologie. L'énonciateur individuel peut bien se prémunir de toute adhésion à une quelconque idéologie, les mots qu'il emploie ne sont jamais neutres, ils circulent et pendant leur voyage, ils se chargent de sens.

L'ensemble de discours inter-reliés qui constitue une formation discursive est un « espace de dissensions multiples » [Foucault, 1969, p. 203] composé de discours et de contre-discours, dans lequel les mêmes formulations, reprises, modifiées, contestées, circulent. C'est dans cet espace de parole que le sens est « travaillé ».

Lorsque l'unité *le Sud* est actualisée en discours, c'est tout un ensemble de représentations partagées héritées des discours antérieurs qui affluent, et que les locuteurs de la communauté discursive négocient. Chaque actualisation est une « production de sens [...] qui travaille les réglages sociaux (des représentations du réel unanimement partagées) sans lesquels elle ne pourrait se réaliser. Elle les reconduit tout en les déplaçant » [Siblot, 2001, p. 279].

Les représentations sociales sont des savoirs de sens commun, reliés à des systèmes de pensée idéologiques ou culturels, qui sont souvent simplificateurs et généralisants. Cette homogénéisation « est en partie opérée par le processus de stéréotypisation » [Leyens *et alii*, 1996, p. 9].

Un acte de dominance

Un processus de stéréotypisation

Les discours sur *la civilisation*, instrumentalisés par la rhétorique coloniale, apparaissent d'évidence, avec le recul, marqués du sceau de la stéréotypie. Les appellatifs des discours post-coloniaux tentent d'éviter les effets stigmatisants de la stéréotypie, qui nuiraient aux bonnes relations diplomatiques entre pays. Malgré ses apparences polies, *le Sud* n'échappe pas à la stéréotypie.

L'unité discursive garde la mémoire de son sens prototypical de localisation méridionale qui figure dans l'article de dictionnaire : « ensemble des pays en voie de développement situés au sud par rapport aux pays industrialisés » [TLFi], ou de localisation par rapport aux pays industrialisés, que l'on nomme « le Nord ».

Cette co-occurrence des deux propriétés – localisation méridionale et sous-développement – induit une relation de cause à effet qui fait écho à la « théorie du climat ». Avancée par Buffon au XVIII^e siècle, elle permettait de soutenir l'unicité de l'espèce humaine, la variété des « races » s'expliquant par les modifications dues au climat, à partir de la race blanche originelle [Curran, 2005].

La forme nominale *le Sud* se présente bien sous les atours d'un stéréotype. L'analyse des emplois du syntagme *les Suds* nous le confirme. D'une part, l'emploi du syntagme au pluriel ne permet de dénombrer que des sous-groupes de pays.

D'autre part, il est remarquable que « les Suds » n'apparaîsse que dans des titres d'ouvrages, d'articles, de colloques ou encore dans des noms de festivals, de restaurants, etc.

Comme dans ces derniers emplois à valeur d'enseigne commerciale, l'actualisation de *Suds* au pluriel, précédé du déterminant défini, a un effet d'annonce : il entend signifier qu'il n'y a pas *un Sud* homogène mais bien *des situations différentes au sud*, parmi les pays rangés de façon abusive sous l'étiquette *le Sud*. À l'oral, l'aspect pluriel du déterminant serait mis en *focus* par une augmentation d'intensité (plus d'amplitude et d'énergie).

Il ne s'agit pas d'un emploi discursif ordinaire, mais d'un emploi métadiscursif : l'énonciateur introduit un commentaire à l'attention de son interlocuteur. Ce commentaire, qui cherche à nuancer la dénomination circulante, *le Sud*, signale le regroupement collectif derrière une bannière unique comme un « stéréotype discursif » [Siblot, 1996, p. 121].

Le Nord ne soulève pas les mêmes embarras. Preuve en est que l'avertissement préventif à l'égard d'une éventuelle stéréotypie du Nord n'existe pas, car l'appellatif *le Nord* incarne le pôle de repère ou « type » dans le système Nord-Sud, régulé par le Nord.

Un héritage dialectique de type inégalitaire

La recension des différents appellatifs dessine un découpage du monde bipartite, quels que soient les points de vue convoqués :

Le Nord	Le Sud
Pays développés	Pays en (en voie de) développement
Pays riches	Pays pauvres
Pays avancés	Pays les moins avancés
Pays industrialisés	Pays non industrialisés

Un simple regard sur ces oppositions binaires montre qu'à l'exception du couple Nord-Sud, elles sont formées en référence à une norme, de développement, de richesse, de progrès. Les termes de la partie droite du tableau présentent les entités nommées comme déviantes par rapport à la norme, dont les termes de la partie gauche se trouvent être les meilleurs exemplaires, les instances représentatives, les « types » [Culioli, 1990, p. 86].

Le couple Nord-Sud paraît épargné de cette référence au type. Pourtant, il n'en est rien.

Tout d'abord, la dépendance du sud à l'égard du nord est inscrite dans la définition des points cardinaux, puisque le sud est défini en référence au nord :

Nord : « point cardinal qui se trouve dans la direction de l'étoile polaire »,

Sud : « point cardinal opposé au nord » [TLFi].

De cette dépendance astronomique découle une préséance, qui prédispose à une relation de dominance entre deux entités qui porteraient ces noms.

Ensuite et surtout parce que la catégorisation nominale *le Sud* sert d'hypéronymie à d'autres dénominations du paradigme, avec lesquelles elle est toujours en co-occurrence discursive, et qui, par ricochet, stigmatisent le Sud au regard d'une norme, incarnée par le Nord, paragon du développement. De la même façon que *les pays les moins avancés* représente le miroir inversé des *pays avancés*, *le Sud* « se distinguerait d'un non-Sud, sans doute le Nord, avec lequel il serait en relation » [Duclos, 1991, p. 79].

La dénomination *le Sud*, sous couvert d'une objectivité de surface, « laisse à lire dialectiquement ce qu'elle efface » [Lafont, 1978, p. 145] : la représentation d'une dialectique inégalitaire, à laquelle les discours n'échappent pas, dès lors qu'ils actualisent l'unité discursive. Même lorsqu'ils se donnent pour mission d'inverser le cours des événements en démontrant que « le Nord a besoin du Sud ». Dans la formation discursive, cette déclaration est dialogique : elle s'inscrit en écho à un autre *dit*, qu'elle dénonce, mais qu'elle donne par conséquent à entendre, celui de la vulgate du développement : « le Sud a besoin du Nord ».

La mise en spectacle linguistique de cette *dialectique du Même et de l'Autre* n'est pas sans antériorité. Les relations entre les entités nommées *le Nord* et *le Sud* supportent un héritage dialectique de type inégalitaire, que ces dénominations polies tentent d'effacer. La relation entre un *Sud* en voie de développement (en position basse) et un *Nord* prototypique (en position haute) est héritée d'un système de catégorisation inscrit dans une antériorité des relations de dominance.

Les antériorités dialectiques sont conservées dans la « mémoire interdiscursive » [Moirand, 1999], qui peut être convoquée sciemment dans le cadre d'une stratégie discursive mais qui, la plupart du temps, est en deçà des discours tenus ; alors que les termes ont changé, la mémoire de l'ordre de la dominance, bien qu'enfouie dans des couches archéologiques profondes, est potentiellement activable, dans des contextes discursifs¹³ et situationnel qui la sollicitent.

Conclusion : Un acte de mise en ordre du monde

La désignation d'une partie de la planète par l'appellatif *le Sud* a les apparences d'un prototype lexical, puisque le nom appartient au lexique toponymique. Actualisé dans l'espace discursif du développement, cet hyperonyme, qui attribue à un groupe de pays disséminés sur la planète un nom singulier, se mue en stéréotype discursif. Cet acte de nomination, qui subsume les autres appellatifs du paradigme, produit la configuration d'un ensemble homogène (même si on peut s'en dédire en proclamant l'existence d'une pluralité de *Suds*). L'attribution d'un nom collectif donne un corps social à l'ensemble constitué et les unités discursives co-occurentes

13. Le co-texte linguistique, c'est-à-dire l'environnement des mots co-occurrents.

lui confèrent des propriétés communes, en terme de développement, de richesse, de progrès.

L'actualisation du syntagme *le Sud* a pour effet d'institutionnaliser une bi-partition de la planète dans laquelle le Nord est en position haute. Que son énonciateur – au Nord comme au Sud – le veuille ou non, toute actualisation discursive participe à confirmer et donc à renforcer une relation de dominance, assumée ou subie, et *in fine* à contresigner un ordre du monde.

Contre toute attente, sous couvert d'une apparente neutralité au regard des positionnements idéologiques suggérés par les autres dénominations dans ce champ, choisir de nommer une partie de l'humanité *le Sud*, ce n'est pas seulement refléter un état naturel ou social, « une différence », mais c'est accomplir un acte effectif dans le champ social en donnant réalité à l'entité nommée.

Au terme de ce parcours, la question de la dénomination adéquate reste posée, si on se refuse à admettre la fracture du monde comme allant de soi. Changer les noms se révélerait insuffisant à modifier l'ordre mondial, qui relève de pratiques sociales et géopolitiques mais à l'inverse, il serait illusoire de vouloir modifier les pratiques sans nommer différemment les entités en interaction, car les discours sont aussi « des pratiques qui forment systématiquement les objets dont ils parlent » [Foucault, 1969, p. 67].

BIBLIOGRAPHIE

- ACHARD P. [1989], *La passion du développement*, thèse sous la direction de P-H Chombart de Lauwe, non reproduite, 4 vol., 1003 p.
- AUTHIER-REVUZ J. [1995], *Ces mots qui ne vont pas de soi : Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, 2 vol.
- BERQUE J. [1992], « Tiers monde », *Encyclopædia Universalis*, p. 649-650.
- CORDELIER S. et DOUTAUT F. (éd.) [1996], *La fin du tiers monde ?*, Paris, La Découverte, 181 p.
- CULIOLI A. [1990], *Pour une linguistique de l'énonciation*, t. 1, Paris, Ophrys, 225 p.
- CURRAN A. [2005], « Imaginer l'Afrique au siècle des Lumières », *Cromohs*, n° 10, p. 1-14 <www.cromohs.unifi.it/10_2005/curran_afrique.html>.
- DUCLOS L.-J. [1991], « Menaces du Sud : images et réalités », *Cultures et conflits*, n° 2, p. 79-93.
- DÉTRIE C., SIBLOT P. et VERINE B. (éd.) [2001], *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion, 413 p.
- DUFOUR F. [à paraître], « De l'effet de l'interdiscours colonial dans la production du sens de la nomination de pays dits "les moins avancés" », *CIL 2005*, Montpellier.
- DUFOUR F. [2005], « La stéréotypie comme processus de dominance dans les discours sur le Mali. Des discours coloniaux aux discours du développement », in GEMDEV et Université du Mali (éd.), *Mali-France. Regards sur une histoire partagée*, Paris, Karthala et Bamako, Donniya, p. 123-142.
- FOUCAULT M. [1969], *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 275 p.
- HENRY J.-R. [1995], « De la culture du développement à la guerre des cultures », *Projet 241*, Assas Éditions, p. 16-24.

- LAFONT R. [1978], *Le travail et la langue*, Paris, Flammarion, 301 p.
- LEYENS J.-P., YZERBYT V. et SCHADRON G. [1996], *Stéréotypes et cognition sociale*, Liège, Mardaga, 311 p.
- MOIRAND S. [1999], « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse écrite », *Cahiers de praxématique*, n° 33, p. 145-184.
- MORTUREUX M.-F. [1993], « Paradigmes désignationnels », *Semen*, n° 8, Besançon, *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, p. 123-141.
- RIST G. [1996], *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po, 426 p.
- RIST G. (éd.) [2002], *Les mots du pouvoir : sens et non-sens de la rhétorique internationale*, Paris/Genève, PUF, Nouveaux Cahiers de l'IUED, 208 p.
- ROUSSELET M. [1994], *Les tiers mondes*, Paris, Le Monde Éditions, 245 p.
- SIBLOT P. [1996], « De la fabrique du sens, entre prototypicalité lexicale et stéréotypie discursive », *Le Français dans le Monde*, Hachette Édicef, juillet, p. 112-121.
- TLFi (*Trésor de la Langue Française Informatisé*), CNRS, Université de Nancy, <www.atilf.atilf.fr>
- WINKIN Y. [1981], *La nouvelle communication*, Paris, Le Seuil, 390 p.

Corpus

- BEN JELLOUN T. [1993], « Le Nord a perdu le Sud », *Le Monde*, 16 avril.
- CHIRAC J. [2005], « Discours du Président de la République lors de la réunion des entreprises signataires du Pacte mondial », 14 juin, URL officiel de l'Élysée.
- DE GAULLE C. [1964], « La coopération est désormais la grande ambition de la France », *Marchés tropicaux et méditerranéens* n° 952, p. 245-246.
- FONTAINE de RESBECQ A. [1837] « Colonisation », *Alger et les côtes d'Afrique*, Paris, Gaume Frères, 236 p.
- DI MAIO S., EPELBAUM D., GUEYDAN C., HANTCHERLI M. et HOPPE T., « Les relations entre pays du Nord et du Sud », <URL : www.emse.fr/site/publications/relations-nord-sud.pdf>.
- JUPPÉ A. [2003], *Vers un nouveau partenariat*, tribune parue dans la presse malienne, disponible sur le site de l'UMP, 16 mai.
- MIALET J. [1970], « L'aide ou la bombe », *Deux opinions sur l'aide au développement*, Africa, n° 52, Dakar, p. 11-15.
- ROCHE Y., POIRIER D., « Développement économique », <canadianasianstudies.concordia.ca/pegase/develop/develop.htm>.
- GOUMEZIANE S. [2003], « Mettre fin à la tyrannie de la dette », *Financement du développement et commerce*, AITEC, <www.reseau-ipam.org/article.php3?id_article=118>, mars.
- MOUSSA P. [1995], « Le Nord a besoin du Sud », résumé in *La lettre de septembre 1995*, <www.geoscopies.com/themes/t174mou.html>.
- ROCHEFORT M. [2001], « Le défi urbain dans les Pays du Sud », *Correspondances*, n° 68, oct.-déc., <www.irmcmaghreb.org>.
- TRONQUOY P. (éd.) [2002], *Cahiers français, Développement et mondialisation*, Paris, La Documentation française, n° 310, sept.-oct., 99 p.

Production et perte des sens du Sud

Bernard Hours et Monique Selim***

L'expression populaire « perdre le Nord » qualifie quelqu'un qui perd ses repères et à un certain point la raison. La raison et le Nord font en effet bon ménage. Le Nord est la direction que pointe la boussole et qui permet de se repérer dans l'espace terrestre. C'est une direction salvatrice pour le marcheur égaré. À ce titre, il s'agit d'un symbole du retour à l'ordre, aux repères d'un espace réhabilité et dès lors entouré de bornes, civilisé. C'est dans un tel espace qu'on se retrouve, qu'on s'y retrouve, qu'on ne perd pas la raison. Que l'Occident géopolitique soit situé dans l'hémisphère Nord constitue ainsi une évidence riche de sens. La boussole n'indique jamais le Sud, car cette même boussole pose l'existence du Sud comme diamétralement opposée au Nord. C'est un repère *a contrario* qui se définit d'une certaine manière négativement, ou du moins par opposition. Il est donc logique d'introduire une réflexion sur la perte du Sud par un rappel du caractère résolument normatif et positif de la notion de Nord géographico-magnétique. On aborde ici le Sud comme une représentation, une construction, dont on analyse certaines logiques identifiables. C'est pourquoi on ne produit pas une définition du Sud, la seule explicite semblant celle de la géographie.

L'usage de la dichotomie Nord/Sud, en termes économiques et géopolitiques est donc symboliquement très chargée de connotations hiérarchiques et ethnocentriques. L'emploi de ces notions est rarement justifié car il va largement de soi. Il évoque des rapports, des relations, en faisant, le plus souvent, l'économie de l'examen de leur nature. Outre ce flou intrinsèque et réducteur, la fin de la guerre froide du XX^e siècle, les processus de globalisation multiples observés, amènent à remettre en question le couple d'oppositions Nord/Sud et à le réévaluer à l'aune d'une situation contemporaine qui n'est plus celle des années soixante et de la décolonisation.

* Anthropologue, Directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement, UR 003 « Travail et mondialisation » – Bernard.Hours@ird.fr.

** Anthropologue, Directrice de recherche à l'Institut de recherche pour le développement, Responsable de l'UR 003 « Travail et mondialisation » – Monique.Selim@ird.fr.

Dans une première partie on évoquera le contexte, alors pertinent, de l'émergence du découpage Nord/Sud de la planète et les logiques sous-jacentes à sa construction. Dans une seconde partie on se penchera sur l'adieu progressif au Sud qui se déroule aujourd'hui en abordant les terrains de recherche arpentés par les auteurs d'abord au XX^e siècle, jusqu'à sa fin géopolitique, à la fin des années quatre-vingt, au début des années quatre-vingt-dix, à la chute du mur de Berlin (Cameroun, Nouvelles Hébrides, Bangladesh). Le XXI^e siècle qui commence voit s'entamer les mutations de la globalisation et les terrains visités alors seront évoqués (Vietnam, Laos, Chine, Ouzbékistan). Si les premiers terrains, ceux du XX^e siècle, valident relativement l'existence d'un Sud à interroger, les terrains du XXI^e siècle alimentent une large remise en question du concept de Sud qui va bien au-delà de l'adjonction d'un « s » pour signaler la perte de sens du mot et son éclatement mais s'abstenir de l'analyser.

La production du Sud : colonisation, décolonisation, développement

La production de la notion de Sud s'observe tout au long d'un processus historique et idéologique qui s'inscrit sur plus d'un demi-siècle, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Le Sud est certes l'inverse ou l'antithèse du Nord et on le construit ainsi en Italie ou aux États-Unis où les Suds respectifs sont désignés comme plus arriérés ou moins démocratiques. Au-delà de tels phénomènes il convient d'analyser la genèse de cette production du Sud comme symbole d'altérité, de hiérarchie, d'infériorité aussi. La construction du Sud se présente comme l'un des principaux chapitres de l'histoire de l'altérité au XX^e siècle. Les nouveaux mondes découverts par les grands navigateurs étant épuisés, géographiquement parlant, la nature de leur altérité devenait à l'ordre du jour. À ce titre, l'époque coloniale est un moment important. L'exhibition d'une certaine « arriération » à l'exposition coloniale de 1930 est symptomatique du regard colonial qui affirme une supériorité civilisationnelle d'une part, une perception des tropiques comme pathogènes et dignes d'exploitation d'autre part. C'est l'époque où l'on met en avant le devoir de civilisation et surtout la mise en valeur des richesses, on parlerait aujourd'hui d'exploitation. Mais le tropicalisme colonial évoque aussi des milieux naturels insalubres, sans parler de cultures suspectes d'une certaine barbarie. Cette approche coloniale mêle ensemble « les hommes » et leur « milieu » dans un même positivisme typique d'une époque qui s'est prolongée bien au-delà de sa pertinence historique.

La fin de la deuxième guerre mondiale ouvre une longue période qui voit la construction du Sud comme nécessité politique, économique, géopolitique surtout. Elle est marquée par le début des décolonisations et par l'émergence du concept de développement économique et social, forgé par le président Truman, l'inventeur du développement [Rist, 1996, p. 116]. Le Sud naît dans ce terrain de décolonisation et de développement. Ces deux termes s'appuient sur un évolutionnisme implicite qui postule qu'après le colonialisme vient la décolonisation, qu'après le « sous-développement » apparaît le développement, suivant une partition bien réglée, occidentale, faut-il souligner. La décolonisation voit l'apparition de jeunes États

souverains porteurs du seul projet disponible : celui du développement national. Entre indépendance et développement une puissante articulation s'opère, qui alimente les nationalismes (indien, égyptien, algérien, vietnamien...) tandis que pour les ex-colonisateurs débutent les politiques d'aide et de coopération, inspirées par un paternalisme bienveillant qui met en place dans certains pays un carcan néocolonial durable tandis que d'autres s'installent dans le bloc socialiste ou à proximité. Durant ce premier acte, où décolonisation et nécocolonisation se suivent avec des ruptures, parfois plus symboliques que réelles, la victoire sur le « sous-développement » est le même programme dans les mots que celui des jeunes États socialistes ou non alignés. Dans le « sous-développement » se télescopent l'infériorité coloniale (sous) et le projet salvateur (le développement). Dans ces années soixante, le Sud se constitue comme entité naissante, mais il ne porte pas encore ce nom. Les notions de sous-développement, de tiers-monde, sont celles qui sont employées. La première signale un déficit et le projet de développement qui lui est associé. C'est parce qu'il y a « sous-développement » que le développement est un projet crédible. Le tiers-monde, terme inventé par Alfred Sauvy, dit-on, est le support sur lequel va se développer l'idéologie tiersmondiste.

Le tiersmondisme est une idéologie fondamentalement progressiste visant la libération des hommes, pour les chrétiens, ou des peuples, pour les marxistes. Le tiersmondisme est inséparable des luttes anticoloniales et des nationalismes postérieurs aux indépendances. Si Franz Fanon, l'auteur des *damnés de la terre*, est une figure emblématique de cette pensée, des chefs d'État comme Nasser, N'Krumah, Nehru, Sukarno, Tito donnent un corps politique au tiers-monde à la conférence des non-alignés, à Bandoung, en 1955. Au-delà de la métaphore d'un tiers état planétaire, il s'agit d'une troisième voie, durant la partition binaire de la guerre froide, qui revendique une autonomie, entre les deux blocs. Ces non alignés affirment les intérêts spécifiques de jeunes nations dont le développement économique et social est le projet central. Le progressisme tiersmondiste s'inscrit donc dans une tradition de libération héritée des lumières doublée d'un vif nationalisme. C'est un programme émancipateur, inspiré par un messianisme du salut par les plus pauvres, illustré ultérieurement par la théologie de la libération en Amérique Latine, ou par un messianisme révolutionnaire marxiste dont Che Guevara est un symbole rémanent.

Outre le progressisme, selon le concept de l'époque disparu du vocabulaire actuel, le tiersmondisme véhicule un développementalisme explicite. C'est-à-dire qu'il place le développement au cœur des enjeux mondiaux, en des termes que l'on peut qualifier de « non technocratiques » par comparaison avec les approches actuelles dominées par la phraséologie des institutions multilatérales, telles la Banque mondiale. C'est dans ces mêmes années soixante et soixante-dix que les ONG connaissent leur principale vague de développement avec *Frères des hommes*, *Terre des hommes*, la *Cimade*, le *CCFD*, *Oxfam* ou *Save the children* en Grande Bretagne. Toutes sont porteuses de l'idéologie tiersmondiste évoquée, soit une approche progressiste et développementaliste des pays non industrialisés et non occidentaux. Au nom de « l'échange inégal », il s'agit de mettre un terme au fait que « la vache du riche mange le blé du pauvre », selon la formule de *Frères*

des hommes. Le développement est perçu comme un flux de rééquilibrage des échanges et de justice. Nyerere en Tanzanie lance les communes *Ujamaa* et le développement doit être « auto-centré ». Ces croyances et représentations de l'époque, qui paraissent en partie datées dans le contexte actuel, sont l'objet d'un fort consensus dans les minorités militantes concernées. Ce bref rappel rétrospectif amène à souligner que le tiers-monde se présente comme l'ancêtre du Sud dont les origines sont ainsi déterminées. La filiation est explicite mais des mutations désormais sont intervenues. Les principales sont provoquées par l'effondrement de l'URSS et la fin de la guerre froide du XX^e siècle.

Les tiersmondistes, chrétiens ou marxistes, ont toujours eu pour adversaire le capitalisme, les lois du marché considérées comme iniques. On ne s'étonnera donc pas que l'anti tiersmondisme qui éclate en France en 1985 avec *Liberté sans frontières* ait été, cela est établi aujourd'hui, financé par des fondations américaines dont la néoconservatrice *Héritage Fondation*. La décennie quatre-vingt, est celle de l'antitotalitarisme contre l'URSS, des critiques à l'égard des « sanglots de l'homme blanc » de Pascal Bruckner, et aussi de Reagan, de Thatcher et de l'offensive néolibérale qui mettra à bas, parmi d'autres facteurs, l'URSS. C'est aussi l'explosion de l'action humanitaire qui remplace – temporairement – le développement par l'urgence [Hours, 1998]. Dès lors, la notion de « tiers-monde » perd de sa pertinence, tandis que le développement devient ajustement structurel et lutte contre la pauvreté. Dans le nettoyage idéologique et le désarroi qui suit, les croyances antérieures ont du mal à résister. Les grands leaders non alignés ont disparu, les nationalismes s'essoufflent avant de s'effondrer, faute d'avoir tenu ou pu tenir leurs promesses. Fidel Castro ne peut, tout seul, remplir la scène. Le tiersmondisme se fait discret dans les années quatre-vingt-dix et la notion de tiers-monde n'est plus signifiante, ni porteuse d'aspirations politiques alternatives, concrètement crédibles. La mise au pluriel du concept de tiers-monde (comme celle du Sud) traduit une légitime diversité, mais elle ne modifie pas, à notre sens, les logiques évoquées. Le pluriel semble plutôt traduire un constat de pertinence réduite du concept initial, une sorte de sursis de validité. C'est ainsi que le « Sud » prend progressivement la place du tiers-monde évanoui impliquant un retour à la géographie, à la nature, après deux décennies extrêmement politiques et sociales. Ce changement de référent se produit en même temps que la guerre froide prend fin, que les lumières du XVIII^e siècle s'éteignent, que s'échoue, de fait, le XX^e siècle, et que s'entament les processus de globalisation.

Si le « Sud » est bien une séquelle du « tiers-monde », la filiation est fragile car les transformations qualitatives sont manifestes. Le « Sud » s'inscrit dans une dichotomie globale, virtuellement dépolitisée, descriptive, non messianique, ni révolutionnaire. On peut se demander si la congruence historique entre « tiers-monde » et « développement » ne laisse pas place désormais à un doublet « Sud » et « pauvreté » qui manifeste des sens déplacés, modifiés, voire des mutations identifiables. Cela semble plus court, plus clair, plus médiatique, plus intelligible aujourd'hui. Il s'agit peut-être aussi de faire passer pour continuité du regard paternel occidental les multiples ruptures qui obligent désormais à s'interroger sur

la validité, la pertinence du « Sud », particulièrement fragilisée par les divers phénomènes qualifiables de globalisation. L'examen successif de la construction du tiers-monde, puis de son avatar, le Sud, à travers le fil du « développement » amène à observer que le tiers-monde signalait une appartenance particulière à un monde plus divers à trois parties qu'à deux désormais. Le tiers-monde de l'échange inégal était un creux, un manque, à combler, à rééquilibrer. Le Sud se présente comme l'Autre du Nord, c'est-à-dire un symbole d'altérité, de différence plutôt que de flux ou de communication. C'est une notion plus statique, une antithèse non dialectique, peut-être comme l'envers du Nord, comme dans la boussole, mais aussi le revers du Nord lorsque certains pays, dit du Sud, refusent la discipline multilatérale (Corée du Nord, Iran) et deviennent un danger. Quand il s'agit de pays du Nord, cela semble passer beaucoup mieux...

Écueils endogènes d'une projection dichotomique Nord/Sud

On s'attachera maintenant à montrer les modes de réception interne et l'inadéquation fondamentale de la notion de Sud dans des sociétés différentes supposées pouvoir en relever de l'extérieur. On distinguera dans ce cadre de réflexion des terrains de plain-pied dans le XX^e siècle, et d'autres déjà entrés dans le XXI^e siècle. La rupture se joue dans la fin de la guerre froide, l'effondrement de l'URSS, la mort annoncée du communisme comme système alternatif au capitalisme désormais seul mode d'organisation économique régnant.

Pénétrons en premier au Bangladesh dans les années quatre-vingt-cinq quatre-vingt-dix qui sont marquées par deux phénomènes sociaux remodelant la structure interne du pays et son articulation au monde extérieur. L'implantation et la croissance de l'islamisme politique au niveau local entre tout d'abord en résonnance avec une appréhension, un peu partout, de l'islam comme un outil de contestation des ordonnancements institués et de revendication d'un autre avenir. Alors que la *fatwa* qui frappe Salman Rushdie s'incruste dans les esprits, de surcroît le Bangladesh se présente à cette époque comme la première terre d'expérimentation d'un marché humanitaire appelé à s'étendre mondialement. Ces deux phénomènes sociaux sont en apparence contradictoires mais l'un et l'autre ont en commun d'être des symptômes mais aussi des analyseurs centraux des processus de globalisation. Ainsi, les inondations qui frappent annuellement le Bangladesh – en attirant une foule de gens pleins de bonne volonté, venus apporter leur aide – ancrent le pays dans l'image d'un « Sud » cherchant et trouvant son « salut » dans un « Nord » généreux et détenteur des moyens techniques et scientifiques supérieurs. Cette représentation qui circule dans les médias et impose son évidence, est en revanche l'objet d'un refus général et partagé par toutes les couches de la société de bas en haut de l'échelle sociale. En effet, une multitude d'ONG autochtones rassemble les élites et les classes moyennes réformistes, qui ont aussi nourri le combat pour l'indépendance nationale contre un occupant du Sud, le Pakistan. Pour ces intellectuels, les flux humanitaires occidentaux sont avant tout une entreprise de domination masquée et par ailleurs inefficace, tant elle se révèle inadaptée aux situations locales. En 1989, par exemple, les familles éduquées se rendent – ébahies – le

vendredi, jour de repos, avec leurs enfants sur le lieu en centre ville où sont parqués les ULM envoyées par *Médecins du monde* qui ne peuvent, à chaque déplacement, outre le pilote et le militaire obligatoire, n'emporter qu'à peine 60 kg de riz. On rit et on est à la fois stupéfait de la naïveté et de la suffisance de ces étrangers qui n'ont même pas songé à s'enquérir des conditions concrètes dans lesquelles pouvait s'inscrire leur geste. Autocentrale, hyperhiérarchique, la société met à distance de telles initiatives externes qui l'acculent à une position d'infériorité – que résume le terme « Sud » – et affirme ses capacités et ses connaissances pour affronter la situation rituelle des inondations. À un autre niveau, celles-ci constituent une occurrence politique interne où la population peut alimenter son opposition à la dictature militaire en place, tenue par le général H.M. Ershad (1982-1990). Les classes démunies rivalisent avec les plus nantis pour mettre en échec l'État par de longues grèves, mais aussi en démontrant son mépris du peuple lors d'événements dramatiques comme les inondations qui font des centaines de milliers de morts chez les paysans et les habitants des bidonvilles. Alors même que de l'extérieur on bâtit un spectacle où les gens seraient submergés et impuissants face aux flots qui dévastent leurs villes et leurs campagnes, sur place le paysage se présente sous de tous autres traits. Chacun se bat avec une ingéniosité extraordinaire pour maintenir les activités courantes et les rythmes de production. Vêtements propres dans un petit paquet porté sur la tête, hommes et femmes avancent dans l'eau boueuse parfois jusqu'au cou pour rejoindre leur lieu de travail en habit respectable, ou encore les points de rassemblement. L'angoisse est contenue, des collectifs se forment sans pour autant que la violence intrinsèque des rapports sociaux disparaîsse au profit d'une solidarité idéalisée, inexistante. Au plus loin des chimères d'un « Sud » écrasé, abattu, incapable, l'anthropologue observe donc des logiques d'action spécifiques, ajustées et bien rôdées à ces circonstances tragiques qui se répètent chaque année.

D'une manière générale, la résistance farouche qu'engendre une aide humanitaire véhiculant une humiliation potentielle répond aux règles d'intégration de l'étranger quel que soit le capital social et économique de l'acteur autochtone : le rapport se construit sur l'endettement de l'étranger, sa mise en position inférieure par l'hôte qui l'accueille, lui fait des dons et affirme et rehausse par-là son statut symbolique. La scène se révèle identique du bidonville aux somptueuses villas des couches dominantes corrompues. De surcroît l'islamisme politique qui – ancienne arme de la « colonisation » pakistanaise – a été vaincu par la guerre de libération, reprend de la force dans cette décennie comme adjvant nécessaire du pouvoir, après le décret de 1982 faisant de l'islam la religion d'État. Engendrant une islamisation progressive et rampante de la société, cet islamisme achève de lui donner la dimension universelle à laquelle elle aspire, en ayant secrétisé ses propres catégories hiérarchiques et statutaires qui expulse l'étranger qui ne se plie pas aux régulations internes. Délibérément, le Bangladesh se pense hors du « Sud » dans lequel on tente de le caser et de l'enfermer. Quant à l'islamisme – qui a remplacé le communisme comme ennemi d'un occident ontologisé – il contient en lui-même l'échec définitif de l'idée d'un « Sud », qu'il a fait littéralement exploser par les nouveaux modes d'unification globalisés qu'il crée aux plans imaginaire, politique, mais aussi économique et financier. Le Nord n'est pas l'ennemi exclusif puisque de

nombreux régimes du Sud sont attaqués et le projet est global. La communauté des musulmans (*ouma*) étant fondamentalement transnationale [Haenni, 2005]. À l'encontre de cette dissolution de la notion de « Sud », introduisons une brève comparaison éclairante avec le Cameroun qui est exemplaire d'un néocolonialisme politique et économique, conséutivement donateur d'identité pour les sujets. L'étranger est inscrit – y compris malgré lui – dans un rapport hiérarchique où il occupe le pôle supérieur de l'ancien maître colonial et d'ailleurs, dans la rue, il est interpellé comme « patron ». La demande à son égard est énorme et son rendu est un dû, ne pouvant d'ailleurs jamais combler le trou abyssal dans lequel il vient se loger. L'hypothèse d'un « Sud » se voit là caricaturée par le réel, objet d'une surenchère dévorante, qui ne laisse d'autres choix aux acteurs que de revendiquer la manne de l'ex-dominant colonial, toujours présent, y compris comme conseiller du pouvoir.

Au début des années quatre-vingt, le Cameroun sortait du régime autoritaire d'Ahidjo et rentrait dans une longue ère de Biya, sans en présumer la durée. Il y avait beaucoup d'espoirs dans ce « renouveau ». Cette époque, dans un pays africain francophone, c'est-à-dire ex-colonie française, offre l'occasion de rappeler la situation particulière d'une certaine Afrique, celle des régimes autoritaires qui ont hérité des indépendances et à la longue ont confisqué le pouvoir politique. D'une certaine façon, leur appartenance au « Sud » est très problématique. Hors de la Tanzanie de Nyrere, du Ghana de N'Krumah, de la figure emblématique de Lumumba, la plupart des pays africains ont été des acteurs mineurs du tiers-monde, puis du Sud. Les guerrillas, telles que celle d'Angola, sont postérieures aux indépendances et s'inscrivent dans la guerre froide comme théâtres locaux d'affrontement des blocs.

Nous sommes donc en présence de scènes nationales violentes et/ou de succursales de la guerre froide. Y échappent les pays qui vivent à l'ombre de la coopération française, paternaliste et tolérante. Le Cameroun, comme la Côte d'Ivoire ou le Sénégal se présentent moins dans les années quatre-vingt, comme de réels pays du « Sud » que comme des néocolonies, à ce titre protégées, sorte de protectorats post-coloniaux. Pourtant le développement des ONG tiersmondistes est fort dans les années soixante-dix et quatre-vingt en Afrique mais l'émergence des sociétés civiles n'est pas au rendez-vous et l'Afrique s'enfonce lentement dans la marginalité qu'elle connaît aujourd'hui, à l'exception de l'Afrique du Sud. Une aliénation durable s'observe sur ce continent riche de messianismes religieux et extrêmement pauvre de mouvements politiques, pour une part bâillonnés. Pourtant, ailleurs, des baillons ont sauté. Il semble qu'au Cameroun, à l'orée des années quatre-vingt, s'emboîtaient deux mondes, à la façon des poupées russes. La scène nationale, dotée d'une large autonomie, était pensée par les gens non pas dans le « tiers-monde » ou « le Sud » mais dans un univers franco-africain, avant la vogue de ce concept qui explique l'absence de référence à une entité débordant les frontières du système politique et de la société locale, placés sous le parapluie de la France. Dans cet univers la dépendance réelle, forte, est néanmoins bien faible par rapport à la dépendance symbolique vécue par les « sujets de deux présidents », le camerounais

et le français. Cet univers paraissait faire l'économie d'une perception du monde au-delà de l'univers de la coopération bilatérale. Point de place pour un « Sud » dès lors ne faisant l'objet d'aucune représentation sauf pour les militants « blancs » des ONG développementalistes, et quelques ONG, telle ENDA au Sénégal, et au Bénin. L'appartenance de l'Afrique au « Sud » faisait donc défaut, après le paroxysme tiers-mondiste que représente le messianisme politique de Lumumba, étouffé dans l'œuf.

Décalons-nous au Nouvelles-Hébrides, au milieu des années soixante-dix ; le condominium franco-anglais nous plongeait dans une double caricature coloniale. Les planteurs « blancs » vivaient les dernières années de « la case de l'oncle Tom » et les missions devenaient la principale structure politique, la seule armature de société civile, à côté des cargo-cultes comme le *Nagriamel* ou *John Frumm*. Point de Sud dans cet univers, juste un Nord, grossier, sûr de ses prérogatives héritées du XIX^e siècle, caricature permanente de lui-même, avec deux générations de décalage historique qui faisaient de cet archipel un isolat d'îles et du Pacifique une région à part, presque hors du monde, sauf comme paradis fiscal ou refuge d'hommes presque nus, hors des champs idéologiques. La production identitaire locale avait deux repères : la coutume et les règles culturelles dites traditionnelles d'une part, l'appartenance à une église, à une confession d'autre part, parfois l'une contre l'autre. Le Sud était absent de ces îles, à un certain point extra territorialisées. Elles le sont largement demeurées, à travers des institutions parlementaires mal maîtrisées et une dépendance qui semble restée de type colonial, sans insertion dans l'interdépendance globale. Les îles du pacifique semblent être exposées à un statut particulier. Les mouvements de libération coloniale y ont été des micronationalismes, sans visibilité majeure hors de la région. Leurs faibles populations leurs valent de ne pas subir de famine ou une misère de masse. De ce fait, ces sociétés insulaires, surveillées par l'Australie et la France, se situent largement hors du tiers-monde, puis du Sud, tant des points de vue endogènes qu'exogènes.

Entrons maintenant dans le XXI^e siècle avec quelques terrains paradigmatisques qui – en ayant tous à faire avec le communisme sous ses formes néo ou post – illustreront d'autres écueils d'une « projection sudiste » probablement obsolète. Dans le Laos des années 93-2000, l'État-Parti communiste – qui est toujours au pouvoir en 2006 depuis 1975 – a introduit le modèle chinois de « socialisme de marché » pour éviter le naufrage économique et le renversement du gouvernement à l'instar de l'URSS. Après de sévères pénuries et des dysfonctionnements majeurs, la reprise économique est longue à démarrer malgré les ouvertures importantes qui sont faites aux capitaux étrangers. Au plan politique, l'autoritarisme est maintenu en contrepartie comme la clef de gestion du régime qui concède pourtant une libéralisation religieuse. Importé et imposé, le communisme est resté une greffe extérieure, sans prise réelle dans la population qui ne l'a appréhendé que par la terreur qu'il a semée dans les esprits et les fuites en masse. La reprise des cultes médiumiques [Hours, Selim, 1997] ouvre – à travers la parole des génies livrée par la bouche de leurs réceptacles – aux représentations des acteurs sur le monde et la position du pays en son sein. En termes bouddhiques, le communisme aurait plongé le Laos dans une régression profonde obligeant les génies à se cacher par peur et fracturant leurs

liens avec le roi, représentant du bouddha. L'introduction du capitalisme permet aux génies de revenir nombreux, de multiplier leurs mariages avec des humains qui ainsi deviennent médiums. Le Laos reprend ainsi sa place dans un univers que les génies ne cessent de parcourir, choisissant leurs élus aussi bien aux USA qu'en France, soignant et guérissant partout les malades qui les attendent avec impatience. Les génies saluent donc le marché et dans ces années quatre-vingt-dix, les cérémonies sont magnifiques, ostentatoires, célébrant l'abondance et la joie. En 2000, après la crise monétaire asiatique et la dévaluation du kip, les génies se montrent déçus et moroses : ils annoncent leurs divorces d'avec les médiums *lao*, se proposant d'aller se remarier dans des pays plus riches là où l'argent coule à flots. Ils ne s'affrontent plus à l'État communiste qui leur a rendu leur liberté mais évaluent le caractère aléatoire du développement du capitalisme. Dans l'imaginaire – que les génies incarnent – il n'y a ni Nord, ni Sud, mais des rapports de force politique (génies-État), des situations économiques (disette-marché), une temporalité propre enfin qui rapproche ou éloigne de l'accomplissement de la civilisation bouddhique.

Au Vietnam voisin – qui a été un des importateurs du communisme au Laos – la configuration est tout autre puisque l'État-parti s'est installé au terme d'une longue guerre de libération consacrant « l'héroïsme » du peuple vietnamien contre l'impérialisme américain. À la fin des années quatre-vingt-dix, la voie du « socialisme de marché » a débouché sur des modes de production capitaliste « sauvages » et rentables, sans aucun frein ni limite juridiques. Les élites du Parti – à la tête des entreprises et de toutes les institutions – s'accaparent sans vergogne les ressources et l'exploitation prend des visages outranciers (Selim, 2003) faisant sourdre un mécontentement profond dans les couches démunies face à cette nouvelle forme de domination qui ajoute l'économique au politique. Dans ce contexte, le communisme, approprié par les acteurs, a fait très précisément obstruction à toute vision du monde en termes de Nord et Sud ; le pays s'est en effet situé jusqu'en 1991, dans un univers édifié autour du pôle positif de l'URSS et depuis sa disparition, il s'efforce de retisser un réseau d'échanges économiques avec les anciens « pays frères », tous passés au capitalisme, avec ou sans État-parti. La propagande politique ne fait ainsi aucune différence entre la Corée du Nord et la Roumanie par exemple, puisqu'il s'agit d'effacer l'événement dramatique de la dissolution de l'URSS et la chute des régimes communistes. Il faut maintenir coûte que coûte une fiction de continuité globale, qui devrait assurer aussi dans l'imaginaire la pérennité du pouvoir vietnamien. Du point de vue de la population – pour laquelle Ho Chi Minh, sacré, est identifié à la figure suprême de l'État – un avenir se dessine où l'ardeur au travail devrait permettre une vie meilleure et moins de privations. Nul ne doute de la valeur individuelle et collective que recèle le Vietnam pour rentrer dans une compétition globalisée dans laquelle chacun se lance à son niveau. On sait qu'il n'y a plus ni protecteur, ni grand frère, ni aide gratuite – rôles assumés par l'URSS – et que le Vietnam lui-même n'envoie plus sa main-d'œuvre qualifiée au secours d'autres pays comme il le fit en Algérie. Pour tous, l'ancienne hiérarchie construite sur le degré de développement communiste national a disparu et a laissé place, sans transition symbolique, au monde actuel de concurrence impitoyable,

appréhendé sans romantisme ni regret. Ce monde reste habité néanmoins par des populations frustres, arriérées et inférieures – particulièrement cantonnées en Afrique et en Afrique du Nord – considère la majorité des vietnamiens dans une conception racialisée, inentamable, qui lors de la période de colonisation française, les poussait symboliquement vers le colon pour se différencier des autres peuples colonisés et acquérir un statut particulier.

Après la chute de l'URSS, le Laos comme le Vietnam, ont donc tourné leurs yeux vers la Chine qui, dès 1978, décidait d'adopter le marché et qui, en ce début du XXI^e siècle, se profile dans les premiers rangs des puissances capitalistes tout en ayant conservé un gouvernement communiste qui continue à apposer de fortes censures, y compris sur les plus grands serveurs internet américains qui ont conquis ce gigantesque marché. Que la Chine soit un autre centre du monde, et n'ait jamais appartenu – sauf de façon éphémère – à un quelconque pan de « Suds » relève tout d'abord d'une histoire longue fondée sur un développement considérable de l'État et de son contrôle bureaucratique. La production ensuite d'une forme de communisme inédite, radicale, unique et supposée exemplaire, n'a fait que renforcer un nationalisme partagé où l'hypothèse d'une appartenance ou d'un statut inférieurs est exclue. La gestion sur le long terme des grandes crises et remises en cause régulières du régime – lançant presque tous les dix ans de nouvelles politiques impliquant d'autres grands slogans – montre de surcroît une appropriation collective de l'histoire politique où l'identification à l'État chinois prime, permettant considérations critiques, regards endoscopiques, cicatrisations, questionnements de soi et du groupe. Ces interpellations où la réflexivité atteint une dimension universelle, positionnent la Chine à l'extérieur de nombre de dichotomies dérivées de Nord/Sud. Néanmoins, l'occupation occidentale puis celle du Japon constituent des traumatismes majeurs. Ces morceaux d'expériences coloniales, le messianisme développementaliste de l'ère Mao, rapprochent la Chine du Sud historique sans que s'effacent ses spécificités notables : la présence d'une société riche, globalisée, c'est-à-dire ni au Nord, ni au Sud, et une société de grande pauvreté, majoritaire, réduite aux emplois précaires et à la migration, dans un pays affirmant sans cesse centralité et autonomie malgré le dualisme profond de ces deux sociétés.

Achevons cette déambulation dans des terrains qui résistent à un affichage du « Sud » par une ex-république de l'URSS, l'Ouzbékistan devenu indépendant en 1991. L'effondrement économique, une dictature féroce, un chômage massif, des crises monétaires récurrentes, une corruption routinière, sont quelques-uns des indicateurs qui permettraient d'assimiler le pays à l'un de ces « Suds » qui s'enfonce irrémédiablement. Mais sur place chacun s'efforce, face à l'anthropologue étranger, de cacher sa pauvreté, écrasé par la honte d'avoir sombré dans un destin si funeste. La nostalgie de l'URSS couvre tous les champs individuels et collectifs, l'époque soviétique est en effet synonyme pour les habitants de l'appartenance à une puissance supérieure, développée, disposant de moyens scientifiques et techniques rivalisant avec le monde capitaliste. Cette reconstruction d'un passé lumineux se bâtit dans un présent qui ne cesse de se dégrader autant au plan politique qu'économique. Le désir de fuite du pays habite donc chacun et les migrations se

dirigent principalement vers la Russie ou le Kazakhstan plus proche. L'attachement à l'ancien centre dominant, l'impossibilité de se détacher affectivement de « l'empire » – qui fait souhaiter une nouvelle « union » chimérique – le sentiment d'une chute et d'une déchéance dans une indépendance quasi imposée, éloignent toujours plus les ouzbékistanais d'un « Sud » qui entérineraient leur position présente dans l'oubli de leur passé glorieux. Partie d'un empire éclaté, ces populations se vivent plus comme égarées que comme un Sud improbable. Elles se pensent peu comme ex-colonisées mais plutôt comme abandonnées. D'où l'actuelle restructuration de l'Asie centrale autour de la Russie, malgré les « révolutions » en Ukraine et Géorgie.

Écueils globaux

Si le Nord a longtemps envahi le Sud durant la colonisation et la néocolonisation, il semble désormais que la globalisation se traduise par un mouvement inverse du Sud vers le Nord à travers les migrations et l'expérience générale de la précarité, hier réservée au Sud dans une large mesure. En effet, la globalisation, avec ses différentes composantes, économiques, financières, morales, juridiques, sanitaires, sécuritaires, induit des effets de délocalisation généralisée qui amènent à considérer que les notions tiersmondistes de centre et de périphérie sont obsolètes tant les sièges des sociétés, les lieux de production, les marchés de consommateurs potentiels n'obéissent plus à un ordre binaire de type Nord/Sud.

Les flux migratoires semblent s'opérer du Sud vers le Nord suivant une logique antérieure du pauvre qui va à la richesse. Cette migration n'a plus le travail industriel pour débouché mais seulement des emplois saisonniers, précaires, non déclarés, sans avenir. L'image du Nord comme symbole de richesse et de stabilité est en train de se modifier sous nos yeux. Le chômage, la contractualité éphémère, les diverses formes de flexibilité, frappent un nombre croissant d'ex-citoyens désormais simples « exclus », selon un vocable qui signifie que le Nord produit à domicile son propre Sud et que ce Sud n'est plus ailleurs mais dans ses murs.

En effet, une coupure riches/pauvres ou plus exactement consommateurs solvables/consommateurs non solvables ou marginaux s'observe dans toutes les sociétés. Les bourgeoisie locales, ou ce qui peut tenir lieu de « classes moyennes » consomment les mêmes aliments, des vêtements similaires, les mêmes médicaments. Ils voient les mêmes films, écoutent les mêmes musiques, apprécient les mêmes loisirs, dans des lieux analogues. C'est la globalisation des marchandises de toute nature qui produit ce phénomène. Cela inclut les marchandises de santé (soins) et de beauté corporelle (cosmétiques), mais aussi des marchandises symboliques, culturelles et identitaires incluant les arts et les croyances religieuses. L'offre de ces produits est devenue globale et elle crée des clients globaux, largement transnationaux. Le lien à la société d'origine ou locale est allégé au profit d'une appartenance à un marché global, à la fois réel et virtuel. L'argent qui alimente ces flux et transactions n'a pas d'odeur et ses attaches locales sont réduites, sans être supprimées car la production des richesses et revenus demeure

locale, en partie. Le capital tend à produire d'ailleurs plus de revenus que le travail ce qui explique le phénomène évoqué, celui d'une relative délocalisation des appartenances des acteurs solvables du marché. À l'inverse, les exclus, non solvables, les fameux « pauvres » – non plus de mère Thérésa mais de la Banque mondiale – sont exposés, ou réduits, à survaloriser leurs appartenances identitaires, marchandises sans prix mais de haute valeur symbolique, ce qui fait le lit de tous les radicalismes, terrorismes, fondamentalismes, dont on observe le bruit et la fureur planétaires.

Les phénomènes dits d'exclusion s'observent dans toutes les sociétés, au Nord comme au Sud et cela casse la validité de l'ancien couple Nord/Sud. Les poches de relégation, les ghettos sociaux et culturels se nichent partout et génèrent des conduites et des affiliations nouvelles. Les chômeurs français ou chinois présentent des histoires et des profils dont les différences sont trompeuses qu'il s'agisse de délocalisation d'entreprises européennes ou de fermetures d'usines d'État, la tendance est la même à minimiser les avantages sociaux, les retraites et indemnités pour favoriser la flexibilité, la réadaptation. La précarité qui caractérisait les pays du Sud s'abat désormais sur les pays du Nord autorisant à parler métaphoriquement de Sud au Nord.

L'effritement des systèmes de protection sociale en Europe est symptomatique de cette situation où les budgets sociaux ne sont plus à l'échelle des problèmes. À l'inverse, les pays du Sud les plus performants économiquement sont amenés à envisager une protection sociale pour limiter les risques sociaux nés d'inégalités croissantes entre riches et pauvres, comme en Chine. L'assurance-maladie française est considérée au Sud comme un modèle, mais elle est en déficit chronique et peut-être structurel. Ces regards décalés illustrent les flux croisés qui se donnent à voir. Les vieux modèles du Nord sont-ils recyclables au Sud ? Le micro-crédit, hier typique de pays du Sud, est aujourd'hui avancé pour « sauver » les pauvres et chômeurs européens de « l'incapacité d'entreprendre ». Le micro-crédit est né au Bangladesh dans une société paysanne aux revenus extrêmement bas. La *grameen bank* l'a d'abord réservé aux femmes et à l'émancipation des plus démunis. Quarante ans après les premières expériences à *Tangail*, les responsables français essayent de développer le micro-crédit pour « sortir de la pauvreté » les chômeurs, comme on le disait hier à propos du Sud.

Le retour du modèle, là où il n'était pas attendu est flagrant et lourd de sens. Sud et Nord ont éclaté car la pauvreté, celle sur laquelle se penchent les institutions, est partout. Allons-nous vers des « classes moyennes » chinoises cotisant à une assurance-maladie à la manière des français de 1970 et en même temps, vers des « pauvres » français réduits au micro-crédit, envisagé non plus comme un mécanisme de solidarité mais comme un support financier ? Ces regards intriqués entre un Nord fragilisé et un Sud hétérogène traduisent surtout l'éclatement de ce duo historique, produit du XX^e siècle et s'effondrant désormais.

La précarité est aujourd'hui bien partagée car l'économie de marché impose une souplesse, un ajustement et une mobilité permanents qui, à mesure qu'ils incluent de nouveaux consommateurs solvables, excluent tous ceux qui ne peuvent participer à ces agapes, faute de revenus. Cette entrée apparente du Sud au Nord est

celle d'un Sud qui n'est plus le Sud, et d'un Nord qui n'a plus que la boussole pour s'affirmer Nord. Au plan des flux économiques, politiques, sociaux, moraux, l'implosion de ces catégories sous l'effet des processus de globalisation prouve, si cela était nécessaire, qu'il y a bien de réelles mutations dont il faut apprécier l'ampleur, sans en nier la nature.

À la domination qu'exerçait le Nord sur le Sud aux époques coloniales et néocoloniales s'est substituée une dépendance globalisée dans le cadre d'un marché, champ unique incluant l'économie, la finance internationale, la morale humanitaire des droit de l'homme, la santé et les maladies sans frontières, la sécurité enfin, requise pour jouir paisiblement des joies de la consommation.

L'interdépendance généralisée qui constitue la dynamique principale de la globalisation enchaîne ensemble des acteurs, hier nationaux, aujourd'hui transnationaux. Le Nord et le Sud évoquaient deux mondes, encore distincts à plus d'un titre. Force est de constater désormais qu'une partie de ces différences s'évanouit pour laisser la place à un statut unique qui n'est plus celui de citoyen, mais celui de consommateurs avec ses deux figures, binaires, celle du consommateur solvable, intégré aux sociétés et celle des exclus, non solvables, auxquels sont en permanence proposées des solutions de rattrapage, des cours du soir, des allocations temporaires, des micro-crédits, pour essayer de passer de l'autre côté non pas du détroit de Gibraltar dans des embarcations de fortune, mais parmi ceux qui sont respectés, c'est-à-dire qui achètent ou vendent des marchandises, au Nord comme au Sud, sans distinction.

Au-delà du Nord et du Sud : la figure de l'étranger

La dissolution des catégories de Nord et de Sud, leur apparent éparpillement et leurs nouvelles interpénétrations engagent des recompositions idéologiques importantes. Parmi celles-ci, portons l'attention pour conclure sur l'édification dans les scènes nationales d'un acteur imaginaire étranger. En effet, celui-ci se présente comme l'objet d'un processus généralisé, s'inscrivant dans les sociétés d'ancienne industrialisation, comme dans celles à majorité rurale, dans les plus développées comme dans celles aux économies effondrées. Cet acteur étranger est trouvé et inventé à partir de groupes de population internes et externes – articulées et confondues – et sa fabrication permet d'asseoir les sécurisations identitaires qu'ont fait précisément vaciller l'éclipse des hiérarchies Nord/Sud. L'étranger qui menace le soi dans ses dimensions les plus intimes et les plus collectives tout à la fois s'inscrit symboliquement dans une si grande proximité qu'il doit être expulsé au plus loin, faute de quoi ce serait l'ensemble de la société qui défaillerait sous le coup de ce qui s'assimile dans quelques discours politiques hasardeux à une « tumeur cancéreuse ». Chaque nation affiche donc une figure étrangère à propulser dans une négativité absolue pour reconstituer une cohésion et une unité déchirée par les mécanismes du marché qui dressent des murs et plantent des cerbères entre les classes sociales possibles de devenir réellement étrangères les unes aux autres, faute de supports communs de communication. Les mythes de l'autochtérie – avec toutes leurs variantes d'authenticité et de pureté – s'en voient revivifiés, de la Côte d'Ivoire à

l'Inde en passant par l'Europe, tous systèmes politiques antérieurs confondus. Acteur idéologique qui se nourrit des décombres du Nord et du Sud qu'il réunifie sous un angle inédit, l'étranger se lit donc comme un analyseur central des nouvelles grammaires de la globalisation et ce en particulier sous ses aspects moraux. L'étranger – qui est accusé de voler indûment travail et richesses – est en effet toujours supposé porteur d'autres mœurs au pouvoir dangereux dont les femmes sont d'une manière systématique constituées en cible. De part et d'autre des océans, dans les anciens terroirs du Nord et du Sud privés de leurs étayages dichotomiques, le statut des femmes – brandi en étandard national – est donc emblématisé pour désigner la nécessité d'une rupture ontologique avec l'étranger. Au nom de la liberté des femmes ou encore de leur dignité intouchable, un théâtre identique se bâtit sous tous les cieux dans une lancinante répétition. Il est censé légitimer des droits spécifiques et supérieurs dans une conjoncture globalisée où paradoxalement les droits seraient universels mais leur accès est drastiquement restreint par les revenus. On touche là une des contradictions notables qui se déploient sur les ruines d'un vieux décor partagé entre Nord et Sud. Que les femmes s'y voient conférer un rôle fétichisé n'est pas sans renouer d'ailleurs un fil continu avec l'époque coloniale où leur mode de domination était le marqueur principal de la désignation de la barbarie de l'indigène.

Ainsi, dans le monde unique actuel, sous la déclinaison infinie d'étrangers faussement différenciés, la production de l'identité se dévoile relocalisée comme principal repère de positionnement qui dès lors se substitue aux anciens référents géopolitiques de Nord et de Sud évanouis. Dans cette perspective, l'Occident se révèle une chimère, l'Orient un fantasme et les contes de l'appartenance aussi enchantés que létaux. Ces phénomènes de surenchères identitaires sur une autochttonie construite utilisent parfois le statut des femmes qui ne se réduit pas à un affrontement binaire : liberté au Nord, oppression au Sud (vu du Nord) impureté et permissivité au Nord (vu du Sud). En effet, les femmes des nouvelles classes moyennes supérieures indiennes ou chinoises appartiennent en partie au Nord suivant le critère de consommation, tandis que la figure des femmes pauvres apparaît fréquemment en première ligne des manifestations dirigées contre un étranger ennemi, national ou multinational (Iran, Venezuela, Bolivie...).

Celui-ci peut être aussi bien un groupe ethnique ou religieux interne qu'un État voisin ou lointain, ou une compagnie multinationale. Ce qui semble compter dans ce processus c'est la construction de consensus endogènes contre des Autres qui désormais ne sont plus tendanciellement du Nord mais bien du Nord aussi bien que du Sud, fragilisant encore une partition Nord-Sud de plus en plus ténue et relativisée par des phénomènes de globalisation multiformes et plurivoques.

Dans ce paysage en partie nouveau, le Sud se recompose, comme les formes de domination et d'exclusion qui le restructurent, selon des logiques plus globales que géographiques. Le Sud fut un moment des rapports de domination entre sociétés. Avec l'interdépendance globale il perd ses anciens appuis tandis que de nouvelles formes de domination se développent, largement délocalisées, frappant chaque société, exposée à se fragmenter de l'intérieur et à se réunifier autour d'enjeux identitaires contre des ennemis imaginaires ou réels.

BIBLIOGRAPHIE

- FANON F. [1961], *Les damnés de la terre*, Paris, Maspero.
- HAENNI P. [2005], *L'islam de marché*, Paris, Le Seuil.
- HOURS B. et SELIM M. [1997], *Anthropologie politique du Laos contemporain, Génies, Socialisme, Marché*, Paris, L'Harmattan.
- HOURS B. [1998], *L'idéologie humanitaire ou le spectacle de l'altérité perdue*, Paris, L'Harmattan.
- RIST G., SABELLI F. [1986], *Il était une fois le développement...,* Lausanne, Éditions d'En Bas.
- RIST G. [1996], *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po.
- SELIM M. [2003], *Pouvoirs et Marché*, t. I : *Le pouvoir et l'argent*, t. II : *Les morts et l'État*, Paris, L'Harmattan.

Nommer, c'est créer un peu

De « Tiers-Monde » à « Tropicalisme » : les avatars d'un vocabulaire

*Jean-Pierre Raison**

Chute du mur de Berlin et effondrement du bloc soviétique, fin de la logique de Yalta et d'une guerre froide déjà bien attédié... autant d'événements géopolitiques dont les répercussions paraissent majeures pour, disons, le Tiers-Monde¹, donc pour les géographes qui en traitent. Une super-puissance mondiale, une « pensée unique », libérale, en matière économique, un jour prochain une seule civilisation ? Bref, comme il fut écrit dans un article qui « fit date »... pour un temps bien court, « la fin de l'histoire », faute de combattants²; et pourquoi pas la fin de la géographie ?

Je n'en crois rien, bien sûr : la vague de libéralisme économique, le retour aux « avantages comparatifs » conduiraient presque à parler d'une revanche de la géographie. Reste que, dans un contexte actuel où la prééminence nord-américaine n'est pas le seul fait marquant, avec notamment l'émergence de deux géants « en développement », la Chine et l'Inde, il nous faut penser autrement ce domaine de recherche, voir comment il se situe dans le système mondial, comment, dans celui-ci, il peut tirer le meilleur parti du changement. Cela implique, à mon sens, une réflexion sur un lexique relativement riche en français, alors que notre langue ne brille pas en général par la capacité de création, se contentant trop souvent d'un emprunt littéral à l'anglais ou d'une francisation maladroite. Poids politique et économique des Anglo-saxons, souplesse de la langue anglaise sont de vraies explications, mais on ne doit pas en faire des alibis ; il faut faire sa place à notre pusillanimité. Comment justifier une exception ?

Le débat n'est pas anecdotique. Car nommer, c'est créer, définir un objet et les moyens de l'appréhender, se l'approprier, en quelque sorte déposer un brevet. C'est aussi constituer autour du concept (ou du terme) un champ sémantique, comme un

* Géographe, Gecko, Université de Paris X-Nanterre – raisonjo@club-internet.fr.

1. Le mot est utilisé parce qu'il en faut un... Cela ne préjuge pas de choix plus argumentés qui pourront être faits par la suite.

2. F. Fukuyama, « La fin de l'Histoire ? », version française in *Commentaire*, 47, aut. 1989. Depuis, l'Afghanistan, l'Irak, le Liban... et quelles suites ?

champ de bataille pour une joute intellectuelle. C'est, à la limite, ôter à l'interlocuteur le choix des armes : on est souvent nommé (et péjorativement) par les autres. En corollaire, adopter la terminologie de ceux-ci, autre discipline, autre « société scientifique », autres bailleurs de fonds. C'est prendre le risque de se plier à leurs concepts et méthodes ; c'est bien sûr aussi expérimenter la versatilité des décideurs... D'où de brusques changements de terminologie, au grand dam, parfois, de l'adéquation entre objet et vocabulaire.

Pour une fois, exception, le vocabulaire géographique français ne manque pas de mots pour désigner le grand ensemble situé au sud des pays industriels³ : j'emploie volontairement un vocabulaire neutre pour ne pas sembler faire un choix d'entrée de jeu... On peut relever, sans ordre préférentiel mais dans une amorce de chronologie, « pays en développement » (ex « sous-développés »), « pays du Tiers-Monde », « pays pauvres », « pays du Sud », enfin les « pays tropicaux », couvrant une aire plus limitée, et se situant sur une autre échelle de temps. D'où viennent cette relative richesse terminologique et les débats de vocabulaire qui en résultent ou la provoquent ? Pour une bonne part sans doute du nombre conséquent de géographes français travaillant dans les pays, disons, du Tiers-Monde⁴, de la variété de leurs opinions et des débats idéologiques vifs sur le « développement » ou le « développement du sous-développement » que connut notre pays dans les années 1970-1990. Ne croyons pas toutefois que les relations entre vocabulaire, idéologie et pratiques soient simples : le même pavillon a couvert des marchandises bien différentes (c'est flagrant pour « développement » : apporter la modernité à des pays attardés ou les aider à se libérer ?). Alors qu'on s'attendrait à une adéquation entre un objet, des techniques et des méthodes, la confusion règne le plus souvent. L'histoire chaotique de notre vocabulaire ne serait-elle pas celle de nos affects, de nos repentirs ? Car s'il est un caractère majeur de notre champ d'études, c'est qu'il ne nous laisse pas indifférents...

« Développement » et « Tiers-Monde » : l'usure des mots, la force de l'inertie

La richesse relative du vocabulaire n'est-elle pas illusoire ? Les mots en effet, qui n'ont guère plus d'un demi-siècle d'âge pour les plus anciens, se suivent plus qu'ils ne cohabitent : Sud se substitue à Tiers-Monde, pauvreté à sous-développement. Tous paraissent déjà usés : en témoignent le recours au pluriel (les Suds, les Tiers-Mondes), l'emploi de guillemets ironiques ou sceptiques pour « développement » ou, pour celui-ci encore, l'ajonction (très précoce) de qualificatifs, qui soulignent l'ambiguité de la notion, sa sensibilité aux modes : « de tout l'homme et de tous les hommes », « endogène et autocentré », « humain », « durable »... D'où vient cet affadissement ? Le contexte politique et économique mondial en est sans

3. On pourrait s'interroger sur ce vocable, compte tenu de la tertiarisation rapide de ces pays et de la concurrence industrielle de l'Inde et de la Chine notamment ! Ne faudrait-il pas parler de « pays post-industriels » ?

4. Nous reviendrons plus loin sur ce point.

doute largement responsable. « Tiers-Monde », cette belle trouvaille d'Alfred Sauvy, démographe mais aussi journaliste à ses heures, dans *L'Observateur* du 15 août 1952, en est un bon exemple : le mot a fait mouche⁵, il est encore largement utilisé, mais quel sens a-t-il ? La Chine de Mao l'a altéré très tôt en plaçant dans le « premier monde » l'URSS comme les États-Unis, les deux « ennemis principaux ». Cette interprétation marquait fortement le caractère politique de la notion, qui serait tout au plus le cadre géopolitique du sous-développement. Le Tiers-Monde, hétéroclite, comprenant et débordant les « pays non-alignés », regroupait en fait des États tous dominés mais susceptibles de marchander leur sympathie et leurs atouts auprès des deux blocs géopolitiques, et l'on ne suivra pas Yves Lacoste quand il attribue au vocable une dimension dynamique, alors que « sous-développement » serait un terme statique⁶. Mais que peut-il rester du Tiers-Monde⁷ après le démembrément de l'URSS ? Le mot n'est plus qu'un pis-aller, une enseigne plus honorable que « sous-développement ».

« Pays en développement », sorte d'*alter ego* économique de « Tiers-Monde », semble plus objectif, se prête à la mesure : les 14 critères de repérage⁸ retenus par Lacoste dans sa *Géographie du sous-développement*⁹ relèvent quasi intégralement de l'économie et de la démographie, et plus encore dans une édition ultérieure de l'ouvrage¹⁰, où le critère de 2 % et plus de croissance démographique annuelle permettrait de rassembler les pays en développement¹¹. Ce souci du critère chiffré a de nombreux inconvénients : il soumet la recherche à des statistiques dont la qualité est d'autant plus faible que le pays est moins « développé » et qui, en tout état de cause, sont fondées sur des *a priori* sociaux et économiques. Il privilégie la vue d'en haut, une sorte de macro-géographie à l'échelle des États ou des grandes régions¹². Partant de ces sommets, il rejoue rarement la base, le paysan, l'exploitation. Rien ne l'empêche formellement. Ainsi serait-ce parler développement que d'étudier les effets locaux de l'action d'une ONG, ou les innovations techniques autochtones dans un canton rural ; mais la prégnance des modèles centre-périphérie, la théorie de l'échange inégal d'un côté, de l'autre la foi longtemps solide dans la capacité aménageuse des pouvoirs politiques font la part belle à l'échelle nationale, voire « régionale »¹³. Soucieux d'être utile, le géographe suit les modes

5. Mais dans quelle mesure a été comprise hors de France l'allusion au Tiers-État de la société française d'Ancien Régime, qui fait tout le piquant du terme ?

6. *Unité et diversité du Tiers-Monde*, Paris, Maspero, 1980. On ne saurait tirer grand enseignement de formules telles que celle-ci : le Tiers-Monde est « un ensemble spatial géopolitique qui permet de rassembler par la pensée un certain nombre d'États, sur la base de caractéristiques communes que l'on juge particulièrement significatives et utiles de prendre en considération » (*ibid.*, p. 36).

7. Paradoxalement, perdant son sens premier, le mot peut regrouper un nombre accru d'États : les républiques d'Asie centrale ex-soviétique feraient partie du Tiers-Monde.

8. On notera que, pour l'auteur, ces critères repèrent mais n'expliquent pas : l'explication est dans la combinaison des facteurs.

9. Y. Lacoste : *Géographie du sous-développement*, 1^{re} éd. Paris, PUF, 1965.

10. Paris, PUF, 1976.

11. Situation dépassée : maints pays ont une croissance démographique plus faible, et restent cependant « en développement ».

12. Au sens traditionnel du terme.

13. Au sens nouveau et fâcheux du terme.

que font l'économiste et le démographie, mettant au tout premier plan la distorsion entre croissance économique et croissance démographique. C'est au mieux une concrétisation du modèle de la « transition démographique », pertinent pour le monde industriel, probable mais non certain au même degré pour le reste de la planète. C'est au pire sa combinaison avec un modèle général de la croissance repris de l'histoire des pays riches. C'est en tout état de cause une perspective ethnocentrique.

Cette critique s'applique inégalement aux diverses formes de la « géographie du développement ». Celle-ci est en effet une auberge espagnole où se croisent, en faisant semblant de ne pas se voir, tous les courants géographiques et politiques. « Développement » autorise bien des licences : « la croissance n'est pas le développement, mais il n'y a pas de développement sans croissance » est à la limite ce qu'on tire de plus clair et de plus général d'écrits par ailleurs remarquablement disparates¹⁴, s'appuyant aussi bien sur le néo-libéralisme le plus débridé que sur un tiers-mondisme populiste, sur la revendication généreuse mais vague d'un « vivre autrement ». Encore bien des « modèles » ont-ils disparu : le « socialisme scientifique » bien sûr, mais plus globalement l'intervention de l'État dans la production qui a marqué tous les pays du Tiers-Monde, quels qu'aient été leurs affichages politiques, et que pourchasse maintenant la Banque Mondiale... « Mot-valise », commode pour des compromis politiques incertains et des modes en faux-semblant, le « développement » n'a pas constitué une assise pour une approche scientifique. J.-F. Baré doute même qu'il s'agisse d'un concept¹⁵. Tant qu'à faire, pourquoi ne pas être modeste, en analysant empiriquement mais minutieusement le changement, les mutations, les dynamiques, les crises ; observer ce qui bouge pour en déduire les possibles ? Baré va dans le même sens. Il y a fort à faire pour analyser, en géographes, les stratégies d'acteurs intervenant de plus en plus nombreux dans l'organisation de l'espace, pour prendre la mesure des inégalités spatiales autant que sociales. C'est sans doute ce qu'auraient voulu faire maints tenants d'une géographie du développement, et qu'ils me paraissent avoir manqué, égarés qu'ils étaient dans un champ clos sémantique illusoire et chaotique.

Sentiment, « politiquement correct », poésie : les pauvres et le Sud

Il serait intéressant de dater et d'analyser cette mutation langagière récente. Tandis que « Tiers-Monde » et « développement » s'effacent, surgissent des termes nouveaux, dépourvus de charge idéologique : « pays pauvres » et « Sud » en sont les meilleurs exemples. Dans la classification des pays, le terme « revenus », l'expression « pays les moins avancés » cèdent la place à « pauvreté » et « degré d'endettement » remplace la référence au niveau des revenus. Du socialement correct,

14. « Le développement est une sorte de cadeau Bonux que l'on trouve un peu par hasard dans un paquet de croissance économique » (J.-F. Baré (dir.), *Paroles d'experts. Études sur la pensée institutionnelle du développement*, Paris, Karthala, 2006, cit. p. 6).

15. *Idem, ibid.* Dans le même texte, Baré évoque « le côté irréductiblement empirique de l'opération de développement » (cité p. 13) : nous voici bien loin des années soixante !

en des temps où le balayeur est promu technicien de surface, le sourd malentendant¹⁶? P. Gourou rappelait que « pauvreté n'est pas vice » alors que sous-développement avait comme un relent d'arriération : serait-il suivi ? Il est avantageux pour un État d'être « pauvre », comme il le fut d'être « moins avancé ». Accéder à ce statut est vu comme un succès : les remises de dette qui en résultent ont-elles pour autant un effet économique sérieux ? Les politiques de lutte contre la pauvreté ne sont qu'une compensation homéopathique à des politiques d'ajustement qui, pour l'essentiel, accentuent les contrastes sociaux et économiques. Comment pourrait-on fonder une analyse géographique sérieuse sur une politique des faux-semblants ? Il faudrait, et c'est une rude tâche, définir ce qu'est la pauvreté, fait social plus encore que fait économique et clairement pas un fait géographique : le pauvre est sans liens, souvent sans état civil, il ne se voit pas, enquêtes et statistiques le saisissent difficilement¹⁷. On ne peut faire une « géographie de la pauvreté » : les pauvres sont des acteurs dans le système géographique.

Le cas de « Sud », pendant spatial de « pauvre » comme Tiers-Monde l'est de développement, relève d'un autre type d'illusionnisme. À juste titre, Y. Lacoste y voit un « géographisme », un procédé rhétorique par lequel un lieu, une région sont transformés en personnages, masquant les véritables responsables d'une situation¹⁸. Le terme se veut objectivement descriptif et parvient presque à l'être : le bloc de ces pays qu'on s'efforce de nommer se situe au sud des « pays industriels » riches, même s'il semble loufoque de placer l'Australie et la Nouvelle Zélande dans le « Nord ». Mais l'objectivité de façade doit être mise en question. Le champ sémantique de « Sud » n'est pas neutre ; il évoque nostalgie, passésme, indolence (et pour nous vacances), laisser-aller, bref « sous-développement ». Cela, qui fut particulièrement vrai aux États-Unis¹⁹, se retrouve dans bien des pays européens : le Mezzogiorno italien en est le meilleur exemple, mais les harmoniques du terme sont si fortes qu'elles conduisent à des absurdités : la Bavière, pourtant prospère et industrielle, est pensée rustre et particulariste, jouant d'ailleurs de cette image. Le schéma peut se reproduire d'État en État : la Catalogne, en France, est un Sud, elle est un Nord en Espagne (« vérité en deçà des Pyrénées... ») ; la Grande-Bretagne ferait figure d'exception²⁰. Tel est le poids des sous-entendus que, en première analyse, il nous paraît imprudent d'introniser ce vocable de commodité.

16. Ne nous cantonnons pas à l'ironie. Il ne faudrait pas ignorer l'effet de travaux d'économistes comme Amartya Sen, même si des applications comme la définition de l'Indice de Développement Humain sont fort discutables.

17. R. Chambers, *Développement rural. La pauvreté cachée*, Paris, Karthala, 1990.

18. In *Unité et diversité du Tiers-Monde*, op. cit.

19. La guerre de Sécession, et ses Sudistes, esclavagistes mais si romanesques... ; New Orleans et ces musiciens nègres si bons enfants...

20. Le Brésil n'en est pas une : son Sud est la partie prospère. Mais, dans l'hémisphère austral, le Sud c'est le Nord !

Mondialisation : la dialectique de l'unification et des particularismes

Ne serait-il pas plus sage d'abandonner ? Est-il, en effet, nécessaire de procéder à une partition de la planète en ce temps de mondialisation ? L'univers n'irait-il pas vers l'unification, la banalisation par la soumission aux mêmes règles de gestion économique, la consommation des mêmes produits fabriqués par des entreprises multinationales aux liens complexes ? Quel sens a même l'échelle nationale ? est-il pertinent de calculer des PIB par États ? Les véritables acteurs de la transformation du monde ne sont-ils pas déterritorialisés, organisés en réseaux complexes, en systèmes financiers occultes ? La multiplication des scandales politico-économiques, les récents débats sur le « patriotisme économique », ne nous en apportent-ils pas la cinglante démonstration ? Dans ce contexte, le petit « pays », la « région » à l'échelle vidaliennne ne seraient que des territoires de repli, des cadres de vie utopiques, des villages d'Astérix, dont un José Bové travaille l'image. Le temps ne résiste pas plus que l'espace : l'information circule de façon instantanée sur l'Internet, la position en longitude des grandes places financières permet la spéculation permanente, sans contrainte d'horaire.

Cette vue ne me paraît pas soutenable. Assurément, il existe aujourd'hui un système économique mondial, fonctionnant selon les normes du néo-libéralisme, d'autant plus sûr de lui qu'aucun modèle théorique sérieux ne lui est opposé pour une autre répartition de la production et des richesses. Cela implique-t-il une uniformité, même dans ce domaine et, a fortiori, dans les autres constituants d'une civilisation, culture, religion, organisation sociale ? Certes, la mondialisation est fondée sur une extraordinaire accélération dans la diffusion de l'information et, plus conjoncturellement peut-être, dans la circulation des biens matériels. Ceci s'applique même, sous des formes spécifiques, aux régions les plus « attardées » et aux situations d'anarchie. Il y aurait certes beaucoup à dire sur les conditions, très inégales, d'accès à l'information, sur la pertinence de celle-ci, sur le degré de désinformation dans le système Internet, mais le mensonge fait partie du système. Admettons que, dans certains domaines, nous soyons sur la voie d'une uniformisation par métissage ; mais, plus généralement, c'est la revendication de l'originalité, de la spécificité qui l'emporte. Cela est vrai dans le cadre des États, avec la montée des communautarismes ; cela est vrai aussi à plus petite échelle, par grands ensembles géographiques et culturels. Plus la super-puissance mondiale prétend affirmer sa prééminence, plus ses interlocuteurs jouent sur d'autres registres, notamment le culturel et le religieux. Le cas le plus flagrant est évidemment le monde islamique, mais, fondamentalement, il en va de même de la Chine ou de l'Inde, pour rester dans les grands ensembles. Le monde a appris que les « islamistes » n'étaient pas des Bédouins illétrés et qu'ils maîtrisaient savoirs et savoirs faire modernes, que la *charia* et la maîtrise des techniques de pointe n'étaient pas incompatibles.

Sur d'autres registres que la géopolitique, la diversification s'affirme. Ainsi de l'agriculture. Le libéralisme économique met en avant les rentes écologiques comme les rentes de situation : revanche de la géographie sur les tentatives utopiques d'établissement de modèles uniformisants, ce qui pose le problème de la justice spatiale. Le souci du développement durable, la crise énergétique, la dégradation

climatique annoncée incitent à la recherche de techniques ménagères de l'écologie, soucieuses de la variabilité ; l'appellation contrôlée ne concerne plus seulement les vignobles français.

Somme toute, et c'est ce qui rend la géographie d'aujourd'hui passionnante, plus le système monde paraît contraignant, piloté par le haut, plus s'affirment (ou se créent) les particularismes et ce à toutes les échelles, ou presque... Car aujourd'hui la plus contestée des échelles est la plus petite, celle qui a fondé longtemps nos analyses et nos querelles : l'échelle du Tiers-Monde ou des pays en développement ! Le seul point commun, à ce niveau, est l'altérité, les différences avec l'ensemble des « pays industriels ». Si je n'avais, autant que de la sympathie, des réserves sur les excès, les approximations de l'« altermondialisme », je plaiderais volontiers pour une « altergéographie ». Et, moi qui étais à l'origine plutôt réservé sur ce choix, je suis totalement rallié au titre de cette revue : *Autrepart*. La géographie n'est-elle pas, plus que, banalement, une science de l'espace, une science de l'articulation entre le général, le système monde, et le particulier, la spécificité des lieux et des territoires, l'irréductible bagage des civilisations qui les façonnent ? Cela implique des choix d'échelles, le refus des divisions manichéennes en deux ou trois grands blocs, qui ont longtemps alimenté la polémique plus que la réflexion scientifique, un maniement souple des partitions en grands ensembles : il y a maintes manières de subdiviser les « pays autres », bien des fondements à l'altérité.

L'approche « tropicale » : une tradition décriée, mais toujours vivante

Somme toute, les termes présentés ci-dessus, se classent en deux paires, correspondant à deux temps et deux approches, géographique et géopolitique : au couple « en développement-Tiers Monde » se substitue « pauvreté-Sud » le passage, relativement brutal, correspondant à la fin de la guerre froide et à la mise sous tutelle des pays du Tiers-Monde par les institutions de Bretton Woods. Temps court, somme toute, où la géographie est à la remorque de l'économique et du politique, mais aussi des sensibilités, où l'on passe de l'idéologique à l'affectif. Le monde tropical se situe autrement. Je l'ai jusqu'ici laissé à l'écart, car, tel un ensemble inclus, il est d'une autre dimension et il a d'autres fondements que l'entité « pays du Tiers-Monde » : ceux-ci ne sont pas tous tropicaux, tandis que (et cela pose un problème de fond) tous les pays tropicaux sont « en développement ». Leur définition relève au premier chef de l'écologie (voire de l'astronomie), non de l'économie. S'agissant donc de réalités d'ordre différent, il n'est pas surprenant que le débat entre « géographie du développement » et « géographie tropicale » ait été fait de plus de polémique que de réflexion et de connaissance des faits. Il étonne les géographes étrangers par sa récurrence et par l'importance disproportionnée qu'il a prise chez nous. Mon sentiment est qu'il est mal posé. S'y affrontent deux groupes dont on peut douter qu'ils existent en tant qu'écoles, qui sont plutôt des créations, voire des « diabolisations », opérées par la partie adverse. Les « tropicalistes » seraient des passéistes réactionnaires, héritiers de la colonisation et en voie de

disparition, les « développementistes » des géographes ignorants du terrain et à la solde des autres sciences sociales. Or, si l'on pouvait éliminer les fausses querelles, je crois qu'il y a place, dans le contexte actuel, pour plusieurs approches et notamment pour un tropicalisme qui combine, dans l'analyse de l'altérité, et souvent de la pauvreté, caractères écologiques, faits de civilisation (au sens de P. Gourou, avec le rôle essentiel qu'il a donné aux « encadrements ») et conditions d'insertion dans le système économique mondial.

Reprendons les faits : le débat est en effet obscurci par leur méconnaissance, et par une fixation sur la personne de Pierre Gourou. On s'étonne, par exemple, de voir un esprit aussi cultivé et tempéré que Paul Claval situer l'apogée du tropicalisme géographique dans les années 1940-1950 et sa mort au début des années 1990²¹. C'est confondre géographie coloniale et géographie tropicale, ce qui, par un tour de passe-passe, permet d'arguer de l'incontestable disparition de la première pour éliminer la seconde, non sans quelques arrière-pensées²². On s'étonne aussi de voir faire en permanence référence, comme Bible du tropicalisme, à la première édition des *Pays Tropicaux* (1947), un ouvrage qui fait brillamment le point sur les connaissances de l'époque, mais qui est marqué de pessimisme et de manichéisme (l'opposition entre l'agriculture caractéristique des pays chauds, primitive et destructrice, et les agricultures irriguées). Les versions ultérieures, notamment celle de 1968, beaucoup plus nuancée dans ses analyses, paraissent ignorées : la pensée de Gourou, paradigme fixé une fois pour toutes, serait à l'origine d'une école de géographie tropicale puissante et organisée, bloquant le débat sur le développement et les inégalités.

Une chose est peu discutable : l'importance des effectifs de géographes français qui ont travaillé dans la zone intertropicale (surtout l'Afrique de l'Ouest) dans les décennies 1960 et 1970. Elle s'explique largement par les caractères de la politique française de coopération, précisément par le grand nombre d'enseignants coopérants ; les années 1980 marquent un renversement de tendance. Mais ce fait géopolitique suffit-il pour parler d'une école géographique dont P. Gourou aurait été le fondateur et le grand inspirateur ? Gourou ne s'est jamais dit « tropicaliste », n'a jamais tenté de former une école et il était mal placé pour le faire, au Collège de France, sans laboratoire, et à l'Université Libre de Bruxelles. Il s'est toujours présenté comme un géographe « généraliste » étudiant quelques problèmes géographiques majeurs dans le cadre intertropical, choisi par commodité²³ et par goût. Il est vrai, par contre, que certains des rares élèves qu'il eut en France²⁴ ont joué un rôle très important dans l'orientation des recherches entre 1960 et 1980 (G. Sautter et P. Pélissié à l'ORSTOM²⁵, G. Lasserre au CEGET²⁶) Parlera-t-on pour autant

21. P. Claval, « Colonial Experience and the Development of Tropical Geography in France », *Singapore Journal of Tropical Geography*, 26-3, nov. 2005, p. 289-303.

22. Sans doute P. Claval considère-t-il que le relais de la géographie tropicale a été pris par la géographie culturelle, dont il est un des initiateurs les plus éminents.

23. Nous y revenons plus loin.

24. Pendant la guerre, il enseigna à Montpellier et à Bordeaux.

25. Ancêtre de l'IRD.

d'école ? La géographie dite tropicale est au moins aussi éclatée que la géographie du développement, incluant des nostalgiques des temps coloniaux, des amoureux d'exotisme autant que des « tiers-mondistes » sensibles aux savoirs et aux dynamiques de changement des paysanneries tropicales. Dans une vue optimiste, G. Sautter voyait le fondement d'une entité « tropicaliste » dans les méthodes de recherche ; je ne le suivrai pas sur ce point. Comment concilier les « géographes de bord de route », se cantonnant au descriptif, disons à l'exotisme, et les « broussards » acharnés sur le levé de terrain, la mesure des rendements, l'analyse des stratégies paysannes ? Si points communs il y a, ils sont parfois assez formels : primauté au rural (mais vu de manières différentes, voire opposées), approche inductive, par le bas, méfiance à l'égard du quantitatif « officiel »²⁷, de la théorie, et, disent les adversaires, manque d'intérêt pour les luttes sociales, pour les phénomènes de domination, par un excessif attachement à des sociétés « traditionnelles » jugées relativement stables.

La critique du tropicalisme, chez les spécialistes anglo-saxons²⁸ plus qu'en France, se nourrit d'une comparaison avec l'« orientalisme », tel qu'il est présenté par Édouard Saïd²⁹. Création politique issue d'un mode de pensée fondé sur la distinction ontologique et épistémologique entre « l'Orient » et « l'Occident » (p. 15), l'orientalisme, ou « l'institution globale qui traite de l'Orient », établit « un style occidental de domination » (*ibid.*). Pour les Européens, « l'Orient demandait d'abord à être connu, puis envahi et conquis, puis recréé par des savants, des soldats, des juges qui avaient déterré des histoires, des races et des cultures oubliées pour les avancer... en tant que véritable Orient classique qui pût être utilisé pour juger et gouverner l'Orient moderne » (p. 111). Révéler les splendeurs de l'Orient passé justifierait, paradoxalement, de le dominer sous prétexte de le préserver ou de le restaurer³⁰. Dans cette entreprise où la science est au service de l'impérialisme, la géographie aurait joué un rôle essentiel, elle serait « l'une des toutes premières sciences » (p. 247), « le matériau de soutènement de la connaissance sur l'Orient » (*ibid.*). Ce schéma se retrouverait dans le tropicalisme.

J'avoue mon scepticisme. Certes, je suis bien loin de nier le rôle de l'exploration scientifique dans la colonisation³¹, surtout dans la fixation de normes concernant les peuples conquis et la façon dont ils doivent être gouvernés. Mais, alors que l'orientalisme apparaît comme une construction majeure, de long terme, à l'échelle des civilisations concernées, rien d'un tel poids n'existe pour l'Afrique, voire, me semble-t-il, l'Amérique latine. Il y a plus. Littéralement, l'orientalisme n'a pas de fondement géographique. La ligne de changement de jour, laissée au libre choix des hommes, est un fait géopolitique : la longitude choisie avait le double avantage

26. Laboratoire propre du CNRS.

27. Compensé par des enquêtes personnelles, notamment dans les études de terroirs.

28. G. Bowd et D. Clayton, « French Tropical Geographies : Editors introduction », *Singapore Journal of Tropical Geography*, 26-3, nov. 2005, p. 271-288.

29. E. Saïd, *L'orient créé par l'Occident*, Paris, Le Seuil, 2005.

30. C'est, d'une certaine manière, le fondement de l'administration indirecte.

31. D. Nordman et J.-P. Raison (dir.), *Sciences de l'homme et conquête coloniale. Constitution et usages des sciences humaines en Afrique au xix^e siècle*, Paris, Presses de l'ENS, 1980.

de se situer sur un océan et à 180° de la première puissance maritime des XVIII^e et XIX^e siècles, la Grande-Bretagne. La victoire du méridien de Greenwich sur celui de Paris fut hautement symbolique. L'orient n'a de réalité que par rapport à ce qui est à son ouest ; les États-Unis sont l'orient de la Chine. L'orientalisme, image mentale, est à géométrie variable ; il finit par être un fourre-tout, du monde arabe à la Chine via l'Inde et, s'il a une unité, elle est de méthode et d'objectif. Le parallèle est possible avec la géographie coloniale, non avec la géographie tropicale.

Du « tropical » au « tropicalisme » : une approche de l'altérité

Paradoxe apparent : la géographie tropicale définit son domaine de façon objective, par des lignes imaginaires et néanmoins réelles, équateur et tropiques, donc par des caractères écologiques et surtout climatiques. Ce plus petit commun dénominateur n'est pas contestable. Il en résulte un certain nombre de caractères climatiques généraux : faible variation de la longueur des jours et des nuits, pluies d'été, faible variation des températures moyennes au cours de l'année. Mais ces réalités ont-elles un effet fondamental sur la géographie des hommes ? C'est là que le débat commence. À vrai dire, bien rares sont ceux qui ont reproché à Gourou un penchant déterministe : il y aurait eu là bien de l'impudence, tant est grand son souci de pourfendre cette « vieille guenille ». Clairement, pour lui, la fixation sur le monde tropical est un moyen de pratiquer le comparatisme en se débarrassant du débat sur les différences écologiques. Il compare « toutes choses (physiques) égales d'ailleurs », sans se priver toutefois, sur les grandes échelles, d'introduire des nuances dans l'écologie. D'où sans doute, sa virulence anti-déterministe. À vrai dire, on s'en lasseraient presque : les faits sont trop évidents dans certains cas, trop complexes dans d'autres. Je ne suis pas sûr toutefois que le débat soit clos, et j'aurais tendance à me dire « déterministe jusqu'à un certain point », ce qui établit la différence entre « géographie tropicale » et « tropicalisme » et remet l'écologie dans le jeu. Je tente un premier essai de définition. Le « tropicalisme » (à distinguer de la « géographie tropicale », terme plus vaste et plus vague) prendrait « principalement pour axe de travail les caractères spécifiques de l'écologie tropicale et leur interprétation, leur utilisation, leur transformation par les sociétés qui y vivent et en vivent »³².

Ainsi défini, le « tropicalisme » est affronté d'emblée à un problème : la coexistence de deux ordres de faits différents entre lesquels on risque d'établir non pas une corrélation, simple mesure statistique des coïncidences, mais un rapport de causalité pervers. Il y a pourtant quelques évidences fortement contraintes à tirer de l'écologie. Le monde tropical – Gourou est le premier à le reconnaître, passé sa phase pessimiste des années 40-50 – dispose pour l'essentiel de sols « passables » ; il a, Sahels et déserts exclus, l'avantage de disposer d'eau et d'une énergie solaire permanente ; il y reste de grands espaces à mettre en valeur. Mais les conditions techniques de l'intensification agricole y sont spécifiques. Il y faut

32. Version française, disponible sur le site Gecko de l'Université de Paris X, de J.-P. Raison, « Tropicalism in French Geography : Reality, Illusion or Ideal ? », *Singapore Journal of Tropical Geography*, 26-3, nov. 2005, p. 323-338.

une recherche dégagée de tout préjugé, qui admette l'originalité du monde tropical sur le plan écologique comme sur le plan social et culturel.

Ce n'est pas un hasard si ce qui est présenté comme la grande réussite de l'agronomie tropicale, la « Révolution Verte », était fondée sur le blé, le maïs et le riz, toutes cultures qui sont aussi pratiquées dans le monde dit tempéré, qui bénéficiaient des retombées d'une recherche conduite d'abord dans et pour le « Nord » et qui étaient en quelque sorte, grâce à l'irrigation, « extraites » pour partie de l'écologie tropicale. Encore faut-il d'importantes mises au point, qu'on néglige trop souvent, malgré leurs conséquences fâcheuses (salinisation, mauvais usage de l'engrais, travail du sol mal conduit...). Cette inadéquation est plus manifeste encore pour les plantes spécifiquement tropicales, surtout en culture pluviale. S'il n'est pas rare que les méthodes indigènes empiriques donnent des résultats meilleurs, ou en tout cas plus conformes aux stratégies paysannes, que les « paquets technologiques » modernes, leur supériorité relative tient aux insuffisances de la recherche, indispensable là comme ailleurs pour valoriser, renforcer, les savoirs empiriques, trouver des solutions économiques et moins polluantes. À l'articulation des ethnosciences et de la recherche agronomique, une géographie trouve sa place. Il en va de même en matière de santé, pour l'assainissement, lié à l'aménagement du milieu. Problèmes ruraux que tout cela ? Pas uniquement. Le « vivier marchand » est essentiel aux villes. Il est coûteux et dangereux de négliger les spécificités tropicales dans la planification urbaine. Globalement, on gagne beaucoup à saisir milieux et paysages qui se font et se défont avec les yeux des populations qui en assurent l'occupation et, bien ou mal, l'humanisation ; il est sain de voir, en suivant Gourou, la nature à travers le prisme des civilisations.

Quel déterminisme dans tout cela ? En multipliant les liens de causalité dans des registres et à des échelles variées, en décryptant le jeu des actions et rétroactions, on sort du déterminisme pour pénétrer dans l'univers des systèmes. *Riz et civilisation* (malgré l'emploi du singulier...) montre fort bien qu'il n'y a pas une civilisation du riz, mais des civilisations très diversifiées qui pourtant toutes mettent cette céréale au centre de leur système de production. Le danger que court le tropicalisme n'est pas à mon sens le déterminisme physique. Trois pièges me semblent plus menaçants. Le premier, sur lequel je n'insisterai pas, est de croire apporter une explication unique et complète des problèmes géographiques ; il y a place pour d'autres échelles et d'autres approches. Le second est présent dans la géographie telle qu'elle fut pratiquée par Gourou : c'est de faire des civilisations une sorte de boîte noire, explication en dernière instance, dont on néglige les agencements et les relations avec l'écologie. Ainsi de la célèbre analyse des relations entre altitude et densité au Ruanda-Urundi³³, où la densité particulièrement élevée de l'étage 1 500-1 800 mètres est mise au compte de facteurs sociaux et politiques³⁴, alors que la

33. *La densité de la population au Ruanda-Urundi. Esquisse d'une étude géographique*, Bruxelles, Institut Colonial Belge, Section des Sciences naturelles et médicales, XXI-6, 1953.

34. La présence de bovins, possible à cette altitude, permet le prêt de vaches par les Tutsi à leurs obligés Hutu (contrats d'*ubuhake*), donc l'ordre social et politique, donc l'accroissement de population.

qualité écologique exceptionnelle de cet étage est une explication beaucoup plus sûre. Le troisième piège, le plus pernicieux, est dans l'idéalisation de l'objet d'étude, précieux parce qu'unique en son genre, patrimoine de l'humanité. Elle ramènerait la géographie sur les pistes dangereuses de l'empirisme et du passésisme, qu'elle n'a que trop parcouru, et où elle s'est souvent perdue. Elle l'empêcherait de participer à l'explication, à l'accompagnement, de l'évolution du monde.

Il y a peut-être plus grave, et sur ce point Saïd nous adresse une utile mise en garde : « l'idée qu'il existe des espaces géographiques avec des habitants autochtones foncièrement différents qu'on peut définir à partir de quelque religion, de quelque culture ou de quelque essence raciale qui leur soit propre est extrêmement discutable »³⁵. Il ne faut pas passer de la reconnaissance des spécificités, des savoirs, des mérites de toute civilisation à l'enfermement sur son irréductible originalité. Bref, il ne faut pas faire le lit d'une néo-ethnicité qui nous menace. Bien tempéré, le tropicalisme au contraire se fonde sur le respect de l'autre, prône le contact des civilisations, et les échanges, comme facteurs de progrès. Il ne suffit pas de dire que la mondialisation suscite, en réaction, des particularismes, des communautarismes, possibles matrices de racismes et d'autres intolérances fondamentales : il faut résolument lutter contre.

BIBLIOGRAPHIE

- BARÉ J.-F. (dir.) [2006], *Paroles d'experts. Études sur la pensée institutionnelle du développement*, Paris, Karthala.
- BOWD G. et CLAYTON D. [2005], « French Tropical Geographies : Editors introduction », *Singapore Journal of Tropical Geography*, 26-3, nov. 2005.
- CHAMBERS R. [1990], *Développement rural. La pauvreté cachée*, Paris, Karthala.
- CLAVAL P. [2005], « Colonial Experience and the Development of Tropical Geography in France », *Singapore Journal of Tropical Geography*, 26-3, nov. 2005.
- LACOSTE Y. [1965], *Géographie du sous-développement*, 1^{re} éd. Paris, PUF.
- LACOSTE Y. [1980], *Unité et diversité du Tiers-Monde*, Paris, Maspero.
- NORDMAN D. et RAISON J.-P. (dir.) [1980], *Sciences de l'homme et conquête coloniale. Constitution et usages des sciences humaines en Afrique au XIX^e siècle*, Paris, Presses de l'ENS.
- RAISON J.-P. [2005], « Tropicalism in French Geography : Reality, Illusion or Ideal ? », *Singapore Journal of Tropical Geography*, 26-3, nov. 2005.
- SAÏD E. [2005], *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Le Seuil.

35. *L'orientalisme*, op. cit., p. 347.

« Délivrez-nous de l'exotisme » : quelques réflexions sur des impensés de la recherche géographique sur les Suds (et les Nords)

*Claire Hancock**

« A kind of India happens everywhere, that's the truth too ; everywhere is terrible and wonder-filled and overwhelming if you open your senses to the actual's pulsating beat. There are beggars now on London streets. If Bombay is full of amputees, then what, here in New York, of the many mutilations of the soul to be seen on every street corner, in the subway, in City Hall ? There are war-wounded here too, but I speak now of the losers in the war of the city itself, the metropolis's casualties, with bomb craters in their eyes. So lead us not into exotica and deliver us from nostalgia »

Salman Rushdie, *The Ground Beneath her Feet*, 1999.

Si l'on peut douter qu'il y ait jamais eu une époque où l'Autre se soit situé confortablement dans un Ailleurs, il semble que ce mythe d'une altérité confortablement confinée spatialement ne cesse de tarauder l'inconscient des sociétés occidentales, et pas seulement sous la forme des thèses d'Huntington sur « le choc des civilisations ». Il suffit de se souvenir de l'indignation qu'entendaient soulever les médias en qualifiant la situation à la Nouvelle-Orléans après le passage de Katrina de « digne d'un pays du Tiers Monde » – comme si le plus scandaleux n'était pas que de telles scènes de désolation, et tant de drames humains, se produisent, mais qu'ils se produisent dans un pays riche.

Je voudrais suggérer que la géographie a sans doute un rôle à jouer pour battre en brèche de telles idées, et qu'elle peut en tout cas, suivant la prière peu conventionnelle de Salman Rushdie, œuvrer à se dissocier de l'exotisme, et à combattre certaines nostalgies. Les constructions successives du « Tiers Monde », puis du « Sud », comme lieux d'une altérité irréductible, participent du cantonnement de l'Autre, et ont contribué à occulter l'Autre « parmi nous », ou, dans les termes de Rushdie, cette « Inde qui se produit partout » ; symétriquement, tout ce qui rapproche ce Sud de nos « Nords » familiers tend à être sous-estimé. La partition

* Géographe, Université Paris-XII-Val-de-Marne – hancock@mercator.ens.fr.

traditionnelle de la corporation géographique entre les « tropicalistes », encore auréolés d'une gloire d'aventuriers intrépides, partis au loin au risque de leur confort personnel, et les autres géographes, n'a sans doute fait que renforcer ces cloisonnements intellectuels dont on peut penser qu'ils appauvrisse notre façon de penser les sociétés et leurs espaces.

Je propose donc de présenter quelques réflexions sur des modalités de constitution et de légitimation de notre discours disciplinaire qu'il me semblerait utile de prendre en compte pour dépasser ces cloisonnements, et contribuer utilement à la compréhension que notre monde peut avoir de lui-même.

Il ne s'agit nullement de nier le caractère central, et essentiel, des disparités de richesse existant entre le « Nord » et le « Sud » de notre monde, et des rapports de force entre anciens colonisateurs et anciens colonisés qui n'ont pas disparu dans notre ère « postcoloniale » (sur les réserves dont il convient d'environner ce terme, voir Hancock, 2001). Je suis pleinement consciente des dérives auxquelles pourrait prêter une pensée qui minimiserait ces enjeux : à l'instar des raisonnements postmodernes, elle pourrait prêter le flanc à des critiques telles que celle formulée par Z. Sardar (critique virulent de Rushdie, d'ailleurs) : « le postmodernisme évite, en les obligeant, les enjeux de la marginalisation historique du non-Occident en découvrant tout à coup l'altérité partout, et en disant que tout a sa propre forme d'altérité constitutive de son identité (*postmodernism avoids, by glossing over, the politics of non-Western marginalisation in history by suddenly discovering Otherness everywhere, and arguing that everything has its own kind of Otherness by which it defines itself*) » [Sardar, 1998, p. 13].

Mais les excès du postmodernisme ne me semblent guère menacer une géographie française dotée de gardiens zélés¹, et j'aimerais tenter de montrer ici qu'il y a sans doute à s'inspirer de cette posture pour se défaire de certains des travers du modernisme. Loin de prétendre que tout est dans tout et que tout se vaut, loin d'inciter au relativisme total, les courants postmodernes les plus fructueux ont surtout interpellé la production scientifique sur la légitimité de sa prise de parole, la nécessaire honnêteté intellectuelle quant aux partis-pris et à la position personnelle du chercheur, et certains des biais de la recherche occultés sous couvert d'« objectivité ». Il ne s'agit nullement de paralyser le discours scientifique ou de le discréder, mais au contraire de le contraindre à une plus grande rigueur et une plus grande réflexivité sur ses conditions de production et ses propres limites.

Si je me place ici sous l'égide de Salman Rushdie, c'est parce que ses écrits me semblent à la fois plus accessibles, sans doute plus attrayants, et presque aussi éclairants que ceux d'universitaires anglophones². Suivant quelques-uns des ques-

1. Voir par exemple le débat sur la géographie postmoderne dans le n° 1, 2004, de *L'Espace Géographique*.

2. Ceci ne signifie bien sûr nullement que je pense qu'on pourrait coller à Rushdie l'étiquette d'écrivain « postmoderne », ni même celle d'écrivain « postcolonial ». Je m'en explique plus longuement ailleurs [Hancock, 2002]. Pour un examen circonstancié de ce que le postmodernisme tel qu'il est pratiqué par nos homologues anglophones peut contribuer aux débats géographiques, on peut se référer aux écrits de C. Chivallon [Chivallon, 2004 ; Chivallon *et alii*, 1999].

tionnements que le postmodernisme a pu adresser aux démarches « modernes » des sciences humaines, je propose d'interroger la géographie en tant que production d'un discours. Sur la base des constats de la confusion en cours entre « Nord » et « Sud », c'est toute une spatialisation habituelle de l'Autre qui est en fait bousculée, et qui nécessite peut-être la prise en compte d'autres échelles géographiques. Je me demanderai ensuite, de façon plus que rhétorique, qui parle, et d'où, en géographie. Je poserai enfin la question des modes de validation du discours géographique, et de la responsabilité sociale qu'il emporte.

Confusion Nord/Sud ou mise en cause de la spatialisation de l'Autre ?

Question d'échelle ou point aveugle de la discipline ? La domination « parmi nous » reste trop peu visible, ou les travaux qui en traitent trop peu pris au sérieux par une géographie qui s'en tient à des généralisations et échelles de raisonnement sans doute utiles jusqu'à un certain point, mais nuisibles au-delà.

Il ne s'agit nullement de contester la nécessité, d'une évidence aveuglante, de faire reculer ignorance et stéréotypes environnant les pays du « Sud ». Je voudrais plutôt argumenter la nécessité de ne pas fermer les yeux sur des inégalités et phénomènes de domination se jouant à des échelles bien plus fines, et de combattre avec une égale énergie les stéréotypes qui font de nos sociétés du « Nord » des modèles d'ouverture, de richesse et de générosité – ou d'en faire des modèles tout court, contre lesquels tout le reste du monde se définirait par défaut, ou en creux. Il se produit en effet toute une construction théorique des caractéristiques du « Nord », ayant essentiellement vocation à fustiger les manquements des pays du « Sud », qui tend à prolonger la « suprématie » de l'Occident justement critiquée par S. Bessis.

Tout se passe comme si, soudain, (le Nord) cessait d'être étanche à la misère du monde et en reprenait sa part, comme si se mêlaient des espaces qui n'auraient jamais dû se rencontrer. Faisant un retour spectaculaire sous des latitudes d'où on la croyait définitivement chassée, la grande pauvreté a fait entrer le Sud au cœur même du Nord, au centre de ses grandes villes et dans leurs périphéries dégradées (...) La mondialisation, c'est donc le dérèglement du monde, la confusion des lieux, le retour à cette figure de la barbarie qu'est la misère. Peu importe qu'elle n'ait jamais disparu une fois franchies les frontières du monde dit développé. Ce qui est anormal, c'est qu'elle refasse surface en son centre [Bessis, 2002, p. 226-227].

On peut relever dans cette critique les formulations proprement spatiales, « espaces » qui se mêlent et « confusion des lieux » : c'est finalement l'effondrement de garde-fous de nature géographique, et que la géographie en tant que discipline a contribué à ériger, qui conduit à certains discours « nostalgiques », déplorant une époque où la pauvreté était confortablement localisée « ailleurs ». Du couple Nord/Sud, S. Bessis indique qu'il est une déclinaison à teneur essentiellement économique du couple Occident/reste du monde (*the West and the rest*, pour les Anglophones). Mais alors que des travaux lumineux comme ceux d'E.W. Said [1978] ont éclairé tous les processus historiques de construction d'une position hégémonique de l'Occident sur tous les plans (politique, militaire, scientifique,

idéologique, culturel...), l'opposition Nord/Sud se pare encore d'un simulacre d'objectivité et d'une apparente évidence « géographique » qu'il appartient aux géographes de déconstruire³. Un des aspects essentiels de la position quelque peu acrobatique dans laquelle on se situe alors, c'est de reconnaître que le discours contribue à faire exister ce qu'il décrit, et que donc, puisque hiatus Nord-Sud il y a, les discours décrivant ce hiatus ont été un des instruments de sa mise en place. Il convient aussi de souligner que ce discours n'est que l'un des nombreux discours possibles, l'une des lectures possibles du réel : c'est ce que l'on peut essayer de montrer en prenant l'exemple de la réflexion sur les villes.

La polarisation accrue des marchés du travail et des appartenances sociales, la progression des inégalités dans les « villes globales » a été décrite par S. Sassen : du coup, la différence avec une ville du « sud » est-elle vraiment essentielle, ou n'est-elle qu'une différence de degré, une classe moyenne proportionnellement moindre, une classe aisée plus outrageusement riche, des populations pauvres plus complètement délaissées par les pouvoirs publics ? Ces convergences aujourd'hui reconnues résultent-elles vraiment des influences nouvelles d'un néo-libéralisme qui s'exerce partout, d'une « mondialisation » accrue, ou ont-elles toujours déjà été présentes, mais occultées par la constitution de nos catégories d'analyse ?

Dans quelle mesure peut-on véritablement dire que les écarts longtemps postulés entre villes du « Tiers Monde » et villes des pays « développés » tendent aujourd'hui à s'atténuer – en argumentant, comme par exemple J. Lévy, que « la réalité s'est largement complexifiée, au point de rendre confuses les oppositions anciennes » [Lévy, 1997] ? Peut-on vraiment affirmer que ces oppositions et simplicités anciennes ne relevaient pas d'une œuvre de fiction (géographique), comme peuvent le laisser penser les études inscrivant la croissance des villes dans un vaste continuum historique sur le temps long, comme par exemple les travaux de F. Moriconi-Ebrard [2000] ? Il est en tout cas patent que la recherche sur les Suds se construit des Nords idéels sans doute aussi éloignés de la réalité que les « Tiers mondes » idéels contre lesquels se construit notre monde « développé » : ainsi par exemple O. Louiset qui, analysant l'urbanité « ailleurs » des villes indiennes, la définit par opposition à une « ville européenne » dont elle souligne elle-même qu'elle est « classique, idéale-typique » [Louiset, 2000] – et que beaucoup de chercheurs sur le « Nord » ne reprendraient pas à leur compte.

Même si l'on applique à nos métropoles le modèle centre-péphérie, pour rappeler les écarts criants entre nos centre-villes et nos banlieues, on est en train d'omettre de multiples contrastes et inégalités à des échelles beaucoup plus fines. Prenons l'exemple du quartier Villette, dans le 19^e arrondissement de Paris : s'y trouvent plusieurs squats accueillant des populations d'origine africaine en situation souvent précaire, non loin de la mosquée Addawa réputée avoir alimenté la

3. L'idée d'une « objectivité » de la géographie, même si elle peut paraître confortable à certains de ses praticiens, l'investit en fait de lourdes responsabilités : c'est ainsi qu'on fait dire à « la géographie » que la Turquie n'est pas un pays européen, comme si le Bosphore était une limite « naturelle » que des géographes auraient découverte, plutôt qu'une de ces nombreuses délimitations arbitraires de l'Ailleurs dont ils se sont rendus coupables.

filière de combattants islamistes français partant vers l'Irak. À proximité immédiate, se trouve un des plus grands îlots d'habitat social de la capitale, classé « politique de la ville », et dont les jeunes occupants ne sont ni moins désœuvrés ni en meilleurs termes avec la police que leurs contreparties de la Courneuve. À 30 m de là, le très exclusif café du MK2 Quai de Seine propose des menus inabordables pour les riverains, et un peu plus loin, un ancien entrepôt du bassin de la Villette doit être prochainement converti en Holiday Inn. Nous sommes incontestablement au nord, dans une de ces « villes globales » dont on entend tant parler, mais le « Sud » est là, dans les interstices, indispensable, même, et on ne le dit pas assez, au fonctionnement de l'organisme urbain (car qui d'autre viderait les poubelles de nos cinémas et briquerait les parquets de nos hôtels ?). Il ne s'agit pas seulement de « découvrir » un « quart monde » en Occident, mais d'utiliser nos compétences de géographes pour varier nos échelles d'analyse du Tiers au Quart, de l'ailleurs à l'ici, pour mieux cerner les phénomènes à l'œuvre dans toutes leurs facettes.

Il s'agit également d'interroger les processus par lesquels la géographie a pu par ses façons de décrire le monde contribuer à des « assignations à identité » ou « assignations à territorialité » – comment elle a pu, en la décrivant, assigner implicitement une place, un mode de vie et une « culture » donnée à une société, et s'interdire de penser les phénomènes d'hybridation, les mélanges et les mobilités propres à toute culture et à toute société. La géographie a tendu, historiquement, à « spatialiser » l'Autre, le penser comme nécessairement associé à un « Ailleurs », et à tarder, de ce fait, à reconnaître la présence de l'Autre « *parmi nous* », dans les sociétés occidentales. Notre localisation européenne et le passé de colonisateur de la France joue sans doute un rôle dans la constitution de ces oppositions binaires : comme l'a montré J. M. Jacobs, la question se pose forcément sous un angle différent lorsqu'elle est posée depuis une colonie de peuplement, comme l'Australie, où « la possibilité de « l'indépendance » n'existe même pas pour les colonisés » [Jacobs, 1996, p. 107 de la traduction française]. Il est en tout cas certainement fructueux d'inverser comme elle le fait la perspective et d'examiner les transformations de la métropole par son entreprise coloniale. Y'a-t-il de ce point de vue un « retard » ou une réticence française ? Des réflexions telles que celles d'O. Milhaud sur la « francophonie » peuvent le laisser penser [Milhaud, 2006]. Les houleux débats qui ont entouré récemment une disposition légale incitant les enseignants à valoriser les « aspects positifs de la colonisation » (*sic*), donnent à penser que le travail scientifique à accomplir reste titanesque, et ne peut que s'inscrire dans un large débat de société.

Il y a en effet d'autres domaines dans lesquels sont à l'œuvre, en France en particulier, des processus accentués de « spatialisation de l'Autre », un peu dans le prolongement de ce que j'appelle « l'assignation à territorialité » : parce que la tradition républicaine française interdit de poser la différence comme appartenant au groupe ou à l'individu (ne pose pas comme fondamentale l'appartenance communautaire ou « ethnique »), elle a été conduite à spatialiser ses mécanismes d'intervention sociale, en identifiant des « quartiers sensibles » (et non des populations défavorisées), des « périmètres d'intervention », des ZEP, qui en viennent à être construits comme autant d'Ailleurs, d'espaces « de non-droit », des « no man's

land de la République ». On préfère diagnostiquer l'hétérogénéité des espaces que l'hétérogénéité des populations, ce qui conduit à occulter nombre de phénomènes de domination qui se jouent à des échelles trop micro pour que le géographe les reconnaissse. Malgré des mobilisations comme celles du mouvement « Ni putes ni soumises », la dimension genrée de beaucoup des problèmes de ces « quartiers » reste souvent occultée (sauf dans des travaux fort minoritaires comme ceux de J. Coutras).

Situation des discours : qui parle et d'où ?

Il y a de la différence, il y a des écarts de richesse, mais les catégories Nord/Sud sont trop grossières pour en rendre compte. Il faudrait arriver à déterminer, dans notre production de connaissance, si ce qu'éclairent ces catégories l'emporte vraiment sur ce qu'elles occultent. Une des raisons de s'en méfier, en tout cas, c'est qu'elles semblent réitérer une bi-partition coloniale du monde, entre « métropoles » et « empires ». Il convient donc de questionner nos recherches de différentes façons : il s'agit d'abord des modalités de légitimation du discours du chercheur en géographie (qui parle et d'où parle-t-il/elle ?), et de la question non moins épineuse de son degré d'implication directe dans la recherche qu'il/elle conduit (dans quelle mesure cesse-t-on d'être un homme ou une femme d'un pays riche anciennement colonisateur lors du terrain « au Sud » ?) et de sa responsabilité personnelle par rapport aux sociétés et aux individus étudié(e)s (dans quelle mesure la démarche de recherche s'inscrit-elle en rupture ou dans la continuité d'un héritage colonialiste ?).

On ne peut ignorer, bien sûr, la façon dont « l'action géographique » prolonge et reproduit des géographies impériales (en Afrique, en Asie...), l'analyse de ces phénomènes a été faite depuis longtemps (par exemple Raison, 1997, sur cette géographie du « pré carré »). Analysant les espaces faisant l'objet de thèses de géographie au début des années 1990, D. Douzant-Rosenfeld et J. Raison constataient alors une production étonnamment faible de thèses sur les pays du Nord, hormis la France elle-même [Douzant-Rosenfeld et Raison, 1997] et soulignaient le poids prééminent des espaces de la « francophonie ». S'il peut sembler que cette homologie se soit atténuée depuis, on ne peut pourtant conclure à sa disparition.

Le terme même de « francophonie » pour renvoyer à une sphère d'influence française, qui est aussi un champ d'étude privilégié de ses géographes, souligne bien l'importance des questions linguistiques à l'œuvre. Reste à approfondir la réflexion sur la position du chercheur lui-même, s'étendre plus sur l'inconfort qu'on peut parfois ressentir, en tant que chercheur, à aller parler français en Afrique de l'Ouest ou anglais en Inde, s'il s'agit de sa langue maternelle, et qui peut pousser à aller sur des « terrains » sur lesquels on n'a aucun « avantage linguistique » (aller écorcher le castillan au Mexique, par exemple). Dans quelle mesure nous réitérons-nous pas les structures de la colonisation, dans lesquelles le bilinguisme est toujours à la charge du dominé ? Cette réflexion sur l'importance de la langue a été engagée dans la géographie de langue anglaise, au moins en ce qui concerne la possibilité de tenir des colloques véritablement « internationaux » [voir par exemple Desbiens et Ruddick, 2006].

J'ai appris, comme on l'apprend en France, qu'il ne fallait pas écrire la géographie à la première personne, et peut-être s'agacera-t-on de voir apparaître ces « je » incongrus au début de mes phrases. J'ai pratiqué pendant longtemps toutes les techniques grammaticales d'impersonnalisation, du « on » à la tournure passive, en passant par la personnalisation de mes articles (qui ont, par le passé, « cherché » à démontrer des choses). Ces tournures n'abusent personne et on sait bien qu'en fait, c'est moi, cachée derrière, qui manipule la démonstration en coulisses. Il est donc normal que je dise aussi d'où je parle (ma position personnelle, et ce qui est susceptible d'influencer ma subjectivité de chercheur).

Or, qui parle ? ou, pour reprendre la question désormais célèbre de G. Spivak, « can the subaltern speak » ? Notre géographie française n'est pas seulement sur-masculinisée [Douzant-Rosenfeld et Raison, 1997 ; Hancock, 2004], elle inclut un nombre bien trop restreint de géographes « issus de l'immigration » ; seuls les hommes blancs hétérosexuels de la classe moyenne peuvent affirmer que cela n'a aucun impact sur le type de géographie qui se pratique, et qui se perçoit comme la seule géographie valide. Ce n'est pas qu'être une femme, et/ou issu de l'immigration, et/ou à mobilité réduite, et/ou d'origine sociale modeste, et/ou homosexuel, confère le droit exclusif à parler de la situation des femmes, des immigrés, des handicapés, des pauvres ou des homosexuels, un tel fractionnement du réel serait absurde ; c'est simplement que la façon d'être-au-monde de ces populations-là apparaît toujours dans le discours comme un « envers », comme un contre-exemple, comme anecdotique, comme une déviation par rapport à une norme implicite toujours masculine, blanche, etc, etc. Sont renvoyés systématiquement à un statut de « minoritaires » des groupes qui, additionnés, mettent eux-mêmes en évidence la minorité numérique des « white straight middle-class males » qui ont pratiquement l'apanage de la parole – ou dont il faut parodier scrupuleusement les façons de parler pour faire reconnaître la recevabilité de ses propos.

Étranger ! Intrus ! Tu n'as aucun droit à aborder ce sujet (...) Braconnier ! Pirate ! Nous nions ton autorité. Nous te connaissons, toi et ta langue étrangère drapée autour de toi comme un drapeau : parlant de nous dans ta langue fourchue, que peux-tu dire d'autre que des mensonges ? (*Outsider ! Trespasser ! You have no right to this subject ! (...) Poacher ! Pirate ! We reject your authority. We know you, with your foreign language wrapped around you like a flag : speaking about us in your forked tongue, what can you tell but lies ?*) [Rushdie, 1983, p. 28].

Rushdie a été interpellé, au sujet de son œuvre, sur la légitimité de sa parole ; musulman indien d'origine, émigré en Grande-Bretagne puis aux États-Unis, il aurait abdiqué toute légitimité à écrire sur l'Inde qu'il a quittée (ou l'islam dont il n'est pas un fervent pratiquant), selon certains. Il me semble que le milieu géographique français octroie avec le même arbitraire la légitimité à écrire sur certains lieux ou milieux, et refuse aussi volontiers les reconversions. Au sein de la discipline comme à l'égard de ses objets, il y a d'abord « assignation à identité » (d'origine britannique, on est d'emblée « spécialiste de la Grande-Bretagne » ou « des pays anglo-saxons », sans autre forme de procès) puis « assignation à territorialité » (« spécialiste » d'un pays ou d'une aire culturelle, on est bien plus fondé,

dans cette perspective, à passer d'une thématique à une autre, si différentes soient-elles, qu'à transporter des problématiques vers d'autres espaces, surtout si ceux-ci sont réputés trop différents par leur niveau de développement). En écho à S. Rushdie, je demande « quelles commissions établissent les frontières de ces territoires ? (*what boundary commissions map out the territories ?*) » ; et je pense à une des lignes de partage les plus brutales au monde entre Nord et Sud, la frontière États-Unis-Mexique, où le gouvernement états-unien voudrait ériger une barrière, et à ce qu'en disent les Chicanos californiens : « ce n'est pas nous qui avons traversé la frontière, c'est la frontière qui nous a traversés ».

Légitimation personnelle et responsabilité sociale

J'ai moi-même traversé une frontière de notre discipline : ayant effectué le grand saut d'un thème de recherche européen, et de géographie historique, vers une métropole contemporaine du « Sud », j'ai été la première à m'étonner de la faible distance finalement parcourue, tant les concepts applicables à l'analyse de discours sur des capitales européennes du XIX^e siècle gardent de leur pertinence pour une capitale latino-américaine à la fin du XX^e et au début du XXI^e siècle. Il est vrai que je ne quittais pas le monde urbain, dont Salman Rushdie, encore lui, a dit les similitudes d'un continent à un autre. Racontant le premier voyage de son héros indien de Bombay vers Londres, il commente :

Quelle distance ont-ils parcourue ? Cinq mille cinq cents à vol d'oiseau. Ou : de l'indianité vers l'anglicité, une distance incommensurable. Ou, une distance minime, puisqu'ils ont quitté une grande ville pour une autre. La distance entre les villes est toujours minime ; un villageois qui parcourt cent miles pour arriver en ville, traverse un espace bien plus vide, plus sombre, et plus terrifiant. (*How far did they fly ? Five and a half thousand as the crow. Or : from Indianness to Englishness, an immeasurable distance. Or, not very far at all, because they rose from one great city, fell to another. The distance between cities is always small ; a villager, travelling a hundred miles to town, traverses emptier, darker, more terrifying space*) [Versets Sataniques, p. 41].

On a dit, bien sûr, comment des très grandes villes « en réseau » entretiennent parfois plus de relations entre elles que chacune n'en entretient avec ses régions environnantes ; et la très grande ville est aussi certainement un de ces lieux dont il faut se défier. Mais pour Rushdie, pas d'urbanité « ailleurs », mais un ensemble de compétences citadines transférables d'un côté à l'autre de l'Équateur, juste freinées, un peu, au passage du détroit du Bosphore, comme l'est l'avion qui transporte ses personnages...

Ce qui m'amène à un autre point : le « terrain » du géographe, outil de validation par excellence, dont j'ai déjà eu l'occasion de dire certains doutes qu'il m'inspirait [Hancock, 2004]. On peut postuler qu'une certaine géographie tire une partie de sa légitimité disciplinaire de la distance, du fait qu'elle porte sur des « ailleurs » ou des lointains, alors même qu'avoir voyagé loin, s'être mis personnellement en danger, reste une procédure de validation scientifique d'une valeur douteuse.

On s'attire un certain succès lorsqu'on dit qu'on a arpентé des semaines le centre de Mexico, réputé si dangereux, si pollué, si invivable, qu'on a pratiqué ses transports en commun réputés si bondés, mais est-ce un fondement suffisant à la légitimité scientifique ? S'être mis physiquement « en danger », avoir affronté ces grandes claques d'altérité, le climat, les maladies, la violence⁴, mais avoir finalement trouvé qu'on était, quand même, d'une certaine façon, chez soi dans cet environnement et qu'on pouvait sourire des craintes qu'il inspirait à ceux à qui il n'était pas familier... Est-ce parce que la distance « géographique » parcourue serait moindre qu'il me faudrait moins de courage pour, par exemple, partager pendant quelques semaines la vie des squatteurs de la rue de Tanger, ou celle des demandeurs d'asile du square de Verdun ? Est-ce qu'alors ce que j'aurais à dire sur les représentations et pratiques spatiales de ces groupes⁵ serait moins « géographique », ou moins valide ? Je ne suis pas persuadée que la validation par « l'Ailleurs » soit la plus légitime, ce qui ne signifie pas que je souscrive à l'idée qu'on peut se passer de la confrontation à l'ailleurs ; je pense seulement que notre géographie de l'ailleurs est bien grossière. Ce qu'on m'objectera, c'est qu'alors la division entre géographie, d'une part, et sociologie ou anthropologie, s'effondre, mais je crois que c'est là une « territorialisation » disciplinaire peu défendable. La géographie y gagne de pouvoir enfin aborder des thèmes qu'elle s'était interdits dans ses formes les plus classiques, comme les SDF ou l'espace carcéral, pour ne citer que quelques exemples [Zeneidi-Henry, 2002 ; Milhaud et Morelle, 2006].

À partir de là, quelle est ma responsabilité sociale de géographe : parcourir le monde pour décrire les discriminations dont font l'objet les habitantes de Mexico, ou appliquer les outils dont je dispose à mon environnement quotidien, sans disso-cier mon activité professionnelle de mon engagement personnel ? M'investir dans les associations de quartier, pour marquer ma solidarité avec les squatteurs que veut expulser le ministère de l'Intérieur, pour aider ne serait-ce que de façon minimale les demandeurs d'asile afghans, irakiens et kurdes qui dorment dans les squares autour des gares du Nord et de l'Est ? Ou m'astreindre à une autre forme d'inconfort en allant passer des semaines à la rencontre de Mexicaines immigrées à Los Angeles, loin de ma famille, mais finalement à l'abri de tout ce qui peut me mettre mal à l'aise personnellement ? Cloisonner, ou décloisonner ? Est-il possible de s'engager tout en circonscrivant son activisme à l'ailleurs ?

On a pu accuser la posture postmoderne de conduire, dans la recherche scientifique, au relativisme, voire au nihilisme. Mais contrairement à ce qu'on imagine

4. Il convient sans doute de préciser que je ne prends pas à mon compte ces représentations de Mexico, qui ne m'a jamais donné de claques, et que je les évoque ici sur un mode ironique. J. Monnet a écrit de très belles choses sur ce « double » de Mexico, cet ensemble de représentations qui semblent s'immiscer dans tout discours sur la ville [Monnet, 1993].

5. Je parle de ces personnes parce que leur situation m'interpelle. Sans doute y a-t-il des choses tout aussi « géographiques » et valides à apprendre des pratiques spatiales des bourgeois du 16^e arrondissement, ou de la *jet set* internationale, comme j'ai appris beaucoup d'une visite d'une « *retirement community* » dans le comté d'Orange. L'essentiel est peut-être alors la distance sociale qui existe entre le chercheur et ceux qu'il étudie, ou le recul qu'il/elle est capable de prendre. Il me semble en tout cas que beaucoup de la production géographique, notamment celle qui se revendique de la phénoménologie, traite déjà suffisamment de nos représentations et de nos pratiques spatiales, en tant que groupe socio-professionnel.

parfois, la géographie anglophone est traversée de courants bien plus activistes et militants que la géographie française : la géographie « radicale » analysée par B. Collignon [Collignon, 2001] est loin d'avoir rendu les armes. Ne pas dissocier ses convictions de son travail, et ne pas dissocier sa vie professionnelle de sa vie quotidienne apparaissent dans cette mouvance comme des corollaires logiques de la reconnaissance de l'implication personnelle du chercheur dans sa recherche. Il est vrai que de tels engagements sont généralement sous-tendus par une pensée d'inspiration marxiste, ou au moins marxienne, susceptible de résonner comme archaïque dans le contexte intellectuel français. On peut cependant lui trouver un caractère rafraîchissant et énergisant par rapport aux notes plus désabusées qu'émettent les géographies françaises.

J'ai eu l'occasion d'assister à la conférence des « critical geographers » à Mexico en janvier 2005, conférence qui s'est terminée par un appel solennel destiné à être diffusé dans la presse locale. Le texte, également publié dans la revue en ligne *Acme*, se termine par les phrases suivantes : « les membres de l'International Critical Geography Group appellent les leaders du monde à renoncer au néo-libéralisme, au militarisme et à toutes les formes d'exploitation, et nous nous engageons à soutenir les personnes et les organisations qui, à travers le monde, luttent pour des économies culturelles et politiques plus démocratiques et environnementalement durables ». Preuve, pour ceux qui en douteraient, que le « radicalisme » n'est pas soluble dans la postmodernité, et qu'avoir conscience de n'être qu'une voix parmi des multitudes d'autres ne décourage pas nécessairement de parler.

Pour finir : exotisme, « malinchisme » et géographie

On peut constater une certaine homologie entre le géographe et le férû d'exotisme tel que le décrit Todorov : « l'homme européen est attiré et séduit, mais il retourne invariablement chez lui ; il gagne ainsi sur les deux tableaux : il a le bénéfice de l'expérience exotique (une femme et un pays étrangers) sans jamais remettre véritablement en question sa propre appartenance, ni son identité » [Todorov, 1989, p. 421]. Et plus dur encore, toujours à propos de Loti, auteur à la fois de romans exotiques et de romans coloniaux « une fois que l'auteur s'est déclaré seul sujet à bord et que les autres ont été réduits au rôle d'objets, il est après tout secondaire de savoir si on aime ces objets ou si on les déteste ; l'essentiel est qu'ils ne sont pas des êtres humains à part entière » (p. 426). Sans doute les géographes d'aujourd'hui sont-ils plus sensibles à la mise en question de l'appartenance et de l'identité personnelles par l'Ailleurs que ne l'étaient les romanciers de l'époque coloniale, et sans doute sont-ils moins systématiquement des hommes, et des hommes pour qui la « connaissance » d'un lieu prend une dimension érotique ; mais leur discours est-il exempt de toute tendance à « objectifier » ou réifier ceux qu'il décrit ?

Ce que je me demande, c'est s'il ne faudrait pas, avec humilité, penser le rôle de géographe comme celui de traducteur/trice : celui qui fait passer d'un univers de références à un autre les choses qu'il a apprises. Ce qui n'implique nullement que sa position

soit neutre : la position du traducteur est en fait inconfortable, parce qu'il/elle est pris/e entre deux mondes, ni totalement « de » l'un, ni totalement dans l'autre, traître, finalement, à l'un comme à l'autre (conformément à la boutade *traduttore/traditore*). En ce sens, la meilleure image du géographe, ce serait la Malinche, l'indigène mexica qui a servi d'interprète à Cortés et partagé un temps la couche du conquérant ; qui à la fois lui a permis de mieux comprendre le monde étrange auquel il était confronté, et lui a fourni les moyens de l'asservir. Cela confisque au géographe son image virile, lui attribuant des caractéristiques « féminines » : la Malinche met ses compétences au service de l'esprit de conquête ; mais elle sera aussi le vecteur de la naissance (le vecteur symbolique, une des milliers ou millions de vecteurs effectifs) de la « race » hybride, « *raza cosmica* » unissant l'Europe et l'Amérique, qui est glorifiée dans le discours national mexicain.

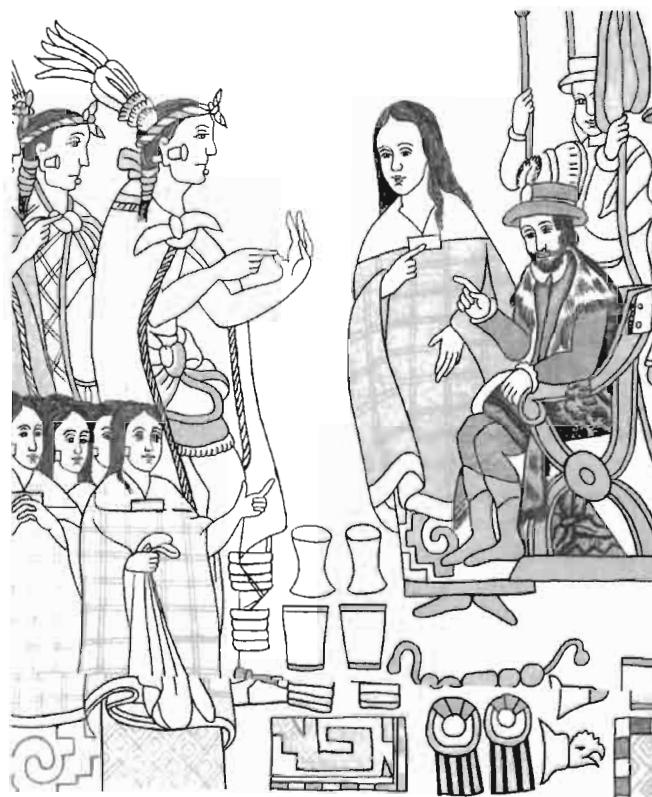


Fig. 1 – La Malinche aux côtés de Cortés face à Moctezuma, Lienzo de Tlaxcala, manuscrit mexicain du XIV^e siècle

Noter, au premier plan, le groupe de femmes plus petites que les autres protagonistes de la scène, et sans doute en train d'être « offertes » à Cortés au même titre que les objets déposés devant elles. <http://www.famsi.org/research/pohl/images/meetfigure05.jpg>)

La Malinche n'est pas qu'un être de discours (elle n'a d'ailleurs jamais la parole dans les récits de la conquête), mais bien un être de chair et de sang : l'hybridation lui est tout à fait littéralement « passée par le corps ».

La « malinchisme », en espagnol, désigne en quelque sorte l'envers du patriotisme, la tendance à préférer l'étranger au « national », une forme de traîtrise envers sa propre culture (voire une sorte d'« exotisme du dominé »). Les historiens ont montré en quoi la projection de telles façons de penser sur la période de la conquête était anachronique ; on peut considérer comme tout aussi anachronique (et intéressante) l'autre mythologie de la Malinche qui en fait la « mère » de la nation mexicaine.

Cette image de la Malinche incite en effet à réfléchir beaucoup plus sur la complexité de sociétés où le rapport colonial s'est invité jusque dans la constitution des identités individuelles, où les rapports de domination sont multiples, croisés, et incorporés [Bourdieu, 1998]. Elle nous amène aussi aux *Versets Sataniques*, que Rushdie a définis comme « un chant d'amour à notre bâtarde », une célébration de « l'hybridité, l'impureté, le mélange » [Rushdie, 1991]⁶. On peut sans doute souhaiter à la géographie pire sort que d'être, comme ces *Versets*, écrite « à partir de l'expérience même du déracinement, du démantèlement et de la métamorphose (rapide ou lente, douloureuse ou agréable) qu'est la condition du migrant » – même si on peut bien sûr lui souhaiter d'échapper aux mêmes anathèmes et *fatwas*.

BIBLIOGRAPHIE

- BESSIS S. [2002], *L'Occident et les autres. Histoire d'une suprématie*, Paris, La Découverte/ Poche Essais.
- BOURDIEU P. [1998], *La domination masculine*, Paris, Le Seuil, Points Essais.
- CHIVALLON C., RAGOUEZ P. et SAMERS M. [1999], *Discours scientifiques et contextes culturels. Géographies françaises et britanniques à l'épreuve postmoderne*, Talence, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- CHIVALLON C. [2004], « Débattre autour du postmodernisme : commentaire de textes choisis », *L'Espace Géographique*, n° 1, p. 43-58.
- COLLIGNON B. [2001], « La géographie radicale à la recherche d'un nouveau souffle », in J.-F. Staszak et alii, *Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines*, Paris, Belin, coll. Mappemonde, p. 131-166.
- COUTRAS J. [2003], *Les peurs urbaines et l'autre sexe*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales.
- DESIENS C. et RUDDICK S. [2006], « Speaking of geography : language, power, and the spaces of Anglo-Saxon "hegemony" », *Environment and Planning D : Society and Space*, vol. 24, p. 1-8, éditorial en ligne sur <http://www.envplan.com/epd>.
- DOUZANT-ROSENFELD D. et RAISON J. [1997], « La production scientifique en géographie à travers les thèses », in R. Knafo (dir.), *L'état de la géographie. Autoscopie d'une science*, Paris, Belin, coll. Mappemonde, p. 158-195.

6. Ce rapprochement qui peut paraître incongru entre le Mexique de la colonisation et les migrants indiens de Rushdie est l'occasion de souligner l'efficacité du discours « géographique », puisque c'est bien à cause de l'« erreur » historique de Colomb qu'on appelle aussi « indiennes » les populations indigènes des Amériques...

- Fourth International Conference of Critical Geographers [2005], « Communiqué », *ACME : An International E-Journal for Critical Geographies*, vol. 3 (2), p. 121-123, <http://www.acme-journal.org/Volume3-2.htm>.
- L'Espace Géographique* [2004], « Débat : la géographie postmoderne », n° 1, p. 6-37.
- HANCOCK C. [2001], « La géographie postcoloniale, “l'Empire contre-attaque” », in J.-F. Staszak et alii, *Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines*, Paris, Belin, coll. Mappemonde, p. 95-130.
- HANCOCK C. [2002], « Salman Rushdie, l'écriture contre le territoire », *Géographie et cultures*, n° 44, numéro spécial « Territoires littéraires », p. 43-62.
- HANCOCK C. [2004], « L'idéologie du territoire en géographie : incursions féminines dans une discipline masculiniste », in C. Bard (dir.), *Le genre des territoires : masculin, féminin, neutre*, Presses de l'Université d'Angers, actes du colloque d'Angers, p. 167-176.
- JACOBS J.M. [1996], *Edge of Empire. Postcolonialism and the City*, Londres, Routledge (extraits traduits en français in J.-F. Staszak et alii, *Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines*, Paris, Belin, coll. Mappemonde p. 99-115).
- LÉVY J. [1997], « Penser la ville : un impératif sous toutes les latitudes », *CEMOTI, Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, n° 24, p. 27-30.
- LOUSET O. [2000], « L'urbanité ailleurs », in J. Lévy et M. Lussault (dir.), *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, Paris Belin, coll. Mappemonde, p. 157-164.
- MILHAUD O. [2006], « Le harem linguistique de la France », *EspacesTemps.net*, mensuelles, 01.06.2006, <http://www.espacestemps.net/document2017.html>.
- MILHAUD O. et MORELLE M. [2006], « La prison, entre monde et antimonde », à paraître in *Géographie et cultures* n° 58.
- MONNET J. [1993], *La ville et son double. La parabole de Mexico*, Paris, Nathan.
- MORICONI-EBRARD F. [2000], *De Babylone à Tokyo. Les grandes agglomérations du Monde*, Paris Ophrys, coll. Géophys.
- RAISON J.-P. [1997], « Les thèses sur l'Afrique tropicale : fleuron de la géographie française ou domaine en crise larvée ? », in R. Knafo (dir.), *L'état de la géographie. Autoscopie d'une science*, Paris, Belin, coll. Mappemonde, p. 196-206.
- RUSHDIE S. [1983], *Shame*, Londres, Vintage.
- RUSHDIE S. [1988], *The Satanic Verses*, Dover, Del., The Consortium.
- RUSHDIE S. [1991], *Imaginary Homelands*, Londres, Granta Books.
- RUSHDIE S. [1999], *The Ground Beneath her Feet*, New York, Henry Holt.
- SAID E.W. [1978], *Orientalism*, New York, Vintage (traduction française, *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, parue au Seuil, coll. La couleur des idées, 2005).
- SARDAR Z. [1998], *Postmodernism and the Other. The New Imperialism of Western Culture*, Londres, Chicago, Pluto Press.
- SPIVAK G. [1988], « Can the Subaltern Speak ? », in C. Nelson et L. Grossberg (dir.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, Chicago, University of Illinois Press, p. 271-313.
- TODOROV T. [1989], *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*, Paris, Le Seuil, coll. Points Essais.
- ZENEIDI-HENRY D. [2002], *Les SDF et la ville. Géographie du savoir-survivre*, Paris, Bréal, coll. D'autre part.

Imaginaires migratoires et expériences multiples de l'altérité : une dialectique actuelle du proche et du lointain

*Thomas Fouquet**

Introduction

Partir, puis revenir comme « un Autre », sans avoir jamais cessé de se sentir différent, étranger, tout au long de son parcours... Cette description sommaire d'un possible « *chemin de l'exil* » [Tourn, 2003] amène à penser le migrant¹ comme une figure toujours en mouvement, plus jamais chez lui et sans cesse en quête de sa place : ni vraiment *au Nord*, ni plus vraiment *du Sud*. Envisagé comme dépositaire et passeur d'imaginaires de moins en moins inscrits dans des territoires², il questionne de manière précise les interpénétrations particulières qui sont ici au centre des analyses. Le désir de départ et celui du retour sont des lieux d'imaginaires changeants, aux formes souvent foisonnantes et difficilement saisissables. À travers les projections et représentations qu'ils engagent, ils débordent les seules dimensions géographiques de la mobilité, démontrant que le déracinement peut être aussi bien géographique que sociologique [Noiriel, 2006, p. 159]³. Comme illustration de ces espaces d'exil hors l'exil, je me suis ailleurs attaché à présenter « l'exil imaginaire » auquel se livrent de jeunes Dakarois⁴. Ce procédé tend à désinvestir physiquement et/ou symboliquement les temps (diurne/nocturne), places (dépendance/autonomie), espaces (intérieur/extérieur), biens et modes de consommation, etc. les plus

* Doctorant en Anthropologie sociale, associé au CEAf-EHESS, 96 boulevard Raspail, 75006 Paris.

1. Entendu ici comme totalisation de l'expérience migratoire, c'est-à-dire à la fois un émigrant et un immigré.

2. Cette idée d'une déterritorialisation des imaginaires renvoie largement aux travaux d'Arjun Appadurai sur l'imaginaire comme pratique sociale au quotidien. Voir notamment *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 1996.

3. Selon Gérard Noiriel, le déracinement peut être caractérisé « comme une perte, pour l'individu, des principaux repères et soutiens qui lui assuraient l'intégration dans un milieu. M. Halbwachs, A. Leroi-Gourhan ou B. Bettelheim ont montré, chacun dans son domaine, l'importance des cadres spatio-temporels pour l'équilibre psychique et social de l'individu. Toute transplantation (par changement de milieu géographique et/ou sociologique) entraîne un déracinement plus ou moins important ».

4. « Et si c'était l'intention qui compte... Le désir de l'Ailleurs des jeunes Dakarois en perspective », *Cahiers d'études africaines*, Paris, EHESS (à paraître).

cautionnés par les aînés sociaux, tout en surinvestissant corrélativement ceux qui rejoignent le plus et le mieux les images d'un Ailleurs fantasmé. La finalité est ainsi d'accessoiriser et de façonner son existence pour qu'elle puisse faire l'objet de transpositions réalistes dans cet Ailleurs. Le déracinement qui s'opère ainsi renvoi son auteur à une sensation d'exil traduisant un processus d'acculturation et de syncrétisme que nous pourrions peut être qualifier d'intentionnels. L'Ailleurs dont il est ici question exprime un espace d'imaginaires dépositaire des aspirations à un mieux être et à un mieux vivre. Il reste porteur d'une dimension géographique, les esprits le cristallisant presque exclusivement autour des sociétés du Nord. Mais il demeure néanmoins largement du domaine de l'imaginaire, car il se construit surtout sur la base de représentations et fantasmes élaborés sur ces sociétés, qui n'ont pas ou peu d'équivalents dans le tangible. En ce sens, les catégories sociologiques de l'Autre et de l'Ailleurs sont plurielles et ne renvoient, ni nécessairement, ni exclusivement à un critère de distance géographique. D'une part, l'Autre peut être autant le proche que le lointain : dans le cas de l'exil imaginaire, l'Autre est l'aîné social, incarnation de valeurs dont on cherche à se défaire ; mais il est aussi l'occidental dont on cherche à approcher le mode de vie. D'autre part, l'Ailleurs définit un espace avant tout imaginaire, pour lequel la distance physique ne fait donc pas sens, sinon pour la déconstruire dans l'observation des procédés de réinterprétation qu'il induit. En suivant Arjun Appadurai, il apparaît d'ailleurs que les mondes sociaux de la migration et de l'exil font appel avec une acuité particulière aux imaginaires des acteurs, notamment parce que « l'exil renforce (...) les pouvoirs de l'imagination (comme double capacité à se souvenir du passé et à désirer le futur) ; il rend possibles des discours mythiques différents des mythes et des rituels auxquels se consacre traditionnellement l'Anthropologie » [Appadurai, 1996, p. 32]. Peut-être que « la pensée c'est l'exil et que chacun a l'exil qu'il désire »⁵... C'est en tout cas à une réflexion sur les exils, tels qu'ils sont pensés et désirés par ceux qui les vivent, que vont être consacrées ces pages.

« Le bonheur, c'est faire quelque chose... pas être quelque part », concluait un jeune homme Sénégalais rencontré à Dakar en avril 2005, de retour après un séjour de cinq ans en Italie⁶. Nous comprendrons au fil des analyses qui suivent que « faire quelque chose » dans ce contexte ne réfère pas tant au fait d'être actif (activité salariée, etc.) qu'à l'idée de s'autoriser soi-même à investir l'*ici*, en y construisant son devenir dans le *maintenant*. Mais ce constat, au demeurant d'une grande sagesse, est bien un luxe réservé à celui qui a pu mettre en acte son aspiration à l'Ailleurs, se démarquant ainsi des perceptions strictement géographiques et/ou factuelles de l'expérience migratoire pour s'attacher à ses aspects symboliques. La migration vers le Nord est désormais entendue par de nombreux candidats au voyage comme moyen de se sentir *complet, entier, abouti*⁷ : étape transitionnelle

5. S. Trudel, *Le souffle de l'Harmattan* (roman), Québec, Les allusifs, 2002.

6. Tous les entretiens cités dans ce texte ont été réalisés entre janvier 2003 et décembre 2005. Par soucis de concision et de respect de l'anonymat, les extraits cités ne mentionneront que le sexe (M ou F) et l'âge de l'interlocuteur, ainsi que le lieu de l'entretien.

7. Termes qui reviennent fréquemment dans les entretiens que j'ai pu réaliser aussi bien à Dakar qu'àuprès de jeunes Sénégalais en Italie.

sans laquelle il ne sera pas possible de s'inscrire dans les possibilités de réalisation personnelle qu'offre la société d'origine. Pour la grande majorité de ceux qui ne sont pas partis, les rêves et promesses d'un Nord mirifique demeurent une actualité quotidienne, un point de mire autour duquel s'articulent des manières d'investir (et de désinvestir) l'espace social, souvent *en négatif*, et de se construire dans le local. Le voyage migratoire, désormais loin de véhiculer le seul travailleur immigré des années 60 et 70, confère avant tout un statut d'aîné social à ses auteurs : d'une certaine manière, pour beaucoup de jeunes Africains aujourd'hui, il s'agit de partir ou de se sentir « constraint de rester jeune » [Antoine *et alii*, 2001]. Le projet de départ traduit ainsi au moins autant des quêtes de prestige social et d'émancipation (avec, en filigrane, la nécessité de trouver les moyens de devenir adulte), que de liquidités. Évoquant ce « *triomphe du migrant* » dans le contexte du Sénégal contemporain, Tarik Dahou et Vincent Foucher nous disent que « les adjectifs “italien” et “américain” [qualifiant ceux qui ont émigré en Italie et aux États-Unis] ont remplacé l’ancien qualificatif “évolué” comme marqueurs de la réussite et comme métaphores du succès et du mérite » [Foucher et Dahou, 2004, p. 9]. Mais la distance qui se crée entre ceux qui sont partis et ceux qui sont restés va bien au-delà des seuls kilomètres qui séparent les corps. Elle finit par être sans doute avant tout culturelle, en s'inscrivant profondément en chacun et en déterminant ainsi la nature des liens qui se recréent par-delà les frontières nationales. En ce sens, l'expression de « culture de la migration » proposée par J. Schoorl pour qualifier notamment les modifications qu'induisent au sein des sociétés d'origine l'expérience vécue au loin par les migrants, semble tout à fait pertinente [Schoorl *et alii*, 2000].

Ces quelques éléments introductifs vont être ici étayés et approfondis sur la base d'entretiens et de récits d'observations réalisés dans le cadre d'une recherche anthropologique traitant du *désir de l'Ailleurs* des jeunes Dakarois⁸, sur un terrain « multi-situé » (*multi-sited*) et dans une perspective transnationale : Sénégal, Italie, France. Plus globalement, il va s'agir de penser les liens Afrique/Occident à travers le prisme de dialogues d'imaginaires – parfois muets, souvent de sourds – qui déterminent de nouvelles frontières, en marge de celles politiques, administratives, ou même scientifiques et intellectuelles. Ces frontières sont érigées d'abord sur la base des représentations que s'échangent les jeunes Sénégalais *en et hors* Sénégal, et s'organisent autour d'illusions de l'Ailleurs permettant de partir surtout et avant tout à la conquête de son existence. Mais ces dialogues dépassent les limites strictes des échanges transnationaux entre Sénégalais. Les regards et imaginaires occidentaux sur l'Afrique et ses ressortissants immigrés y participent également, notamment parce qu'ils déterminent partiellement les places octroyées aux migrants et/ou sollicitées par eux au sein des sociétés d'arrivée à travers le prisme de la construction de l'altérité. Ainsi, en filigrane dans ce texte, une question réversible et récurrente sera posée : le Nord ne serait-il jamais autant « Nord » que lorsqu'il est pensé

8. Travaux réalisés dans le cadre d'un doctorat en Anthropologie sociale intitulé « Ancrage du corps, transhumance de l'esprit. Le désir de l'Ailleurs des jeunes Dakarois en perspective », CEAf-EHESS Paris (dir. Éliane de Latour).

et rêvé au Sud, et *vice versa* ? C'est ce voile déformant, mais aussi ces débordements et ces niches d'Ailleurs que cette contribution entend explorer et décrypter. Elle peut en ce sens être vue comme une réflexion sur la notion d'exotisme, ici entendue non pas comme « éloge de la méconnaissance, reflet de l'ethnocentrisme » [Guillaume, 1994, p. 11], ni caractère de ce « qui n'appartient pas aux sociétés occidentales »⁹, mais bien comme mode universel de s'échapper de soi-même vers l'Autre et l'Ailleurs, en réalité incarnations de son propre rêve. L'exotisme dont il sera ici question renvoi ainsi avant toute autre chose à la notion d'altérité, c'est-à-dire au fait de penser l'Autre à travers l'éloignement et/ou la proximité induits par les représentations élaborées sur lui. Ainsi envisagé, le couple exotisme/altérité nous permet de transcender les analyses strictement factuelles des migrations, pour en proposer une approche selon le croisement de regards Sud/Nord, mais aussi l'Autre/Soi-même.

Le voyage migratoire entre transition, intention et invention

Les années passent, et toi tu es là... Tu regardes les autres qui vivent tranquilles. Tu n'as rien en poche, rien qui te permette de te faire respecter. Les filles ne veulent pas d'un mec qui n'a rien à leur offrir, elles attendent de toi que tu les aides... C'est possible de séduire une fille comme ça, parce qu'un jour tu es bien habillé, parce que tu lui parles bien ou parce que tu es un bon danseur. Mais la fille n'est pas folle plus d'un jour ou d'une nuit. Coucher, c'est pas marier ! Et puis tu sais, les gens se regardent entre eux, et si toi tu as l'âge d'avoir une épouse et que tu n'as rien, pas de piaule à toi, pas de matériel, pas de boulot, et tout ça et bien les gens parlent, on ne te respecte pas. (...) Tu vois bien comment ceux de l'extérieur sont reçus ici, on dirait des Présidents en visite. Quand un cousin d'Italie ou de New York est de passage, je te jure qu'on n'existe plus. Là, c'est grave, tout le monde veut être aimé de lui, mais c'est surtout que tout le monde veut en croquer un petit bout. Les filles là, prêtes à tout je te dis ! Et toi, tu te sens comme un invisible, le mec est là avec ses beaux vêtements, ses belles histoires, son aisance... Le mec frime, je te jure, il raconte du n'importe quoi, et toi tu te sens comme rien du tout à cause de lui. Les gens croient qu'il est puissant juste parce qu'il est parti. C'est comme ça, les Sénégalais ils veulent tous un petit bout de l'Occident à se mettre sous la dent : un vêtement, une adresse, un conseil. Mais si toi tu n'es pas parti, Ah !... C'est une autre histoire, Bilahi !, une toute autre histoire même.

(...) Et je crois même que quand les gens d'ici te regardent, c'est comme s'ils se regardaient eux-mêmes, et ce spectacle ils n'en veulent pas ! C'est comme si tu n'étais pas entier. Tu comprends, si c'était juste moi, je m'en fous pas mal de partir ou rester. Le Sénégal c'est doux, on a la paix ici. Belles filles, bon riz, beau soleil, la paix, et tout ça... Mais ces bonnes choses là, il ne suffit pas de les avoir... Il faut aussi pouvoir les savourer. C'est pour ça que si je peux partir, je ne vais pas y réfléchir à deux fois. Tu pars, quand tu reviens tu retrouves les mêmes choses... Sauf que là, vraiment, tu sais les savourer ! Tu es complet, bien rempli (rires), on te regarde comme quelqu'un de lourd ! Le vide, les gens n'en veulent pas ! Personne n'en veut ! C'est tout ! (...) (M, 25 ans, Dakar).

9. Selon la définition, bien révélatrice en elle-même, proposée par le dictionnaire *Le Petit Robert* (édition de juin 1996).

Ce témoignage rend compte de manière précise des enjeux symboliques rattachés à la migration : partir, c'est chercher une forme de complétude tout en essayant de changer le regard que l'entourage porte sur nous – et par conséquence la place que l'on occupe au sein de la société d'origine. C'est aussi se lester, en devenant ainsi « quelqu'un de lourd », peut être pour se sentir d'avantage ancré, enraciné. C'est surtout emprunter un chemin de traverse, avoir recours à une dérivation pour revenir sous un jour et avec un regard différents, pour enfin pouvoir « savourer ». Plus concrètement, le voyage migratoire représente une transition possible entre la jeunesse et l'âge adulte. Il fait littéralement « grandir », c'est-à-dire qu'il confère à ses auteurs une stature d'aîné social :

Tu pars un beau jour, ok ? Tu pars, soit parce que tu connais quelqu'un qui est déjà parti, et qui t'aide avec les démarches... Soit parce que tu as le cœur pour tenter de passer comme ça, en prenant des risques... Bon. Tu pars, et tout le monde le sait ça, que tu es parti. « Lui ? Il est parti en Italie, il est parti en Amérique, et patati et patata ». Y a des gens ici, c'est des vrais griots du voyage, vraiment, ils savent toute la liste de ceux qui ont voyagé, avec les lieux de destination et tout et tout (rides). C'est surtout qu'ils veulent savoir qui va pouvoir les aider quoi... C'est un peu compliqué, mais bon, par exemple, si moi je connais quelqu'un qui est parti, ça me grandit. Je veux dire, par exemple je sais qu'un tel est dehors [à l'étranger], alors comme je le connais bien, c'est comme si j'avais mis un pied dehors aussi. Il pourra peut-être me débrouiller des papiers, ou bien me donner des conseils, ou bien me rapporter des trucs de là-bas... Tu vois, c'est comme ça que les gens pensent au Sénégal : t'es grand si t'es parti, mais si tu connais seulement beaucoup de gens qui sont partis, ça te fait grandir un peu aussi. (...) (M, 26 ans, Rome)

Il peut « faire grandir » d'un point de vue matériel, d'une part : à travers la constitution possible d'un capital économique (immobilier, voiture, mise en place d'une activité rémunératrice, etc.), la possibilité de se marier, de prendre en charge ses parents et de restaurer ainsi une part du transfert intergénérationnel, etc. D'autre part, il suggère une croissance du capital symbolique : on fait grandir son nom, en s'auréolant de la valeur-prestige rattachée à l'Ailleurs et à ses accessoires (matériels et culturels), et en devenant ainsi incarnation de l'*illusion* (le terme « prestige », du latin *praestigium*, signifie étymologiquement : artifice, fantasmagorie, *illusion*).

Cette idée du voyage comme transition le révèle ainsi comme espace-temps intermédiaire, permettant de faire le lien entre deux moments de l'existence distincts. Il épouse en ce sens les caractéristiques de « la jeunesse » telle qu'envisagée par la sociologie contemporaine : c'est-à-dire comme processus de socialisation, consistant à se construire une place ajustée – et j'ajouterais gratifiante, dans la société [Galland, 2001]. Il importe de préciser que cette idée de place gratifiante – tout comme la définition de la jeunesse elle-même, varie dans le temps et l'espace. Schématiquement, devenir adulte en Occident renvoi largement au fait de parvenir à subvenir à ses propres besoins en entrant dans la vie *active* (s'opposant ainsi à la passivité supposée du jeune), de quitter le domicile des parents pour éventuellement fonder à son tour un foyer ou une famille, etc. L'échec ou le renoncement à cette prise d'autonomie précoce sera perçu négativement. Au Sénégal – et plus globalement dans de nombreuses sociétés du Sud, la donne semble encore bien

différente : le « grand » (c'est-à-dire le détenteur de l'autorité sur, notamment, son propre devenir) est celui qui trouve les moyens et ressources de prendre sa part positive au système de la solidarité communautaire. En l'absence persistante d'un système de protection sociale impersonnel, étatique, le groupe demeure aujourd'hui l'espace quasi-exclusif dans lequel l'individu puise ses soutiens, au sens le plus large (logis, nourriture, santé, travail, etc.), et s'inscrivant ainsi dans un principe de dette bien décrit par Alain Marie [Marie, 2002]¹⁰. On observe toutefois un effritement de cette solidarité, directement lié à la crise que rencontre le principe de la dette communautaire, notamment parce que les ressources économiques nécessaires à son fonctionnement et à sa reproduction se réduisent continuellement. Sans toutefois disparaître, il connaît des transformations endogènes majeures, particulièrement parce qu'à cette crise objective s'ajoute une remise en cause subjective : « (...) tous mettent effectivement en question la logique de la dette. Plus exactement, sans remettre en cause l'éthique de solidarité qui en est le versant rose, explicitement valorisé et, comme tel, durablement intériorisé, ils prennent une conscience désenchantée de son versant instrumental, utilitariste, car c'est sous cet aspect que, désormais, elle se dévoile sans fard à leurs yeux dessillés » [Marie, *ibid.*].

Au nombre de ces transformations, l'exercice légitime de l'autorité selon la hiérarchisation par l'âge (que traduit notamment le principe du transfert intergénérationnel) ne s'impose plus de lui-même. Sous l'effet conjugué de la circulation – échappant aux médiations communautaires – de modèles individualistes d'être et de faire¹¹, et de l'incapacité des aînés à remplir le rôle de procurateur des besoins matériels toujours plus nombreux et multiples des jeunes, leur autorité apparaît de plus en plus contestable, car de moins en moins légitime. Aînesse sociale et aînesse civile ne sont ainsi plus strictement superposables, et la place occupée individuellement dans la hiérarchie sociale est désormais d'avantage produite et conquise qu'octroyée. En revisitant un dicton wolof selon lequel « seule la disparition du père autorise le fils à devenir homme à son tour », nous pourrions dire que pour atteindre la pleine maturité, il ne suffit plus d'attendre la mort de son père ; et corrélativement, la mort de celui-ci n'en est plus une condition nécessaire.

10. Alain Marie écrit : « Sous le couvert des pratiques et de la morale de la solidarité communautaire (familiale, lignagère, villageoise, ou même clanique et tribale), est à l'œuvre un principe (structural) de réciprocité traduisant le fait qu'en son essence, toute communauté est une mutuelle assurant contre les aléas du présent et contre les incertitudes de l'avenir. Or, rendre à celui dont on a reçu par le passé ; rendre à l'un ce que l'on a reçu d'un autre ; donner pour recevoir en retour ("do ut des", comme l'avait souligné Mauss) ; aider un jour pour être aidé plus tard ; être généreux pour éviter l'accusation d'avarice et différentes mesures de rétorsion (proscription, malédiction, mauvais sorts, attaques en sorcellerie) ; participer activement aux cérémonies familiales (baptême, mariage, funérailles) ainsi qu'aux investissements communautaires (constructions pour les parents restés au village, projets de modernisation villageoise), toutes ces pratiques se justifient certes au nom d'une solidarité posée comme valeur culturelle et comme morale, mais elles ont en commun, en deçà de leur diversité phénoménologique concrète, de fonctionner selon un schème unique qui est celui de la dette ».

11. Parlons d'acculturation médiatisée par les technologies de l'information et de la communication modernes : Internet, télévision satellite, etc.

La prescription de destins sociaux (et des moyens de les réaliser) culturellement légitimes est, pour ces différentes raisons, rendue de moins en moins claire. Dans le même temps, les jeunes jouissent d'un *pouvoir* plus important, selon la terminologie de Weber : c'est-à-dire une capacité ou une chance plus grandes pour réaliser leur destin personnel. Un espace plus étendu d'autonomie se dessine en effet, parce que la crise des systèmes d'autorités traditionnelles (hérités) suscite un relâchement du contrôle social qui s'exerce sur eux. Ils sont également « les créatures de nos cauchemars, de nos impossibilités sociales et de nos angoisses » [Comaroff, 2000, p. 91] : ainsi, à la contestation de l'autorité des pères s'ajoute la honte et le sentiment de culpabilité de ces derniers, renforçant encore leur incapacité à s'imposer sur leurs cadets. Les jeunes sont en ce sens appelés à construire leur place de manière relativement autonome et innovante – en tout cas moins normée, notamment par l'inauguration de nouveaux canaux d'accès à l'aînesse sociale, qui se confondent avec des moyens de poursuivre de nouveaux modèles culturels qu'ils plébiscitent largement. La crise des solidarités communautaires traduit ainsi également un conflit de générations, qui se donne à voir – en plus de l'entrée en concurrence décrite plus haut – dans la disjonction des critères de ce sur quoi repose le prestige social¹², entendu comme fondateur de la situation statutaire individuelle. Il y a ainsi également superposition d'un conflit de valeurs, selon la définition que l'anthropologie propose du prestige : « toutes les sociétés répartissent leurs membres en fonction d'une certaine hiérarchie de prestige, c'est-à-dire selon l'aptitude qu'elles reconnaissent pour chaque individu, à incarner exemplairement, dans ses aspirations et ses comportements, leurs valeurs essentielles » [Bonte, Izard, 1992].

C'est ainsi largement dans la déconnection d'avec les modèles transmis verticalement, par leurs aînés, que les jeunes cherchent à élaborer pour eux-mêmes une place gratifiante dans la société, et plus largement à donner du sens à leur vie. La référence à l'Ailleurs peut dès lors être envisagée comme matrice principale du système de valeurs qui suit la « culture de la migration » déjà évoquée, dans la mesure où le voyage migratoire apparaît avant tout comme moyen de se connecter à cet Ailleurs dépositaire des attributs du prestige, et permettant ainsi la constitution d'un capital économique mais aussi symbolique. Ainsi, progressivement le projet migratoire lui-même se substitue au projet de vie, comme objectif (provisoirement) ultime pour de nombreux jeunes¹³. Précisons que cette idée du voyage comme transition vers un meilleur avenir et quasi rite de passage vers le statut d'aîné social, n'est pas une spécificité sénégalaise. Éliane de Latour notamment a déjà bien mis en lumière des procédés de même type en Côte d'Ivoire, parmi les *ghettomen* : « Derrière les parcours délinquants observés, se nichait l'idée d'un grand voyage

12. Selon la définition du *Grand Larousse Universel* : « Qualité de qqch, de qqn qui frappe l'imagination, impose l'admiration par son brillant, son éclat, sa valeur. (...) » (édition de 1995, p. 8459).

13. Pour une analyse plus précise du projet migratoire, on lira avec intérêt la contribution de Medhi Alioua : « La migration transnationale des jeunes Africains subsahariens au Maghreb : émancipation individuelle, circulations collectives et transgression des frontières », consultable en ligne : <http://jeunes-et-societes.cereq.fr/PDF-RJS2/Alioua.pdf>.

susceptible de modifier le mauvais sort. La réussite des “grands frères” partis au Nord alimentait les rêves des ghettomen dont me parvenaient les chimères et les rumeurs. Tous voulaient toucher l’Occident (...) » [De Latour, 2001, p. 171]. C’est donc sur la base de ce rapport particulier à l’Occident que se construisent de nombreux jeunes africains, tout en s’inscrivant ainsi dans des dynamiques qui dépassent de loin les seules aspirations individuelles et les « petites histoires » qui en découlent : parce que, en suivant Jean-François Bayart, on se doit de constater que la place de l’Afrique dans le monde est avant tout « une histoire d’extraversion » [Bayart, 1999]. Les matrices des représentations et désirs de l’Ailleurs sont en effet plurielles et complexes, inscrites notamment dans une longue histoire d’acculturation progressive, de syncrétismes et d’extraversion (avec pour toiles de fond principales, les situations coloniale et postcoloniale, et le phénomène de globalisation culturelle). Le lieu n’est pas ici d’en proposer une analyse trop détaillée, sinon pour constater qu’au Sénégal, aujourd’hui encore, « l’évolué » reste celui qui maîtrise parfaitement la langue française, et qui a adopté un mode de vie supposée occidental, se manifestant notamment à travers la constitution d’une famille restreinte, des habitudes alimentaires particulières, un mode d’habiter qui marque strictement la frontière entre espace privé/public, etc. Les Sénégalais expatriés viennent effectivement désormais concurrencer ce modèle de réussite [Foucher, Dahou, *op. cit.*], produit historique de la hiérarchisation sociale créée par l’expérience coloniale et relayée par les termes post-indépendances du contrat social sénégalais, qui posent comme agent idéal du prestige social l’intellectuel, fonctionnaire de surcroît et grand érudit francophone. Au demeurant, il convient de se demander si ces nouvelles figures transnationales du prestige ne sont pas de simples incarnations délocalisées du plus classique évolué aux yeux de ceux restés au pays. D’une certaine manière, incarner l’Occident à travers ses seuls accessoires ne suffirait plus : il faudrait à présent parvenir à le toucher.

Toutefois, la migration (et la tentative conséquente de constitution du capital permettant d’accéder à une place prestigieuse au sein de la société d’origine) comporte pour le migrant un certain nombre de conséquences qui peuvent l’éloigner progressivement de son projet initial, en même temps que se crée de la distance avec l’Autre-semblable, c’est-à-dire les proches restés au pays. Les trames principales de ces transformations s’inscrivent dans l’inévitable épreuve du réel qu’est la mobilité, et qui implique la déconstruction de l’Ailleurs devenu mythique. Le migrant se confronte ainsi à une expérience multiple de l’altérité – ou plutôt à une « mise en altérité » désormais multiple, « qui supporte des gradations allant de la reconnaissance d’une proximité et d’une similitude au positionnement dans une extériorité radicale, de l’interdépendance ou l’intersubjectivité à l’étrangeté absolue » [Jodelet, 2005].

Ailleurs, exotisme et altérité : une dialectique du proche et du lointain

Le fil de l’Ailleurs imaginaire poursuivi jusqu’à maintenant ne doit pas nous amener hâtivement à conclure à la simple naïveté – ni à l’aveuglement – des candidats à l’exil. Le Nord est en effet connu de manière précise, tant par l'accès –

souvent boulistique – aux nouveaux médias que par les discours sur l'Ailleurs proposés par ceux qui ont voyagé. Le projet de départ s'inscrit dans des stratégies très denses, agrémentant souvent une masse impressionnante d'informations qui tendent à le rationaliser autant que possible : potentialités d'être régularisé dans tel pays plutôt que tel autre ; de s'insérer dans un réseau de migrants déjà existant, plus ou moins enclin et apte à accueillir le nouvel arrivant ; bons plans et bonnes connections sur place pour accéder rapidement à une activité rémunératrice, etc. Stratégies qui impliquent, en tout état de cause, une scrutation attentive des contextes sociaux, politiques, économiques, administratifs, etc. des sociétés du Nord, dans leurs diversités. Ainsi, depuis plusieurs années, l'Italie est devenue une destination très prisée pour de nombreux Sénégalais candidats au voyage, la possibilité d'y obtenir une régularisation de sa situation administrative étant réputée moins ardue qu'en France par exemple. Les États-Unis ont quant à eux largement supplanté le Vieux Continent sur le terrain du capital prestige, notamment parce qu'il est plus gratifiant de s'identifier aux nouvelles figures de la réussite afro-américaines (via le sport, la musique et les clips, le cinéma, etc.) qu'aux « racailles » et « sans papiers » parisiens, pour reprendre le vocable politico-média-tique français. Dans le même ordre d'idées, certains développent une véritable expertise des sociétés occidentales, sans n'être toutefois jamais sortis du Sénégal, ni parfois même de la péninsule du Cap-Vert (qui délimite la région de Dakar). L'observateur étranger sera parfois surpris de la finesse et de la relative exhaustivité des analyses développées sur l'actualité politique française par exemple :

Je sais que là-bas aussi il y a du chômage, qu'il y a le racisme... Je sais qu'un noir reste un noir, même s'il passe mille ans chez les toubabs. J'ai même vu qu'en Europe on laisse brûler des enfants africains dans les immeubles. (...) Je sais bien que la France n'est plus le pays des droits de l'Homme... Mais tu peux me dire tout ça, ça ne change rien, je vais toujours vouloir partir. C'est un truc trop fort, ça ne te lâche jamais. On y pense sans cesse (...) (M, 22 ans, Dakar).

Au demeurant, celui qui revient porteur d'avertissements et de mises en garde n'est souvent pas audible : on le suspecte de vouloir dissuader les autres de partir à leur tour, afin de garder pour lui seul tout le prestige de l'Ailleurs. À cela s'ajoute l'ironie parfois désabusée de ceux qui ont vu les deux côtés du miroir, et qui veulent en tirer les bénéfices au moins symboliques : les efforts et souffrances consentis loin du pays sont rendus acceptables par la seule certitude que l'on reviendra en champion, par la conscience que l'on a d'être devenu à travers la migration une potentielle « nouvelle figure de la réussite » [Banegas, Warnier, 2001]. Ces expressions paradoxales du rapport à l'Ailleurs démontrent bien l'ambivalence de son statut¹⁴. Pour qu'il existe autrement que comme simple chimère, et qu'il puisse ainsi être éventuellement inscrit dans un véritable projet de départ, il est nécessaire de le connaître avec précision. Néanmoins, pour le pérenniser dans sa fonction

14. Dans une réflexion sur « l'origine des idées reçues », R. Boudon nous dit que « (...) ces croyances non fondées s'installent dans la tête du sujet social, non parce que celui-ci serait d'une inexplicable et improbable crédulité, mais parce qu'il a des raisons d'y croire. Ainsi, toutes sortes d'idées reçues ne méritent pas qu'on y croie, mais on a d'un autre côté de bonnes raisons d'y croire. En d'autres termes, on peut avec de bonnes raisons croire dur comme fer à des illusions » [Boudon, 1986].

d'espace dépositaire d'aspirations à un « mieux » et comme vecteur du prestige social, cet effort de rationalisation doit rester au stade du constat distancié – peut être même désincarné. Les discours qui tendent à déconstruire les illusions sur l'Ailleurs sont encore moins acceptables lorsqu'ils sont le fait d'un « autre-semblable », dans la mesure où celui-ci est « le médiateur de l'identité, de la représentation et de la connaissance en ce qu'il complète, réfléchit et donne sens à ce que le sujet éprouve » [Jodelet, *op. cit.*, p. 31]. Il y a en ce sens superposition imperméable de deux registres de perceptions contradictoires, qui donne sa forme particulière aux relations qui se nouent de parts et d'autres des frontières nationales sénégalaises. Celles-ci sont ainsi bien souvent empreintes d'une terrible lucidité :

Je bosse dur... Caissière dans un supermarché, tu connais ? ! En France, je suis une petite noire que les gens ne regardent même pas, derrière sa caisse [enregistreuse]. Bon c'est vrai que je sors un peu dans les soirées Africaines et tout ça, mais bon, c'est dur quand même... Mais quand je rentre à Dakar avec des valises pleines de cadeaux, les poches bien garnies, je te promets que c'est autre chose. Mes amies d'enfance m'attendent comme la reine de Saba, et si je reste un mois, je vais sortir chaque soir en boîte de nuit, bouteilles, champagne... Jusqu'à ce que j'aie mangé tout mon argent. Je sais très bien qu'elles s'en foutent de moi... Bon, pas vraiment « s'en foutent », mais elles profitent, quoi. (...) Des fois ici j'ai des moments de déprime, à chaque fois je me dis que je vais appeler au pays, parler à des amis, ça me fera du bien... Mais franchement, j'ai beau réfléchir, je ne trouve personne à appeler, à part ma famille. Je sais bien que si je ne suis pas là pour les financer, elles ne s'intéressent pas à moi ! Elles ont déjà retrouvé une autre meilleure copine arrivée de New York [rires]. (...) C'est comme ça, mais c'est pas grave, le plus important c'est d'en être conscient, comme ça tu n'es pas déçu quoi ! (F, 25 ans, Paris)

Le venant¹⁵ est ainsi confronté à la nécessité de se reconstruire lui-même comme différent de ses semblables, c'est-à-dire ceux restés au pays, dans ce qu'il continue à considérer bien souvent comme le proche – sa société d'origine, en dépit de la distance géographique. Il devient ainsi un personnage d'entre-deux, détenteur d'un savoir acquis par sa pratique du lointain (la connaissance de la « réalité » de l'Ailleurs) mais aussi incarnation des imaginaires et représentations de ses proches (les « illusions » de l'Ailleurs). En ce sens, il est un révélateur privilégié des procédés de mise en altérité puisqu'il expérimente simultanément l'altérité « du dedans » et celle « du dehors »¹⁶. Il se retrouve d'une certaine manière prisonnier de représentations dont il a par ailleurs intérêt à ce qu'elles ne soient pas démenties, d'abord parce qu'elles sont au fondement de son prestige, ensuite parce que l'élaboration d'un tel discours contradictoire pourrait le renvoyer à encore plus de distance vis-à-vis de ses proches :

15. Ce terme de « venant » tel qu'employé à Dakar qualifie les Sénégalais expatriés qui sont de retour pour un séjour de plus ou moins longue durée au Sénégal.

16. D. Jodelet distingue ainsi ces deux positionnements de l'altérité : « D'une part, "l'altérité du dehors" qui concerne les pays, peuples et groupes situés dans un espace et/ou un temps distants et dont le caractère "lointain" voire "exotique", est établi en regard des critères propres à une culture donnée correspondant à une particularité nationale ou communautaire ou à une étape du développement social et technoscientifique. D'autre part, "l'altérité du dedans", référant à ceux qui, marqués du sceau d'une différence, (...) se distinguent à l'intérieur d'un même ensemble social ou culturel (...) », *op. cit.*, p. 26.

Tu passes un, deux, trois ans comme ça. T'as pas de papier, alors tu penses même pas à retourner au pays pour des vacances. Tu en rêves pourtant, je te jure, moi j'ai telle-ment rêvé de rentrer à Dakar, franchement, c'est juste ça qui m'a aidé à supporter tout quoi, de savoir qu'un jour je serai de retour au pays, avec tout ce qu'il faut pour que les gens te respectent. Vraiment, si tu parles avec un Sénégalais qui est en Italie, si le gars est honnête, il va jamais te dire que ça lui plait d'être là, il va te dire qu'il veut repartir. Bon, peut-être ceux qui font les voyous ici, ça les gêne pas, mais c'est pas les plus nombreux dé ! Tous ces jeunes qui auraient fait n'importe quoi pour partir, maintenant qu'ils sont loin, ils ne pensent qu'à rentrer au pays. Ouais, c'est comme ça quoi... (...) Bon, les temps passent, et toi, vraiment, tu ne t'es jamais senti autant Sénégalais que depuis que tu as quitté le pays hein, et même, pour dire, le Sénégal tu ne l'as jamais autant aimé... Et puis un jour, à la grâce de Dieu, on te donne les papiers, et tu peux repartir comme ça. Tu te dis : « Ah, je rentre au pays, je rentre chez moi, je vais voir mes vrais parents et tout ça ». Mais là, Wallahi !, tu rêves vraiment. Faut pas croire qu'on part et qu'on revient pareil. Ça, ça n'existe pas... Les gens, comment tu les retrouves et comment ils te reçoivent, c'est pas du vrai vrai quoi ! Ils ne te considèrent plus vraiment comme toi-même, t'es plutôt celui qu'est parti. Bon je sais pas comment dire ça... C'est comme si c'était pas naturel, hein. Par exemple, si t'as des amis qui ont entendu que tu es de retour, ils vont venir te voir, mais toi tu sais bien qu'il faut leur donner quelque chose, un vêtement, des chaussures, un truc quoi... De te revoir seulement, ça va jamais leur suffire. Et puis par exemple, tes amis ils entrent comme ça dans ta chambre, et puis ils regardent autour, tes bagages et tout. Ils te demandent de leur donner ceci cela... Alors c'est sûr que tu vas donner des trucs, mais après tu penses au mal que t'as eu à acheter tout ça, et si tu dis non, les gars vont te répondre : « Mais tu pourras en racheter un quand tu vas repartir », ou bien ils vont dire à tout le monde que t'es un radin, que t'as changé et tout ça. Alors que toi, tu sais bien que tu n'as pas changé, c'est juste eux qui te voient différemment, tu vois ? ! Ils font comme si c'était gratuit pour toi. Ils ne veulent pas comprendre que ces choses-là, j'ai sué pour les avoir, quoi ! (...) Je me souviens d'une fois, il y avait l'inauguration d'un Centre à la sortie de Dakar. Un truc pour les Sénégalais de l'extérieur qui veulent revenir au pays pour faire des choses. (...) Là bas, y avait presque que des émigrés : des Sénégalais d'Italie, de France, d'Amérique, d'Allemagne... Et je te jure que personne ne parlait wolof : les « Américains » restaient entre eux et parlaient anglais... Les « Italiens » en italien... Les « Français » en français... Ca ne se mêlangeait pas, quoi ! C'était bizarre, vraiment... On aurait vraiment dit qu'on n'était pas à Dakar ! (M, 24 ans, Florence)

Puisque chaque *dedans* a son *dehors* et réciproquement, en surplus de cette expérience multiple de l'altérité vis-à-vis de la société d'origine, le migrant se confronte également à la reconstruction de lui-même comme un étranger au sein de sa société d'accueil. L'étranger, nous dit Simmel, se trouve dans une position d'appartenance particulière : « L'unité de la distance et de la proximité, présente dans toute relation humaine, s'organise ici en une constellation dont la formule la plus brève est celle-ci : la distance à l'intérieur de la relation signifie que le proche est lointain, mais le fait même de l'altérité signifie que le lointain est proche » [Simmel, 1908-1984, p. 54]. Dans l'esprit de cette dialectique du proche et du lointain, l'immigrant est bien souvent amené à traverser une phase paradoxale de régression :

Alors, moi par exemple, c'était l'Italie. J'arrive ici avec dans la tête l'idée que la galère c'est fini, que je vais avoir de l'argent, belle vie et tout. Et puis quoi ? Je me

retrouve comme un « poverino » [pauvre] là, à courir toute la journée avec mon stock de « verres » [lunettes de soleil], à essayer de vendre ça pour une misère... On me prend pour un voleur, ou bien juste pour un con. C'est ça, les gens ici [les italiens] ils croient que les noirs, on est des sauvages quoi ! Qu'ils peuvent nous faire et nous dire du n'importe quoi, pas grave, on n'est pas des hommes comme eux. Bilahi, c'est dur quoi. Tu quittes ton pays et tes proches pour devenir un Grand, et tu te retrouves à être moins qu'un Boy¹⁷.

Ce va et vient entre quête d'élévation de soi et acceptation simultanée d'une image de « demi-homme » (de « sauvage », ou de petit, « boy ») est d'une certaine manière symptomatique du décalage qui existe entre les rêves et aspirations du migrant et la réalité de la situation migratoire. Mais il traduit aussi un procédé d'enfermement à la fois dans une différenciation culturelle supposée irréductible (un *racisme différentialiste*, selon la formule de P.-A. Taguieff [1988]) et dans un système de représentations, qui sont au fondement de la construction de l'altérité radicale qui bien souvent accompagne les immigrés africains. Je souhaite ainsi, avant de conclure ce texte, faire brièvement état de deux types de représentations construites autour des migrants africains – en tant que représentants en occident des mondes sociaux africains, qui apparaissent à la fois fondatrices et exemplaires des modes particuliers de production de l'altérité en situation migratoire : la causalité de la pauvreté d'une part, la pérennisation de stéréotypes « exotisants » qui drainent une conception ethno-raciale de la stratification sociale française d'autre part.

Le thème de la pauvreté tout d'abord – et plus précisément le cantonnement des migrations internationales africaines aux seules analyses par les déterminants économiques, apparaît comme une manière de ne pas reconnaître la légitimité que l'attrait de l'Ailleurs occidental, exotique, (en tant qu'objet de désir ne traduisant pas nécessairement des stratégies de survie) exerce sur les populations du Sud. Occultant bien souvent tout autre type d'explications, la pauvreté fait figure de concept entonnoir dans la perception des migrations du Sud : mode d'interprétation unique et étroit d'une large collection de contextes et de déterminants initiaux¹⁸. En niant les désirs de l'Ailleurs des candidats africains à la migration, pour ne s'attacher qu'à une interprétation molle de leurs besoins et nécessités matérielles et/ou économiques, c'est en fait une part de leur subjectivité que l'on dément. Enfermés dans des représentations où le thème de la misère (mais aussi du sous-développement, de la maladie et de la guerre ethnique) est omniprésent, ils n'ont pas droit de cité dans les sphères du désir d'émancipation et d'accès à l'Autre et l'Ailleurs. Celles de leurs aspirations qui mènent aux projets migratoires ne pourraient avoir pour objet central le besoin – universel – de *désirer* et de créer ainsi la bascule pour *devenir*, car l'actualité lourde du continent imposerait que leurs mobiles se confon-

17. Grand/Boy : ces deux termes, passés dans la langue wolof, sont très largement employés au Sénégal pour marquer les hiérarchisations par l'âge et, par extension, les hiérarchisations sociales.

18. On peut ici souligner la confusion quasi-systématique qui existe entre la pauvreté supposée des migrants subsahariens et la paupérisation effective qu'induit le voyage migratoire lui-même, donnée qui semble ressortir du foisonnement d'enquêtes désormais réalisées sur les transmigrations au sein de terrains maghrébins principalement.

dent avec des finalités de type exclusivement utilitaire. Ce déséquilibre apparaît avec d'autant plus de force que les imaginaires de l'exotisme sont, à contrario, sans cesse sollicités et entretenus au sein des sociétés occidentales. Faisons ici brièvement référence à l'industrie du voyage et du tourisme de masse : photos de cocotiers, visions de minarets au soleil couchant ou d'églises coptes sur fond d'azur tapissent les murs du métro parisien, titillant la fibre de l'Ailleurs chez des citadins hexagonaux en quête de dépaysement. Inutile de préciser que ce tourisme de masse fait finalement moins appel à la curiosité de ses protagonistes qu'il ne façonne des clients-voyageurs, véritables consommateurs de destinations lointaines relativement uniformisées et formatées (hôtels et loisirs standardisés). Dans les couloirs du métro parisien, les affiches publicitaires de ces mêmes voyagistes côtoient directement celles d'un autre prestataire de services, qui s'adresse lui directement à une audience immigrée. Ainsi, l'agence Western Union a proposé en 2006 une campagne de communication dont les visuels et le slogan (« J'envoie bien plus que de l'argent ») mettaient en scène le migrant comme procurateur des imaginaires matériels de ses proches restés au pays. D'un côté l'Azur, de l'autre l'argent : ces deux médians du rêve (et d'une certaine manière de la réussite) illustrent en eux-mêmes les analyses qui précèdent, renvoyant chacun à sa sphère attributive et exclusive de fantasmes, et de besoins supposés.

Comprendre la production de l'altérité à travers le prisme de l'exotisme implique ainsi un croisement des regards. L'Ailleurs occidental largement traité dans ce texte porte assurément les critères de l'exotisme, en tant qu'espace de représentations et d'imaginaires qui tendent à magnifier le lointain. Le Nord n'est pas non plus exempt de niches de Suds fantasmés, bien révélatrices de stéréotypes exotisants très ancrés dans les imaginaires occidentaux, mais aussi plébiscités par eux. Pensons aux boutiques de design ethnique toujours plus nombreuses dans les grandes villes françaises ; aux cours de danse africaine et de percussions ; mais aussi aux succès commerciaux de nombreux musiciens et chanteurs africains classés dans la catégorie World Music (Ali Farka Touré, Salif Keïta, Oumou Sangaré, Youssou N'dour, pour ne citer qu'eux). Rythmes, mouvements, couleurs s'associent dans la construction d'une Afrique attrayante et rassurante, qui tranche ainsi de manière formelle avec les représentations sur la pauvreté de ses ressortissants migrants qui, il faut le constater, sont de loin majoritaires dans le traitement de l'actualité du continent africain. Ajoutons, à la suite de Blanchard et Bancel [1998], que « les images qui, durant près d'un siècle, ont dessiné l'imaginaire sur l'Autre n'ont pu être déconstruites puisque la France n'a pas encore ouvert cette page sensible de son histoire ». D'une certaine manière, l'Autre est acceptable et accepté tant qu'il demeure suffisamment lointain pour que les stéréotypes de l'exotisme lui soient appliqués à loisir ; dès lors que par sa présence – et ce que l'on entrevoit ainsi de sa propre réflexivité – il s'inscrit dans le proche, il devient menaçant, notamment parce qu'il amène à une déconstruction des éléments gratifiants liés à la sensation d'exotisme [Segalen, 1994] qu'il aura d'abord suscité : d'exotique, il devient ethnique. L'altérité du dehors porte et supporte ainsi aisément une certaine idée de la diversité culturelle – celle de l'exotisme, en tant que mode gratifiant d'envisager l'Autre dans un universalisme abstrait. L'altérité du dedans,

en envisageant cette même diversité d'un point de vue ethnique ou « racial » (la question sociale se montrant ainsi remarquablement soluble dans la « question raciale » [Fassin, 2006]), la considère comme menaçante, et induit des procédés de différenciation sociale qui reposent largement sur le critère de l'ethnicité comme creuset d'irréductibles différences. Au sujet de l'ethnicisation du lien social en France, Jacqueline Costa-Lascoux écrit : « l'explication ethnique des problèmes sociaux rappelle, en fait, un phénomène observé pendant la colonisation : l'essentialisation de la différence » [Costa-Lascoux, 2005]. Roger Bastide quant à lui, dès 1971, proposait une analyse d'une étonnante actualité :

Au fond, ce qui est dépeint, c'est un marginalisme sociologique, plus que culturel, celui d'hommes appartenant à la culture occidentale et qui se sentent rejettés en dehors de cette culture par les barrières des discriminations raciales. Le drame dont il est question n'est pas celui de l'homme divisé entre deux civilisations, c'est celui de la double appartenance, à une culture occidentale et à une société minoritaire [Bastide, (1971) 2000, p. 138].

Conclusion

Le rapport à l'autre-étranger (contextuellement, le migrant africain) au sein des pays ex-coloniaux, envisagé dans la longue durée, montre bien que les catégorisations géographiques traduisent en réalité des processus de naturalisation de la différence, notamment par enfermement des individus dans des déterminations à la fois culturelles, historiques et économiques. Pour continuer d'exister, ces procédés de distinction doivent s'étayer sur des différences culturelles supposées irréductibles. Ces modes de traitement de l'Autre participent à la pérennité de la distinction Nord/Sud, en ce que le géographique semble ainsi irrémédiablement inscrit en chacun sous la forme d'une détermination généalogique, comme l'exprime ce jeune français né de parents sénégalais :

Je ne peux pas aller à une soirée ou à un dîner sans que quelqu'un finisse par me demander : « De quelle origine tu es ? »... Au début, je répondais « sénégalaise », après tout je suis fier de mes racines, et je sais que ça ne part pas d'une mauvaise intention. Mais à force, ça me fatigue. Maintenant, je dis : « Coloniale, globalement... Comme toi ! » Ça jette un froid, mais ça a le mérite d'être clair ! (...) Mais quand je suis dans mon quartier [de la banlieue parisienne] avec mes amis d'enfance, là je dis que je suis Sénégalais. En fait, ce qui me dérange, c'est quand les blancs me questionnent sur mes origines. Avec les amis du quartier, on rigole comme ça : « toi là, sale Congolais », ou bien Como-rien du tout [jeu de mot sur le terme « Comorien »]... Ou bien on dit que les Maliens mangent que du sable. Là, avec mes amis noirs, je suis fier de dire que je suis Sénégalais... Même si je sais que je suis français avant tout. Seulement, je sais qu'un noir ne va pas me juger sur ma couleur, alors qu'un blanc, on ne sait jamais ! (M, 28 ans, Cergy)

C'est également au travers de tels exemples, a priori peu remarquables tant ils sont communs et récurrents, que se joue une part de « *la violence de l'interprétation* » [Aulagnier, 1981]. Violence d'autant plus forte qu'elle est – pour partie en tout cas – co-construite, en ce qu'elle suit un processus d'intériorisation que Jean-Louis Sagot-Duvaujoux [2004] a bien résumé à travers l'expression « On ne naît pas noir, on le devient ».

Cette contribution a voulu démontrer que les attributs catégoriels qui distinguent les populations dites du Sud et du Nord suivent les imaginaires fondateurs de l'*Autre* et l'*Ailleurs* et les désirs réciproques qui les mettent en lien. Parce que les rôles et statuts qu'endosse un même individu sont multiples ; parce que le proche parfois devient le lointain, le lointain le proche... et que l'*Autre* devient parfois soi-même, seules la réflexivité que chacun porte sur son propre parcours et sa manière d'être au monde, et les expériences faites de l'altérité permettent de constamment négocier sa place. Ni vraiment au Sud, ni vraiment au Nord, mais plutôt en un *juste* milieu, là où le géographique ne fait plus sens et cède la place à un jeu de perpétuelle adaptation et de constante invention, les individus se construisent en se nourrissant d'imaginaires multiples et en élaborant ainsi « leur » monde.

BIBLIOGRAPHIE

- APPADURAI A. [1996], *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot.
- AULAGNIER P. [1981], *La violence de l'interprétation*, Paris, PUF, coll. Le fil rouge.
- ANTOINE P. et alii [2001], *Contraint de rester jeunes ? Évolution de l'insertion sociale dans trois capitales africaines*, IRD, fiche scientifique n° 143. Consultable en ligne : <http://www.ird.fr/fr/actualites/fiches/2001>.
- BANÉGAS R. et WARNIER J.-P. [2001], « Figures de la réussite et imaginaires politiques », *Politique africaine*, n° 82, Paris, Karthala.
- BASTIDE R. [2000], *Le prochain et le lointain*, Paris, L'Harmattan.
- BAUDRILLARD J. et GUILLAUME M. [1994], *Figures de l'altérité*, Paris, Descartes & Cie.
- BAYART J.-F. [1999], « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », *Critique Internationale*, n° 5 (automne), Paris, CERI.
- BLANCHARD P. et BANCEL N. [1998], *De l'indigène à l'immigré*, Paris, Découvertes, Gallimard Histoire.
- BONTE P. et IZARD M. [1992], *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF.
- BOUDON R. [1986], *L'idéologie*, Paris, Fayard.
- COMAROFF J. & J. [2000], « Réflexions sur la jeunesse. Du passé à la Postcolonie », *Politique africaine*, n° 80, *Enfants, jeunes et politique*, Paris, Karthala.
- COSTA-LASCOUX J. [2005], « L'ethnicisation du lien social dans les banlieues françaises », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 17, n° 2, p. 123-138.
- DAHOU T. et FOUCHER V. [2004], « Le Sénégal, entre changement politique et révolution passive », *Politique africaine*, n° 96, Paris, Karthala, p. 5-21.
- DE LATOUR E. [2003], « Héros du retour », *Critique Internationale*, n° 19 (avril) : Partir, Paris, CERI.
- DUVAL M. [2000], « Deux catégories de l'altérité : entre fascination et répulsion », *Ethnologies comparées*, n° 1, automne 2000 (<http://alor.univ-montp3.fr/cerce/revue.htm>).
- FASSIN D. et E. [2006], *De la question sociale à la question raciale*, Paris, La Découverte.
- GALLAND O. [2001], *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin.
- JODELET D. [2005], « Formes et figures de l'altérité », in M. Sanchez-Mazas et L. Licata, *L'Autre : regards psychosociaux*, Grenoble, PUG.

- MARIE A. [2002], « Une anthropo-logique communautaire à l'épreuve de la mondialisation. De la relation de dette à la lutte sociale (l'exemple ivoirien) », *Cahiers d'études africaines*, n° 166, Paris, EheSS.
- PAUGAM et SCHULTEIS [2005], « Naissance d'une sociologie de la pauvreté », « Introduction » à G. Simmel, *Les pauvres*, Paris, PUF, coll. Quadrige.
- RICHARD J.-L. [2004], *Partir ou rester ? Destinées des jeunes issus de l'immigration*, Paris, PUF, coll. Le lien social.
- SCHOORL J. et alii [2000], *Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux*, Rapport comparatif, Eurostat.
- SAGOT-DUVAUROUX J.-L. [2004], *On ne naît pas noir, on le devient*, Paris, Albin Michel.
- SEGALEN V. [1994], *Essai sur l'exotisme : une esthétique du divers*, Paris, Fata Morgana.
- SIMMEL G. [1984 – traduction, 2^e éd.], « Digression sur l'étranger », in Y. Grafmeyer et I. Joseph (trad.), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier/Res, coll. « Champ Urbain », p. 53-59.
- TAGUIEFF P.-A. [1988], *La force du préjugé*, Paris, La Découverte.
- TOURN L. [2003], *Chemin de l'exil. Vers une identité ouverte*, Paris, Éditions Campagne Première.

La crise de l'autorité dans la famille au Sénégal et en France aujourd'hui

Comment penser le décloisonnement des études sur l'Afrique ?¹

*Marie Brossier**

La pensée de la dichotomie fait souvent florès en sciences sociales par le recours aux oppositions binaires comme tradition/modernité, centre/péphérie, local/global, micro/macro, ou nord/sud qui nous intéresse ici. Si ces couples cherchent à rendre compte de la complexité des phénomènes et des processus, ils n'en sont pas moins englobants, parfois porteurs de présupposés et le plus souvent réducteurs. Peut-on en effet aujourd'hui, dans un monde globalisé dont les processus d'échanges et d'appropriations se complexifient sans cesse, parler de « nord » et de « sud » ? Le présent dossier d'*Autrepart* nous invite à la mise en question de cette catégorisation historiquement construite qui assimile directement le géographique à l'économique et au politique. Ne faut-il pas dès lors se demander s'il y a du « nord » dans le « sud » et inversement ? Ne pourrait-on pas ainsi penser que « nord » et « sud » s'enchevêtrent et qu'il faut tenter de les dépasser ?

Pour ce faire nous proposons une mise en abîme du « nord » et du « sud » à travers une mise en perspective de la crise d'autorité dans la famille en France et au Sénégal qui interroge les modes de structurations familiales ainsi que les figures traditionnelles de l'autorité légitime. Nous cherchons ainsi à mettre en lumière les zones de porosité entre « nord » et « sud » mais également les « zones d'interstices » qui résultent des processus d'échanges et de ruptures entre les deux. Nous nous pencherons notamment sur la traduction médiatique et sur l'instrumentalisation politique de la crise de l'autorité parentale et ses enjeux en France – on abordera, entre autres, la polémique soulevée sur la polygamie – mise en avant pour expliquer la situation explosive dans les banlieues au cours des mois d'octobre et novembre 2005². Or, il semble que cette crise puisse être éclairée par la réflexion similaire qui touche

1. Mes remerciements à Mamadou Diouf, Frédéric Landy et Xavier Audrain pour leurs stimulantes critiques.

* Doctorante, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CRPS/CEMAf – mariebrossier@hotmail.com.

2. Voir le sondage CSA réalisé pour le journal *La Croix* le 8/11/2005 (1 007 personnes) : « 69 % des Français mettent en cause le contrôle insuffisant des parents sur leurs enfants pour expliquer ce qui s'est passé dans les banlieues ». C'est la première raison évoquée, devant la précarité et l'absence de perspective d'avenir (55 % des Français) et les propos tenus par M. Sarkozy (29 % des Français).

la cellule familiale au Sénégal à travers l'évolution des rapports d'autorité, comme l'ont illustré les débats sur le Code de la famille en 2002 dans un contexte politique marqué par l'alternance politique.

La crise de l'autorité dans la famille peut être pensée comme l'illustration du processus de mise en question des rapports d'autorité au sein des champs sociaux, politiques, économiques et religieux. L'État par la constitution d'une « famille légale » organise la société autour de la famille comme la cellule de base de la société, favorise sa permanence et en fait la gardienne de l'ordre social et moral, que ce soit en France ou au Sénégal. Aussi les débats et les tensions qui touchent cette cellule procèdent-ils d'un double processus : d'une part ils sollicitent directement l'État en questionnant sa capacité de régulation et d'intervention dans les affaires privées, et d'autre part, ils interrogent la nature et les conditions de la citoyenneté au sein de la République.

Les événements de l'automne 2005 ont dérouté le « nord » parce qu'ils ont questionné la République notamment sur la réalité de son universalisme proclamé et sur les modalités de la pratique démocratique. Or, on peut voir qu'au Sénégal les débats sur la crise d'autorité dans la famille sont directement associés à la gestion du processus de démocratisation comme l'ont montré les débats sur le Code de la famille. Aussi, en mettant en perspective les situations de crise de l'autorité dans la famille dans les deux pays, nous voudrions essayer de situer les débats dans un cadre d'analyse plus large qui ne saurait se résumer à l'intrinsèque et au national. Il s'agit d'interroger les hypothèses suivantes : dans quelle mesure la situation et la compréhension du « nord français » peuvent être informées par celles du « sud sénégalais » ? Comment cette mise en perspective peut-elle ouvrir la voie à un décloisonnement des études sur l'Afrique, en espérant modestement montrer que les objets d'études et les terrains de recherche ne se cantonnent pas à une aire géographique et culturelle mais se répondent et se déterminent de manière concomitante ? Comment, quand la crise en France associe directement les questions de famille et celles d'immigration, exclure de la réflexion une pensée corrélée des phénomènes de transferts qui sont à l'œuvre entre « nord » et « sud » ? En France, une « conjoncture de “crise mémorielle” » s'est enclenchée au tout début des années 2000 » [Bertrand, 2006, p. 29] et s'illustre notamment à travers la controverse sur la loi du 23 février 2005 qui souligne « les aspects positifs de la colonisation », les violences dans les banlieues à l'automne 2005 et le recours à la loi de 1955 sur l'état d'urgence pour les contenir, les débats sur l'immigration avec le vote de la loi sur « l'immigration choisie » en mai 2006, ou la sortie du film *Indigènes* et les prises de position du Président de la République sur la revalorisation du statut des anciens combattants. Cette crise témoigne des relectures qui mélangent mémoires blanches du « nord » et mémoires noires du « sud » pour aboutir à ces « mémoires grises » [Deslaurier et Roger, 2006].

C'est dans le sens de ce mélange chromatique que nous voulons penser la remise en cause des figures de l'autorité dans la famille et dans la société comme vecteur d'évolution des « matrices morales de l'autorité légitime » [Schatzberg, 1993], participe de la réflexion sur la légitimité et la responsabilité même du

pouvoir en France et au Sénégal. Nous avançons ainsi que cette crise de la famille agit comme catalyseur d'actions et de représentations où se rencontrent les différents acteurs du débat social et politique autour de la question des rapports, non pas entre sphère publique et sphère privée mais, entre sphère publique et sphère domestique : le domestique englobe le privé mais ne s'y restreint pas [Collignon et Staszak, 2004], le public et le domestique ne s'opposent pas (comme c'est le cas dans le couple privé/public) mais se chevauchent. En quoi le questionnement des rapports d'autorité au sein de la famille et au sein de cet espace domestique peut-il produire des modalités spécifiques d'investissement politique ? La participation des individus dans la *cité*, leur sentiment d'appartenance et l'émergence de nouveaux acteurs politiques sont au cœur de notre réflexion. La permanence dans le temps et la réactualisation contextuelle des affrontements urbains au cours de l'année 2006³ justifie d'autant plus le propos de cet article. Celui-ci cherche à proposer des pistes de recherche qui pourront documenter une lecture renouvelée des événements qu'a connus la France au cours de l'automne 2005.

De la crise d'autorité dans la famille : la mise en jeu des processus de transferts et de ruptures entre « nord » et « sud »

Au cours de l'automne 2005, la famille en « dysfonctionnement » a été médiatisée et stigmatisée comme une des causes de la « crise des banlieues » en France. Les réflexions sur cette institution républicaine posent à la fois la question de la responsabilité des parents mais également celle de l'implication de la puissance publique dans les affaires familiales. Les parents y sont tenus pour « *irresponsables, démissionnaires et inconscients* », laissant leurs enfants sortir le soir et brûler des voitures. On y retrouve le discours récurrent sur la famille en crise et en faillite qui n'est plus à même d'assurer son rôle d'éducation et de socialisation. La crise de l'autorité parentale est sans cesse avancée dans les débats comme source de tous les maux :

La dynamique de l'exemple est brisée, les parents peinent à rétablir les règles [Le Figaro, 9/11/2005].

Les récentes émeutes urbaines ont relancé le débat sur la responsabilité des parents. Des adultes d'origine étrangère disent leur crainte de « rater leurs enfants » [La Croix, 26-27/11/2006]

Les émeutes n'ont fait que mettre au jour des liens déjà brisés entre les générations, une autorité parentale perdue depuis longtemps [Le Monde, 12-13/11/2005].

La famille en s'inscrivant dans le temps passé, présent et à venir rend compte de manière intime des rapports intergénérationnels mais également des rapports entre les sexes et ce, sur le plan social, culturel, religieux, économique et politique. Par la construction d'un « modèle politique » de la famille et d'une « famille légale » [Lenoir, 1991, p. 787], l'État fait ainsi de l'institution familiale la cellule de base de

3. Voir les affrontements des nuits du 29 et 30 mai 2006 à Montfermeil et Clichy-sous-Bois qui font craindre aux institutions une nouvelle « flambée de violence » [Le Monde, 31/09/2006].

la société qui assure la permanence de l'ordre social par l'imposition d'une morale familiale. Aussi les débats qui questionnent la cellule famille et qui plus est, la question de l'autorité, en appellent-ils directement à la responsabilité de l'État. Le Président français J. Chirac rappelle la toute puissance de l'État (et de la loi) en matière de politique de la famille lors des événements de l'automne 2005 :

L'autorité parentale est capitale. Les familles doivent prendre toutes leurs responsabilités. Celles qui s'y refusent doivent être sanctionnées comme le prévoit la loi. Celles qui connaissent de grandes difficultés doivent être activement soutenues (...). Il faut être strict dans l'application du regroupement familial. (...) L'adhésion à la loi et aux valeurs de la République passe nécessairement par la justice, la fraternité, la générosité⁴.

Car la responsabilisation des familles est devenue un enjeu politique : « À trop regarder les jeunes des cités, la politique publique a longtemps oublié les familles, classées un peu rapidement entre les méritantes et les dépassées » [Le Figaro, 12-13/11/2005].

Si la crise de l'autorité dans la famille est donnée pour déterminante dans l'explication des événements, on voit que loin d'opérer une lecture ethnographique des éléments de la crise (attentes des acteurs, significations et représentations de la parenté), c'est la stigmatisation du coupable qui est recherchée notamment à travers la mise en avant d'une pratique de la famille qui l'identifie. La polémique qui fait de la polygamie une des causes des violences en est symptomatique. Le débat s'attache à une pratique dite du « sud »⁵ importée au « nord », qui lui permet ainsi d'identifier les acteurs issus de l'immigration⁶. Bien que du « nord », ceux-ci vont être perçus à travers cette pratique comme étant du « sud ». L'inculpation de la polygamie permet ainsi de vilipender toute une population selon l'équation suivante : polygamie = Afrique = immigration noire = banlieues = violences. La controverse a tout d'abord été déclenchée par H. Carrère d'Encausse, historienne et secrétaire perpétuelle de l'Académie française :

Tout le monde s'étonne : pourquoi les enfants africains sont dans la rue et pas à l'école ? (...) C'est clair, pourquoi : beaucoup de ces Africains, je vous le dis, sont polygames. Dans un appartement, il y a trois ou quatre femmes et 25 enfants. Ils sont tellement bondés que ce ne sont plus des appartements, mais Dieu sait quoi !⁷

Ce plaidoyer contre la polygamie a été repris au niveau des représentants de l'État – G. Larcher, le ministre délégué à l'emploi – et des acteurs du champ

4. Allocution télévisée le 14 /11/2005.

5. La polygamie est présentée comme un mode de structuration familiale du « sud », notamment africain. Il est pourtant intéressant de voir qu'elle est pratiquée par des communautés du « nord », comme le montre de manière provocante le reportage paru dans *Le Monde* 2 sur une branche dissidente de l'Église mormone dans l'Utah aux États-Unis. Voir « La cavale du polygame fou » [*Le Monde* 2, 03/06/2006] ; ainsi que la série TV « Big Love » diffusée sur la chaîne américaine HBO depuis 2006 qui relate les aventures d'une famille polygame dans une banlieue de Salt Lake City, dans l'Utah également.

6. Voir l'étude de l'Institut national d'Études Démographiques (INED) en 1995 sur l'intégration en France qui estime à 3 500 le nombre de familles polygames en France. L'enquête précise également que cette pratique n'existe quasiment que chez les femmes d'ethnie africaine Mandé qui représentent moins d'un quart de la population africaine noire de France : www.ined.fr.

7. Interview donnée à la chaîne de télévision russe NTV le 15/11/2005.

politique : B. Accoyer, le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale. Celui-ci évoquait les effets néfastes de la polygamie au sein du foyer : « la désintégration de valeurs familiales qui ne correspondent pas à un modèle partagé », et le cas « d'un certain nombre de familles africaines (...) qui ont une référence lointaine au père, et une mère qui, parfois, connaît des problèmes de respect et d'égalité » [*Libération*, 16/11/2005]. Face à cette mise en accusation de la polygamie, nombreuses sont les critiques qui montrent que l'instrumentalisation de cette pratique permet d'éviter le débat sur les limites du modèle français d'intégration républicaine. C'est ce qu'exprime la déclaration du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) :

Ces responsables politiques ethnisaient une révolte révélatrice d'une faillite du modèle français d'intégration en renonçant à prendre en compte l'exclusion, la pauvreté, le chômage dans ces zones de non-droit social que sont les cités populaires [*Le Monde*, 18/01/2005].

Une partie de l'opinion invite la polygamie pour stigmatiser un modèle familial, accuser une certaine population, et pour expliquer le dysfonctionnement du système. L'argumentaire n'est pas fondé sur l'interdiction juridique de la pratique de la polygamie : la question de la réduction de la « polygamie effective » est inscrite légalement depuis les « lois Pasqua » de 1993 ; le Ministère de l'Intérieur annonce pourtant en 2006⁸ le chiffre de 20 000 familles polygames en France, d'où le regain d'intérêt actuel pour la proposition de loi déposée le 8 juin 2004 par C. Brunel (député UMP, Seine-et-Marne) relative à la « lutte contre la polygamie ». Le discours qui instrumentalise et stigmatise la polygamie pose au contraire l'argument des valeurs : « Les violences ont cet avantage que l'on ose parler de certains problèmes jusque-là tabous. On va enfin pouvoir se recentrer sur nos valeurs » [C. Brunel, *Le Monde*, 18/11/2005]. Les discours opposent famille élargie « à l'africaine » et famille nucléaire « à la française », faisant du critère d'altérité un argument de marginalisation et d'exclusion. Les acteurs accusés de pratiquer la polygamie (en bloc, sans prise en compte de la diversité) sont tenus pour responsables de leur « incapacité à s'intégrer ».

Cette appropriation par des discours du « nord » d'une pratique dite du « sud » témoigne de la permanence en France d'un corpus de représentations « exotiques » de la famille en Afrique. Si les événements s'inscrivent dans cette conjoncture de « crise mémorielle » [Bertrand, 2006] ils s'imposent également comme des pratiques du présent dans sa dimension post-coloniale :

Les objets qu'elle [la postcolonialité] examine ou qu'elle se constitue comme objets d'études sont les cultures hybrides et leur circulation dans les interstices et frontières des fractures culturelles, mettant ainsi en cause la rigidité de la séparation entre métropole et colonie, introduisant la colonisation et les cultures coloniales non plus dans les périphéries exotiques coloniales mais au cœur de la culture européenne. [...]. Comme mode d'analyse, elle rejette toute la pédagogie nationaliste ou

8. Voir l'intervention de M. Sarkozy le 06/06/2006 lors de l'examen du projet de loi relatif à l'immigration et l'intégration, au Sénat : http://www.interieur.gouv.fr/misill/sections/a_l_interieur/le_ministre/interventions/06-06-2006-immigration/view.

nativiste qui constitue les relations entre le premier monde et le tiers-monde dans des termes d'opposition structurelles binaires, en reconnaissant que les frontières sociales entre les deux mondes sont beaucoup plus complexes et poreuses [Diouf, 2006, p. 23].

La polémique, en assimilant un mode d'organisation familiale (polygamie) à une zone géographiquement déterminée (Afrique sub-saharienne), témoigne de la ligne de séparation entre Nord et sud et des imaginaires racistes qu'elle véhicule. En réquisitionnant la polygamie comme critère explicatif, il semble cependant que la ligne de démarcation soit moins entre nord/sud qu'entre colonial/postcolonial. L'exemple de la polygamie est particulièrement révélateur de ces « zones d'interstices » qui peuvent nous permettre de dépasser le clivage nord/sud. La polygamie met en lumière ces interstices comme intervalles de temps par une prise en compte du temps long (décolonisation, immigration), temps moyen (modifications des pratiques du foyer polygame au Sénégal et en France [Fainzang et Journet, 1989]) et du temps court (événements 2005 et polémique sur la polygamie). Mais les « zones d'interstices » sont également des « espaces de vides » qui sont au fondement même du clivage « nord/sud ». Celui-ci ne peut en effet espérer rendre compte des processus de transferts et ruptures puisque celui-ci est producteur de systèmes de représentations fondés sur des présupposés hiérarchiques et exotiques. C'est dans le sens de ce dépassement que nous pensons que les situations du « sud » peuvent venir éclairer celles du « nord » (sachant que les contextes nationaux sont très différents) et essayer de comprendre ce clivage colonial/postcolonial dans ce sens : « L'universalisation occidentale est une forme de domestication de l'autre [de Certeau, 1975], qui impose un impératif catégorique : s'astreindre à se couler à son régime de vérité et à l'ordre de son discours pour s'affilier à la modernité » [Diouf, 1999, p. 26].

À cet égard il est intéressant de voir que ce sont ces modes de gouvernements « modernes » imposés pendant la période coloniale qui ont fait l'objet de processus de transferts et d'appropriations. Lors de son accès à l'indépendance en 1960, l'État sénégalais avec à sa tête L.S. Senghor entreprend de moderniser le pays en décidant d'élaborer un Code de la famille, l'objectif étant de moderniser les rapports au sein de la famille en promouvant la nucléarisation du noyau familial. La famille, considérée comme la cellule de base de la société, doit être placée au cœur de l'édification de la nation avec pour socle, le principe de laïcité : « Pourquoi un Code, alors qu'existent jusqu'ici des régimes et des législations différentes pour toutes les communautés ? (...) Nous aurions pu laisser les choses en l'état. Nous ne l'avons pas fait parce qu'un code civil était nécessaire à la Nation » (A.C. Sall, Ministre de la Justice en 1972⁹). C'est pourquoi la rédaction du Code de la famille va constituer un enjeu fondamental. Il faudra attendre douze ans pour que l'Assemblée Nationale l'adopte au terme du vote de la loi n° 72-61, le 12 juin 1972. Il s'agissait en effet de concilier les objectifs suivants : le respect des principes proclamés par la Constitution ; celui des règles religieuses considérées comme intangibles pour les

9. J. Gomis, « Table ronde sur le code de la famille » ; M. Clédror Sall : « Nous ne pouvions pas faire un code à la mesure de chacun », *Le Soleil*, Dakar, 20/06/1972.

croyants ; et celui de certaines valeurs traditionnelles : le législateur se devant ainsi de dégager des règles adaptées aux conditions de vie actuelles. Le choix du « pluralisme juridique¹⁰ » [Sow Sidibé, 1991] atteste particulièrement du double processus d'appropriation post-indépendance : placer la famille au centre du projet de modernisation et entreprendre la constitution de l'État-nation comme apprentissage d'une destinée commune.

Or la question de la polygamie est symptomatique de l'ensemble des débats qui ont mené à l'élaboration du Code de la famille. Celui-ci ne l'a pas remise en question et la consacré comme un des régimes de conclusion du mariage (le Code accorde au mari trois options : monogamie, polygamie limitée et polygamie). La polygamie reste centrale puisqu'elle représente l'attachement à une pratique traditionnelle, religieuse et sociale pour ceux qui la défendent, tout autant que, pour ceux qui la combattent, un obstacle à la modernisation de la société qui doit passer par la nucléarisation de la famille. C'est ce qu'explique A. Sow Sididé¹¹ : « On a voulu passer des structures traditionnelles vers des structures plus modernes (...). Le Code a fait l'emprunt des modes au sens moderne de penser et de faire, c'est la famille nucléaire qui y est consacrée »¹². En 1996, un projet de réforme cherchant à limiter de manière unilatérale la polygamie à deux épouses échoue. Puis en 2002, les débats se focalisent autour de la proposition de réforme du Code de la famille du CIRCOFS (le Comité Islamique pour la Réforme du Code de la Famille au Sénégal)¹³, véritable lobby islamique né en 1996. Celui-ci propose d'instaurer un Code de statut personnel applicable aux seuls musulmans (95 %), les communautés chrétiennes (catholiques et protestants, 5 %) devant pouvoir conserver, « si elles le désirent », le Code en vigueur. Le Circofs met en avant le caractère majoritaire de la communauté musulmane et l'existence parallèle et « anarchique » de deux dispositifs juridiques, l'un étatique fondé sur le droit positif à la française et l'autre fondé sur le droit coutumier et religieux : « Voter des lois que les citoyens ignorent et que spontanément, ils ne veulent pas respecter, c'est la meilleure façon d'anéantir l'autorité de la loi et donc de susciter les germes de l'anarchie et de multiplier les facteurs d'instabilité, de l'État et de la société » (Me B. Niang)¹⁴. Ce projet a pour effet la constitution de deux camps : le Circofs d'un côté, et de l'autre, un « camp laïc » (personnalités, associations de femmes, de défense des droits de l'homme, syndicats) [Brossier, 2004]. Ces derniers se rassemblent contre le projet qu'ils considèrent comme rétrograde et dangereux, car il semble présenter une menace pour la cohésion de l'union nationale. Il ne s'agit plus seulement de reven-

10. Le Code allie droit traditionnel fondé sur les coutumes, droit islamique et droit positif moderne très fortement inspiré de l'école juridique française, similitude qui lui sera amplement reprochée.

11. A. Sow Sididé, très active pour la réforme du Code, est professeur titulaire de la chaire de droit privé à l'Université Cheikh-Anta-Diop de Dakar.

12. Propos recueillis lors d'un entretien réalisé à Dakar, le 07/05/2004, à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD).

13. Le CIRCOFS, présidé par Me Babacar Niang, est composé à la fois de représentants religieux, du Collectif des Associations Islamiques du Sénégal, et de personnalités éminentes de la scène publique et religieuse sénégalaise.

14. Me B. Niang, « Les termes d'une exigence », *L'info7*, Dakar, 11/06/2003.

diquer mais bien de préserver les acquis. Ils se mobilisent à travers la création de réseaux de défense de ces idéaux, un *Collectif pour la défense de la laïcité et de l'unité nationale au Sénégal* est créé en juin 2003¹⁵, puis une « Coalition pour la réforme du Code de la famille au Sénégal » sur l'initiative du collectif d'associations *Siggil Jigeen*¹⁶. Il permet de rallier autour d'un même objectif des réseaux ou collectifs très divers. Le débat ne naît pas au sein de l'État et n'est pas traité de manière étatique, mais il se joue désormais entre acteurs indépendants de la « société civile » qui interviennent comme acteurs.

Le CIRCOFS défend un projet de société fondé sur la famille élargie, tandis que le « camp des laïcs » qui promeut la nucléarisation de la famille comme vecteur de modernisation. Or lorsque les débats sur le Code de la famille se sont cristallisés en 2002, la question de la polygamie n'a pas focalisé les débats qui se sont concentrés sur la nécessité de préserver la cohabitation entre les communautés religieuses. De plus il semble que la question de la polygamie soit moins « brûlante » qu'auparavant et que les revendications des femmes résident plus aujourd'hui dans la reconnaissance juridique et sociale de leurs droits et leurs applications. Depuis 1998, le débat semble s'être concentré sur la revendication d'une autorité partagée entre les deux conjoints. Après la rédaction d'un projet de loi qui n'a pas abouti¹⁷, le gouvernement a pris tout récemment la décision de permettre à la femme salariée de prendre en charge, en matière de santé, son époux et ses enfants¹⁸. La famille, et à travers elle la question de la polygamie, ne constitue pas (plus) le lieu d'affrontement de représentations qui seraient associées les unes au « nord » et à la « modernité », les autres ancrées au « sud » et attachées aux traditions. La complexité des échanges qui se font au sein de la famille à l'interface des dynamiques du dedans et du dehors atteste de l'existence et la richesse d'un système plurieliste de valeurs.

Nouvelles modalités d'investissement politique entre espace domestique et espace public ?

La précarisation des conditions socio-économiques sénégalaises [Diop, 2002] amorcée avec la crise économique des années 1980 et le désengagement de l'état (politiques d'ajustement structurel, dévaluation du franc CFA en 1994) conduisent à un accroissement de la demande sociale et à un élargissement de la pauvreté des familles entraînant la déstabilisation des structures sociales de participation communautaire. Les transformations socio-économiques produisent ainsi des mutations au sein des familles notamment avec l'entrée des femmes sur le marché

15. Pour sa déclaration d'intention et la liste des signataires, voir le site.

16. *Siggil Jigeen* est un réseau né en 1998 qui regroupe 18 ONG (Dakar et régions) œuvrant pour une promotion du statut de la femme et de l'enfant, les bailleurs de fond étant principalement canadiens. Voir www.siggiljigeen.sn.

17. Le projet concerne l'article 152 du Code sénégalais de la famille lequel traite de la « puissance maritale ». Quant à la puissance paternelle, elle est organisée par les articles 277 à 299 du Code.

18. B. Dione, « La femme salariée peut désormais prendre en charge son époux et ses enfants », *Le Soleil*, Dakar, 10/10/2006

du travail informel, qui leur permettent l'acquérir une certaine indépendance économique [Creevey, 1996] : on parle de femmes « soutiens de famille » [Bop, 1995 : 51]. Pourtant, malgré cette plus grande activité économique des femmes, on voit que les structures familiales n'évoluent pas vers la nucléarisation du noyau familial notamment en raison de conditions économiques difficiles et d'un processus d'urbanisation intense. Au contraire, il semble qu'on ne peut pas « échapper à la polygamie à Dakar » [Antoine, Nanitelamio, 1995] et que les stratégies matrimoniales réaffirment « l'acquis polygamique ». La taille de plus en plus importante des ménages « constitue une stratégie de sécurisation sociale dans un contexte marqué par l'importance des solidarités lignagères et familiale » [Gaye, Fall, Ndao, 2004, p. 264].

Mais ces transformations socio-économiques entraînent également un ébranlement de l'autorité morale et économique des hommes chefs de ménage au sein de la cellule familiale. Certes, les débats sur le Code rappellent la dimension fondamentale de l'autorité de l'homme en tant que chef de famille tel que « dans tout navire, il faut un capitaine ». Cependant il semble que la crise de l'autorité au sein de la cellule familiale pose la question des rapports « sociaux de sexes » mais également celle des rapports entre générations. Si elle est évidemment liée aux transformations socio-économiques, la crise de l'autorité parentale relève en premier lieu d'une problématique démographique : en 2004 au Sénégal, 75 % de la population ont moins de 25 ans et l'espérance de vie est de 47 ans [Gaye, Fall et Ndao, 2004, p. 263]. Dans ces conditions, il semble que les notions de jeunes et de vieux, de cadets et d'aînés sont à redéfinir, et ce d'autant plus dans un pays où la prise en compte des générations, la transmission des savoirs ainsi que les rites de passage sont traditionnellement ancrés dans les modes de production sociale, politique, religieuse et culturelle. Les remises en questions des figures traditionnelles de l'autorité posent la question des évolutions des rapports de pouvoir au sein de la famille mais également au sein de la société en introduisant une réflexion sur les représentations de la parenté et surtout de la paternité : le père est-il simplement le géniteur ou est-il celui qui sait répondre aux attentes de ses enfants ?

De manière concomitante à la crise de l'État post-colonial, il semble que la crise de l'autorité témoigne des renégociations en cours dans les rapports sociaux de pouvoir au sein de la famille comme affirmation de nouvelles modalités de subjectivation [Latour, 2001] et d'un processus d'individualisation. Il semble que les pratiques évoluent dans le sens de la prise d'autonomie du sujet et de l'affirmation de l'individu. A. Marie définit celles-ci comme le développement des quatre attributs qui définissent le sujet :

l'autonomie (cette capacité à définir soi-même les normes de sa conduite), la conscience réfléchie (cette aptitude à se poser soi-même comme sujet face à ses désirs et passions), la responsabilité (cette conviction d'être l'auteur de ses actes et en répondre en son propre nom), l'assumption à la première personne de son agressivité (cette faculté de se poser en s'opposant et en s'imposant, de manière à marquer ses légitimes prétentions à la liberté individuelle) [1997, p. 72].

L'auteur y associe le processus d'individualisation, défini en Afrique comme un processus de séparation et d'autonomisation des sujets par rapport à leurs attaches traditionnelles en particulier communautaires, comme

processus de prise de distance, objective et subjective, de la personne vis-à-vis de ses inscriptions et déterminations sociales. Cela implique la capacité matérielle à pouvoir s'affranchir de l'appartenance communautaire, et par la suite, la possibilité intellectuelle (et affective) de se mettre à distance réflexive et critique des fondations éthiques qui sous-tendent les ressorts de la solidarité [*ibid.*, p. 73].

Ce processus d'individualisation est lié à la crise du mode d'intégration et de régulation fondée sur la logique de la dette et de la redistribution, et se traduit par l'émergence d'une société civile structurée en « classes sociales » antagonistes [Marie, 2002].

Ce processus d'individualisation s'est illustré par l'émergence d'un individu-citoyen lors des élections historiques de 2000 marquée par l'entrée en politique de la nouvelle génération née après l'indépendance mobilisée de manière inédite pour le soutien du candidat du *sopi* A. Wade. Bien que le Sénégal ait connu une ouverture démocratique précoce au début des années 1980, le « mythe démocratique » n'est pas pour autant parvenu à prendre en compte les nouvelles formes de participation politique et les attentes de la jeunesse.

L'alternance en 2000 a ouvert la voie à une renégociation des relations entre champ politique et champ religieux [Cruise O'Brien, 2002]. Elle a aussi permis de mettre en lumière « ces mutations sociologiques profondes de la société, qui n'ont pas été perçues ni par le pouvoir, ni par les marabouts grands électeurs qui n'ont pas vu la transmutation... du taalibe [disciple] en citoyen » [Diaw, Diop et Diouf, 2000, p. 170]. L'émergence d'un individu-citoyen depuis 2000 sonne comme un processus d'appropriation et de libération : « Le mouvement de saisie de Soi du peuple comme sujet (...) initie une rupture qui marque, au moins en pensée, la possibilité d'inventer une autre modernité. Il s'agit là d'une quête fondamentalement démocratique en ce qu'elle induit la pluralité (...) à des valeurs d'adhésion au mythe fondateur se substituent des valeurs d'autonomie, de responsabilité. La véritable modernité est celle qui est créée et non celle qui est imposée par une volonté mimétique » [Diaw, 2002, p. 553-559]. Six ans après l'alternance il semble pourtant que le *sopi* de A. Wade s'accompagne de « multiples contradictions » [Dahou et Foucher, 2004], ayant déçu nombre des jeunes qui l'avaient appuyé. Or on voit que la mise en question des figures traditionnelles de l'autorité légitime (dont Wade fait partie) est à nouveau mobilisée dans les débats l'aune des prochaines élections présidentielles de février 2007. Elle pose avec d'autant plus d'acuité la nécessité de réfléchir sur le concept de génération en politique notamment autour de « l'assimilation réciproque des élites entre ancienne et nouvelle génération »¹⁹ identifiée par Bayart [1989, p. 193] dans le contexte de l'État postcolonial.

La crise de l'autorité dans la famille permet de mettre en lumière l'homologie entre sphère familiale et sphère politique : « l'autonomisation de l'idiome de la parenté comme idiome ambivalent du politique révèle une question beaucoup plus importante que la "gestion des passions", toujours problématique : celle des corres-

19. On pense notamment aux houleux débats et autres scandales politiques qui mettent aux prises l'actuel Président de la République A. Wade « le vieux » et son ancien Premier ministre le « jeune » I. Seck.

pondances latentes entre les transformations au sein de la famille et les mutations de l'imaginaire politique, cet "entrelacement des sentiments privés et de la politique publique" » [Bayart, 1996, p. 175]. Les événements de l'automne 2005 en France en mettant en lumière la crise d'autorité dans la famille ont rendu visible la « demande d'État de la jeunesse » [Lagrange, *Le Monde*, 07/06/2006] comme processus d'inclusion et non d'exclusion²⁰. C'est bien dans le sens de cette apparition violente et inédite de toute une jeunesse qu'il faut penser cette volonté de re-capter de l'espace et de la visibilité sur la scène publique. Ces stratégies résonnent étonnamment avec le refus de la « une vie en attente » dont parle Diouf à propos de la jeunesse africaine : « Contre la conception d'une vie qui n'advient que parce qu'elle est préparée et encadrée par les adultes, les comportements à risques dans la rue, les maquis, les pratiques économiques informelles inventent, des procédures alternatives de présence expressive dans l'espace public » [2005, p. 34].

Il est intéressant de voir comment, en mettant l'accent sur la famille en crise, les débats sur les événements de 2005 ont proposé une lecture qui oppose sphère privée et sphère publique. Cette dichotomie fait référence à des notions géographiquement déterminées (monde européen et occidental), historiquement et socialement élaborées (révolution des lumières, société bourgeoise) comme le montrent Habermas [1990] et à sa suite Taylor [1990]. Or ces notions, qui s'appuient sur une conception nucléaire de la famille telle que celle-ci s'est construite en Europe (État, Église chrétienne), peuvent-elles espérer expliquer les débats concernant la crise de l'autorité dans la famille lorsque le modèle familial concerné (polygamique) ne correspond pas à celui (nucléaire) qui oppose strictement privé/public [Dahou, 2005] ? Aussi avec Chatterjee de l'école indienne des « *subaltern studies* » interrogeons-nous :

What, then, are the true categories of universal history ? State and civil society ? Public and private ? Social regulation and individual rights ? – all made significant within the grand narrative of capital as the history of freedom, modernity, and progress ? Or the narrative of community – untheorised, relegated to a the primordial zone of the natural, denied any subjectivity that is not domesticated to the requirements of the modern state, and yet persistent in its invocation of the rhetoric of love and kinship against the homogenizing sway of normalized individual ? It is clear, then : the struggle to provincialize European history becomes a struggle against universal history itself [1990, p. 132].

Il semble que c'est dans ce sens que nous mène la mise en perspective proposée de situations du « nord » et du « sud » entre la France et le Sénégal. Celle-ci, à travers la question de la crise de l'autorité dans la famille, montre que c'est dans le sens d'un dépassement colonial/post-colonial et de la critique de la permanence de cette universalité définie par l'occident et qui impose ses modes de modernité.

20. Voir l'interview d'E. Todd [*Le Monde*, 13/11/ 2005] : « J'interprète les événements comme un refus de marginalisation. Tout cela n'aurait pas pu se produire si ces enfants d'immigrés n'avaient pas intériorisé quelques-unes des valeurs fondamentales de la société française. (...) Les jeunes ethniquement mélangés de Seine-Saint-Denis s'inscrivent dans une tradition de soulèvement social qui jalonne l'histoire de France. Leur violence traduit aussi la désintégration de la famille maghrébine et africaine au contact des valeurs d'égalité française ».

La proposition de rechercher les « zones d'interstices » nous mène ainsi à la prise en compte de l'existence d'espaces vides qui semble attester des limites d'une telle universalité. Penser la communauté et à travers elle l'existence d'une opposition entre sphère domestique et sphère publique pourrait permettre de changer l'unité de base sur laquelle repose la conception occidentale de la famille nucléaire comme premier moment de la vie sociale fondée sur l'amour [Hegel, 1967, p. 110]. Or si on pense la famille en terme d'espace non plus privé mais domestique – celui-ci n'étant pas qu'un espace géographique mais également social – on élargit le réseau des relations de parenté et des relations sociales dans lequel s'insère l'individu, processus qui augmente considérablement ses relations de solidarité et ses capacités de mobilisation. Ainsi pourquoi la prise en compte empirique de pratiques du « sud » déterminantes au « nord » – puisqu'on les implique en les stigmatisant dans les débats – ne pourrait-elle permettre de saisir la complexité des processus sociaux et à faire évoluer les cadres de pensée ? Il s'agit de redonner sa place à la pensée du « *narrative of community* » pour comprendre quels sont les enjeux de la crise de l'autorité dans la famille, le « sud » pouvant être réquisitionné pour aider à comprendre le « nord ». Dans ce sens il semble que les évènements dans les banlieues et la crise de l'autorité dans la famille puissent constituer au sens foucaudien du terme un vrai « événement » :

il faut entendre par là (...) un rapport de forces qui s'inverse, un pouvoir confisqué, un vocabulaire repris et retourné contre ses utilisateurs, une domination qui s'affaiblit, se détend, s'empoisonne elle-même, une autre qui fait son entrée masquée. Les forces qui sont en jeu dans l'histoire n'obéissent ni à une destination, ni à une mécanique, mais bien au hasard de la lutte [Foucault, 1994, p. 148].

BIBLIOGRAPHIE

- ANTOINE P. et NANITELAMIO J. [1995], « Peut-on échapper à la polygamie à Dakar », *Chroniques du Ceped*, n° 32.
- BAYART J.-F. [1989], *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, p. 193-226.
- BAYART J.-F. [1996], *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, p. 175.
- BERTRAND R. [2006], « La mise en cause(s) du fait colonial. Retour sur une controverse publique », *Politique africaine*, Paris, n° 102, juin, p. 29.
- BOP C. [1995], « Les chefs de famille à Dakar », *Africa developpment*, vol. XX, n° 4, p. 51.
- BROSSIER M. [2004], *Les débats sur le Code de la famille au Sénégal : la redéfinition de la laïcité comme enjeu du processus démocratisation*, mémoire de DEA, dir. R. Banégas, Dept science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, septembre.
- CHATTERJEE P. [1990], « A response to Taylor's "Modes of Civil society" », *Public Culture*, vol. 3, n° 1, p. 119-132.
- COLLIGNON B. et STASZAK J.-F. [2004], *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*, Paris, Bréal, 447 p.
- CREEVEY L.E. [1996], « Islam, women and the role of the state in Senegal », *Journal of Religion in Africa*, vol. XXVI, n° 3, Leiden.

- CRUISE O'BRIEN D. [2002] « Les négociations du contrat social sénégalais », in D. Cruise O'Brien, M.-C. Diop et M. Diouf, *La construction de l'État au Sénégal*, Paris, Karthala.
- DAHOU T. [2005] « L'espace public face aux apories des études africaines », *Cahiers d'Études africaines*, vol. XLV, vol. 2, n° 178, p. 327-328, 344.
- DAHOU T. et FOUCHER V. (dir.) [2004], « Le Sénégal 2000-2004 : l'alternance et ses contradictions », *Politique africaine*, n° 96, décembre.
- DE CERTEAU M. [1975], *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975.
- DESLAURIER C. et ROGER A. [2006], « Mémoires grises. Pratiques politiques du passé colonial entre Europe et Afrique », *Politique africaine*, n° 102, juin.
- DIAW A. [2002], « Les intellectuels entre mémoire nationaliste et représentations de la modernité », in M.-C. Diop (dir.), *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, p. 553-559.
- DIAW A., DIOUF M. et DIOP M.-C. [2000], « Le Baobab a été déraciné. L'alternance au Sénégal », *Politique africaine*, n° 78, juin, p. 170.
- DIOP M.-C. [2002], « Réformes économiques et Recompositions sociales », in D. Cruise O'Brien, M.-C. Diop, M. Diouf, *La construction de l'État au Sénégal*, Paris, Karthala, p. 64-82.
- ADIOUF M. [1999], « Entre l'Afrique et l'Inde : sur les questions coloniales et nationales. Écriture de l'histoire et recherches historique », in M. Diouf (dir.), *L'historiographie indienne en débat : colonialisme, nationalisme et sociétés postcoloniales*, Paris, Karthala/Amsterdam, Sephis, p. 27.
- ADIOUF M. [2005], « La jeunesse africaine : entre autochtonie et cosmopolitisme », *Horizons maghrébins*, n° 53, p. 34.
- ADIOUF M. [2006], « Les études postcoloniales à l'épreuve des traditions intellectuelles et des banlieues françaises », *ContreTemps*, n° 16, mai 2006, p. 23.
- FAINZANG S. et JOURNET O. [1989], *La femme de mon mari : étude ethnologique du mariage polygamique en Afrique et en France*, Paris, L'Harmattan.
- FOUCAULT M. [1994], *Dits et écrits, 1954-1988*, Paris, Gallimard, vol. 2, p. 148.
- GAYE A., FALL A.S. et NDAO A. [2004], « Les économies domestiques au Sénégal », in A.S. Fall et O.S. Sy (dir.), *Households economies in West Africa*, Codesria/Oxfam, p. 263-328.
- HABERMAS J. [1990], *L'espace public*, Payot, 1^{re} éd., 1962.
- HEGEL [1967], *Philosophy of right*, trad. T.M. Knox, London, Oxford University Press.
- LATOUR E. [2001], « Métamorphoses familiales dans les ghettos de Côte d'Ivoire », *Autrepart*, n° 18, p. 151-167.
- LENOIR R. [1991], « Politique familiale et construction sociale de la famille », *RFSP*, vol. 41, n° 6, 1991, p. 787.
- MARIE A. (dir.) [1997], *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala, p. 72.
- MARIE A. [2002], « Une anthropo-logique communautaire à l'épreuve de la mondialisation. De la relation de dette à la lutte sociale (l'exemple ivoirien) », *Cahiers d'Études Africaines*, n° 166, vol. XLII, n° 2, p. 207-255.
- SCHATZBERG M. [1993], « Power, legitimacy and "democratisation" in Africa », *Africa*, vol. 63, n° 4, p. 445-461.
- SOW SIDIBE A. [1991], *Le pluralisme juridique en Afrique : l'exemple du droit successoral sénégalais*, Paris, LGDJ.
- TAYLOR C. [1990], « Modes of Civil society », *Public Culture*, vol. 3, n° 1, p. 95-118.

Le Nord vu du Sud, ou « qui pôle plus, pôle moins »

Le rôle du géomagnétisme dans la perception et la construction de l'identité et des territoires traditionnels amérindiens

*Emmanuel Lézy**

Ainsi, c'est dans un monde presque inconnu qu'il faut guider le lecteur, sur des voies nombreuses dont certaines sont mal dégagées encore, mais dont la plupart sont faciles et largement ouvertes sur de vastes panoramas.

Jean Goguel, *Géophysique*, 1971.

*Rien ne m'appartient
Au Sud, je reviens*

Bertrand Cantat, *L'Enfant Roi*

On peut se demander ce que Houari Boumédienne¹ entendait par « Nord » et « Sud » lorsqu'il prophétisa la montée fertilisante et vindicative des peuples du Sud contre les peuples du Nord ? Quelle fonction cardinale accordait-il aux pôles qui lui évitait d'employer les mots « riches » et « pauvres », « Noir » ou « Blanc », « vainqueurs » et « vaincus » ou « Haut » et « Bas » ? En d'autres termes, de quelle nature est la pente que les pauvres sont supposés remonter et qui relie le Nord au Sud ? Dans quel sens penche le monde, pour opérer une telle décantation sur les sociétés humaines et n'offrir, pour sortir de la pauvreté que la montée vers le Nord ou la montée vers le ciel ?

Les notions de Nord et de Sud ont perdu, en Géographie, toute valeur positive et sont le plus souvent dissociées des pôles qui les fondent. Pourtant, la pulsation magnétique qui les unit informe encore les usages métaphoriques² qui en sont faits.

* Maître de Conférence à l'Université Paris X Nanterre – Laboratoire Gecko.

1. « Un jour, des millions d'hommes quitteront l'hémisphère sud pour aller dans l'hémisphère nord. Et ils n'iront pas là-bas en tant qu'amis. Parce qu'ils iront là-bas pour le conquérir. Et ils le conquerront en le peuplant avec leurs fils. C'est le ventre de nos femmes qui nous donnera la victoire ». (1974, Houari Boumédiène dans un discours à l'ONU).

2. Dans les sociétés dites « occidentales » ou « Nords » ainsi que dans toute la partie des « Suds » intégrée à ce qu'on appelle « la mondialisation », le Nord est apparenté à la richesse, à la raison (alors qu'on « passe à l'Ouest » pour rencontrer la folie) à l'ordre, à la loi, au Père, à la Terre à la distanciation de la carte. Le Sud, à l'inverse fonde son attractivité sur les idées de vacances, de soleil, de dénuement plus que de pauvreté, de plaisir, de retour à la mère, à la mer, de fusion avec le réel, de sens du rythme, de pulsion plus que de raison.

C'est en tous cas ce que suggèrent certaines cultures anciennes qui envisagent la circulation de l'énergie et de la matière sur Terre comme un facteur de localisation essentiel³ des phénomènes géographiques naturels ou humains, à quelque échelle de temps ou d'espace que l'on se situe. Certaines positions scientifiques concernant le géomagnétisme semblent étrangement proches de ces idées traditionnelles.

Afin de jalonner ces premières pistes de recherche, nous relèverons, dans un premier temps, l'abondance des références au géomagnétisme dans les cultures dites « amérindiennes ». Puis nous comparerons ces propositions concernant la « circulation de l'énergie » au rôle croissant que les scientifiques attribuent au géomagnétisme dans la construction et le fonctionnement de la planète. Enfin, nous observerons, à l'intersection de l'Équateur et du méridien magnétique, la façon dont les Incas ont su mettre en valeur l'un des centres du monde et organiser, autour de cet axe central « les quatre parties du monde », le Tawantinsuyu.

Le magnétisme est-il soluble dans l'identité amérindienne ?

Contre toute attente, le vingtième siècle est mort avant les « dernières tribus »⁴ amérindiennes. Celles-ci refusent de disparaître physiquement ou culturellement et font entendre des voix, des langues et des principes oubliés auquel il est chaque jour plus difficile de refuser une certaine modernité.

Le surgissement d'une géographie « amérindienne » ?

Le terme « Amérindien » peut-il désigner autre chose qu'une construction européenne et coloniale ? Antoinette Molinié parle des « néo Indiens » comme d'une « religion du troisième millénaire » répondant plus à une demande de « *New Age* »⁵ propre au XXI^e siècle qu'à une époque précolombienne mythifiée. Pour Philippe Descola [2005], il est vain de chercher à réunir les sociétés urbaines de Méso-Amérique ou des Andes et celles des chasseurs-cueilleurs des grandes plaines de l'Amazonie, de Patagonie ou d'Amérique du Nord sous une même bannière culturelle. Il propose d'associer les premières aux autres cultures « analogiques »⁶, africaines, européennes, indiennes ou asiatiques. Les secondes relèveraient d'un « animisme »⁷ tout aussi ubiquiste.

3. Puisque, à première vue, seul le libre arbitre humain permet d'échapper à son implacable déterminisme.

4. L'annonce de leur imminente disparition a longtemps scandé la description des sociétés amérindiennes et des autres sociétés traditionnelles [Held, 1988].

5. « Dans la région de Cuzco, saisie par un néo-incaïsme de type *New Age*, les communautés traditionnelles se voient peu à peu impliquées, plus ou moins à leur insu, dans des ensembles "ethniques" dont elles ignorent les limites, celles-ci étant tracées sur Internet par des agents externes jusqu'aux confins d'une indiennité pan-américaine sur laquelle il faut apprendre à surfer » [Molinié, 2006].

6. La pensée analogique reposait, selon lui sur une irréductible altérité des êtres et des choses tant sur le plan de l'intériorité que sur celui de la physicalité.

7. La pensée « animiste » pour Descola, affirme une identité d'intériorité, et une différence sur le plan de la physicalité.

Quel que soit le nom qu'on leur donne, ces sociétés et ces cultures ne sont pas mortes. Elles font montre, au contraire, d'une réjouissante vigueur et d'une grande créativité. Leur nombre exact n'est pas connu. Selon les gouvernements et les époques, il est régulièrement minoré, plus rarement majoré. Selon les sources officielles gouvernementales⁸, les Amérindiens représentaient, en 2003, 43 millions de personnes soit environ 8 % de la population totale de l'Amérique latine (590 millions) [Baby Colin, 2005]. Le chiffre réel est sans doute beaucoup plus important, mais il dépend surtout de l'image sociale de l'Indien à l'intérieur du pays qui valorise ou discrédite l'identification personnelle et la revendication [Ribeiro, 1991 ; Théry, 1999]. Cette croissance démographique s'accompagne d'un essor culturel et politique inégal mais indéniable.

Les Amérindiens bénéficient par ailleurs d'une image plus précise et plus respectueuse de leur rôle dans la construction des paysages qu'au vingtième siècle qui les décrivit souvent comme « merveilleusement adaptés » à un milieu rendu tout puissant par la lourdeur des contraintes qu'il imposait aux sociétés. Longtemps simple figurant de l'Histoire et de la Géographie européenne, l'*« Indien »* est surtout devenu auteur d'une partie des ouvrages qui le construisent. Une production bibliographique abondante est aujourd'hui proposée par des auteurs non académiques se déclarant, à des degrés divers, initiés à des savoirs traditionnels⁹.

Chercher à identifier une géographie amérindienne ne peut se limiter à localiser, sur une carte, la présence des groupes reconnus par les gouvernements nationaux et les territoires ou les « réserves » qui leur sont concédées. Il est aussi important de reconnaître le rôle des cultures amérindiennes dans la construction des villes, des routes, des campagnes et des identités collectives. Il est essentiel surtout de reconnaître leur compétence à produire une « conscience géographique » originale et à identifier, dans l'espace et dans le temps, des lignes d'interfluves reliant les « hauts lieux » et des thalwegs unissant les jours et les lieux profanes. Traçons, sans préjuger de la valeur scientifique de son contenu, les contours de la « Nouvelle géographie amérindienne », telle qu'elle apparaît lorsqu'on fait la somme des informations aujourd'hui disponibles. Comme la découverte de l'Amérique fit voler en éclats la belle trinité des cartes dites « en TO », cette Géographie « amérindienne » exige, pour être entendue, un changement d'échelle et d'orientation, et l'intégration de la dimension temporelle (représentée par le ciel et par le calendrier) dans la lecture du paysage.

8. Au Brésil, seul 0,22 % de la population est reconnu comme « amérindienne », (ce qui plombe lourdement le mythe de la triple origine du peuple brésilien). En Bolivie, les statistiques officielles hésitent entre 50 et 70 % de la population nationale.

9. Voir, par exemple, Menchu [1987], Cognat [1987 et 1990], Purinquichu [1994], Galvez Borrell [1997], Machicado Figueroa [2002], Kopenawa [2003], Barrios [2004], Elorrieta Salazar [2003].

Une géographie magnétique ?

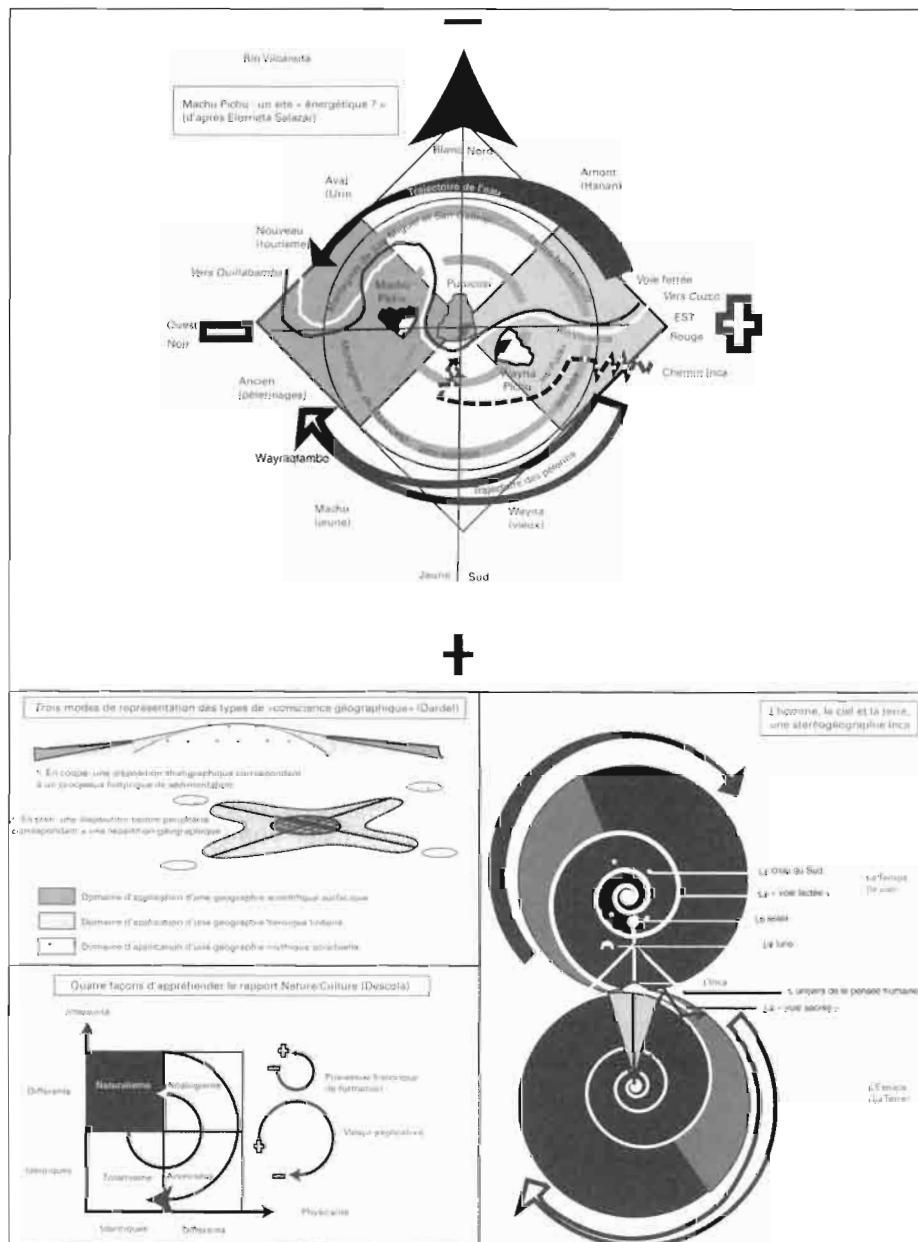


Fig. 1 – Le géomagnétisme : une autre lecture du Monde

C'est un univers en quatre dimensions, dans lequel le ciel est l'élément essentiel. Étalonné en treize sections par le calendrier Maya, il est parsemé d'étoiles dont les constellations, au revers, offrent les formes reconnues par les Incas et les Aborigènes. Il est zébré par les étoiles filantes annonciatrices de grands changements et peuplé par une myriade de formes plus extraterrestres et moins identifiables les unes que les autres.

Les hommes qui peuplent cette terre vivent donc le nez au ciel, dans la Lune ou dans les étoiles. Ils sont astronomes, chasseurs, cueilleurs, planteurs, artistes, guerriers et magiciens et martèlent le sol au rythme et dans la direction que leur indique le ciel. Ils participent à des œuvres géantes qu'on ne peut voir que de très haut ou sur une échelle de temps imaginaire. Ils traversent des forêts grouillantes d'esprits autant que de vies avec lesquelles ils vivent en étroites communications et parentés.

En dessous de ces « bois sacrés »¹⁰, sous les rêves d'âge d'or, de virginité ou d'El Dorado, que les géologues appellent Rodinia et les Indiens la « Terre sans mal » circulent les *cénotes*¹¹ de l'Infra monde. Dans le grand chaudron de la *Cuca*¹² mijotent tous les Hadès américains. Réceptacle des désastres annoncés de l'histoire ancienne, l'inframonde amérindien procède de la sédimentation des apocalypses. L'idée de fin du monde constitue, en effet, un des pôles fondateurs de cette géographie amérindienne¹³, liée à son complémentaire, le mythe de l'origine.

Du Ciel à l'Inframonde, de l'origine à la fin du monde, l'énergie et la matière qui composent la terre indienne, circulent selon des axes qui unissent les pôles magnétiques du globe. La référence à la « circulation des énergies » est omniprésente dans la géographie amérindienne¹⁴.

Les pôles, que la Géographie universelle associe généralement sous la commune appellation de « milieux extrêmes » [Sorre, 1961] pour mieux les retrancher de l'écoumène, sont au contraire centraux. L'axe qui les unit est souvent représenté comme le tronc d'un arbre, dont les pieds s'enfoncent dans l'inframonde et les branches dans les étoiles. Le sol, qui sépare le visible de l'invisible, le vivant du mort et le solide du gazeux, ou l'axe de l'écliptique fonctionnent comme un équateur et transforment l'arbre de vie en une croix, la *Chacana* Inca ou la *Wakah Chan* Maya [Freidel et Schele, 1993, p. 86]. Entre les pôles, l'énergie circule sous la forme souvent décrite de deux serpents. Pour les Indiens Hopis, « il y a deux

10. « L'utilisation des ressources alimentaires, par le biais de la Nature et de la Culture, aboutit à une diversité remarquable de l'habitat que constituent les forêts tropicales – une diversité maintenue notamment par les accès limités aux "forêts sacrées", qui sont des refuges où la faune peut se reproduire » [Hladik, 1996, p. 35].

11. Les galeries karstiques du Yucatan, connues par les Maya sous le nom de *cenotes* dessinent une géographie sacrée reliant point par point les accès à l'inframonde et au nôtre.

12. Dans la mythologie métisse du Brésil, la *Cuca* est la sorcière à tête de Crocodile qui vit dans une grotte et touille le hideux contenu de son chaudron (Monteiro Lobato).

13. Les rayonnages des librairies ésotériques ploient sous les prédictions amérindiennes : *Propréhétie des Andes* ou *Chilam Balam*, guide de survie Hopi ou prédition astrologiques de l'Inca Viracocha. L'Apocalypse scande les histoires amérindiennes, de disparition en disparition jusqu'à celle que l'Europe lui imposa durant toute la période de ce que les Maya nomment le *Bolon Tiku*, les neuf fois cinquante deux ans qui cons-tituent l'inframonde [Sharer, 1994 ; Barrios, 2005].

14. La référence directe au géomagnétisme est rare et relève plutôt de la réappropriation de type « *New age* » des savoirs traditionnels [Arguiles, 1996, p. 188].

serpents d'eau, un à chaque pôle avec un guerrier assis sur sa tête et un autre sur sa queue » [Mails, 1997]. La complémentarité conflictuelle des pôles se retrouve dans la définition de leurs divinités tutélaires. Pour les Mayas, « *Makujutaj*, qui représente le Nord, tire son énergie de l'air, sa manifestation est la subtilité, il est l'aliment de la vie, le générateur des idées et sa couleur est le Blanc », alors que *Ik'i B'alam*, qui représente le Sud, « tire son énergie de l'eau, sa manifestation est la Nature. Elle est l'eau de la planète, la végétation, don de vie dont la couleur est le jaune ».

À toutes les échelles, les courants énergétiques sont invoqués pour expliquer la forme ou l'attraction de tel ou tel lieu¹⁵. Le magnétisme, loin d'être un phénomène anecdotique est présenté, dans ce contexte, comme un mouvement universel et sacré¹⁶ fondé sur la complémentarité entre le blanc et le jaune.

De façon plus générale, la perception magnétique du monde est une perception rythmique, alternant des phases de vie et des temps morts et identifiant dans la fin du monde, non le mal que le progrès prétend avoir vaincu, mais le battement nécessaire au renouvellement. Le monde se définit selon ses coordonnées spatiales mais aussi temporelles. Comme le monde qu'ils composent, les jours Maya sont organisés en sphères successives séparées par les goulets d'étranglement des débuts et des fins. Il s'articule autour de grandes phases de bouleversement ouvrant et clôturant les « Mondes », les « Âges » ou les « Soleils »¹⁷. Ils forment ainsi quatre « Soleils » [Soustelle, 1967] dont la période d'apogée forme un équateur et les limites historiques des pôles. Historiquement comme géographiquement, un des pôles inspire et l'autre expire¹⁸.

Qu'ils soient « anciens » ou « néo », les « Indiens » sont, une nouvelle fois, chargés d'ouvrir la porte d'un Nouveau Monde. La géographie sans se renier elle-même peut-elle épouser, aimer, reproduire les traits de ce monde nouveau ? Il faudrait pour cela reconnaître la convergence des points de vue scientifiques et traditionnels à propos du géomagnétisme.

Le géomagnétisme : science du New age ou nouvel âge de la science ?

La superposition des axes traditionnellement reconnus comme « énergétiques » et des cartes du géomagnétisme peut-elle permettre de traduire de façon scientifique des concepts qui nous échappent encore largement ? J'ai appelé à mon secours Pierre Andrieu, Physicien à l'Institut de physique du globe de Paris, afin qu'il m'oriente dans mes recherches. Il me conseilla de me familiariser avec les notions de base [Levy, 2000 ; Thellier, 2004], puis de prendre connaissance de la somme de Jean Goguel [Goguel, 1971]. Il me recommanda, enfin la lecture d'un

15. Le Machu Pichu est un de ces lieux réputés pour sa « charge énergétique », liée à l'opposition des sommets jumeaux (Huayna et Machu Pichu) autour du pivot du mont Putucusi [Elorieta Salazar, 2003].

16. Dans l'état de Oaxaca de population fortement Zapothèque et Miztèques, on vénère le *Santo Eman* responsable de toutes les attractions physiques et sentimentales.

17. Le terme Maya est *Bacab*.

18. L'actuelle localisation des quatre dieux cardinaux est décrite comme postérieure au dernier « déluge ».

article de son collègue bordelais, André Rousseau [Rousseau, 2005]. C'est avec humilité que je dois reconnaître que tout ce que je lus alors était absolument neuf pour moi.

De la terre à la magnétosphère, un changement de point de vue géographique

Les premières lignes de Jean Goguel datant de 1971 me rassurèrent : pour les scientifiques aussi, le géomagnétisme est encore « un monde presque inconnu »¹⁹. En géographie, les allusions au phénomène sont rares. En 1848, Benoist de Matougues, dans un *Dictionnaire de Géographie sacrée et ecclésiastique* affirmait le rôle essentiel du Géomagnétisme dans la compréhension des facteurs de localisation pris en compte par les bâtisseurs de cathédrales, d'églises, voire sans doute, de pyramides ou de mégalithes :

Le magnétisme terrestre embrasse à lui seul des centaines de phénomènes qui demanderont des siècles d'observations pour être éclaircis, pour être mesurés avec toute la précision requise, pour découvrir enfin les lois qui les régissent. S'agit-il de la déviation par rapport au méridien, de l'aiguille magnétique horizontale, de la déclinaison ? (...) Mais sur la question si complexe du magnétisme du globe, il nous faudra encore, pendant bien des années, nous en tenir aux faits sans comprendre la théorie » [Benoist de Matougues, 1848, p. 279].

Ce faisant, il enfermait durablement l'étude du phénomène du côté d'une géographie « sacrée », providentialiste et finaliste avec laquelle la Géographie « Universelle » de Vidal de la Blache et toute la troisième République s'engageait à rompre. Le chapitre « géomagnétisme » disparut des manuels de géographie.

C'est donc avec enthousiasme et surprise que je découvris les images scientifiques de la magnétosphère et les cartes du géomagnétisme²⁰. Il m'apparut que la forme ultime de la Terre n'était pas visible au niveau de la surface des océans et des continents dans la mince couche que nous nommons la « biosphère », mais à celui de la magnétosphère, dix fois plus loin du centre de la Terre. Avec son auréole dorée et sa longue traîne bleue nuit parsemée d'étoiles²¹, elle évoquait un grand serpent ou une silhouette humaine, dont le visage m'étaient familier. Les deux ouvertures polaires, enrubannées par les aurores boréales fonctionnaient comme les

19. « Dans l'ensemble, si varié, des sciences géophysiques, le champ magnétique terrestre tient une grande place, tant par son importance propre que par les relations qu'il présente avec beaucoup de phénomènes physiques du globe, intérieur et extérieur, et du Soleil. Pourtant, ce géant est presque ignoré du public cultivé qui ne connaît de lui et, encore, assez mal, que son action directrice sur la boussole ; ce manque de considération va d'ailleurs jusqu'aux physiciens du magnétisme eux-mêmes, qui ne lui accordent le plus souvent qu'une place de pauvre dans leurs cours ou dans leurs traités. Ainsi, c'est dans un monde presque inconnu qu'il faut guider le lecteur, sur des voies nombreuses dont certaines sont mal dégagées encore – et après tout c'est heureux – mais dont la plupart sont faciles et largement ouvertes sur de vastes panoramas » [Goguel, 1971, p. 235].

20. Cartes de 1965 : carte allégée de l'inclinaison magnétique I sur le globe, à l'époque 1965,0 (d'après la carte publiée par l'U.S. Naval Hydrographic Office. « Annu. du Bur. des long. », 1968), citée dans Goguel [1971] ou Thellier [2004], actualisation de 2005 disponible, par exemple, sur <http://www.ngdc.noaa.gov/seg/WMM/data/wmm-D05.pdf>.

21. « le champ magnétique terrestre, sensiblement dipolaire, est déformé par le vent solaire, comprimé sur le côté jour et étiré du côté nuit » [Thellier, 2004].

Différentes représentations de la Magnétosphère

1. Perspective scientifique

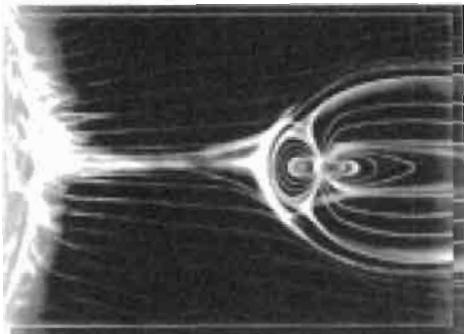


Image NASA (2005)

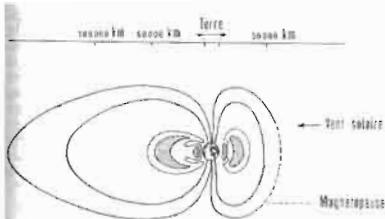
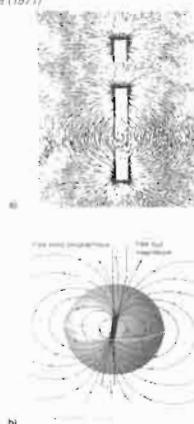
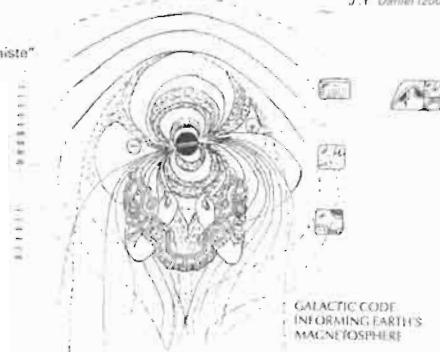


FIG. 2. — STRUCTURE DU CHAMP MAGNÉTIQUE TERRIFIQUE DÉPOSÉE PAR LE VENU SOLAIRE.

Jean Goguel, *Earth: Géophysique* (1971)2. Perspective "néo Mayaniste"
(J. Arguiles)

3. Perspective "Neo Abo" (Lewlors)

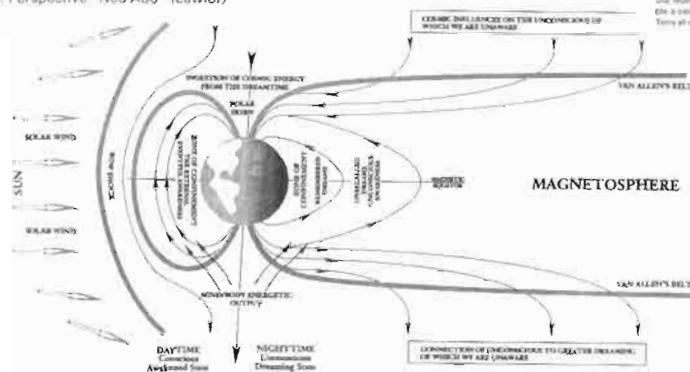


FIGURE 3. (a) et (b). (Source : Lewlors, 2000). Le champ magnétique terrestre qui bâtie magnétosphère est bien représenté par un aimant. Les deux pôles sont tournés vers le pourtour sur une feuille en papier. (c) Le champ magnétique terrestre ressemble à une boule en plastique qui tourne dans l'espace. (d) Terre et étoile de 11, sur rapport à l'échelle de rotation.

Fig. 2 – Le Magnétosphère : un lien commun indigène ?

pôles d'un aimant et induisaient, entre elles, de vastes courants de circulation magnétique dont les plus rapides et les plus denses passaient par le centre de la terre et suivaient, au niveau du sol l'axe du méridien.

Cette circulation énergétique pouvait-elle avoir un lien avec les formes observables sur le sol ? La dimension géographique de la circulation magnétique constitue justement le cœur de l'article d'André Rousseau [Rousseau, 2005] qui voit dans le géomagnétisme la « cause unique de tous les phénomènes géophysiques et géologiques ».

Le champ magnétique terrestre résulte, dans son hypothèse, de la différence entre les vitesses angulaires du manteau et du noyau solide. L'élévation des températures qui découle du frottement entre les deux expliquerait le dégagement de chaleur et la fusion conséquente du noyau externe, ainsi que la production d'un champ magnétique.

Ce mécanisme simple lui permet de proposer une explication cohérente et unique à l'ensemble des mouvements de la Terre. Ainsi, les plaques du manteau²², en se déplaçant, absorbent une partie de son énergie de rotation, comme un frein le ferait sur une roue. Lorsqu'elles s'immobilisent, à l'issue d'un cycle tectonique de Wilson²³, sous forme d'un « super continent », leur action de freinage disparaît, et la vitesse angulaire du manteau augmente à nouveau. Lorsque les vitesses de rotation du noyau et du manteau s'équivalent, le champ magnétique produit tombe à zéro. La vitesse du manteau se met alors à nouveau à décroître, grâce à la dislocation du super continent et à la reprise de mobilité des plaques. Un nouveau champ magnétique apparaît, d'abord très fort, puis en lente décroissance, dans le sens inverse. « Les variations du champ magnétique sont donc la conséquence directe des variations de la vitesse angulaire du manteau par rapport à celle du noyau interne » [Rousseau, 2005].

Histoire géologique et pulsations magnétiques

Les propositions de Rousseau sont tout aussi éclairantes à propos de l'histoire géologique. Au lieu d'une évolution linéaire sur 4,5 milliards d'années ponctuée « d'accidents » fortuits ayant provoqué, à intervalles variables, des crises majeures, on découvre une histoire dotée d'une forme globale, avec des phases de naissance, de maturité et de mort qui n'est pas sans évoquer celle des soleils mayas. Pour Rousseau, les événements qui rythment la vie de notre planète ne sont pas absolument aléatoires. Ils suivent un tempo, une cadence fournie par la pulsation magnétique. Lorsque le champ magnétique s'inverse, ce qu'il fait régulièrement²⁴, les vents cosmiques solaires frappent la Magnétopause plus près de la surface du sol. La tendance climatique est alors au réchauffement. La protection étant moindre, la multiplication des impacts météoriques est possible. Dans le même temps (géologique) et pour les mêmes raisons, les mouvements des plaques du manteau s'installant dans un nouveau cycle provoquent tremblements de terre, tsunamis, volcanisme. Le début du cycle nouveau repousse la Magnétosphère haut dans le ciel et se caractérise

22. Doutant de l'existence de « plaques lithologiques », Rousseau nous invite à penser à des plaques de 3000 km d'épaisseur, taillées dans l'épaisseur du manteau et mues, essentiellement par les forces de Coriolis.

23. Bien que l'hypothèse de Rousseau renouvelle sérieusement celle de la « tectonique des plaques », elle ne remet pas en question, au contraire, l'existence de phases d'ouverture et de fermeture continentale, comme une respiration tectonique.

24. « Il y a trente mille ans, le champ magnétique terrestre était l'opposé du champ actuel » [Levy, 2000, p. 114].

par une explosion de la biomasse (taille, variété, rythme des mutations) et par un climat plus froid.

À quatre reprises majeures, la vie a changé radicalement de forme, tout en conservant en mémoire les acquisitions antérieures :

Ces cas correspondent, en fait, à chaque changement d'ère géologique. D'un côté la disparition des poissons cuirassés, des Graptolites, des Brachiopodes, du grand Pteridophytas..., à la transition Paleozoïque-Mezozoïque ; des Dinosaures, Ammonoides... à celle du Mezozoïque-Kainozoïque, des grands Mammifères à la transition du Kenozoïque-Quaternaire, et de l'autre côté, l'apparition de nouveaux taxons comme les Reptiles à la transition Paleozoïque-Mezozoïque, des Mammifères et des Angiospermes à la transition Mezozoïque-Kainozoïque, les Primates à la transition Kainozoïque-Quaternaire. En bref, les limites des ères qui furent déterminées empiriquement, représentent en fait le moment où le champ magnétique est passé par zéro [Rousseau, 2005].

Le magnétisme ne concerne pas seulement des événements géologiques ou climatiques passés. Il agit à chaque instant sur la croissance et le déplacement de tous les êtres vivants.

Le mouvement de croissance verticale qui caractérise de nombreuses formes de vie²⁵ sur Terre peut se réduire à une tension entre le centre de la planète (le pôle Nord de ma boussole) et le centre de l'univers (le pôle Sud). Une coquille de noix, d'escargot, de coquillage ou d'oeuf, un crâne ou une carapace de tortue constituent à des échelles de taille et de rythme variés, des circuits clos de l'énergie²⁶. On retrouve les mêmes modes d'organisation au niveau du corps social (banc, troupeau, essaim), et de son déplacement dans l'espace. Des études²⁷ réalisées sur les baleines, les tortues, les dauphins, les fourmis, les hirondelles ou les pigeons montrent combien les animaux migrateurs profitent avec opportunisme des ressources offertes par ces axes en termes de motricité, de nourriture, de rencontres ou de plaisir.

Et l'homme ? Dès 1960, l'observation de la baguette d'un sourcier pousse Yves Rocard²⁸, à reconnaître l'existence du phénomène et à envisager celle d'organes sensoriels magnétiques²⁹. En 1983, un biologiste de Manchester R.R. Baker [1983] découvrit que l'arcade sourcilière humaine contenait des petits cristaux de magnétite.

25. Le grain de maïs, par exemple, est polarisé. De son pôle Sud va sortir un germe qui va s'enfoncer dans le sol pour y établir des racines, du Nord surgira une tige qui s'élèvera vers le ciel.

26. Toutes ces « coquilles » sont reconnues, dans de nombreuses sociétés traditionnelles, comme des représentations naturelles du monde, des petits globes « autogéographiques ». Sur la géographie de la carapace de tortue, voir Lezy [2005].

27. Deux biologistes américains, Gould [1981] et Kirschvink [1992], mirent en évidence l'existence de petits cristaux de magnétite et de silicium dans le cerveau et le cou des pigeons, dans la tête des baleines, des orques, des dauphins, sur le ventre des abeilles et de la plupart des insectes [Rocard, 1991].

28. Directeur du laboratoire de physique de l'École normale supérieure et « père de la bombe atomique française ».

29. « Concentrée en des zones ponctuelles, situées deux par deux au même niveau du corps, à droite et à gauche, à savoir les arcades sourcilières, l'arrière du crâne où les attaches cartilagineuses du cou maintiennent la tête, les extrémités hautes des deux muscles lombaires attachés au squelette (vers les omoplates), le creux des coudes, le creux des genoux, les talons, enfin l'articulation au pied de chacun des deux gros orteils » [Rocard, 1991].

Il semble donc que le corps humain soit aussi naturellement³⁰ apte à percevoir les variations du champ magnétique ambiant qu'un autre mammifère évolué, comme le dauphin, ou la baleine. Selon Lawlor [Lawlor, 1991], les Aborigènes australiens affirment suivre leurs *song lines* comme des "tubes d'énergie" et prétendent que les Européens n'ont perdu cette capacité qu'en inventant le compas³¹, ce qui revient à « externaliser » la sensibilité magnétique.

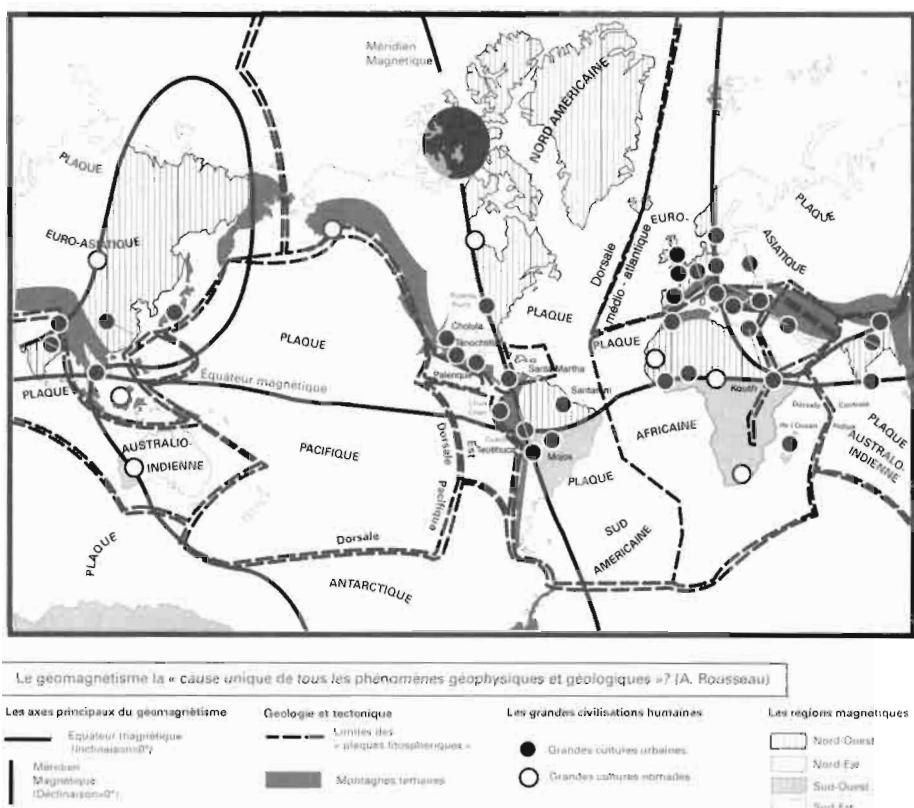


Fig. 3 – Le géomagnétisme : un facteur essentiel de localisation

La circulation magnétique sur terre

L'hypothèse n'est guère flatteuse pour notre civilisation. Elle transforme la découverte de l'objet en une perte de l'être et nous invite, pour flaire la piste

30. Le sang est sans doute le vecteur le plus sensible du magnétisme dans le corps humain. Dans le sang, les molécules de fer s'alignent lors d'un passage dans un champ magnétique. Les sociétés traditionnelles reconnaissent souvent au sang la capacité de « vibrer » au rythme de la Terre [Lawler, 1991, p. 103]. Chez les Incas, les Mayas comme chez les Aborigènes, les offrandes de sang, les menstruations donnent aussi à lire les orientations énergétiques, à l'échelle du corps ou à celle du territoire.

31. En Chine, la première mention avérée de la boussole se situe au X^e siècle de notre ère. En Occident : Alexander Neckam vers 1190.

d'éventuels champs magnétiques, à nous retourner et à suivre la part considérée comme la moins développée de l'humanité, voire de formes de vie encore plus ouvertement méprisées comme les végétaux, les animaux et les minéraux. Cette piste existe-t-elle seulement ? Peut-on identifier, en l'état actuel de la cartographie, des axes de circulation de l'énergie et de la matière sur et dans la Terre ?

La superposition des cartes de la déclinaison et de l'inclinaison magnétique révèle l'existence de couloirs de circulation énergétique relativement stables séparés par des zones de circulation plus lente voire nulle. La terre fonctionnant comme un dipôle, la circulation la plus rapide se situe le long du Méridien magnétique, où elle n'est freinée par aucune déclinaison, vers l'Ouest ou l'Est. À l'inverse, elle est minimale le long de l'Équateur magnétique, là où les attractions respectives des pôles Nord et Sud s'équilibrivent. Le tracé du méridien magnétique (déclinaison comprise entre 0 et 5°) entre les pôles forme, en longeant l'axe des montagnes les plus jeunes du globe, un chapelet de lieux reconnus par différentes civilisations pour leur centralité et pour leur dynamisme. Ces sociétés présentent des similitudes culturelles telles que Philippe Descola n'hésite pas à les regrouper sous le terme « d'analogiques ». Les Andes, la Méso-Amérique, le Japon, la Sibérie, le Tibet, l'Himalaya, la Mésopotamie et le Nil, l'Italie, la Grèce et la Scandinavie partagent le privilège d'être des « hauts lieux » au triple point de vue « naturel » (conditions topographiques et climatiques), « culturel » (temples, villes, cultures, habitat dense) et « énergétique » (circulation rapide de l'énergie, horizontalement ou verticalement).

L'itinéraire du méridien magnétique se superpose exactement à ce que certains, dans la culture Maya appellent les couloirs énergétiques³².

Tout porte à croire que ces lieux possèdent une « valeur » ou un « rythme » particuliers qu'ils héritent de leur position dans le circuit énergétique terrestre. Il semble d'autre part que de nombreuses sociétés aient rencontré dans ces lieux un bénéfice suffisant pour affronter l'ensemble de ce que la géographie traditionnelle envisage comme des « handicaps naturels » (la pente, la sécheresse, les volcans). On peut s'interroger sur la nature de tels bénéfices ainsi que sur celle du lien que ces sociétés « analogiques », et parmi elles celles dites aujourd'hui « amérin-diennes » entretiennent et entretiennent toujours avec ces axes de circulation énergétiques.

Du géomagnétisme à la géopolitique : Le *Tawantinsuyu*, au cœur magnétique du monde

Puisque l'on nous promet bientôt de luxueuses vacances dans l'espace et que je peux dès aujourd'hui « zoomer » sur Google earth pour me les offrir, descendons

32. Dans *Ch'umilal Wuj, el libro del destino*, de Carlos Barrios (Huéhuétenango) don Isidro un ancien, indique le « chemin de l'énergie », à partir du Tibet : « De là, viendront et d'ici sortiront les énergies passant par cette série de montagnes, il suivait du doigt le chemin qui passait par la Chine, montait par la partie orientale de l'ancienne Union soviétique et se dirigea vers l'Alaska. De là, il descendit son doigt par les Montagnes Rocheuses du Pacifique Nord Américain, descendit vers le Mexique, continua vers le Guatemala et le reste de l'Amérique centrale jusqu'à s'arrêter au Panama. C'est là qu'ils firent leur tranchée, dit-il, là qu'ils coupèrent la Terre-Mère, et c'est à cause de cela que l'énergie ne peut plus continuer et qu'elle rebrousse chemin, à présent » [Barrios, 2004, p. 82-83].

en piqué de la Magnétopause vers la Troposphère en suivant le canal défini par l'intersection entre le méridien et l'équateur magnétiques, entre les quatre grands circuits énergétiques de la Terre. La Terre se rapproche d'autant plus vite qu'elle est, le long du grand couloir méridien, comme plissée³³ à notre rencontre. Au 13° degré sud par rapport à l'Équateur géographique, la cordillère des Andes forme deux bourrelets orientés parallèlement au méridien magnétique (NNO-SSE). Le Nevado Salcantay (13,20, 72,33) culmine à 6246 mètres.

En nous rapprochant du sol, ce qui apparaissait comme une lande sèche déchirée par des glaciers inaccessibles se révèle profondément humanisé. Les pentes des montagnes sont couvertes de terrasses cultivées dont le dessin, parfois géométrique, parfois sinueux, trace sur le sol des motifs identifiables.

Ne nous laissons pas éblouir par ce spectacle et reprenons contact avec le sol et notre problématique. Quel lien pouvons-nous établir entre l'organisation de l'espace Inca, tel qu'il apparaît sous nos yeux et sa situation magnétique ?

La fondation de l'Empire Inca : un geste de sourcier

La vallée de l'Urubamba n'a pas attendu le quatorzième siècle et l'expansion Inca pour tisser le paysage qui se referme à présent sur nous, dans les effets conjugués de la *soroche* (le mal des montagnes) et de la coca. L'agriculture est attestée depuis au moins huit mille ans³⁴ et les villes se sont succédé depuis au moins deux mille ans dans la région. L'Empire Inca naît, en 1438, de l'ambition de l'Inca Pachacutec, le « réformateur » ou « le révolutionnaire », de fournir au monde une centralité incontestable : Cuzco. À mi-distance entre le pôle Nord et le pôle Sud, cette centralité s'enracine dans la pulsation magnétique du globe. C'est sur ce rythme que l'Empire Inca fonde son origine, son fonctionnement et ses limites. L'Inca Garcilaso, après Pedro Ciezas de Leon, décrit la fondation de Cuzco de la façon suivante :

Avec cet ordre, le Soleil notre père mit ces deux enfants près du lac Titicaca qui est à quatre vingt dix lieues d'ici, et leur dit de s'en aller où bon leur semblerait, et que partout où ils s'arrêteraient pour manger ou dormir ils essayassent de Fischer en terre une verge d'or d'une demie vara³⁵ de long et deux doigts de grosseur ; il leur signala que là où cette verge s'enfoncerait dans le sol, d'un seul coup qu'ils lui donneraient, là même le Soleil notre père voulait qu'ils s'arrêtassent pour qu'ils s'y établissent et tenir cour. (...) Le premier lieu où ils s'arrêtèrent dans cette vallée, continua l'Inca, fut sur la colline appelée Huanacauri, qui regarde cette ville du côté du midi. Là, l'homme essaya de Fischer en terre la barre d'or, qui s'enfonça si facilement du premier coup que jamais plus ils ne la virent. Notre Inca dit alors à sa sœur et femme : c'est sur cette vallée que le Soleil, notre père, veut que nous nous arrêtons [Garcilaso de la Vega, 2000, p. 118].

33. Les Andes résultent, sur le plan géologique d'un jaillissement d'une brutalité inouïe qui, en 250 millions d'années, a propulsé à plus de 6 000 mètres d'altitude des jades ou des serpentines formées à plus de 6 000 mètres de profondeur.

34. Mazoyer et Roudart [2002, p. 114].

35. 835 mm et 9 dixièmes.

C'est un geste de laboureur qui fonda Rome. Un geste de magnétiseur établit Cuzco dans ce qui topographiquement est une fondrière³⁶. Armé d'une baguette en or, Manco Capac situe sa ville à l'intersection de deux axes. Le premier est parallèle au sol, selon une orientation Sud-Est-Nord-Ouest et relie la ville au lac Titicaca et au-delà, le pôle Sud au Nord. Le second est vertical, et place Cuzco, le nombril, entre le centre de la Terre et celui de l'Univers. Trois mondes sont alignés.

Au-delà de la légende, la préoccupation géomagnétique inca est attestée par l'invention, l'orientation de la pierre d'angle de tout l'édifice [Machicado Figueroa, 2002] : l'outil cosmographique et architectural de la *Chacana*³⁷, ou croix andine. La croix andine est utilisée comme pierre d'angle, comme appui au levier et comme table de la loi. Elle façonne les briques et scande la loi³⁸. Elle fournit à tout l'Empire son orientation étalon.

Pachacutec, le « Réformateur », le « Révolutionnaire » ou « Celui qui fait tourner le Monde », porte en son nom l'annonce des catastrophes et des tremblements de terre qui accompagnent les grandes révoltes. La sienne compte parmi les plus radicales. C'est une révolte contre le père, le vieil Inca Viracocha, paniqué par l'invasion des Chancas dont il a cru lire la victoire dans les étoiles. C'est, du coup, une révolte contre le sens de l'histoire qui transforme un petit royaume, vassal orphelin de la solaire Tihuanaco et menacé par les Chancas (eux-mêmes héritiers de la sombre puissance littorale de Huari), en bâtisseurs d'un monde uni. Comme la Renaissance européenne sur les textes grecs et latins, le « Réformateur », s'appuie, pour légitimer sa lutte contre son père, sur une relecture des principes astronomiques et mathématiques de l'ordre ancien, ceux de la mythique Tihuanaco.

Il s'agit, enfin, d'une révolte contre l'ordre cosmique. À l'heure où Copernic³⁹ peine, en Europe, à installer le Soleil sur le trône de la terre, Pachacutec l'en chasse pour installer une puissance théorique : Viracocha. Le centre du monde n'est plus occupé par le soleil qui tourne lui-même, avec tout son système, autour du centre de l'Univers. Cuzco, le « nombril » est, sur Terre, le centre du dispositif. Il obéit aux mêmes règles que l'ensemble et lui fournit un modèle. Comme d'autres villes andines, et comme les cathédrales gothiques, Cuzco hérite une partie de sa beauté et de son mystère de cette dynamique verticale proche de la lévitation, qui lui permet de projeter les pierres les plus lourdes aux altitudes les plus incroyables.

La vallée sacrée des Incas, de Cuzco au Machu Pichu, et à plus petite échelle, de Tihuanaco à Quito connaît, à partir de Pachacutec, un aménagement planifié qui tend à en faire la partie matérielle, terrestre, d'un cercle dont la dimension céleste est fournie par la Voie Lactée.

36. Cuzco est aujourd'hui une ville de 255 300 habitants, perchée à 3 400 m quasiment dans le vide, puisque ses fondations s'enfoncent dans un marécage.

37. La polysémie du terme participe de sa richesse. Il dérive peut-être de la combinaison des termes *chaka* qui signifie union des points (la croix) et *hanan*, qui signifie noble haut ou du terme *chakana*, l'escalier.

38. « *Ama llulla, ama sua, ama k'ella* » : « ne jamais mentir, ne jamais voler, ne jamais paresser ».

39. Nicolas Copernic (1473-1543).

La congruence des formes spatiales

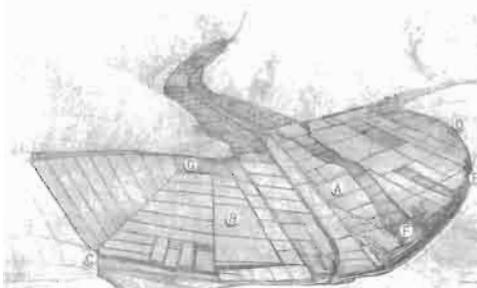
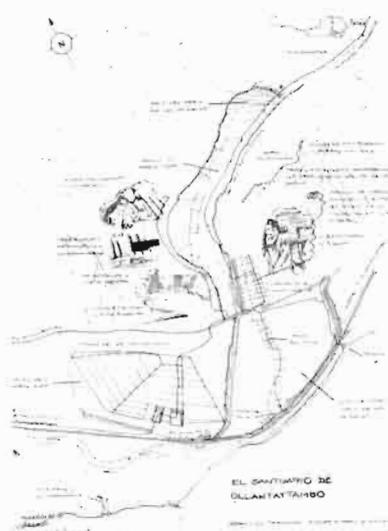
Grâce à l'alignement de la *Chacana* sur le Méridien magnétique, l'Inca avait les moyens de construire à des échelles infinies un objet dont la cohérence évoque celle des fractales. On peut la retrouver aux différentes dimensions de l'objet géographique.

- Le point



Ellorietta Salazar, 2003

Ollantaytambo: un gradiant sur la voie sacrée



Ellorietta Salazar, 2003

Nord-Ouest

Les maisons
de la voie lactée



Ellorietta Salazar, 2003

Les villes de
la voie sacrée

Sud-Est

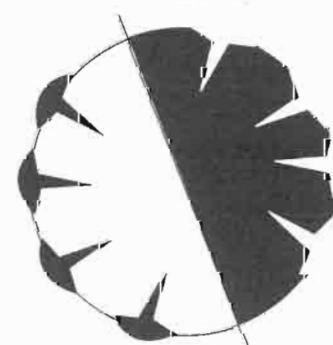


Fig. 4 – Ollantaytambo, entre Voie Lactée et Voie Sacrée

Chaque ville de la vallée est construite à l'image de la constellation dont il célèbre, chaque année, le cycle. Ollantaytambo, est la ville du lama, la *Yacana*⁴⁰. Le matin du 21 juin, le soleil allume, au centre du temple du soleil, « l'œil du lama », selon une mécanique aussi précise que celle qui opère à Chartres. Toute la ville constitue l'enluminure merveilleuse d'un gradient précis d'une horloge qui met en association, chaque jour, un trou de la voie lactée⁴¹ avec un lieu de la vallée.

À Cuzco, le palais central, le *Qoricancha* est orienté⁴² au Nord-Est et s'articule sur la *Chacana*. À partir du *Qoricancha*, tous les points cardinaux sont rejoints par 41 lignes imaginaires (quatre fois dix plus une verticale au centre) qui permettent de relier l'Univers tout entier. À partir de ce point central couvert d'or, l'axe principal Nord-Ouest Sud-Est, aligné sur le méridien magnétique, fixe l'axe fondateur de la ville. Le site historique de Huanacauri, au Sud-Est, est ainsi réuni par le *Qoricancha* à la future forteresse de *Sacsayhuaman* que construira Yupanqui. Ensemble, ils forment la « ville Lion » décrite par les chroniqueurs, dont la colonne vertébrale est parcourue par le Méridien magnétique. Elle est partagée par cet axe majeur en une ville haute (*Hanan*) et une ville basse (*Urin*). Chacune étant à son tour partagée en deux, il en résulte un plan divisé en quatre quartiers principaux.

Au-delà des limites de la ville, la vallée entière de Cuzco est découpée, selon les mêmes axes, en quarante et un districts d'irrigation (quatre fois dix plus un pour le centre, la ville de Cuzco) : les *Ceques*, chargés de l'approvisionnement en eau et de la production agricole [Zuidema, 1986].

- Le trait

Les sentiers Incas, comme d'autres sentiers amérindiens, sont les vecteurs de la centralité et un véhicule énergétique.

L'absence de roues et donc de routes chez les Amérindiens a longtemps fait apparaître leurs sentiers dans les rubriques les plus rudimentaires des modes de transport. En Amérique, les sentiers indiens étaient les vecteurs de la fuite, de la sédition et de la révolte. Leur accès fut fermé, chaque fois qu'on le pût et leur entretien interdit⁴³. La stabilité, jusqu'à nos jours, des *Asanda* du Rupununi des *Saqbe* Maya ou des *peabirus* brésiliens [Budweig, 2000] prouve pourtant la solidité de leur construction⁴⁴.

40. Patrice Lecoq retrouve la même correspondance entre la forme de la ville et la constellation du Lama à Choquek'iraw [Lecoq, 2006].

41. Comme les Aborigènes australiens, les Incas identifient leurs constellations non en reliant les étoiles les plus remarquables, les pleins, mais en nommant les espaces les plus sombres de la voie lactée.

42. Les premiers aménagements sont l'œuvre de Pachacutec (1438-1471) qui y consacra plus de vingt ans et cinquante mille hommes. Son successeur Yupanqui (1471-1493) poursuivit son œuvre.

43. Le 15 juin 1533, le gouverneur général du Brésil, Tomé de Souza, interdit l'utilisation des *peabirus* sous peine de mort.

44. Les *Asanda* du Guyana sont alignées sur les constellations [Roth, 1924 ; Whitehead, 2002], de même que les *Saqbe* Maya : « *tenian conocimiento de la latitud. Los Mayas eran grandes viajeros, en especial viajaban hacia el sur sin instrumento alguno. Les bastaba corroborar el paso del sol por el cenit. Esta técnica les permitía saber en que ciudades se efectuaba este fenómeno el mismo día y así determinar su posición, hecho que comprobaban con el trazo de caminos de Este a Oeste. A estos caminos les llamaron Saqb'e, Camino Blanco, mismo nombre con que se designa a la Vía Láctea* » [Barrios, 2004 p. 40].

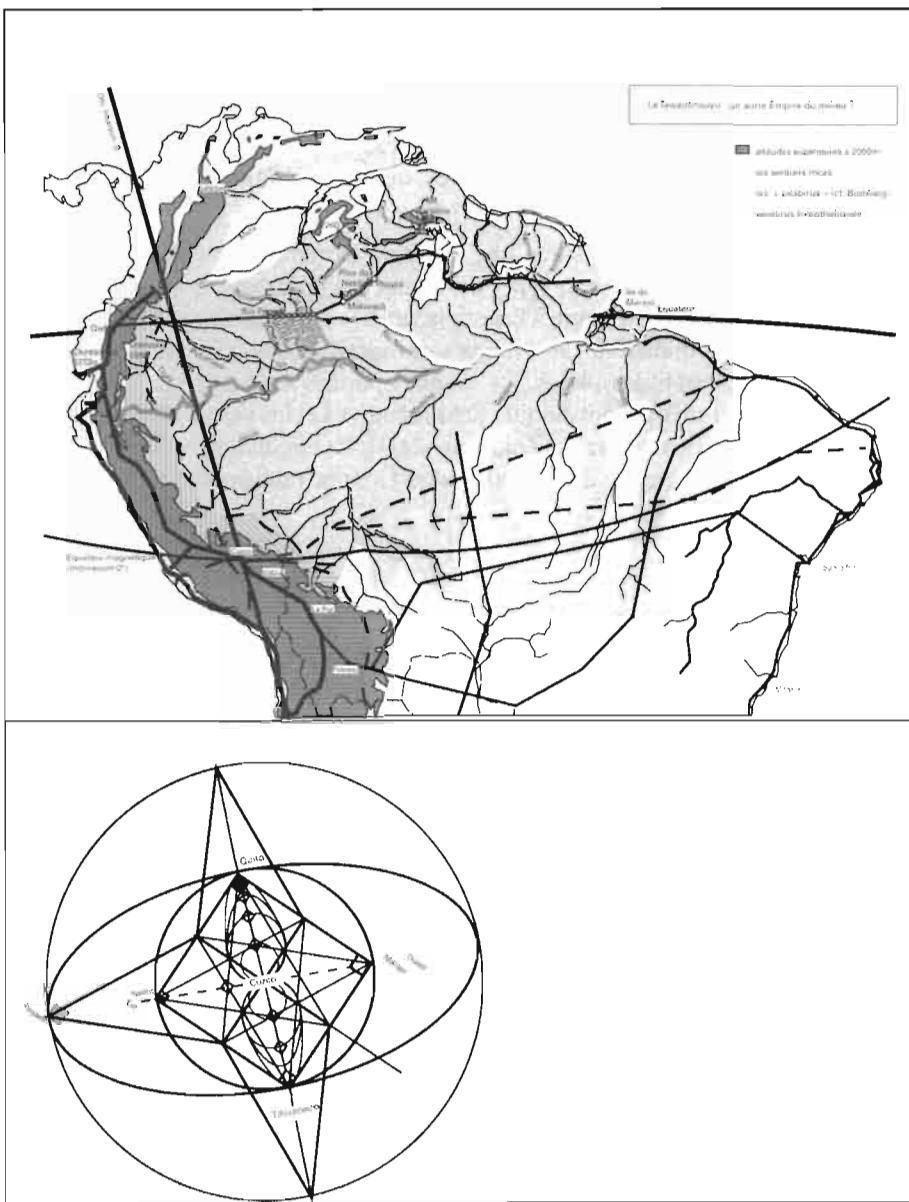


Fig. 5 – Le Tawantinsuyu : un autre Empire du Milieu ?

Les sentiers Incas comptent parmi les plus belles réussites du génie civil amérindien. Ils permettent, le plus souvent, le passage de la civière de l'Inca, et de nombreux tronçons sont éclairés la nuit par des torches. Tous les 20 ou 21 kilomètres, un relai est aménagé où hommes et bêtes peuvent se restaurer. De ces *tambos* ou *tampu*

partent des voies secondaires transversales qui permettent, en empruntant les vallées principales, de relier deux à deux les villes de la montagne et celles de la plaine. Les huit mille kilomètres du réseau Inca se divisent en deux segments équivalents de quatre mille kilomètres, l'un empruntant la montagne et l'autre longeant la côte. Les deux se croisant à Cuzco et à leurs extrémités (Quito et Potosi) forment un huit gigantesque de huit mille kilomètres, divisés par l'altitude et par la latitude en quatre tronçons sensiblement égaux.

L'ensemble du réseau constitue une structure extrêmement cohérente que font vibrer, à leurs rythmes, différents types de démarches pédestres. Les *Chasquis* transmettent les informations du centre à la périphérie. Les pèlerins trouvent dans cet exercice leur principale initiation. Les victimes des sacrifices, les coureurs de la course sacrée de fin de saison des pluies, les momies portées en grand cortège par leurs familles, l'Inca, lui-même, font circuler dans les artères et les veines de ce corps géant son bien le plus précieux, le sang [Zuidema, 2003]. La circulation au sein du *Tawantinsuyu* est organisée comme dans le corps de l'Homme ou dans celui de la Terre.

- La surface, le volume ?

La forme globale du *Tawantinsuyu*⁴⁵, qu'on l'observe dans l'espace ou dans le temps contribue à donner une autre dimension à cette construction magnétique.

L'Empire Inca présente deux types de frontières. Les limites extérieures sont contingentes et dépendent du point d'intersection occupé par l'année 1531, entre les dynamiques territoriales de l'Inca et celles de la couronne espagnole. Les limites intérieures, individualisant les quatre régions principales sont nécessaires et forment une croix dont les branches s'appuient sur le Méridien et sur l'Équateur magnétiques et se coupent à Cuzco.

Cette forme ultime du *Tawantinsuyu*, telle que la figea l'invasion espagnole (voir croquis), ne peut se concevoir qu'en adéquation avec cette intersection magnétique. Le partage en quatre provinces inégales, (absurde à ce niveau) repose sur sa capacité géomagnétique à embrasser le Monde.

Paradoxalement, les limites temporelles de la construction apparaissent plus fixes, et, du coup, plus éclairantes de la notion de forme dont on cherche à souligner la dimension magnétique. À toutes les échelles, elles se calent sur les mêmes axes qui dirigent son découpage régional.

Comme chez les Mayas, l'histoire du monde est divisée en quatre soleils⁴⁶ dont l'Inca Viracocha, le père de Pachacutec, aurait prophétisé la fin [Sullivan 2000]. L'effondrement de l'Empire, ressemble à sa création comme un jumeau à son frère. Une nouvelle fois, l'ennemi arrive du Nord-Est et rencontre un monde Inca divisé. Huascar combat Atahualpa, comme autrefois, le fils s'est opposé au père. Le

45. Le nom signifie, littéralement « l'empire des quatre soleils » (*Tawa*=quatre *Inti*= Soleil *Suyu*= Lieu). Il est partagé en quatre « soleil » ou « région » : *Chinchaysuyu*, *Kuntisuyu*, *Antisuyu* et *Qollasuyu* [Pärssinen, 1992].

46. L'année est aussi divisée en quatre par le *Khapaj Raymi* (21-25 décembre-solstice d'été), le *Pawkar Raymi* (21 mars-équinoxe d'automne), l'*Inti Raymi* (21 juin- solstice d'hiver) et le *Q'oya Raymi* (21 septembre, équinoxe du printemps).

mouvement cyclique de reflux, provoquant le retour des morts, des *Chancas* ou des Espagnols est perçu avec le même fatalisme qu'un retournement magnétique.

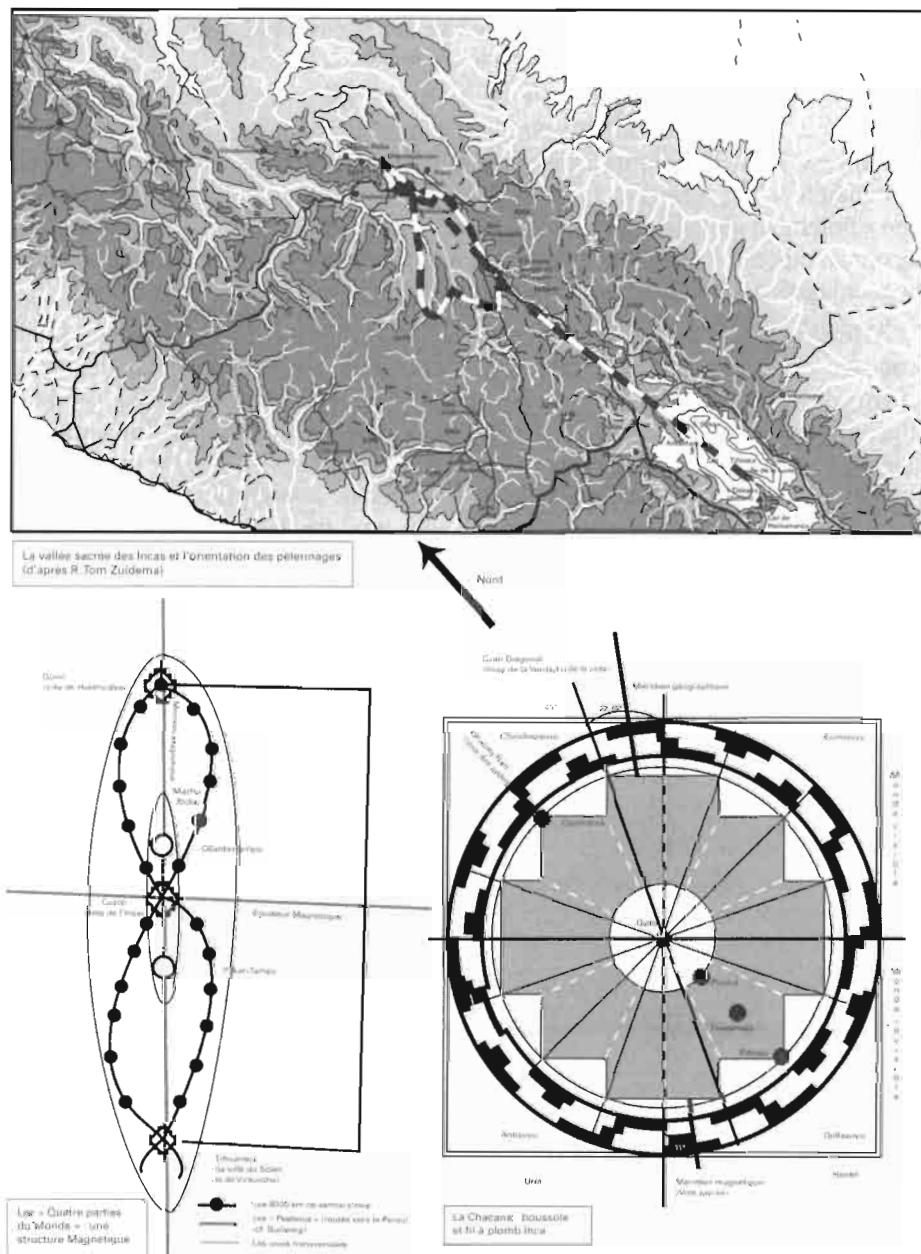


Fig. 6 – Le Tawantinsuyu : une structure magnétique ?

Que reste-t-il aujourd’hui de la centralité magnétique de Cuzco ?

Les varayoq (autorités traditionnelles) et autres représentants des communautés indiennes de la Vallée sacrée des Incas, le Mouvement indien péruvien conjointement avec la délégation du Pérou à la Rencontre des Mouvements indiens de toutes les régions du globe, réuni à, Ollantaytambo, capitale mondiale de l’indianité de droit, nous nous adressons aux peuples du monde⁴⁷.

Dans cette déclaration officielle de 1980, les *autorités culturelles traditionnelles Inca, les Varayoq* affirment d’une part leur existence, ainsi que celle de l’« Indien », dont ils font un synonyme d’« indigène ». Cette universalisation de « l’indianité » leur permet de proposer leur ville comme centre d’un monde amérindien subitement globalisé. Les limites de cette indianité mondiale sont fournies par la connaissance et l’obéissance de ses membres des lois naturelles et en particulier du géomagnétisme, la première et la dernière de toutes.

Affirmer la dimension géomagnétique de cette centralité ne revient pas à proposer un nouveau déterminisme aux études andines, après le règne de la « verticalité »⁴⁸. L’originalité et la brièveté de l’entreprise Inca, dans l’Histoire et la géographie andine souligne bien que les modes d’investissement d’un carrefour magnétique, fut-il aussi important que celui de Cuzco, sont infinis. De même, si les grandes civilisations semblent souvent avoir cherché à se rapprocher du méridien magnétique, de brillantes constructions en sont aussi fort éloignées.

Il semble pourtant incontestable que la géographie peut tirer parti de la prise en compte d’une donnée physique longtemps négligée et reconnaître, une fois n’est pas coutume, l’avance scientifique de cultures longtemps considérées comme « primitives ».

BIBLIOGRAPHIE

- BABY COLIN V. [2005], « Qui sont les Indiens ? », S. Velut *et alii, L’Amérique latine*, Paris, CNED/SEDES, p. 50-55.
- BAKER R. [1983], « Magnetic Bones In Human Sinuses », *Nature*, vol. 301, n° 5895, p. 79-80.
- BARRIOS C. [2004], *Ch’umilal Wuj, el libro del destino*, Guatemala City, Cholsamaj.
- BENOIST DE MATOUGUES M. [1848], *Dictionnaire de Géographie sacrée et ecclésiastique*, Barrière d’Enfer de Paris, Ateliers catholiques du Petit-Montrouge.
- BUDWEIG H. [2000], « Todos os caminos levam a Cuzco, Caminhos préhistoricos », *Transglobal, TransAméricas*, n° 2.
- COGNAT A. [1990], *J’ai choisi d’être Indien*, Paris, L’Harmattan, 245 p.
- COGNAT A. [1987], *Antecume ou une autre vie*, Paris, Robert Laffont, coll. Vécu.
- COUDREAU H. [1886], *La France Équinoxiale*, Paris.

47. « Déclaration de Ollantaytambo à tous les peuples du monde » [Métraux, 1980, p. 178 et suiv.].

48. John Murra donne le premier un nom à ce particularisme andin : « l’archipel vertical » ou « verticalité » (1960-65-1975). « Les ressources naturelles sont distribuées le long d’un gradient longitudinal et l’occupation de cet espace vertical par des populations humaines a été perçu par Murra et par les chercheurs qui ont suivi, comme une réponse adaptative aux contraintes spécifiques de l’environnement » [Lussier, 1997].

- COUDREAU H. [1893], *Chez nos indiens, Quatre années dans la Guyane Française, 1887-1891*, Paris, Hachette.
- COLLIGNON B. [2005], « Que sait-on des géographies vernaculaires », *Bulletin de l'Association des Geographes français*, septembre.
- DANIEL J.-Y. [2000] (1^{re} éd. 1952), *Sciences de la Terre et de l'univers*, Paris Vuibert.
- DESCOLA P. [2005], *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.
- DOLFFUSS O. [2004], « Les Andes », in *Encyclopædia Universalis*.
- ELORRIETA SALAZAR F. et ELORRIETA SALAZAR E. [2003], *Cuzco y el valle sagrado de los Incas*, Cuzco, Tampu.
- FREIDEL D. et SCHELE L. [1993], *Maya cosmos*, New York, Quill/William Morrow.
- GALVEZ BORRELL V. [1997], *The Mayan movement today*, Guatémala Ciudad, FLACSO.
- GARCILASO DE LA VEGA I. [2000], *Commentaires royaux sur le Pérou des Incas*, Paris, La Découverte.
- GOGUEL J. [1971], *Géophysique*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade.
- HELD J.-F. [1988], *Les dernières tribus*, Paris, Flammarion.
- HLADIK C.-M. (dir.) [1996], *L'Alimentation en forêt tropicale : Interactions et perspectives de développement*, Paris, UNESCO, p. 1303-1309.
- KIRSCHVINK J.L., KOBAYASHI-KIRSCHVINK A. et WODDFORD B.J. [1992], *Magnetite biominer-alization in the human brain*, Division of Geological and planetary sciences, Pasadena, PNAS USA, California Institute of Technology, vol. 89, p. 7683-7687.
- KOPENAWA D. et ALBERT B. [2003], *L'esprit de la forêt*, Paris, Actes Sud.
- LAWLOR R. [1991], *Voices of the first day, awakening in the aboriginal dreamtime*, Robert Lawlor.
- LEVY D. [2000], *Sciences de la Terre et de l'univers*, Paris, Vuibert.
- LÉZY E. [2002], « "Primitifs du passé" ou "primitifs du futur" essai pour une nouvelle géographie des peuples dits "primitives" », in F. McIntosh-Varjabédian (dir.), *Discours sur le primitif*, Édition du Conseil Scientifique de l'Université Charles de Gaulle-Lille3.
- LÉZY E. [2005], « Le chemin de Léon Damas, sur les traces de la tortue. Une géographie vernaculaire de la Guyane ? », B. in Collignon, *Géographie vernaculaire*, BAGF-2005-3, Paris, CNRS.
- LUSSIER C. [1997], *Le diktat des contraintes écologiques dans l'ethnologie des hautes Andes, bilan et perspectives* colloque « Anthropologie et écologie » organisé par le département d'anthropologie, l'Université de Montréal, le 6 mars 1997, http://www.anthro.umontreal.ca/varia/colloques_1995-1998/coll_1997-7-Lussier_97.pdf.
- MACHICADO FIGUEROA J.C. [2002], *Inka architecture and spirituality in the Andes*, Cuzco, Inka 2000 production.
- MAILS T.E. [1997], *The Hopi survival kit*, Penguin compass, USA.
- MAZOYER M. et ROUDART L. [2002], *Histoire des agricultures du monde*, Paris, Le Seuil, coll. Points Histoire.
- MENCHU R. et BURGOS É. [1987], *Moi, Rigoberta Menchú*, Paris, Gallimard.
- MÉTRAUX A. [1980] (1^{re} éd. 1961), *Les Incas*, Paris, Le Seuil.
- MOLINIÉ A. [2006], *Les néo-Indiens, une religion du III^e millénaire*, Paris, Odile Jacob.
- MONTEIRO LOBATO J.B.R. [2006] (1^{re} éd. 1920), http://pt.wikipedia.org/wiki/A_menina_donoriz_arrebitado, Rio de Janeiro, Globo.
- MONBEIG P. [1973], introduction à *l'Amérique latine* de Claude Colin Delavaud, Paris, Bordas.
- MURRA J. [1972], « El control vertical de un máximo de pisos ecológicos en la economía de la sociedades andinas », *Formaciones económicas y políticas del mundo andino*, p. 59-115, Lima.
- ROCARD Y. [1991], *Les Sourciers* Paris, PUF.
- ROTH W.E. [1970] (1^{re} éd. 1924), *The arts, crafts and customs of the Guiana Indians*.

- PÄRSSINEN M. [1992], *Tawantinsuyu The Inca State and its political organisation*, Helsinki.
- PURINQUICHU Y. [1994], *Pour une histoire de l'Amérique*, Paris, Antoine Sorriano.
- RIBEIRO B.G. [1991], *O indio na cultura brasileira*, Rio de Janeiro, Revan.
- ROUSSEAU A. [2005], *A New Global Theory of the Earth's Dynamics : a Single Cause Can Explain All the Geophysical and Geological Phenomena*, OASU, 2005-02-24, <http://hal.ccsd.cnrs.fr/ccsd-00004334/en>.
- SHARER R.J. [1994], *The ancient Maya*, Stanford University Press, California.
- SORRE M. [1961], *L'homme sur la terre*, Paris, Hachette.
- SOUSTELLE J. [1967], *Les quatre soleils*, Paris, Plon.
- SULLIVAN W. [2000], *Le secret des Incas*, Paris, Éditions Du Rocher.
- THELLIER É. [2004], « Géomagnétisme », in *Encyclopædia Universalis*.
- THÉRY H. [1999], « Couleur de peau et revenus », *Cahiers du Brésil Contemporain* n° 37.
- TOM ZUIDERMA R., *Pilgrimage and ritual movements in cuzco and the inca empire* University of Illinois, Urbana IL, USA.
- TOM ZUIDERMA R. [1986], *La civilisation Inca au Cuzco*, Préface Françoise Héritier, Paris, PUF.
- VELUT S. ET ALII [2005], *L'Amérique latine*, Paris, CNED/SEDES.
- WHITEHEAD N.L. [2002], *Dark shamans, Kanaimá and the poetics of violent death*, Durham and London, Duke university Press.

Villes et mobilités au Nord et au Sud : la construction d'une problématique commune

Françoise Dureau et Jean-Pierre Lévy***

La recherche urbaine internationale a connu de profondes transformations au cours des trois dernières décennies. D'un côté, la complexification de l'urbanisation explique que la plupart des travaux sur la ville concerne aujourd'hui des processus particuliers, au détriment d'une approche globale et de recherches de modèles généraux qui prévalaient dans les années antérieures. D'un autre côté, la généralisation de la précarité dans les sociétés urbaines a éloigné une partie de la communauté scientifique des études sur la ville pour l'orienter vers des travaux centrés sur le travail ou la pauvreté. Ce constat ne signifie pas pour autant une interruption de la production de la recherche urbaine internationale, bien au contraire. Au Nord, on relève un regain d'intérêt récent pour ces travaux de la part d'une « demande sociale » inquiète des traductions spatiales de la crise sociale que traversent les sociétés occidentales. Au Sud, où « la crise urbaine » est un concept vivant, la ville est toujours restée une dimension importante des travaux en sciences sociales : le rôle de premier plan dans le développement économique de ces pays désormais assigné aux villes par les organisations internationales leur donne actuellement un intérêt particulier. Plus encore, sous l'impulsion de démarches institutionnelles et de l'évolution des contextes métropolitains, les problématiques développées sur chacun des contextes ont eu tendance à se rapprocher.

En nous appuyant sur l'exemple de la construction d'une réflexion commune sur la ville et la mobilité, nous voudrions par cet article témoigner d'une expérience de mise en place, scientifique et institutionnelle, propre à ce mouvement de rapprochement. Chercheurs engagés sur des terrains distincts, en France et en Amérique latine, avec des bagages disciplinaires également différents, nous souhaitons contribuer au débat en posant la question des conditions de la construction d'une

* Professeur à l'Université de Poitiers, UMR MIGRINTER, 99 av. du Recteur Pineau, 86000 Poitiers – f.dureau@gmail.com.

** Directeur de recherche au CNRS, CRH-UMR LOUEST, 59 rue de Richelieu, 75002 Paris – jean-pierre.levy@paris-val deseine.archi.fr.

pensée commune des réalités urbaines s'appuyant sur des savoir-faire et des connaissances construits, avec une même légitimité, ici et là-bas.

Un rapprochement institutionnel et problématique

Avant d'aller plus en avant dans l'exposé de ce rapprochement, un rapide rappel des évolutions les plus marquantes du contexte institutionnel de la recherche urbaine française sur les villes du Sud¹ s'impose.

Un contexte institutionnel instable

Ce n'est qu'au milieu des années soixante-dix que la ville commence à être perçue comme un champ de recherche spécifique et légitime², vingt ans après l'ouvrage fondateur de Balandier [1955]. Il faudra néanmoins attendre la fin des années soixante-dix pour que se mette en place en France un ensemble de mesures concernant la recherche sur ces villes, qui aboutira à la construction d'un dispositif incitatif important au milieu des années quatre-vingt. L'Orstom crée en 1984 le Département « Urbanisation et socio-systèmes urbains », et en 1985 le CNRS crée une section transversale « Architecture, Urbanistique, Société ». Les deux établissements fondent en 1984 l'unité mixte « Interurba Tiers-Monde » dans un objectif de décloisonnement de la recherche urbaine sur les PED.

Durant la période 1984-1986, on assiste à la montée en régime progressif de ces mesures dans un souci constant de mise en relation des chercheurs et des praticiens de l'aménagement urbain, autour d'un nombre limité de thèmes (habitat, foncier, secteur informel, services urbains, gestion urbaine). Mais, à partir de 1986, les crédits consacrés à la recherche urbaine dans les PED diminuent sensiblement. Le dispositif mis en place est brutalement démantelé, au moment où les recherches impulsées au cours de la période précédente aboutissent et sont diffusées. Malgré la création du PIR-Villes en 1992 (qui disparaîtra en 1996) à l'initiative du CNRS et de six autres institutions, malgré une volonté de faire connaître la recherche étrangère en France et la recherche française à l'étranger, la recherche urbaine sur les PED « ne retrouvera jamais la place qu'elle s'était taillée au début des années quatre-vingt » [1993, p. 20].

Les initiatives les plus récentes de financement de la recherche urbaine en France ne contredisent pas ce constat pessimiste. Au-delà des appels d'offre ponctuels, et très *franco-centrés*, du Ministère de l'Équipement via le Plan Urbanisme Construction et Architecture (PUCA), les programmes sur la ville se réduisent au lancement d'une ACI Ville en 1999 (qui prend fin en 2002), relayée en 2003 par un

1. Ce rappel s'appuie sur une série des documents ayant fait le point sur la recherche urbaine française dans les pays du Sud, auquel le lecteur pourra se référer pour plus de détails : Coing *et alii* [1979], Haerlinger [1983], ARU [1985], *Villes et citadins du tiers monde* [1988 et 1989], *Pratiques urbaines* [1993], Durand-Lasserre [2002].

2. Un groupe de réflexion rassemblant les chercheurs intéressés par le fait urbain se met en place en 1976 à l'Orstom et propose la création d'un laboratoire d'écologie urbaine. Pour la première fois, en 1977, le rapport d'activité de l'Orstom consacre des sections spécifiques aux recherches urbaines.

Programme CNRS « Développement Urbain Durable » (qui concerne finalement peu les PED et est également interrompu en 2005). Seule en 2001, une dizaine d'années après l'interruption brutale du dernier programme du Ministère de la Recherche sur les villes du Sud, l'initiative du Ministère des Affaires étrangères de proposition d'un Programme de Recherche urbaine pour le Développement (PRUD) sera susceptible de relancer ponctuellement la recherche dans le domaine. Mais le PRUD concerne un champ géographique restreint (celui des douze pays de la zone de solidarité prioritaire) et porte sur des thèmes qui ne reflètent que partiellement la diversité actuelle de la demande de recherche sur les villes du Sud³.

Parallèlement aux évolutions chaotiques d'un contexte institutionnel instable, en marge des lectures proposées par les organismes internationaux ou les opérateurs intervenant dans le champ du développement, des collectifs de chercheurs d'origines disciplinaires et institutionnelles diverses sont créés. Dans les années quatre vingt-dix, l'intérêt partagé pour une confrontation des savoirs construits au Nord et au Sud trouve ainsi sa traduction dans l'organisation de différentes rencontres, avec l'objectif de favoriser les interactions entre la recherche réalisée au Sud et au Nord⁴. Dans le même temps, des collaborations suivies se mettent en place entre chercheurs travaillant sur la France et sur les pays en développement, dans le champ de l'habitat⁵ ou des méthodes d'enquête biographique⁶.

Dans le champ des mobilités des citadins notamment, ces échanges ont accompagné, voire provoqué, des avancées conceptuelles et méthodologiques importantes au cours des dernières décennies. Issues de travaux menés au Nord comme au Sud, et ayant bénéficié d'apports théoriques communs, ces innovations sont désormais largement partagées par la communauté scientifique⁷. Durant cette période, les innovations dans le domaine scientifique ne sont pas l'apanage des pays dits « développés » et les transferts ne sont pas toujours dans le sens (trop) attendu.

3. La demande de recherche exprimée par les gouvernements des grandes métropoles latino-américaines, par exemple, a en effet peu à voir avec les demandes portées par le Ministère de la coopération ou les grands organismes internationaux.

4. Doivent être mentionnés : le fait que la Conférence Internationale sur le Logement (CILOG) organisée à Paris en 1992 comprendra dans son programme une table ronde présidée par Henri Coing sur les recherches au Nord et au Sud ; la rencontre « Les recherches urbaines dans les pays en développement » organisée par le PIR-Villes en avril 1996 ; la journée « Mobilités et politiques de transport dans les villes en développement », préparée par l'INRETS en janvier 1997 ; la journée « Recomposition du savoir urbain entre Nord et Sud » organisée en mai 1997 par un collectif de chercheurs de l'IRD, de l'INED, et de l'INRETS. Comme le relève le compte-rendu de cette journée, « alors qu'il y a quelques années il était nécessaire d'affirmer la singularité des réalités urbaines au Sud et le droit à des méthodes d'investigation différentes, de nombreux chercheurs insistent maintenant sur la nécessité d'aller au-delà de ces ruptures » [Bonvalet *et alii*, 1997].

5. Programme « Recompositions des espaces résidentiels » du Réseau socio-économie de l'habitat.

6. Groupe de Réflexion sur l'Approche Biographique.

7. En introduction du numéro de la revue Autrepart consacré aux Dynamiques résidentielles dans les villes du Sud, M. Bertrand constate également « le renouvellement méthodologique, commun aux études du Nord et du Sud, qui multiplie les niveaux d'observations des dynamiques résidentielles et intègre l'apport des analyses longitudinales » [Bertrand, 2003, p. 14].

Une convergence des problématiques sur les questions de mobilité

Depuis une quarantaine d'années maintenant, en Afrique comme en Amérique latine, l'interrogation s'est portée sur l'usage et la fonction du logement pour l'individu et sa famille [Bálan *et alii*, 1973 ; Le Bris *et alii*, 1985 ; Balan et Dandler, 1987 ; Agier, 1999]. Des solutions ont été développées pour saisir des systèmes complexes dans le cadre d'enquêtes quantitatives reposant sur des échantillons conséquents. Ces travaux ont permis de mieux comprendre comment évolue la famille en milieu urbain, comment elle fonctionne à la fois sur le plan spatial et économique. Avec des notions telles que « système résidentiel » ou « ménage confédéré », l'analyse des pratiques résidentielles s'est déplacée du logement vers l'étude de l'accès aux ressources urbaines résultant de l'environnement naturel, des acteurs politiques et économiques intervenant sur la ville et des pratiques sociales des habitants [Dureau, 2002]. Ces notions permettent aujourd'hui de décrypter l'articulation des logiques d'intégration dans l'espace de la ville et des logiques de mobilité sociale et familiale. Elles sont aujourd'hui fréquemment utilisées dans le contexte français par exemple [Pinson, 1988], et l'on relève que plusieurs travaux portant sur les pays développés proposent des concepts approchants tels que « réseau aréolaire » ou « rapports résidentiels » par exemple [Authier *et alii*, 2001 ; Rémy, 2002].

D'un autre côté mais dans le même registre, dans la compréhension des pratiques de mobilité, le passage à une approche biographique constitue un élément essentiel : les anthropologues et les sociologues ont montré depuis les années vingt l'intérêt du recueil des histoires de vie. Depuis les trois enquêtes pionnières menées en France en 1961 par l'INED [Pourcher, 1964], en 1965 au Mexique, à Monterrey, et au début des années soixante-dix en Haute Volta par l'Orstom [Quesnel et Vaugelade, 1975], le cadre théorique et les méthodes d'analyse ont largement progressé. À la suite de l'enquête 3B « Triple biographie : familiale, professionnelle, migratoire » organisée en 1981 par l'Ined, les collectes biographiques se sont multipliées : d'abord en Europe, sur le modèle de l'enquête 3B, puis à partir de la fin des années quatre-vingt en Afrique et en Amérique latine, en Asie enfin dans les années quatre-vingt-dix.

Dès lors que se produit une convergence sur les concepts, la confrontation de travaux menés dans des contextes variés devient envisageable dans le cadre d'initiatives communes. C'est ainsi qu'en 1997 s'est déroulé un séminaire faisant le point – en des termes directement comparables – sur quatorze expériences de collecte biographiques réalisées entre 1974 et 1997 dans divers pays : quatre sont situés en Europe et dix dans des pays du Sud [GRAB, 1999]. C'est également dans cet esprit que s'est s'inscrite l'organisation de l'atelier international Métropoles en mouvement⁸, qui a rassemblé en décembre 1998 une soixantaine de chercheurs de

8. L'organisation de la rencontre a été assurée par : Véronique Dupont (IRD), Françoise Dureau (IRD), Éva Lelièvre (INED), Jean-Pierre Lévy (CNRS, UMR LOUEST) et Thierry Lulle (IRD-CIDS). La rencontre a été soutenue financièrement par l'IRD, le CNRS (à travers son programme sur la ville), le Réseau socio-économie de l'habitat, le PUCA du Ministère de l'Équipement et l'IUED. L'atelier a donné lieu à un ouvrage collectif [Dureau *et al.*, 2000] et une publication didactique sur le web : <http://www.mpl.ird.fr/suds-en-ligne/fr/metropol/ville1.htm>.

différentes nationalités ayant travaillé sur une vingtaine de métropoles appartenant à des contextes géo-culturels variés, au Sud et au Nord. La problématique de l'atelier plaçait les pratiques des citadins, et notamment leurs mobilités, au cœur des processus de recompositions des territoires métropolitains. S'inscrivant dans la continuité d'un courant développé par deux communautés scientifiques françaises, travaillant l'une sur l'Afrique et l'autre en France⁹, et d'une approche déjà déclinée dans le cadre d'un programme comparatif entre Bogota et Delhi¹⁰, la grille de lecture proposée privilégie deux entrées : les logiques des acteurs (habitants et institutions) et les conséquences des interactions entre stratégies résidentielles et politiques. L'ensemble des spécialistes sollicités a été invité à suivre cette grille pour présenter leurs réflexions sur la métropole faisant l'objet de leurs travaux. L'objectif étant de construire et de partager une grille de lecture commune, qui accorde une large place à la contextualisation et à la diversité des processus, sans pour autant négliger la recherche de modèles généraux.

Au-delà de la démarche comparative, les résultats de cette rencontre doivent aussi beaucoup aux approches pluridisciplinaires menées dans les différents contextes. Dans ce cadre, une problématique centrée sur la mobilité des citadins offre l'avantage d'aborder la métropolisation à travers des champs aussi divers que les densités, les logiques qui organisent les rapports au logement des habitants, les mobilités quotidiennes, les distributions résidentielles, les politiques urbaines, étant entendu que ces entrées s'entrecroisent dans la production de la ville. Mais, particularité de la démarche, elle situe également l'habitant comme l'un des acteurs essentiels des recompositions métropolitaines.

Une expérience de confrontation Nord-Sud : l'atelier « Métropoles en mouvement »

En organisant des comparaisons autour d'une problématique qui place les mobilités spatiales et les pratiques des citadins au cœur des processus de métropolisation, nous avons pu aboutir à plusieurs résultats significatifs, dont nous donnerons ici un aperçu. Il ne s'agit pas de plaider pour une quelconque généralisation des formes des processus métropolitains, selon un modèle valable en tous lieux. Nous n'ignorons pas bien sûr que des divergences fortes demeurent selon la nature des différents contextes. Mais notre démarche montre que, malgré les disparités entre les systèmes politico-administratifs et socio-économiques, il devient possible d'établir une comparaison des situations urbaines qui évite l'écueil archétypal d'une lecture reposant sur les principes d'une simple reproduction au Sud d'un modèle urbain dominant.

9. L'équipe IFU-ORSTOM ayant travaillé au début des années 1980 sur « Résidences, stratégies et parentés dans les villes africaines » [Lebris et al, 1985] ; et les équipes travaillant en France sur les stratégies résidentielles qui ont mené depuis la fin des années 80 de nombreuses initiatives collectives autour du réseau Socio-Economie de l'Habitat. Voir notamment Bonvalet et Fribourg [1990] ; Lelièvre et Lévy-Vroelant [1992].

10. Programme « Pratiques résidentielles et impact sur les dynamiques et la segmentation de grandes métropoles. Étude des formes de mobilité spatiale des populations de Bogota et de Delhi », dirigé par V. Dupont et F. Dureau, financé par l'IRD et le PIR-Villes.

Périurbanisation : densité et remodelage des espaces urbains

Le séminaire « Métropoles en mouvement » et l'ouvrage qui en restitue les résultats montrent que, dans les sociétés occidentales, le travail qui s'est précarisé et flexibilisé fait apparaître une pauvreté structurelle dans les sociétés riches, qui entraîne des formes de comportements résidentiels jusqu'alors inconnues [Haumont*¹¹], mais qui ne sont pas sans rappeler les processus en œuvre et identifiés de longues dates dans les pays en développement. Au Sud parallèlement, on note l'émergence de couches moyennes, au statut certes parfois précaire, mais qui introduit dans la hiérarchie sociale des pays en développement un groupe intermédiaire susceptible d'assurer une mobilité entre les strates des structures sociales locales, même si la stabilité de ce groupe est mise en question au Nord [Chauvel, 2006], comme au Sud [Dubresson*]. Paupérisation des sociétés du Nord, fluidification des mobilités sociales au Sud, autant d'éléments qui agissent à la fois sur les comportements de consommation, les modes de vie, les localisations résidentielles et les formes d'urbanisation portées par l'habitat, au point parfois d'introduire des similitudes dans des processus sociaux qui s'exercent au sein de contextes pourtant très opposés par ailleurs.

Les différentes contributions à l'atelier – axées, rappelons le, sur la problématique de la mobilité – convergent sur le constat d'un développement contemporain de l'accession à la propriété dans les différents contextes. Il peut être associé à la précarité professionnelle des citadins induites par la flexibilité du travail qui, dès lors, n'est plus une garantie pour l'habitant [Haumont*]. Peu surprenant au Nord, ce constat peut l'être davantage lorsqu'il concerne des pays en développement, touchés par la pauvreté et de fortes inégalités sociales. Il exprime en tout cas l'existence d'une frange de liberté pour organiser des « stratégies résidentielles », y compris chez les plus pauvres et les plus contraints [Bonvalet et Dureau*]. Certes, ce recours à l'accession à la propriété agit davantage parmi les couches moyennes et supérieures que dans les autres catégories, et il demeure encore des disparités fortes entre le Nord et le Sud. L'accession à la propriété est une réalité effective pour certaines catégories modestes des pays riches [Berger* ; Berger, 2004], au point de devenir une norme ; dans les pays pauvres, elle peut prendre des formes diverses et correspondre parfois à une situation d'occupation illégale d'un terrain au risque d'une expulsion [Dupont et Sidhu* ; Schenk*]. Mais quelles que soient les métropoles, l'engouement pour la propriété semble bien être une donnée générale [Menna-Barreto Silva*], même si elle doit être relativisée au regard des situations économiques locales.

Parallèlement, au Nord, depuis une trentaine d'années la généralisation de l'usage de l'automobile et plus largement le recours à la motorisation ont atténué l'influence des distances et renforcé celle du temps de parcours dans les logiques de déplacements des citadins [Orfeuil, 2000 ; Lévy et Dureau, 2002]. La question se

11. Les * indiquent des références issues de l'ouvrage *Métropoles en mouvement* paru en 2000 sur lequel reposent largement cette section et celle qui suit (complétées parfois par des travaux complémentaires, souvent plus récents). On trouvera ces références en fin de bibliographie.

pose de façon un peu différemment au Sud, où les changements économiques et l'évolution des techniques (dans le domaine des transports par exemple) ont contribué à faire émerger de nouvelles aspirations qui, avec des variations fortes selon les ressources des ménages et le niveau de développement des pays, participent à ce que la mobilité soit un facteur important de la construction des modes de vie [Dupont et Pumain*].

Quoiqu'il en soit, l'accès aux transports motorisés notamment à l'automobile et le désir d'accession à la propriété ont, dans les différents contextes, entraîné un déplacement des populations vers les périphéries. Le coût du foncier et l'offre de logement disponible ne permettent pas aux ménages voulant accéder à la propriété d'acquérir un logement dans les espaces centraux très recherchés. Ils achètent donc une maison individuelle dans les zones périphériques et généralement moins urbanisées. Ce processus s'observe autant dans les métropoles du Sud que dans celles du Nord. Les couches moyennes constituent l'essentiel de la clientèle des lotissements construits dans le périurbain. Mais le mouvement concerne aussi les familles de couches supérieures qui occupent, parfois dans de l'habitat collectif, des lotissements luxueux du Caire [Deboulet*], de Moscou [Haerlinger*] ou de Delhi [Dupont*]. Il peut également toucher des catégories plus modestes : en région parisienne les ouvriers et les employés se localisent aux limites des franges rurales pour accéder à la propriété [Berger* ; Berger, 2004].

Parallèlement au processus d'étalement urbain, on observe une perte d'habitants des centres aussi bien à Montréal, Paris et Moscou, qu'à Bangkok, Quito ou au Caire [Dupont et Pumain*]. Mais généralement, une politique de modernisation soutenue par la puissance publique succède à ce déclin. Elle peut provoquer un changement de tendance, soit par le développement de quartiers d'affaires, soit en favorisant un embourgeoisement en constituant un appel pour des ménages (souvent jeunes) à la recherche d'un mode de vie citadin [Dansereau* ; Authier *et alii*, 2001]. Ces évolutions touchent autant des métropoles d'Asie, que d'Amérique latine ou d'Europe. Pour autant, ce nouveau regain pour des centres encore délaissés il y a peu, n'inverse pas nécessairement la tendance d'une densification périphérique.

Étalement urbain et perte d'habitants des quartiers centraux provoquent logiquement une redistribution des densités du peuplement urbain. Aujourd'hui, au Nord comme au Sud, le modèle de Clark [1951] qui veut que les densités de population décroissent au fur et à mesure que l'on s'éloigne des centres est loin de recouvrir toutes les situations métropolitaines. On observe ainsi des métropoles dans lesquelles les densités des centres urbains produisent un cratère par rapport aux densités périphériques, à Bogota, Santiago du Chili ou Moscou par exemple [Dupont et Pumain*].

La périurbanisation a également participé au remodelage des spécialisations sociales de l'espace. Le constat est là encore assez généralisé. Ainsi, l'éloignement du centre des franges les plus aisées des citadins ne s'est pas effectué de façon aléatoire : bien souvent le long des axes de transport leur permettant un accès facile aux emplois centraux en voiture et, surtout, selon des processus d'affinités sociales

et des pratiques d'entre soi [Lévy, 2002]. Le stade ultime du mécanisme, le modèle des *gated communities* étatsuniennes, se diffuse aussi bien en Asie, qu'en Afrique ou en Égypte [Lévy et Brun*].

Un peu partout donc, se produit une modification sensible des frontières urbaines. Ce déplacement des limites permises par le désir d'accès à la propriété et la diffusion de l'automobile, a englobé des secteurs de pauvreté qui s'étaient formés durant les années antérieures à la grande périphérie. Les formes de ces quartiers varient selon les contextes : surtout illégaux au Sud, davantage programmés par la puissance publique au Nord. Quoiqu'il en soit, ce sont les échelles de la ségrégation qui s'en trouvent modifiées, dans la mesure où des lotissements luxueux peuvent aujourd'hui côtoyer dans l'espace des quartiers de pauvres autrefois situés dans des zones peu denses [Lévy et Brun*]. Mais, une proximité spatiale des quartiers riches et des quartiers pauvres n'implique pas la formation d'échanges sociaux, excepté lorsqu'ils s'exercent dans un cadre marchand [Dureau*]. C'est donc la nature et le sens de la ségrégation qui évoluent. Les distances spatiales s'atténuant, les indicateurs traditionnels de mesure de la ségrégation deviennent moins pertinents¹². L'inégalité spatiale s'observe aujourd'hui moins par la localisation résidentielle que par une capacité à accéder aux ressources urbaines. Au Sud comme au Nord, le fait de posséder une voiture, la proximité de la résidence aux transports en commun rapides deviennent des indicateurs de position sociale. Quelle que soit la métropole où l'on vit, ce qui est en jeu dans l'accès à la mobilité, c'est dorénavant l'accès à l'emploi et aux loisirs, mais également la capacité à mettre en œuvre des stratégies résidentielles autonomes [Haumont, 1993 ; Lévy et Dureau, 2002].

Rôle et sens des mobilités intra-urbaines

On voit à quel point cette présentation, certes rapide, de quelques résultats issus de travaux menés de façon comparative sur la mobilité dans quelques métropoles mondiales, peuvent remettre en cause des certitudes bien établies sur les clivages séculaires entre les villes du Nord et du Sud. Ils ouvrent également des perspectives, notamment en ce qui concerne des questions liées, relatives aux cycles urbains et aux effets des mobilités intra-urbaines sur les recompositions socio-spatiales des contextes métropolitains les plus anciens.

Si le développement périphérique apparaît généralisé dans la plupart des métropoles, les séquences chronologiques qui le structurent peuvent varier entre des villes d'un même pays et, de surcroît, entre des métropoles mondiales appartenant à un même continent ou ayant connu des rythmes de développement proches. Par exemple, certaines séquences ont été précoces : dans la plupart des métropoles du Nord certes, mais aussi à Bogota, ce qui peut d'ailleurs la distinguer d'autres villes d'Amérique latine.

12. On pense notamment aux indices de ségrégation et de dissimilarité proposés par Duncan et Duncan en 1955 et largement repris depuis dans les études sur la ségrégation.

La question de la mobilité intra-urbaine devient alors centrale, dans la mesure où son intensité permet de repérer des processus de métropolisation installés de longue date, notamment lorsqu'ils s'exercent dans un contexte d'épuisement des migrations rurales. Car dans ce cas, ce sont généralement des mécanismes endogènes provoqués par l'intensité des mobilités intra-urbaines qui prennent le dessus dans la formation des peuplements urbains. Nous voyons alors apparaître des processus contradictoires et simultanés qui transforment en profondeur les formes physiques et sociales des villes.

Dans les villes les plus anciennes, en Europe et en Amérique latine notamment, la périurbanisation repose sur les mobilités résidentielles de familles déjà installées dans l'espace urbain. Même si localement dans les pays en développement des migrations rurales peuvent perdurer, c'est essentiellement un phénomène de redistribution des populations urbaines dont il s'agit. Les mécanismes de regroupements affinitaires associés au déplacement résidentiel des populations provoquent alors des jeux de reclassements sociaux des quartiers [Lévy et Brun*]. Quand les riches partent et les pauvres restent, cela signifie qu'un quartier se paupérise et qu'un autre s'embourgeoise. Le départ des couches moyennes des cités d'habitat social françaises vers l'accession à la propriété a fait basculer ces ensembles résidentiels dans la pauvreté [Simon*] ; en Afrique du Sud, le départ des couches moyennes des *townships* de Johannesburg n'a pas atténué la ségrégation raciale, mais y a cumulé une ségrégation sociale [Bénit*]. Des mécanismes similaires de mobilités différencielles sont observés à Delhi [Dupont*], Kampala [Calas*] ou Bogota [Dureau*].

Dans les villes n'attirant plus ou peu de populations exogènes, ou dans celles à faible croissance démographique, il peut être surprenant d'observer une densification rapide et massive des espaces périurbains et un déclin de la fonction résidentielle des quartiers centraux. C'est notamment le cas dans nombre de villes du Nord où un développement urbain à dominante endogène n'a pourtant pas empêché la poursuite de l'étalement urbain, alors même que la population des villes diminue ou se stabilise. Ici, la question du logement repose à la fois sur un maintien de la construction à la périphérie, et sur la capacité du stock de logement existant et libéré dans les espaces centraux à accueillir de nouvelles populations. Les distributions résidentielles entre ces deux catégories d'habitat expliquent bien souvent les spécialisations sociales et démographiques des espaces, dans lesquels se concentrent soit des familles, soit des ménages sans enfants, des jeunes ou des plus âgés, des catégories populaires ou des ménages mieux armés socialement et économiquement. On relève dorénavant des processus similaires dans certaines métropoles du Sud, au développement le plus ancien et ayant atteint un seuil de population, marquées également par un essoufflement des apports migratoires en provenance des zones rurales. Certes le mécanisme n'est pas visible partout. Il est plus rare en Afrique subsaharienne où les métropoles sont encore en cours de formation, qu'en Amérique latine où la croissance démographique peut être essentiellement soutenue par l'excédent naturel.

La persistance du développement périurbain dans un contexte où dominent des mobilités intra-urbaines peut être expliquée par un schéma proposé en 1968 par

Simmons et confirmé par des études récentes portant sur Bogota [Delaunay et Dureau, 2003]. Dans ce modèle, les enfants des premières générations de périurbains devenus adultes, déménagent à proximité de leur ancienne résidence, en préservant ainsi les liens sociaux et familiaux. Cette observation est en phase avec l'augmentation des mobilités résidentielles de proximité dans les pays développés, et notamment en France¹³ [Gobillon, 2001]. En tout état de cause, elle peut s'avérer utile à la connaissance des évolutions des villes du Nord – où le processus reste encore peu étudié et mal identifié – parce qu'il pourrait notamment expliquer l'émergence de nouveaux centres secondaires et, surtout, l'accentuation des mobilités de proximité qui aggravent les fractures socio-spatiales préexistantes par un renouvellement à l'identique du peuplement urbain [Lévy, 2002].

Mais, le modèle n'est pas univoque, loin s'en faut. Il est inadapté, par exemple, pour expliquer le développement des villes sub-sahariennes en cours de formation, ou de régions dans lesquelles la pauvreté massive freine sensiblement la diffusion de l'automobile et rend plus complexe la gestion urbaine du processus d'éloignement des centres des citadins. Reste que cette forme de développement tranche dorénavant aussi bien avec des processus en œuvre dans des métropoles du Nord que du Sud.

Ainsi, sans entrer dans le débat récurrent sur le « retard » de développement du Sud par rapport au Nord, cette expérience de confrontations de situations urbaines nous a montré qu'il était envisageable d'échanger sur des problématiques communes, au-delà des clivages économiques et géographiques bien réels. Nos échanges nous ont conduit au constat qu'il n'existe pas de modèle de développement métropolitain univoque au Nord et au Sud, mais des processus divers qui agissent dans la simultanéité. Dès lors, la coupure Nord/Sud, même si elle subsiste en bien des aspects, apparaît moins pertinente pour construire des problématiques et des méthodes portant sur l'étude des recompositions métropolitaines.

Conclusion

Pour conclure, nous voudrions défendre l'idée que l'expérience d'un rapprochement des problématiques présentée ici a sans doute bénéficié de la place particulière qu'occupe la recherche urbaine au sein du champ des sciences sociales au Sud et au Nord, et ce pour trois raisons principalement.

D'abord, la recherche urbaine est porteuse d'enjeux importants, plutôt économiques pour la recherche internationale, plutôt sociaux pour la recherche sur la France, justifiant une demande importante de connaissances. La légitimité de la recherche sur la ville n'est pas pour autant acquise. La ville est souvent contestée comme objet scientifique. Son existence même est maintenant questionnée par certains auteurs affirmant « la fin de la ville » [Choay, 1994] ou « une citadinité

13. Voir notamment les actes récents de l'atelier de l'axe du réseau « Mobilités et Urbanisation » du Ceped organisé par Françoise Dureau et Valérie Golaz « Mobilités et résidence », Nogent-sur-Marne, 16 et 17 novembre 2004, disponible en ligne sur <http://ceped.cirad.fr/cdrom/mobilite/html/programme.htm>.

sans ville » [Agier, 1999, p. 8]. Cette position fragile, doublée de la faiblesse actuelle du soutien à la recherche urbaine, conduit sans doute la communauté scientifique travaillant sur la ville à minimiser ses clivages internes et à s'engager, plus résolument que d'autres travaillant sur des objets plus « évidents », dans la construction de postures théoriques et méthodologiques partagées.

Ensuite, la recherche urbaine se caractérise par une pratique longue et effective de la pluridisciplinarité, au-delà des seules sciences sociales, avec les sciences de l'ingénieur et l'architecture par exemple. Cette pratique favorise l'émergence de paradigmes transversaux et d'approches globalisantes articulant entre eux les processus. Au-delà des milieux strictement scientifiques, les débats entre chercheurs et praticiens ont toujours été particulièrement actifs, dans le champ de l'urbain. Ces confrontations récurrentes conduisent logiquement les chercheurs à interroger, peut-être plus fréquemment qu'ailleurs, la validité objective des questions empiriques posées par les opérateurs de la ville, ceci d'autant plus que ces questions sont régulièrement reprises et « assimilées » par les discours dominants du Nord et du Sud. Entre professionnels travaillant sur les métropoles, lieux d'expression privilégiés de la mondialisation, cette confrontation des approches et des idées favorise la mobilisation et la circulation de concepts.

Enfin, l'expérience dont cet article s'est fait l'écho correspond à une tentative de construction d'une pensée commune à partir de postures et de résultats produits indépendamment dans différents contextes, et évitant le piège d'une colonisation par un prêt-à-penser construit au Nord, sous l'influence des organismes internationaux. Ce qui était en jeu, c'était une recherche menée sur un mode *coopératif* faisant fi des traditionnels cloisonnements institutionnels. Sans doute avons nous bénéficié d'une phase de transition, correspondant tout à la fois à la remise en cause des grands paradigmes, à l'affaiblissement des établissements de recherche français par des réformes successives et à l'arrivée de nouvelles générations.

À travers l'exemple de cette initiative, qui n'est qu'une expérience parmi d'autres, on voit apparaître la constitution progressive d'un milieu de chercheurs sur la ville qui partagent des problématiques, quel que soit le terrain où chacun exerce ses observations. Les initiatives communes, la confrontation des travaux, contribuent à mettre en évidence l'existence de processus s'exerçant dans des contextes variés. Ils permettent d'envisager la construction de concepts transversaux permettant de progresser dans une connaissance générale des évolutions métropolitaines.

Cette expérience illustre s'il en est que la construction de problématiques communes peut dépasser des clivages réels et marquants. Sans doute également que la mondialisation de l'économie et la diffusion de la pensée agissent de concert pour atténuer ces clivages, et mettre en cause l'existence d'une dichotomie rigide entre les villes du Nord et du Sud en tant qu'obstacle insurmontable à toutes confrontations de processus. Mais, alors que les comparaisons larges sont porteuses de connaissances générales et théoriques sur le devenir de la ville, ici et là-bas, on peut être inquiet sur l'avenir de ces démarches : parallèlement à la montée d'un discours qui érige l'international en norme, la recherche urbaine ne risque-t-elle pas de se limiter à un international réduit aux seuls pays développés et émergents ?

BIBLIOGRAPHIE

- AGIER M. [1999], *L'invention de la ville. Banlieues, townships, invasions et favelas*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines, 176 p.
- AUTHIER J.-Y., BENSOUSSAN B., GRAFMEYER Y., LÉVY J.-P. et LÉVY-VROELANT C. [2001], *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos, coll. Villes, 214 p.
- BALÁN J., BROWNING H.L. et JELIN E. [1973], *Men in a developing society. Geographic and social mobility in Monterrey, Mexico*, Austin, University of Texas, Latin American Monographs, n° 30, 384 p.
- BALÁN J. et DANDLER J. [1987], *Marriage process and household formation : migration in the Cochabamba region (Bolivia) and Bolivian migrants in Buenos Aires (Argentina)*, Communication présentée au séminaire sur l'insertion des migrants dans les villes africaines, CRDI-ORSTOM-URD, 10-14 février 1987, 47 p.
- BALANDIER G. [1955], *Sociologie des Brazzavilles noires*, Paris, Armand Colin, 1955, 274 p.
- BERTRAND M. [2003], « Du logement à la ville : nouvel agenda urbain et questionnements scientifiques », *Autrepart, Dynamiques résidentielles dans les villes du Sud*, n° 25, p. 5-19.
- BERGER M. [2004], *Les périurbains de Paris*, Paris, CNRS Éditions, 314 p.
- BONVALET C., Couret D., Dureau F., Henry E. et Metzger P. [1997], *Recompositions du savoir urbain entre nord et sud*, compte-rendu de la journée tenue le 30 mai 1997, au siège de l'Orstom à Paris, 73 p., multigr.
- BONVALET C. et Fribourg A.-M. (éd.) [1990], *Stratégies résidentielles. Séminaire organisé par C. Bonvalet et A.-M. Fribourg, Paris*, 1988, Paris, INED – Plan Construction et Architecture, MELTM, 459 p.
- CASTELLS M. [1972], *La question urbaine*, Paris, Maspero, coll. Textes à l'appui, 451 p.
- CHAUVEL L. [2006], *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Le Seuil, coll. La république des idées, 109 p.
- CHOAY F. [1994], « Le règne de l'urbain et la mort de la ville », *Urbanisme*, suppl. n° 270-271, p. 6-35.
- CLARK C. [1951], « Urban Population Densities », *Journal of the Royal Statistical Society*, n° 114, p. 490-496.
- COING H., JOLÉ M. et LAMICQ H. [1979], *La politique de recherche urbaine française dans le Tiers-Monde*, Université Paris 12, IUP de Crétel, 240 p.
- DELAUNAY D. et DUREAU F. [2003], « Des individus dans la ville : les transitions résidentielles à Bogotá ». *Autrepart, Dynamiques résidentielles dans les villes du Sud*, n° 25, p. 87-106.
- DUNCAN O.D et DUNCAN B. [1955], « A methodological analysis of segregation indexes », *American Sociological Review*, n° 41, p. 210-217.
- DURAND LASSEUR A. [2002], « Michel Rochefort et la question urbaine dans le Tiers-Monde », *Strates* [En ligne], Numéro Hors-série *Parcours dans la recherche urbaine, Michel Rochefort, un géographe engagé*, disponible sur : <http://strates.revues.org/document558.html> (référence du 16 avril 2006).
- DUREAU F. [2002], « Les systèmes résidentiels : concepts et applications », in J.-P. Lévy et F. Dureau, *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en questions*, Paris, L'Harmattan, coll. Habitat et Sociétés, p. 355-382.
- DUREAU F., BARBARY O., GOUËSET V. et PISSOAT O. (éd.) [2003], *Villes et sociétés en mutation. Lectures croisées sur la Colombie*, Paris, Anthropos, coll. Villes, 370 p.
- DUREAU F. et GOLAZ V. (éd.), [2006], *Mobilités et résidence*, Actes de l'atelier international, Nogent sur Marne, 16-17 novembre 2004, Paris, Ceped, coll. Les numériques du Ceped, CD-rom.
- GROUPE DE RÉFLEXION SUR L'APPROCHE BIOGRAPHIQUE [1999], *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques*, coll. Méthodes et savoirs, n° 3, Paris, INED-PUF, 340 p.

- GOBILLON L. [2001], « Emploi, Logement et Mobilité Résidentielle », *Économie et Statistique*, n° 349-350, p. 77-98.
- HAERINGER P. [1983], *La recherche urbaine à l'Orstom. Bibliographie analytique 1950-1980*, Bondy, Éditions de l'Orstom, 326 p.
- HAUMONT A. [1993], « La mobilité intra-urbaine. Rérospective et prospective », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 59-60, p. 108-125.
- LE BRIS E., MARIE A., OSMONT A. et SINOU A. [1985], « Résidence, stratégies, parenté dans les villes africaines », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 25, p. 13-30.
- LELIÈVRE E. et LÉVY-VROELANT C. (éd.) [1992], *La ville en mouvement : habitat et habitants*, Paris, L'Harmattan, coll. Villes et entreprises, 375 p.
- LES ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE* [1985], *Villes des tiers et quart mondes*, n° 25, 111 p.
- LÉVY J.-P. [2002], « L'habitat et le peuplement dans Paris et sa banlieue : changements et permanences », in J.-P. Pranlas-Descours (dir.), *L'archipel métropolitain*, Paris, Picard, Éditions du Pavillon de l'Arsenal, p. 126-132.
- LÉVY J.-P. et DUREAU F. [2002], *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en questions*, Paris, L'Harmattan, coll. Habitat et Sociétés, 411 p.
- ORFEUIL J.-P. [2000], « La mobilité locale : toujours plus loin et plus vite », dans M. Bonnet et D. Desjeux, *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, coll. Sciences sociales et sociétés, p. 53-67.
- PRATIQUES URBAINES* [1993], *Le dispositif français de recherche et d'études urbaines dans les pays en développement : état de la question*, Paris, GDR Interurba, n° 11, 160 p.
- POURCHER G. [1964], *Le peuplement de Paris*, Paris, INED, *Travaux et Documents*, n° 43, 310 p.
- QUESNEL A. et VAUGELADE J. [1975], *Enquête sur les mouvements de population à partir du pays Mossi (Haute-Volta). Méthodologie de l'enquête par sondage*, Ouagadougou, Orstom, 127 p.
- RÉMY J. [2002], « Ville visible, ville invisible : un réseau aréolaire ? », in J.-P. Lévy et F. Dureau, *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en questions*, Paris, L'harmattan, coll. Habitat et Sociétés, p. 299-328.
- VILLES ET CITADINS DU TIERS MONDE* [1988], *La recherche urbaine à l'Orstom*, Bondy, Orstom, n° 2, 82 p.
- VILLES ET CITADINS DU TIERS MONDE* [1989], *Bibliographie du département Urbanisation et socio-systèmes urbains 1982-1987*, Bondy, Orstom, n° 3, 208 p.

Références citées issues de :

- DUREAU F., DUPONT V., LELIÈVRE E., LÉVY J.-P. et LULLE T. (éd.) [2000], *Métropoles en mouvement ; une comparaison internationale*, Paris, Anthropos, coll. Villes, 656 p.
- BÉNIT C., « Johannesburg : déségrégation raciale, ségrégation sociale ? », p. 269-280.
- BERGER M., « Paris : desserrement de l'habitat et de l'emploi », p. 117-120.
- BERGER M., « Paris : mobilités, trajectoires résidentielles et système métropolitain », p. 201-210.
- BONVALET C. et DUREAU F., « Les modes d'habiter : des choix sous contraintes », p. 131-153.
- CALAS B., « Les ségrégations kampalaises », p. 281-288.
- DANSEREAU F., « Montréal : ségrégation socio-résidentielle et cohabitation sociale », p. 289-297.
- DEBOULET A., « Se loger aujourd'hui au Caire : profils migratoire », p. 191-200.
- DUBRESSON A., « Une mise en perspective comparative de 19 métropoles mondiales », p. 13-30.
- DUPONT V. et PUMAIN D., « De la ville compacte aux métropoles polycentriques », p. 51-71.
- DUPONT V. et SIDHU M., « Les localisations résidentielles dans Delhi : contraintes inégalées et stratégies variables », p. 175-182.

- DUPONT V., « Delhi : une dynamique de peuplement centrifuge », p. 93-103.
- DUREAU F., « Bogotà une double dynamique d'expansion spatiale et de densification d'espaces déjà urbanisés », p. 81-92.
- HAERINGER P., « Moscou et son double : sur la trace des datchas », p. 64-65.
- HAUMONT A., « Les métropoles des pays développés dans la “transition urbaine” », p. 31-47.
- LÉVY J.-P. et BRUN J., « De l'extension au renouvellement métropolitain : mosaïque sociale et mobilité », p. 229-246.
- MENNA-BARRETO S., « Sao Paulo : l'accession à n'importe quel prix », p. 219-226.
- SCHENK H., « Choix résidentiels : accès au sol et au logement à Hanoï », p. 183-190.
- SIMON P., « Paris : la division sociale et ethnique de l'espace parisien », p. 299-309.

Les citadins face aux enjeux d'internationalisation de la ville. Casablanca et Marseille : où est le Nord, où est le Sud ?

*Isabelle Berry-Chikhaoui**

La pertinence de la notion de « sud » est partiellement remise en cause par le renforcement de la mondialisation. Les grandes villes sont marquées par des phénomènes d'internationalisation qui tiennent tout autant aux « flux d'investissement qu'à la circulation d'individus, de savoirs, de modèles ordinaires ou savants, de normes spatiales, d'images, reliés au monde, et aux liens multiples et protéiformes qui construisent les “territoires circulatoires” » [Deboulet, Roulleau-Berger, Berry-Chikhaoui, sous presse]. Cette communauté de destin n'annule pas les spécificités. On peut d'ailleurs supposer qu'elles tiennent en partie aux différences d'intensité et de modalités de l'internationalisation. Mais elle rend particulièrement stimulant et enrichissant le croisement des regards. L'approche comparatiste permet d'éclairer les convergences et de saisir ainsi ce qui relève des contextes locaux.

La question des convergences prend une acuité particulière lorsque l'on s'intéresse aux politiques de restructuration urbaine. Dans un système de plus en plus mondialisé, les villes sont soumises à une concurrence accrue à l'échelle internationale. Dans la course à la métropolisation, le développement économique et la création d'infrastructures de transport sont donnés comme des moyens majeurs, combinés à des politiques de réhabilitation ou de rénovation urbaine dans les quartiers centraux. Au « nord » comme au « sud » et en descendant dans la hiérarchie urbaine, les villes sont de plus en plus portées par un enjeu global de « renaissance » qui passe par la reconquête spatiale et sociale des quartiers populaires dans les centres-villes [Smith, 2003].

Dans le débat en cours sur la gentrification [Bidou-Zachariasen, 2003], la question se pose de savoir comment les politiques de restructuration urbaine dans les centres anciens sont vécues par les citadins pauvres ? En quoi le contexte mondial

* UMR 5045 Mutations des Territoires en Europe, Université Montpellier III – berry-chikhaoui.isabelle@neuf.fr.

et, plus précisément, les grands projets visant au renforcement économique des villes posent de nouvelles contraintes aux habitants, notamment liées à leur déplacement ?

Une première hypothèse qui sous-tend ces questionnements est que les habitants sont réactifs face à ces politiques et s'engagent le cas échéant dans l'action. Une seconde est liée à notre démarche qui est comparative. Nous mettons en perspective les réactions citadines face à la restructuration urbaine à travers l'analyse croisée de deux projets en cours, impliquant le déplacement de populations : d'une part, le programme de requalification des quartiers anciens de Marseille, dont les acteurs principaux sont l'Établissement public d'aménagement Euroméditerranée (EPAEM) créé en 1995 et la ville et, d'autre part, la réalisation d'une « Avenue Royale » à travers la « médina extra-muros » de Casablanca¹, dont la maîtrise d'ouvrage est réalisée par une société d'économie mixte, la Sonadac (société nationale d'aménagement communal), créée *ad hoc* en 1994 sous la tutelle du ministère de l'Intérieur. Nous supposons que les logiques d'intervention sur la ville présentent des dénominateurs communs renvoyant au global, au-delà des actions qui se déclinent selon les contextes sociaux. Dans ce sens, l'étude comparée de la mise en œuvre des deux projets et des interactions qui s'y construisent entre acteurs institutionnels et habitants a pour objectif de saisir, au-delà des divergences, des convergences entre des villes habituellement appréhendées à partir de leur appartenance respective à un « Nord » développé et à un « Sud » en développement.

Internationaliser la ville

Casablanca et Marseille sont toutes deux concernées par la mise en œuvre de grands projets publics visant à modifier et requalifier durablement le paysage urbain, l'organisation fonctionnelle mais aussi la symbolique de la ville, en lui conférant une identité et un rayonnement internationaux.

Les enjeux d'internationalisation de la ville de Marseille ont été largement soulignés dans les recherches relatives au projet public Euroméditerranée. Dans cette ville, le renouvellement urbain se fonde, à partir de l'idée d'un centre directionnel, sur une « géostratégie économique, sociale, culturelle et urbaine capable de "faire de Marseille une métropole de premier plan au sein de la zone euroméditerranéenne" » [Bertoncello et Rodrigues Malta, 2001, p. 405]. À Casablanca, c'est *a posteriori* que les professionnels ont conféré au projet de l'Avenue Royale une dimension résolument internationale. En effet, à l'origine ce projet est lié à l'édification sur le littoral casablancais de la mosquée Hassan II, pensée comme l'élément fondateur d'une « reconversion » de la ville [Cattedra, 2001]. Il émane de la volonté du roi Hassan II et s'inscrit dans la conception sécuritaire de l'urbanisme

1. Cet article s'appuie en partie sur de précédentes publications réalisées distinctement sur Casablanca et sur Marseille. Le terrain marseillais est réalisé avec Agnès Deboulet avec laquelle a été co-signé un article à paraître en 2007. Une centaine d'entretiens ont été principalement conduits dans cette ville depuis 2002 auprès d'acteurs institutionnels, associatifs et d'habitants ainsi qu'un suivi des mobilisations (lors notamment de réunions publiques). L'enquête, réalisée à Casablanca en juillet 2002 et 2003, compte une cinquantaine d'entretiens auprès d'acteurs institutionnels et d'habitants.

des années 80 au Maroc, ici fortement inspirée des réalisations haussmanniennes. L'inscription du projet dans une logique d'internationalisation de la ville et de renforcement de sa compétitivité économique ira en s'affirmant, tant dans la communication sur le projet que dans sa conception. La référence à l'international est d'abord évoquée pour la mosquée et sa mise en valeur comme élément structurant d'une centralité renouvelée à travers la rénovation des quartiers dégradés environnants. Puis l'internationalisation de Casablanca va être explicitée par les techniciens comme un objectif majeur. En 2001 et 2002, la Sonadac présente ses projets dans deux plaquettes différentes² mais introduites par un même énoncé : « Casablanca, capitale économique du Royaume, est le point d'articulation de l'économie marocaine à l'économie mondiale. Continuer à jouer ce rôle dans l'avenir exige de la ville, plus de compétitivité sur la scène internationale et régionale qu'auparavant. Ceci implique une mise à niveau permanente des structures urbaines d'accueil et d'attraction de l'investissement national et étranger ».

L'enjeu de la restructuration urbaine est bien de positionner la capitale économique dans le réseau des villes qui comptent sur la scène mondiale. La notion de « métropole », comme à Marseille, est par ailleurs convoquée non pas tant pour rendre compte des fonctions de commandement de la ville mais pour signifier l'objectif de mondialisation [Lévy et Lussault, 2001]. Cet enjeu d'ouverture à l'international prend néanmoins dans les deux villes des connotations différentes renvoyant aux contextes économiques locaux.

À Marseille, l'internationalisation répond à une volonté politique locale et nationale [Dubois, Olive, 2004b] de sortir la ville de la crise économique [Morel, 1999]. La restructuration urbaine est pensée comme le moyen d'assurer la « renaissance » de Marseille, thème récurrent dans les campagnes électorales et les discours politiques locaux [Péraldi, 2001, p. 38]. L'objectif énoncé est celui de rendre la ville attractive, d'en changer l'image pour attirer les investisseurs et renforcer l'emploi, qui fait l'objet de perspectives et d'annonces ronflantes pour des créations néanmoins attendues dans des secteurs de pointe et donc en inadéquation avec une part importante de la demande locale peu qualifiée.

À Casablanca, l'enjeu d'internationalisation renvoie à un enjeu national de croissance économique. C'est en grande partie à travers sa capitale économique que le Maroc entend attirer les flux d'investissements étrangers³ de manière à « articuler » l'économie marocaine à l'économie mondiale. Cette logique d'articulation est aujourd'hui inscrite à l'échelle métropolitaine dans les documents récents de planification, d'une part dans le schéma d'organisation fonctionnelle d'aménagement de l'aire métropolitaine (SOFA) et, d'autre part, dans le diagnostic territorial du schéma directeur d'aménagement urbain de la wilaya du Grand Casablanca,

2. L'édition de deux plaquettes à moins de deux années d'intervalle s'explique par un changement de direction de la Sonadac et par la volonté de la nouvelle direction d'afficher une conception renouvelée du projet de l'Avenue Royale et une « stratégie opérationnelle » face aux difficultés d'avancement de la percée.

3. Sur la politique d'ouverture à l'international du Maroc, voir J. Bouoiyour, *Partenariat Euro-marocain et dynamique des investissements directs étrangers*, 2005, communication en ligne.

réalisé par l'Agence urbaine de Casablanca et l'IAURIF⁴. La coïncidence entre l'enjeu d'internationalisation de Casablanca et le positionnement du Maroc à l'échelle mondiale y est rapportée à la prépondérance économique, politique et démographique de l'« axe atlantique » – dont Casablanca et Rabat sont les pôles – dans l'armature urbaine du pays.

Si l'affirmation d'un enjeu d'internationalisation de la ville rapproche ainsi les grands projets urbains à Marseille et à Casablanca, cet enjeu situe donc la première comme une métropole en crise dans un pays développé et la seconde comme le moteur d'une économie en développement.

Attirer les investisseurs

L'attrait des investisseurs dans les secteurs de l'économie et de l'immobilier est bien une préoccupation principale sous-jacente à la restructuration des quartiers centraux à Marseille et à Casablanca : de leur engagement dépend la réussite des grands projets publics.

Au début des années 2000, à Casablanca, le nouveau directeur de la Sonadac, ancien cadre supérieur au Ministère des finances, entend focaliser sa stratégie sur un renforcement de la communication auprès des investisseurs nationaux et internationaux. Il commande à une société d'études et d'ingénierie parisienne, Sato et Associés, une étude pour « la rénovation du centre et de la Corniche de Casablanca », devant aboutir à un « master plan »⁵, dont l'un des objectifs est d'inciter les investisseurs à s'engager dans l'opération. L'étude sera en effet présentée au MIPI (Marché international des professionnels de l'immobilier) en 2002 à Cannes et lors d'une journée porte ouverte à Casablanca afin d'« inviter les investisseurs nationaux à réfléchir sur l'opportunité d'une participation et d'un partenariat avec des investissements étrangers ». Toutefois, cette communication se heurte aux réalités concrètes d'une opération de rénovation urbaine dont la mise en œuvre s'avère complexe d'un double point de vue politique et opérationnel.

Dès l'origine du projet, l'engagement d'investisseurs nationaux et internationaux est pensé comme décisif. L'équilibre financier de l'opération de rénovation urbaine couplée à une opération de relogement des habitants devait être principalement assuré par la réalisation d'un second projet, l'aménagement d'une Nouvelle Corniche, vierge d'habitat, le long du littoral, au-delà de la mosquée Hassan II jusqu'à la pointe El Hank [Cattedra, 2001]. Ce projet, conçu comme une opération à forte plus-value, prévoit l'aménagement puis la vente des terrains (notamment gagnés sur la mer) à des investisseurs en vue de réaliser une zone touristique, commerciale et d'habitat de haut standing, articulée au site de la grande mosquée.

4. « Il y a donc une exigence, pour le Grand Casablanca, de passer “à la vitesse supérieure” pour améliorer un positionnement sur la scène internationale et pour mériter le statut de grande métropole et de locomotive économique et culturelle du Maroc » [Royaume du Maroc, Ministère de l'intérieur, Agence urbaine de Casablanca, 2006, p. 253].

5. Ce « master plan » est présenté dans une livraison de la revue *Architecture du Maroc* [2003].

Sa réalisation se heurte, dans un premier temps, au retard que prend la dépollution de la baie, finalement achevée en 1995 [Haouès-Jouve, 1999]. Elle est confrontée aujourd’hui aux difficultés d’aménagement d’un site rocheux et soumis à la houle⁶ ainsi qu’à des blocages fonciers. La cohérence du projet, sa faisabilité et sa crédibilité impliquent surtout la résorption d’un bidonville situé à la pointe de la Nouvelle Corniche (El Hank). Or, cette opération de résorption qui, selon les chiffres officiels, impliquerait le déplacement de 750 ménages, est à peine engagée en 2006. Elle constitue elle-même une opération coûteuse qui s’avère d’autant plus sensible qu’elle intervient dans un contexte de contestation sociale du projet de relogement des habitants de l’Avenue Royale.

Le principal système de péréquation pensé en amont pour financer la percée et le relogement des habitants de l’Avenue Royale est donc caduc. Aussi, le projet s’enlise-t-il dans des difficultés financières tandis que les résistances des populations au déplacement, et en particulier des propriétaires, entravent l’avancée des travaux de démolition. Le fait est qu’aujourd’hui la réalisation des projets de l’Avenue Royale et de la Nouvelle Corniche, malgré leur « relookage » dans un « master plan » qui les intègre dans une vision plus globale de restructuration du centre-ville, manque de crédibilité. Leur portage par la Sonadac, remise en cause dans ses compétences, est de plus en plus perçu comme problématique. La presse nationale relaie largement les difficultés opérationnelles de la société d’aménagement et se fait l’écho de négociations entre le ministère de l’Intérieur (qui en a la tutelle) et la puissante Caisse des Dépôts et de Gestion (CDG) qui vise une prise de contrôle sur la jeune société.

Dans une « compétition autour de la centralité » [Cattedra, 2001, p. 324] dans laquelle se jouent des investissements nationaux, à travers par exemple l’édification très médiatisée des tours du « Casablanca Twin Center » au milieu des années 90 [Cattedra et Catusse, 2000], ou internationaux (émergence d’un nouveau quartier des affaires à la périphérie sud-ouest de Casablanca), la CDG, dirigée par un ancien cadre de la Sonadac, ambitionne la gestion de l’ensemble des grands projets concernant le littoral casablancais, par le biais de ses filiales : la CDG Développement pour l’Avenue Royale et la Nouvelle Corniche, et Al Manar. Cette filiale réalise depuis 2006 la maîtrise d’ouvrage d’un autre projet très emblématique de l’internationalisation de la ville, une marina face à la médina entre le port et la mosquée Hassan II. À travers ses orientations urbanistiques, la mobilisation d’opérateurs internationaux, la recherche d’innovations architecturales et le recours à des grands noms de l’architecture (Yves Lion, également présent à Marseille), à travers aussi l’implication d’investisseurs arabes, ce projet incarne parfaitement une « nouvelle génération de projets urbains » au Maghreb (Barthel, Sidi Boumedine)⁷. Ces projets, en partie orientés vers un tourisme de luxe, présents dans plusieurs villes marocaines (Rabat,

6. M. Saïdi, *L’avenue royale, un projet urbain intégré*, texte inédit.

7. Communications de P.-A. Barthel et de R. Sidi Boumedine au séminaire « Territoires et politique », les 20 et 21 octobre 2007 à l’université Montpellier III, dans le cadre du programme de recherche coordonné par Pierre Signoles et financé par le FSP (ministère des affaires étrangères) « Faire la ville en périphérie(s). Territoires et territorialités dans les grandes villes du Maghreb ».

Tanger, Marrakech, Agadir), tablent sur des opportunités d'investissements internationaux [Barthel, 2006, p. 54], en particulier en provenance des pays du golfe⁸.

À Marseille, le projet Euroméditerranée a sans conteste un effet sur l'attraction des entrepreneurs et des investisseurs, nationaux et internationaux, à travers la création d'un nouveau quartier des affaires et la revalorisation de l'image de la ville. Les flux d'investissement, dans une « ivresse spéculative » [Peraldi et Sanson, 2006, p. 258], profitent par ailleurs de l'effondrement des prix de l'immobilier puis de leur remontée à partir de la fin des années quatre-vingt-dix. Ils profitent aussi des défiscalisations permises par un outil spécifique de la réhabilitation lorsqu'il est associé à une zone de protection du patrimoine, les périmètres de restauration immobilière (PRI), créés par la ville sur l'ensemble des quartiers centraux situés hors du périmètre Euroméditerranée (Belsunce, Noailles, Le Panier).

L'arrivée sur la scène marseillaise d'un fonds d'investissement, Lone Star, créé en 1992 et spécialisé dans le « rachat d'actifs immobiliers en déshérence »⁹, est particulièrement emblématique de l'inscription de la ville dans des flux internationaux d'investissements. Ce fonds rachète en 2004 à un industriel alsacien la société P2C Immobilier qui compte à son actif plus de 1 200 logements au sein du patrimoine hausmanien de la ville (rue de la République et ses environs).

Ce rachat est le dernier acte d'une série de transactions et de spéculations financières depuis la fin des années quatre-vingt [Dubois et Olive, 2004a]. À la différence des précédents propriétaires, que l'EPAEM s'est efforcé en vain d'impliquer dans une opération de réhabilitation [Oliver et Dubois, *op. cit.*], le fonds d'investissement fonde sa stratégie sur une rénovation lourde avec un retour rapide sur investissement (2004-2010), grâce à la revente d'immeubles réhabilités et vides d'habitants [Berry-Chikhaoui, Deboulet, sous presse]. Le directeur de Marseille République, l'émanation locale du fonds, évoque un faisceau de conditions favorables à son arrivée sur la scène marseillaise. D'origine varoise, il a toujours gardé un œil sur la rue de la République. La décision de P2C de revendre sa société immobilière marseillaise constitue une opportunité qu'il attendait activement. Simultanément, il noue des contacts avec la ville s'assurant de son engagement à réaliser les travaux de requalification de la rue (tramway, parking souterrain, triplement des trottoirs et plantation d'allées d'arbres) qui sécuriseront l'opération de réhabilitation. Il table sur le mouvement à la hausse des prix de l'immobilier, le « redécolage » économique de Marseille et l'arrivée de « cadres mutés à Euroméditerranée » alors

8. J. Bouoiyour situe le Maroc comme l'une des destinations privilégiées des IDE parmi les pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient durant les deux dernières décennies. Il note une progression significative des investissements européens, liée avant tout au mouvement de privatisation des sociétés nationales. Il n'en reste pas moins que les investissements en provenance des pays arabes ont doublé entre 2000 et 2004, en particulier à travers l'intérêt que portent des investisseurs émirati aux grands projets urbains. Ainsi le premier groupe immobilier émirati, Emaar, est de plus en plus présent au Maghreb. On le retrouve dans de nombreux projets d'aménagement en Algérie, en Tunisie, au Maroc... dans les pays du golfe mais aussi en Inde ou au Pakistan (H. Ameyar, *Liberté*, 16 juillet 2006). Un autre groupe émirati, « Dubai Holding », est impliqué dans le projet de la Marina de Casablanca ou encore dans l'aménagement du Bouregreg à Rabat (voir articles de presse du journal marocain *L'économiste*).

9. Entretien en janvier 2006 avec le directeur de Marseille République, émanation du fonds à Marseille.

que les logements en accession à la propriété sont insuffisants sur le marché local. Il mise aussi sur la « situation géographique exceptionnelle » d'une ville méridionale dotée d'un « aéroport international, d'une gare TGV et d'un bon maillage autoroutier ».

La requalification de la rue de la République s'inscrit donc dans une conjonction forte entre une visée de reconquête par la ville et des intérêts financiers privés, nationaux et internationaux. La « situation d'attente » dans laquelle la rue se trouvait jusque-là [Fournier et Mazella, 2004, p. 27], les « hésitations » et la « lenteur des procédures » mises en œuvre par les acteurs publics, sont aujourd'hui balayées par le volontarisme et les moyens colossaux de l'acteur global, aussi bien financiers que relationnels et sa capacité à mobiliser toutes sortes d'opérateurs extérieurs (juristes, économistes, urbanistes...). En 2006, les travaux de réhabilitation sont engagés et Marseille République entre dans une phase de marketing qui s'apparente à du marketing urbain. À travers une exposition « permanente », installée dans de somptueux locaux rénovés et inaugurée en présence du maire de Marseille, l'acteur privé met en scène la rue de la République, son histoire et sa « renaissance ». De grands panneaux mettent en perspective le percement de la rue à la fin du XIX^e siècle, le chantier actuel (creusement du parking, construction de la ligne de tramway, réhabilitation) et une projection : immeubles réhabilités, larges allées plantées, tramway en circulation, enseignes commerciales et piétons flânant...

Normalisation spatiale et standards internationaux d'aménagement

À Casablanca comme à Marseille, le renforcement sur la scène internationale passe par une normalisation spatiale qui prend les atours de standards internationalisés de l'aménagement. Les projets de restructuration urbaine dans les deux villes accordent une place majeure à l'internationalisation du centre-ville et à son ouverture sur le littoral, à l'instar de grands projets qui ont pris une valeur d'exemplarité, dans de grandes villes européennes. Cela est bien montré pour Marseille. Des lieux d'interface avec l'international sont créés au sein du périmètre Euroméditerranée à travers le nouveau quartier des affaires situé en front de mer (la Joliette) et le réaménagement de la gare et de ses alentours (implantations hôtelières, école de l'internet...) tandis que la projection de promenades et d'équipements culturels ambitionne un renouveau de la vie urbaine et culturelle sur la façade littorale [Rodrigues-Malta, 2004].

À Casablanca, l'Avenue Royale, dont l'actuelle projection rappelle la mise en scène de la rue de la République dans la plaquette publicitaire de Marseille République, est conçue comme une artère structurante du centre et une vitrine internationale. À terme, elle devrait accueillir des éléments structurants de la centralité urbaine (théâtre, nouveau siège de la wilaya...) et offrir des lieux d'interface avec l'échelle internationale, dans les domaines économique (immobilier de bureau, réaménagement de la grande halle de la foire internationale...), du tourisme d'affaires et du tourisme culturel (palais des congrès, centre artisanal, office du tourisme, musée du patrimoine...). L'idée d'ouverture sur le littoral est aussi largement

promue. Sato et Associés, à qui la Sonadac a confié au début des années 2000 la réalisation d'un « master plan », entend composer « l'image moderne du centre-ville ouvert sur l'océan » en s'appuyant sur son expérience beyrouthine, développée à la fin des années quatre-vingt-dix dans l'aménagement de la « Grande Corniche » de la capitale libanaise¹⁰.

À Casablanca comme à Marseille, des tours emblématiques de la ville internationale sont d'ailleurs projetées dans ces espaces d'interface. À Marseille, l'armateur mondial CGA-CGM a commandé à l'architecte de renom Zaha Hadid une tour de 110 mètres, à l'architecture innovante, pour son siège social. À Casablanca, la pièce rapportée la plus frappante du « master plan » est sans doute l'*Atlantique Gate*, constituée de deux tours de 35 étages, « au débouché du boulevard Zerkouni sur la mer », conçues par un groupement d'architectes marocains. Ces tours de verre, que seules la hauteur et la majesté du minaret de la mosquée Hassan II rivaillent sur le littoral, rendent compte d'un style international et symbolisent l'internationalité de la ville : par leur monumentalité et leur hauteur, leur affectation (bureaux et hôtels) et leur fonction de seuil ouvrant sur l'océan.

La normalisation spatiale ou la mise à niveau de la ville par des standards internationaux s'accompagne aussi, dans les deux cas, d'une intervention sur le bâti ancien et de la production d'un habitat de haut standing en centre-ville. Néanmoins, les modalités d'intervention sur le bâti ancien différencient les deux projets, renvoyant à des histoires distinctes de la patrimonialisation dans les deux pays. C'est la réhabilitation qui est privilégiée à Marseille alors qu'à Casablanca le projet implique une rénovation urbaine lourde sur 1,5 kilomètres de long et 60 mètres de large.

Dans cette ville, la « modernisation » du centre justifie la destruction d'un habitat populaire édifié en dehors de toute planification urbaine à partir des années 1910, dans le contexte du protectorat (1912) et du développement du port [Cohen et Eleb, 1998]. « Cette microchirurgie urbanistique donnera au centre de la ville de Casablanca et aux abords de la Mosquée Hassan II, un visage plus digne d'une métropole économique, conformément au souhait de S.M. le roi Hassan II », souligne en 1995 le directeur de la Sonadac. Si jusque-là ce quartier n'avait pas été assimilé au clandestin et jouissait d'un statut particulier au regard de la gestion urbaine, au même titre que les médinas, il est présenté dans ce projet non seulement comme un habitat insalubre mais aussi « anarchique ». Cette représentation révèle une vision normative de la ville, la « belle » ville, la ville « moderne » étant la ville planifiée, projetée, réglementaire qui, sur des espaces fortement stratégiques ou le devenant, exclut la ville des pauvres généralement illégale, et se traduit par des destructions de grande ampleur.

Ainsi, comme dans d'autres grandes villes du sud, le principe d'« éradication » est au cœur du projet à Casablanca et l'on peut s'étonner de voir des urbanistes ou

10. Le groupe Bouygues qui en a assuré la maîtrise d'ouvrage a également réalisé la construction de la grande mosquée Hassan II à Casablanca.

architectes occidentaux y adhérer, d'autant que la rénovation urbaine implique ici un déplacement massif¹¹. C'est donc là une différence majeure avec les interventions urbaines en quartiers anciens dans les pays européens où, dès les années soixante pour certains d'entre eux, la normalisation passe, comme à Marseille, par des actions combinées de réhabilitation, de restauration et ponctuellement de destruction. Au Maroc, le mouvement de patrimonialisation concerne surtout les médinas, à travers notamment leur classement au patrimoine mondial de l'humanité. Aucune valeur d'art ou d'histoire, y compris urbaine, n'est reconnue à la « médina extra-muros » de Casablanca, même si on lui accorde une similarité architecturale avec l'« ancienne médina », promue comme « objet patrimonial » dans les années quatre-vingt [Cattedra, 2003].

Conflits de territoire et réactions citadines

Qu'il s'agisse de rénovation urbaine ou principalement de réhabilitation, le déplacement est dans les deux projets inhérent à la normalisation spatiale, selon des modalités et des raisons diverses qu'il serait trop long d'expliquer ici, et implique des relations conflictuelles avec les habitants.

Sur la question des réactions citadines, on pourrait penser, au regard des contextes et des cultures politiques, que la mise en perspective de terrains dans un pays du « nord » et un pays du « sud » en l'occurrence sans tradition démocratique resterait stérile. En effet, on le soulignera au fur et à mesure de l'analyse, les différences fondamentales dans l'expression et les modalités du conflit tiennent en partie à des différences de systèmes politiques et de construction du débat public. La mise en perspective entre le nord et le sud renvoie donc principalement ici à la comparaison entre la construction d'actions dans des systèmes politiques divergents.

Néanmoins, l'antagonisme nord-sud mérite d'être dépassé en situant les citadins comme des acteurs sociaux, dotés de compétences pratiques, cognitives et réactives, capables de mobiliser des ressources sociales, d'analyser et d'interpréter la situation dans laquelle ils sont engagés, de négocier, de construire une argumentation ou des justifications rendant compte de leurs points de vue, tout en restant « intelligibles » [Cefai, 2002]. Il ne s'agit certes pas de faire du citadin un sujet souverain [Berry-Chikhaoui, Deboulet, 2000] mais de reconnaître sa capacité à s'engager dans des actions et à inscrire ces actions et leurs justifications [Boltanski et Thévenot, 1991] dans un système normatif de contraintes. Il s'agit notamment de reconnaître la capacité des habitants à évaluer « les risques de répression ou les chances de réception de leurs demandes dans des structures d'opportunité politique » [Cefai, 2002, p. 78]. Du reste, tout projet n'est jamais définitivement établi, selon une stratégie clairement adoptée en amont, et mise en œuvre par un

11. François Chaslin, critique d'architecture, se serait exclamé devant le quartier Sid Soufi : « c'est du gâteau », en guise de réponse à la question de la journaliste Selma Zerhouni « comment une métropole géante peut-elle se reconvertis en capitale digne de ce nom ? » [Architecture du Maroc, 2003, p. 42].

acteur unitaire. En revanche, il s'agit d'insister sur la dimension d'interactions dans la réalisation du projet, prépondérante dans les situations de conflits.

Parmi les contestations et les justifications des habitants face à des projets qu'ils perçoivent comme une intrusion dans leur vie résidentielle, certaines sont très proches renvoyant au droit à la ville, décliné en un droit à vivre au centre-ville. Aux qualifications spatiales de la restructuration urbaine en terme de « modernisation », de « renaissance », de « lutte contre l'habitat insalubre », de « qualité de vie » ou de « mixité sociale », selon que l'on est à Casablanca ou à Marseille, les habitants opposent des qualités inscrites dans leurs relations aux espaces de vie.

Dans les deux villes, les incertitudes et les inquiétudes que provoquent l'éviction ou le risque d'éviction tiennent à une peur du déracinement amplifiée par l'éventualité ou la certitude d'une installation en périphérie : la cité de relogement dans la périphérie de Casablanca ou les grands ensembles de logements sociaux situés au nord de Marseille (les « quartiers nord »). Dans cette ville, les habitants expliquent que les possibilités de logements sociaux dans un quartier central sont quasiment impossibles, tandis que la pression immobilière leur interdit de se reloger dans les mêmes conditions et les oblige à l'éloignement. C'est autour de cette question du déracinement ou de la rupture socio-spatiale que les habitants construisent, dans les deux villes, leur dénonciation et leur contestation de la restructuration urbaine, et pour certains s'engagent dans l'action, soulignant ainsi la disjonction entre conception des projets et vécu de la ville.

Cette peur du déracinement est soulignée par les habitants dans sa dimension à la fois symbolique et fonctionnelle dont rend bien compte, à Marseille, l'évocation des personnes âgées décrites comme les premières victimes de la réhabilitation et la métaphore de l'« exil » pour qualifier un déplacement vers les « quartiers nord ». Le déplacement remet en cause l'urbanité des populations, fortement ancrées dans l'espace local, à travers les relations de voisinage ou de quartier, les pratiques liées aux commerces et services de proximité, les habitudes, les souvenirs, un attachement aux lieux et aux modes de vie. Mais c'est aussi à travers les avantages que procure un logement en centre-ville que le déplacement est perçu comme une « périphérisation » : proximité des équipements, des administrations, accès facile aux transports en commun. À Casablanca, les habitants soulignent en particulier l'extrême imbrication entre les lieux d'habitat et de travail. Leur inquiétude face à un déplacement contraint en périphérie est amplifiée par la crainte de perdre leur travail, y compris quand il s'agit d'un travail précaire, irrégulier et faiblement rémunéré, ou de ne pouvoir supporter le coût économique induit par la dissociation entre lieux d'habitat et de travail.

Cette proximité de justification se traduit néanmoins par des attitudes différenciées face aux projets. On insistera ici sur les différences de revendications et d'engagement dans l'action à Marseille et à Casablanca, tenant principalement aux cadres politiques. Au Maroc, malgré l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de l'alternance en 1998 et l'ouverture démocratique, et simultanément l'affirmation d'une volonté de rupture avec des pratiques autoritaires et technocratiques en particulier dans les projets urbains [Navez-Bouchanine, Berry-Chikhaoui 2005], les marges

d'action des habitants demeurent restreintes. Leur engagement reste cloisonné à un mode principal : la négociation individuelle ou familiale qui se joue quasiment dans un huis clos avec la Sonadac tandis qu'à Marseille émerge une « arène publique » [Cefaï, 2002] sur des « scènes » multiples.

La première différence fondamentale entre Casablanca et Marseille porte sur l'objet même de la revendication. À Casablanca, les habitants ne posent pas publiquement la question du maintien dans le quartier. Situant avec justesse le projet comme une émanation royale ou du pouvoir politique (« makhzen »), ils « font avec » [Certeau, 1990] l'obligation de partir et la destruction de leur quartier. Dans ce contexte, ils déplacent leurs revendications sur les conditions de relogement qu'ils contestent de façon à faire valoir leur propre point de vue et à poser sur la table des négociations la définition d'un relogement « juste » et « légitime » tout en restant, pour la plupart des personnes enquêtées, dans le cadre de contrainte fixé par la Sonadac, celui d'un relogement dans la cité de recasement. Les revendications portent principalement sur le nombre de logements octroyés, leur taille, leur localisation dans la cité et, pour les propriétaires et les zinataires¹², sur le montant des indemnités et l'octroi d'un local commercial. Le maintien dans le logement n'est pas ici une fin mais un moyen de compter dans la négociation, car il permet de bloquer l'avancement de la démolition. À Marseille, en revanche, les résistances portent sur le maintien dans le logement ou dans le quartier mais dans des conditions similaires de logement, prônant une réhabilitation avec les habitants.

Une autre différence concerne les modalités d'engagement dans l'action et les espaces en jeu. À Marseille, le conflit autour de la réhabilitation prend une dimension véritablement publique au fur et à mesure que s'en saisissent des acteurs appartenant à différentes « scènes », de la vie ordinaire et quotidienne et des lieux familiers, du monde associatif, judiciaire, des médias locaux et nationaux, du monde politique et des techniciens. Ces « scènes » s'inscrivent à des échelles différentes, celle de l'immeuble, du quartier, du centre-ville d'une part, de la ville et la nation d'autre part, notamment à travers les médias nationaux et l'implication de l'État par le biais du préfet de région. La dimension publique de la contestation se construit à travers une densification des connections entre les différentes scènes. Dans cette densification, l'association Un Centre ville pour Tous, créée au début des années 2000 pour défendre les intérêts des locataires menacés d'éviction à Belsunce et Noailles, joue un rôle fondamental. En 2004, un petit collectif d'habitants s'est constitué rue de la République, suite aux premiers non-renouvellements de baux par le nouveau propriétaire. Il a su trouver un appui technique, organisationnel et juridique dans l'association Un Centre Ville pour Tous. Les premières actions conjointes avaient pour objectif l'interprétation de la situation et l'établissement du lien entre les non-renouvellements de baux. De 2004 à 2006, le mouvement s'est renforcé en conférant au problème des évictions une dimension publique, à travers l'implication de la presse locale et nationale, écrite et audiovisuelle, le recours à la justice et des procès gagnés contre Marseille République,

12. Du « droit » de zina, qui est un droit coutumier d'usage du foncier.

la mise en œuvre d'une coordination entre associations et collectifs (dont les CIQ), l'interpellation des acteurs politiques (municipaux, conseil général et conseil régional). Au niveau de la préfecture, un comité de pilotage est constitué sous la pression de la contestation, avec une exigence de clarification sur la question du relogement des habitants et sur l'engagement du fonds d'investissement à respecter l'accord relatif à la cession d'immeubles à des bailleurs sociaux, signé entre Euro-méditerranée et le précédent propriétaire. Simultanément, les actions se poursuivent avec pour scène la rue : distribution de tracts, banderoles aux balcons et placardages d'affichettes contestataires, porte à porte, discussion sur les paliers, en bas des immeubles, chez les commerçants... ou encore manifestations publiques.

À Casablanca, les actions des habitants se déploient dans un cadre très contraint politiquement. Leurs mécontentements ne sont pas relayés publiquement par des acteurs voulant jouer un rôle de caisse de résonance ou en capacité de le faire. Quelques habitants ont créé une amicale de quartier qui a connu une certaine adhésion. Mais cette amicale n'a aucunement donné lieu à un mouvement collectif : son président a inscrit son action dans une relation d'intermédiation [Navez-Bouchanine et Hayot, 1997] entre les habitants et la Sonadac, avec une visée stratégique, celle de faire valoir son propre intérêt dans le relogement. Il a d'ailleurs été assez rapidement relogé, bénéficiant de plusieurs « avantages », et signant la fin de l'amicale. Les élus n'ont pas joué non plus de rôle majeur dans la transmission des revendications. Ils sont décrits par les habitants comme peu impliqués dans leur défense et œuvrant pour leurs propres intérêts. La presse est également peu présente et accorde davantage de place au projet, à travers des revues spécialisées, ou aux difficultés opérationnelles de la Sonadac qu'aux effets d'éviction des populations.

Les habitants les plus engagés dans la résistance ont évalué leur marge de manœuvre en testant les autorités à travers l'organisation d'une manifestation publique sur le site du projet. La réaction vive et immédiate des autorités, par l'emprisonnement des *leaders*, a définitivement inscrit les habitants dans des actions individuelles ou familiales, parfois en petits groupes, dont la forme principale est la négociation avec l'opérateur, à travers des visites répétées auprès des agents du relogement et des indemnisations, et dans le cadre d'une commission des litiges.

Quelques habitants, propriétaires et commerçants, envisagent la possibilité de recourir à la justice si leurs revendications ne sont pas satisfaites, en particulier celles liées au montant des indemnisations. Ils jugent celles-ci dérisoires au regard de leurs intérêts économiques dans le quartier (revenus locatifs, activités économiques), de sa centralité et de son devenir, et fondent leur réévaluation sur la base d'expertises immobilières qu'ils ont fait réaliser dans un secteur voisin. Mais aucun procès n'a été engagé, à la différence de ce qui se passe à Marseille, où la justice participe à la définition d'un contre-pouvoir.

Dans la mobilisation, la recherche d'informations par les habitants est une activité permanente à Casablanca comme à Marseille. C'est en effet une grande opacité et confusion qui entourent les projets et leur mise en œuvre et cela, malgré un arsenal législatif en France relatif à la concertation qui pourrait sembler favorable à la circulation des informations à Marseille. Dans ce contexte d'opacité voire de

désinformation, de rumeurs qui circulent, les revendications et les actions des habitants s'inscrivent dans des temporalités entre autres déterminées par la recherche et l'obtention d'informations. À Casablanca, celles-ci sont délivrées en situation de huis clos par l'administration mais circulent partiellement par le biais des réseaux sociaux (voisinage, quartier, aller-retour entre la médina extra-muros et la cité de recasement) sur les procédures et les possibilités de revendication. En revanche, à Marseille, la circulation des informations par le biais associatif et des médias constitue un moyen majeur dans l'organisation d'une résistance collective rue de la République. Les associations peuvent assurer une veille sur les événements à partir des réseaux de relations qu'elles ont construits et en tant qu'interlocutrices actives des différents acteurs de la restructuration urbaine, techniques et politiques, et faire ainsi « redescendre » des informations.

Conclusion

À Marseille comme à Casablanca, la restructuration urbaine à l'œuvre révèle et induit des conflits de territoire. Ces conflits traduisent une disjonction entre conception et vécu de la ville. La conception est réalisée dans une autre sphère que celui du vécu quotidien, celle de la « ville internationale », niant la multiplicité des rapports que les habitants ont construit avec les lieux de résidence, ou autrement dit occultant leur urbanité.

On le voit bien, dans les deux villes, à partir d'une perception proche du déplacement, des actions s'engagent selon des modalités différenciées. À Casablanca, le mouvement collectif est réprimé, tandis que son émergence est possible à Marseille où il s'inscrit dans une tradition de démocratie qui permet la traduction d'un problème identifié et porté par plusieurs acteurs en question publique. Dans ce sens, la mobilisation tient en grande partie à Marseille à l'engagement local d'une association, déjà très active pour la défense du droit des habitants à demeurer dans le centre-ville. Les attentes des habitants en terme de participation ou de concertation constituent sans doute aussi un terreau à l'émergence d'un mouvement collectif, tout comme, rue de la République, la conscience de résister à un acteur global qui légitime l'action et situe le combat à un niveau d'intérêt général. Ce n'est pas le cas au Maroc où l'idée de concertation ou de participation émerge difficilement au tournant du XX^e siècle comme une modalité envisageable de renouvellement des projets d'aménagement.

Néanmoins, face à la crainte du déplacement tous les habitants ne réagissent pas également, y compris dans le contexte français où les marges de manœuvre collective sont plus grandes. Si certains s'inscrivent dans la résistance ou tentent de faire valoir leurs intérêts, d'autres acceptent, plus ou moins vite, le relogement. On observe aussi à Marseille comme à Casablanca l'existence de voix citadines qui ne s'exprime pas publiquement et, dans les deux villes, une usure des résistances, qu'elles prennent une forme individuelle ou collective, face à la détermination des acteurs de la restructuration urbaine.

En croisant les regards, il ne s'agit donc pas de nier les différences entre les deux zones d'étude, liées aux contextes sociétaux, mais de « dénaturaliser » des

catégories spatiales, le « nord » et le « sud » qui enferment les analyses dans un particularisme ne permettant pas toujours d'interroger les terrains à partir de questionnements communs.

BIBLIOGRAPHIE

- ARCHITECTURE DU MAROC [2003], *Avenue Royale : reconversion de ville*, mars-avril, 96 p.
- BARTHEL P.-A. [2006], *Tunis en projet(s). La fabrique d'une métropole au bord de l'eau*, Rennes, PUR, 206 p.
- BERRY-CHIKHAOUI I. et DEBOULET A. [2000], *Les compétences des citadins dans les villes du Monde arabe. Penser, faire et transformer la ville*, Tours, Urbama, Tunis, IRMC, Paris, Khartala, 406 p.
- BERRY-CHIKHAOUI I. et DEBOULET A. [sous presse], « Restructurations urbaines à Marseille à l'heure de l'internationalisation : tensions et régimes d'action », in I. Berry-Chikhaoui, A. Deboulet, L. Rouleau-Berger, *Villes internationales. Entre tensions et réactions des habitants*, Paris, La Découverte, coll. Recherches.
- BERTONCELLO B. et RODRIGUES MALTA R. [2001], « Euroméditerranée : les échelles d'un grand projet de régénération urbaine », in A. Donzel (éd.), *Métropolisation, gouvernance et citoyenneté*, Marseille, Maisonneuve et Larose p. 405-420.
- BERTONCELLO B. et GIRARD N. [2001], « Les politiques de centre-ville à Naples et à Marseille : quel renouvellement urbain ? », *Méditerranée*, n° 1-2 p. 61-70.
- BIDOU-ZACHARIASEN C. (éd.) [2003], *Retours en ville*, Paris, Descartes & Cie, 268 p.
- BOLTANSKI L. et THÉVENOT L. [1991], *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 483 p.
- CATTEDRA R. et CATUSSE M. [2000], « Stratégies notariaires et recomposition du paysage urbain », in A. Henia (éd.), *Villes et territoires au Maghreb. Itinéraire d'une recherche*, *Cahiers de l'IRMC*, Tunis, n° 1, p. 73-76.
- CATTEDRA R. [2001], *La Mosquée et la Cité : la reconversion symbolique du projet urbain à Casablanca, Maroc*, thèse de doctorat de géographie, université de Tours.
- CATTEDRA R. [2003], « Casablanca : la réconciliation patrimoniale comme enjeu de l'identité urbaine », *Rives nord-méditerranéennes*, n° 16, p. 61-77.
- CEFAÏ D. [2002], « Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes dans une perspective pragmatiste », in D. Cefai et I. Joseph, *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves du civisme*, Paris, L'Aube, p. 51-82.
- CERTEAU DE M. [1990], *L'invention du quotidien. I. Arts de faire*, Paris, Folio-essais, 357 p.
- COHEN J.-L. et ELEB M. [1998], *Casablanca : mythes et figures d'une aventure urbaine*, Paris, Hazan, Casablanca, Belvisi.
- DUBOIS J. et OLIVE M. [2004a], « Négocier la requalification urbaine. L'action publique dans son horizon d'incertitude » in P. Fournier et S. Mazella, *Marseille, entre ville et ports. Les destins de la rue de la République*, Paris, La Découverte, coll. Recherches, p. 40-59.
- DUBOIS J. et OLIVE M. [2004b], « Euroméditerranée : négociations à tous les étages. État, promoteurs et propriétaires dans une ville en crise », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 97 p. 103-111.
- FOURNIER P. et MAZELLA S. (éd.) [2004], *Marseille, entre ville et ports. Les destins de la rue de la République*, Paris, La Découverte, 313 p.
- HAOUËS-JOUVE S. [1999], *Vingt ans de politique d'assainissement à Casablanca : enjeux, acteurs et limites*, thèse d'urbanisme et d'aménagement, LTMU, Paris 8.

- HAUW D. [2004], *Les opérations de relogement en habitat collectif à Casablanca (Maroc), de la vision des aménageurs aux pratiques des habitants*, nouvelle thèse en géographie, université de Tours.
- LÉVY J. et LUSSAULT M. (éd.) [2001], *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1034 p.
- MOREL B. [1999], *Marseille Naissance d'une métropole*, Paris, L'Harmattan, 221 p.
- NAVEZ-BOUCHANINE F. et HAYOT A. (éd.) [1997], *Citoyenneté urbaine et intermédiation sociale*, Marseille, Association Villes et territoires méditerranéens.
- NAVEZ-BOUCHANINE F. [2004], « La maîtrise d'ouvrage social au Maroc. Un état des lieux », *Al Maouil, Les cahiers d'Al Omrane*, n° 19-20, p. 7-13.
- NAVEZ-BOUCHANINE F. et BERRY-CHIKHAOUI I. [2005], « L'entre-deux des politiques urbaines et des dynamiques sociales dans les villes marocaines. Injonctions et résistances à l'éviction dans le contexte du renouvellement ou de l'aménagement urbains », in C. de Miras, *Intégration à la ville et services urbains au Maroc*, Rabat, Institut national d'Aménagement et d'Urbanisme, Paris, IRD p. 43-96.
- PÉRALDI M. [2001], « La métropole déchue (Belsunce breakdown) », in A. Donzel (éd.), *Métropolisation, gouvernance et citoyenneté*, Marseille, Maisonneuve et Larose, p. 37-59.
- PÉRALDI M. et SAMSON M. [2005], *Gouverner Marseille. Enquête sur les mondes politiques marseillais*, Paris, La Découverte, 310 p.
- RODRIGUES MALTA R. [2004], « Une vitrine métropolitaine sur les quais. Villes portuaires au sud de l'Europe », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 97, p. 93-101.
- ROYAUME DU MAROC, MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, AGENCE URBAINE DE CASABLANCA, IAURIF [2006], *SDAU de la wilaya de la région du grand Casablanca. Projet de diagnostic et enjeux du développement*, rapport n° 3, 354 p. + annexes.
- SÉGAUD M., BONVALET C. et BRUN J. (éd.) [1998], *Logement et habitat, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 412 p.
- SMITH N. [2003], « La gentrification généralisée : d'une anomalie locale à la « régénération » urbaine comme stratégie urbaine globale », in C. Bidou-Zachariasen (dir.), *Retours en ville*, Paris, Descartes & Cie, p. 45-72.

Singapour : l'urbanisation du Sud dans le prisme de la mondialisation

*Xavier Guillot**

Introduction

Le traditionnel clivage culturel opposant les villes des pays dits développés aux pays dits du Tiers monde, le Nord au Sud, trouve un terrain d'étude singulier en Asie du Sud-Est, par le rapprochement des processus d'urbanisation que l'on peut y observer avec les pays du Nord. À Djakarta, Kuala Lumpur, Bangkok, comme dans la plupart des grandes villes des pays de cette région, l'internationalisation des flux financiers et des modes de construction a fait son œuvre. La « verticalisation » des formes urbaines, signe d'une modernité transnationale [King, 2004], a gagné du terrain à l'instar des grandes villes occidentales. Ce rapprochement des processus d'urbanisation entre le Nord et le Sud a par ailleurs accompagné une convergence des modes de vie, sous l'effet du double essor de l'enrichissement de la société asiatique [Robinson et Goodman, 1996] et de la mobilité internationale [Knafou, 1998 ; Urry, 2005].

Jusqu'au milieu des années 1980, ce mouvement a souvent été perçu de manière ambiguë. Ainsi, était-il courant de qualifier les pays d'Asie du Sud-Est les plus dynamiques économiquement de « Dragons de l'Asie » : une façon d'entretenir une différence, voire peut-être une méfiance vis-à-vis de ce processus de « sortie du Tiers monde » qui, par ailleurs, avait pour conséquence de stigmatiser cet « ailleurs oriental » que les occidentaux se sont attachés à construire au cours de l'histoire [Said, 1980]. Aujourd'hui, de nouveaux schémas de lecture sont apparus, avec comme objectif commun d'éclairer les mutations à l'œuvre dans les processus d'urbanisation, en s'appuyant notamment sur la nouvelle donne économique et culturelle liée à la circulation des hommes, des biens et des techniques à l'échelle de la planète.

* Architecte urbaniste, Unité de recherche sur les mutations et les pratiques architecturales, urbaines et paysagères – École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne – Laboratoire Théorie de Mutations Urbaines, CNRS UMR 7543 – Xavier_guillot@hotmail.com.

En 1986, John Friedmann introduisit d'abord le terme de « World City » [Friedmann, 1986], relayé plus tard par celui de « Global City » [Sassen, 1991]. En France, ce renouvellement théorique trouva son écho dans les travaux de Pierre Veltz [1996] portant sur les nouvelles formes de polarisation spatiale, représentatives de l'« économie d'archipel » propre à la mondialisation. Ainsi, depuis plus de vingt ans, les questions liées à l'évolution des villes ont trouvé une forme de consensus général autour du thème de la mondialisation [Marcuse, 2000] avec un ensemble de sous-questions, comme celle portant sur le repérage en Asie d'une avant garde de l'urbanité contemporaine [Rimmel, 1997 ; Marshall, 2003].

Cette perception de l'évolution des grandes agglomérations d'Asie selon un modèle commun a néanmoins ses limites. En effet, dans une compétition économique à l'échelle mondiale, il apparaît que chaque agglomération constitue un enjeu déterminant : celui d'offrir des avantages locaux en vue de capter les bénéfices des flux de la mondialisation. D'où les différentes formes de classement faisant valoir l'attractivité de ces villes dans une optique de *marketing* urbain à l'échelle mondiale [Hall, 2001].

La prise en compte de ces nouveaux échanges internationaux fragilise les anciens découpages géopolitiques et économiques, comme celui associant l'Asie du Sud-Est à un ensemble de pays historiquement défini. De ce point de vue, l'usage de la notion d'Asie Orientale [Pelletier, 2004] apparaît aujourd'hui légitime, car elle élargie cette zone d'échange au Japon et à la Chine devenus des partenaires privilégiés des pays d'Asie du Sud-Est. À ce recadrage à l'échelle des nations, on doit intégrer une autre échelle complémentaire de perception de ces mutations : celle mettant au jour l'idée de région. Pour Scott [2001], la notion de « ville-région mondiale » (*global city region*) est plus pertinente que celle de ville mondiale ou globale, car elle permet de désigner ce qu'il nomme l'« autre face » de la mondialisation : « ses particularités locales dans un monde où la géographie n'a pas été et ne peut pas être abolie ».

Le cas de Singapour

Singapour constitue le terrain sur lequel s'appuiera notre analyse. À partir de 1965, année où le gouvernement acquiert sa pleine souveraineté, cette nouvelle cité-État s'engage dans une vaste entreprise de réaménagement de son territoire sur la base d'un plan directeur, appelé dans sa phase préliminaire Ring Plan¹. Dès cette époque, l'objectif de penser le développement de Singapour comme une entité urbaine nouvelle, réunissant tous les aspects institutionnels d'un État-nation moderne

1. Les premiers éléments de ce plan d'aménagement de l'île figurent dans un rapport écrit par un groupe d'expert de l'ONU et paru en 1963 : C. Abraham, S. Kobe et O. Koenigsberger, *Growth and Urban Renewal in Singapore*, UN Report, November 1963. Jusqu'à l'élaboration de ce plan, l'aménagement de l'île était guidé par le Master Plan élaboré par l'administration coloniale dont la dernière révision fut adoptée en 1955. Après révision par les autorités locales, les propositions du Ring Plan donnent naissance en 1970 au Long Range Concept Plan : le plan d'aménagement sur 20 ans de Singapour. Révisé tous les cinq ans, le Long Range Concept Plan a constitué la matrice du développement physique de Singapour depuis 1970. Ce n'est qu'en 1991, qu'il fut entièrement revu par les instances locales de planification, pour donner naissance à un nouveau plan d'aménagement : le Revised Concept Plan.

indépendant, tout en misant dans son développement sur ses connexions aux flux mondiaux de l'économie, dont elle constituerait un relais, est à l'ordre du jour. Comme le rappelle Charles Goldblum [1986, p. 516], le thème de la « totalité urbaine » et de « l'environnement total » sont très tôt présents dans le discours officiel singapourien condensée sous l'expression de « global city »².

Or, sur le terrain, l'état physique des infrastructures et du bâti apparaît comme en décalage par rapport à ces intentions de départ. En dépit des différentes mesures d'assainissement entreprises par les autorités coloniales au début du XX^e siècle (construction d'égouts, « curetage d'îlots » par le percement de voies secondaires, après la publication en 1907 du rapport Simpson), l'habitat à Singapour est généralement très vétuste. Par sa surpopulation et son manque d'entretien, le tissu résidentiel du centre ville est engagé dans un processus de dégradation. Cette situation a d'ailleurs été largement à la base de l'argumentaire en faveur de la rénovation urbaine : une action urbanistique de grande envergure que l'on peut appréhender à l'époque comme la projection spatiale d'un « projet global d'édification nationale et de transformation d'une société marchande largement issue de l'immigration et tributaire du système de domination colonial en un État-nation moderne » [Goldblum, 1996].

À la fin des années 1980, on peut considérer que les principaux objectifs urbanistiques sont atteints, notamment ceux relevant du domaine du logement, avec la réalisation par l'organisme national de promotion du logement, le Housing Development Board (HDB), de plus de 600 000 appartements, dont la très grande majorité des Singapouriens sont aujourd'hui propriétaires³. Au début des années 1990, on assiste à un changement important dans la politique du logement avec la publication du Revised Concept Plan. Dans ce plan, les objectifs qualitatifs sont mis en avant au profit des objectifs quantitatifs, avec une participation renforcée de la promotion privée [Wong et Guillot, 2004]. Parallèlement, on assiste à un ralentissement de la production de logement public et à la mise en œuvre d'un vaste programme d'amélioration des logements existant (*upgrading program*). Conduit par l'Urban Redevelopment Authority (URA), l'instance publique chargée de la planification urbaine⁴, ce changement d'orientation est associé à un ensemble de messages concernant le devenir de la cité-État. Pour le gouvernement, les années

2. Voir par exemple l'ouvrage édité par WEE Teong-Boo, paru en 1977, intitulé, *The future of Singapore – The Global City*, (University Education Press, Singapore) et près de vingt ans plus tard, celui de Geoffrey Murra et Audrey Perera, intitulé *Singapore. The Global City State*, Folkestone, China Library, 1995.

3. La création du Housing Development Board (HDB) s'inscrit dans le cadre du retrait de l'administration anglaise de Singapour : en 1959, l'île acquiert son autonomie interne puis, en 1965, sa souveraineté politique en tant qu'Etat indépendant. C'est donc dans le cadre de la nouvelle politique économique et sociale, menée par le People Action Party (PAP), que le HDB succède au Singapore Improvement Trust, l'instance gouvernementale qui, pendant la période coloniale, était en charge de la promotion des premiers logements publics.

4. Crée en 1974 au sein du Ministry of National Development (MND), l'Urban Redevelopment Authority (URA) est l'organisme public autonome, qui succéda à l'Urban Renewal Department en charge de la rénovation du centre ville au lendemain de l'indépendance. Depuis cette date, l'URA est l'organisme gouvernemental sur lequel repose l'essentiel des décisions concernant l'aménagement du territoire en liaison avec le HDB qui centralise celles pour le logement public.

1990 marquent le début d'une « nouvelle étape » de l'aménagement de la cité-État (*The Next Lap*, 1991). À terme, l'objectif est de réaliser une « ville tropicale de l'excellence » (*Towards a Tropical City of Excellence*),

Au-delà du caractère incantatoire de cette dernière formule, on doit s'interroger sur l'insistance du gouvernement depuis les années 1990 de systématiquement s'y référer. Selon nous, cette formule traduit une double intentionnalité dans le champ opératoire de la planification urbaine, dont on cherchera à identifier les fondements théoriques et les conséquences urbanistiques :

- d'une part, celle d'ancrer le développement de Singapour dans une réalité géographique et culturelle spécifique (l'Asie tropicale) faisant valoir à ce niveau des particularités locales identifiables ;
- d'autre part, celle de projeter l'avenir de Singapour dans une logique de développement planétaire lié à la compétition économique mondiale (l'excellence), où l'on fait valoir un ensemble d'atouts relevant de critères performatifs.

Garden City : du détournement d'un concept à la construction d'un imaginaire urbain tropical

*Garden Living. Smell the frangipanis. Wake up to the thrill of birds and the scent of flowers. With more homes being built near parks, gardens and recreational areas, you don't need to have a garden to enjoy living close to the nature*⁵.

Le projet d'associer la planification de Singapour à la construction d'un environnement naturel tropical remonte à l'indépendance. En effet, dès les premiers travaux conduits après le retrait de l'administration anglaise, l'élément « nature » et la planification d'espaces verts (*open space*) constituent un paramètre important de la pensée urbanistique officielle. L'ancien Premier ministre, Lee Kuan Yew, en a fait à cette époque un enjeu de campagne. Ainsi, depuis l'indépendance, l'emprunt du concept de « cité-jardin » (*garden city*) au corpus de doctrines de l'urbanisme anglo-saxon a toujours été présent⁶.

De Queenstown à Punggol 21 : l'invention d'un « idéal néo-utopien »

Si Ebenezer Howard, l'auteur du concept de cité-jardin, avait imaginé sa ville idéale selon une dimension discrète, à l'écart de la ville industrielle existante,

5. Voir S. Tan [1999, p. 5].

6. On trouve la mention de cette notion dans un discours du Ministre de la santé, Chua Sian Chin, effectué au parlement le 16 décembre 1968 : « *The improvement in the quality of our urban environment and the transformation of Singapore into a garden city – a clean and green city – is the declared objective of the Government* » (Singapore Parliamentary Debates, Official Report, 16 December 1968, Col. 396, citation mentionnée dans S.K. Lee [1995, p. 130]). À propos de cette référence à l'urbanisme occidental, Charles Goldblum [1988] explique, comment « tout l'environnement morphologique et social dont émerge, en Angleterre, le thème de la cité-jardin vient ici [à Singapour] se projeter, à l'écart de la société industrielle des métropoles européennes, mais dans l'univers industriel qui en constitue la retombée locale – la ville asiatique, compacte, surdensifiée, faisant figure d'« équivalent symbolique » des quartiers ouvriers de la métropole ».

l'interprétation qui en a été faite à Singapour est très différente⁷. La ville nouvelle de Queenstown (Queenstown Industrial and Housing Estate) mise en œuvre par le gouvernement colonial au début des années 1950 traduit bien la façon dont cet héritage urbanistique transmis depuis l'Angleterre, a été localement réceptionné et recyclé. Au départ, Queenstown avait été conçue à la manière des villes nouvelles anglaises, selon un principe de voisinage préservant la vie privée (*privacy*) grâce à de faibles densités. Or, à partir des années 1960, on assiste à une transformation radicale de ses intentions et à la naissance d'un grand ensemble à forte densité (1 000 habitants par hectare), afin de répondre aux forts accroissements de la population urbaine. Cette formule sera généralisée à partir des années 1970-1980, faisant de l'habitat collectif vertical la forme résidentielle majoritaire pour la population singapourienne. Ainsi, tout en maintenant cette référence à la cité-jardin pour son évocation de la nature, c'est un autre corps de doctrine qui a été convoqué pour édifier les villes nouvelles qui succéderont à Queenstown : celui relevant de la ville fonctionnaliste avec, comme trait dominant, la standardisation et la « verticalisation » du logement.

Au milieu des années 1990, soit quarante ans après le lancement de Queenstown, l'Urban Redevelopment Authority (URA) et le Housing Development Board (HDB) annoncent conjointement la mise en œuvre d'une ville d'un type nouveau, aujourd'hui en voie d'achèvement : Punggol 21. Les concepts de planification sur lesquels reposent l'édition de cette ville et la réalité construite qu'on peut aujourd'hui en observer, constituent une projection grandeur nature de cette « ville tropicale de l'excellence » et de l'interprétation la plus récente du concept de cité-jardin [Tan, 1999] faite par les autorités singapouriennes. Située à l'emplacement d'un village de pêcheurs dont elle a gardé le nom, la ville nouvelle de Punggol est présentée par l'URA et le HDB comme « une ville de bord de mer du XXI^e siècle » (*A Water Front Town of the 21st Century*) : « *At the dawn of the 21st century, a distinctive waterfront town will start to take shape in the North-East region. Punggol 21 will have attractive housing, modern amenities and a convenient transport system. It will offer Singaporeans the lifestyle of a tropical resort* »⁸.

Par rapport au précédent modèle de ville nouvelle, Punggol affirme d'abord sa différence par sa situation géographique, car elle est située sur la côte, au nord-est de l'île, et non à l'intérieur des terres. Ainsi, l'idée maîtresse de son plan est de tirer parti des caractéristiques naturelles du site, afin de donner à cette future agglomération un esprit de « ville de bord de mer ». Autre différence, le principe de l'unité de voisinage est abandonné au profit d'une division par un système d'îlots similaires

7. « La cité-jardin préconisée par Howard, qui en faisait une description précise mais peu réaliste est imprégnée d'une réaction malthusienne (30 000 habitants, plus 2000 agriculteurs dans la ceinture verte) et ruraliste (la ceinture verte qui entoure la cité-jardin pour buts de produire l'alimentation des citadins et d'éviter toute conurbation) à la ville industrielle et à sa banlieue. Elle se veut autarcique, assurant la diversité des tranches d'âge, des groupes sociaux et des activités de production, afin d'atteindre un équilibre et d'être autosuffisante, sur le plan alimentaire comme sur celui des produits industriels », in P. Merlin et F. Choa, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Quadrige/Manuel, 2005, p. 174.

8. Note tirée de la brochure de présentation de la ville nouvelle éditée en 1996 par l'Urban Redevelopment Authority et le Housing Development Board.

au centre ville. Désormais piétonniers, les intérieurs d'îlots sont dotés d'équipements sportifs et de loisirs à la manière des ensembles de logement privatisés, autrement connus à Singapour sous le terme de condominium.

Outre sa localisation et la conception de son bâti, il existe une autre différence fondamentale instituant une rupture avec le modèle précédent : Punggol est une ville entièrement résidentielle ne comprenant pas de zones industrielles⁹. Sur cette question, rappelons qu'à la suite du propos d'Howard, l'idée fondamentale présidant à la conception des villes nouvelles singapouriennes était de constituer des « communautés autosuffisantes » (*self-sufficient communities*), c'est-à-dire des établissements humains ayant un certain degré d'autonomie en terme de services et un potentiel de développement hors du rayon d'influence du centre ville [Wong et Yeh, 1985]. La réalisation d'un tel objectif impliquait la prise en compte d'un grand nombre de paramètres liés à la vie quotidienne des habitants de ces villes : commerces, équipements publics, emprise des infrastructures, zones d'activités industrielles, etc. Désormais, à Punggol, ce projet est obsolète.

Ainsi, tout le discours portant sur l'autosuffisance de la ville nouvelle a disparu. On projète une autre réalité physique, dans laquelle on donne une large part à un autre type de quotidien urbain, où les activités de loisir prennent une place dominante. Comme le suggère Victor Savage [1991], le concept de Garden City, tel qu'il est aujourd'hui interprété et exploité par les autorités singapouriennes, doit être perçu comme une sorte d'« idéal néo utopien » à atteindre. On cherche à édifier un environnement urbain total où le cadre de vie, façonné par l'homme, s'inscrirait dans un vaste jardin partagé par l'ensemble des singapouriens. C'est effectivement ce qu'explique Sumiko Tan [1999] dans son ouvrage de promotion de la politique conduite par l'URA : « Avec de plus en plus de logement édifiés près des parcs, des jardins et des aires de jeux, on n'a pas besoin d'un jardin [entendons ici un jardin individuel] pour profiter de la vie près de la nature... Pour ceux qui vivent loin des parcs et qui n'ont pas le temps de s'y rendre, il suffit de laisser la nature venir à vous. Des jardins privés (c'est-à-dire les balcons des appartements, d'après les illustrations) sont à votre disposition L'arrangement de palmiers, cactus ou bougainvilliers disposés sur votre balcon former un auvent de verdure pour vous protéger du monde extérieur »¹⁰.

De l'effet « post-table rase » : un régime d'« iconomanie » généralisé

Cet idéal néo-utopien « made in Singapour » ne s'est, bien entendu, pas effectué sur une page blanche. Sa mise en œuvre va de pair avec ce que de Konning [1992]

9. La superficie du site à urbaniser est de 957 ha sur laquelle on prévoit la construction de 85 800 logements en plus d'équipements publics. Les logements occupent 50 % des terrains ; le reste du site laisse la place aux équipements commerciaux et institutionnels (6 %), espaces publics et de loisirs (14 %), infrastructures routières (15 %), pièces d'eau (12 %) et réserves foncières (3 %).

10. « *For those who live too far from parks and don't have the time to go back to the nature each day, let nature come to you. Private gardens (que sont les balcons) are yours for the making. An artful display of palms, cacti and bougainvillea in your balcony will form a canopy of green to shade you from the outside world* » (p. 55).

appelle une « révolution territoriale » pour désigner la vaste opération de démantèlement des établissements humains existants, associée à l'extension de la superficie du territoire par la poldérisation. Aujourd'hui, la jungle tropicale qui occupait la majeure partie du territoire a quasiment disparu sauf dans la zone centrale : le « *catchment area* », où l'on trouve le parc naturel de Bukit Timah et une partie des réserves d'eau potable de l'île.

Ainsi, sous le label de « ville tropicale », il ne s'agit pas de promouvoir l'édification d'un établissement humain dont la relation au milieu naturel s'inscrirait dans une continuité culturelle et environnementale locale. Il ne s'agit pas non plus d'un retour à la « ville végétale » d'Asie du Sud Est. Dans l'esprit des autorités singapouriennes, il en est autrement. On est dans une logique de « déréalisation du monde rural » [Goldblum, 1988], en raison notamment de la disparition du monde rural au profit d'une diffusion exclusive de l'urbain. Par les vertus de l'ordre naturel, on exorcise le désordre urbain et industriel, dans une optique d'harmonisation sociale, et ce en dépit des bouleversements topographiques (poldérisation, déforestation) par l'édification de la cité-jardin. Dans ce contexte, promouvoir l'élément « naturel » trouve son sens par son association à un double discours :

– d'une part, celui que l'on vient d'observer, où l'élément naturel devient une ressource commune, visant à palier l'impossibilité de chaque foyer de disposer de jardins privatifs du fait de la petitesse de l'île et du caractère très dense de son occupation. L'offre de cette ressource commune va de pair avec la présence d'un vaste dispositif de maintenance : le « *Green and Blue Plan* »¹¹;

– d'autre part, à un discours d'un autre registre, apparu plus récemment, où l'élément naturel est associé à des enjeux de nature patrimoniale. Dans ce deuxième cas, il s'agit de valoriser le « patrimoine insulaire » (*island heritage*).

Depuis les années 1990, cette référence à l'héritage insulaire a fait son chemin : à l'instar de Punggol, un ensemble d'opérations résidentielles privées de grande envergure ont vu le jour sur la côte, comme à Tanjong Rhu, Telok Blangah ou Sentosa. Cette localisation près de l'eau ne semble toutefois pas elle seule suffire pour faire valoir les bénéfices que l'on peut en tirer au quotidien. Dans ce cas également, il faut labelliser. Ici, on fait appel à autre référent que la cité-jardin : la Méditerranée et la vie quotidienne qu'on lui associe (*Mediterranean life style*) dont le club de vacance du même nom, installé non loin de Singapour, à Cherating et à Bintan, constitue en quelque sorte une « icône ». Ainsi, avec les récents aménagements de

11. D'après le « *Green and Blue Plan* », élaborés dès les années 1960, la conception des espaces verts (*open spaces*) s'inscrit dans un objectif global de planification territoriale basé sur l'identification de quatre types d'espaces non bâties (*open spaces*) :

- *Natural space like mangrove swamps and wooden area* ;
- *Parks and gardens, such as regional and districts parks* ;
- *Sport and recreationnal grounds, including stadiums, golf courses, adventure parks and camping sites* ;
- *Park connectors, which serve as green links, connecting major parks and recreationnal areas and as green belts urbanised districts*.

l'URA, assiste-t-on à la volonté de retrouver un sens par rapport au lieu, mais sur la base d'un « surinvestissement symbolique » de son histoire et de sa géographie. On est dans une sorte d'« iconomanie » généralisée pour reprendre la formule d'Anders [1956] : cette passion des images qui est aussi un aveu de ce « malaise de la singularité », malaise que cet auteur a brillamment exposé à son époque, par son observation des effets des nouveaux modes de communications.

Ce rapport à l'image trouve son pendant dans les opérations de réhabilitation du patrimoine bâti conduites depuis le milieu des années 1980, dans les quartiers dits « ethniques » du centre ville (Chinatown, Kampung Glam et Little India) qui relèvent au fond de la même logique, même si elle opèrent dans des registres différents. Comme l'explique justement Gilbert Hamonic [1999], c'est, « moins la constitution d'une histoire qu'à la construction d'une mythologie de la nation que nous assistons. Fabrication artificielle, mais conduite de main de maître, où sont multipliés les signes d'un passé qui n'a jamais eu lieu et dont les procédés sont en vérité assez élémentaires. Ils consistent presque toujours à isoler un élément culturel signifiant de l'intérieur d'un système de significations pour l'absorber, le digérer et le rendre de la sorte parfaitement abstrait en l'insérant dans un autre système de significations au sein duquel il n'a pratiquement rien à faire ».

Vitesse et privatisation : l'excellence urbaine version singapourienne

Dans sa formule « Toward a tropical city of excellence », l'URA associe la planification de Singapour à une autre notion : l'excellence. Dans une certaine mesure, la pensée howardienne pourrait aussi constituer une référence. En effet, dans son projet de cité-jardin, Ebenezer Howard avait misé sur une technique de transport innovante à l'époque : le chemin de fer. À Singapour, ce transport est une des clés de planification territoriale avec la présence du Mass Rapid Transit (MRT), dessinant une boucle connectant l'ensemble des villes nouvelles et la ville historique (Ring plan). À Punggol comme à Bukit Panjang, on trouve un deuxième type de réseau de transport ferroviaire interne à la ville nouvelle : le Light Rail Transit (LRT). Or, entre l'époque d'Howard et aujourd'hui, un autre moyen de transport s'est largement diffusé : l'automobile. C'est ainsi qu'en toute logique, un vaste réseau autoroutier irriguant aujourd'hui la totalité du territoire s'ajoute au transport ferroviaire.

La construction d'infrastructure en grand nombre a sans nul doute constitué un facteur déterminant dans le développement économique du pays. Mais, l'originalité du cas singapourien dans ce domaine tient aussi aux formes de gestion de ces infrastructures pour en optimiser l'usage. D'abord, la construction d'autoroutes urbaines a été associée au développement des transports en bus permettant un accès rapide à l'ensemble du territoire pour les personnes ne disposant pas d'automobile. Simultanément, la construction de ces autoroutes a été liée à la mise en place de mesures incitatives visant à réguler et à diminuer l'usage de la voiture individuelle. Depuis 1998, l'ensemble du réseau d'autoroutes est doté d'un système de péage électronique (Electronic Road Pricing) pour remplacer les systèmes manuels (Area

licensing Scheme)¹². Finalement, la valorisation esthétique de ces infrastructures n'a pas été écartée. Sur ce dernier point, les avantages offerts par le climat tropical jouent un rôle clef par la « végétalisation » des structures porteuses en béton armé des autoroutes urbaines, minimisant ainsi leur impact physique.

L'option de « l'île intelligente » : un renouvellement de la pensée du développement ?

Ce choix de miser sur la technique et la construction d'un environnement urbain le plus performant possible notamment dans le domaine des transports, sans pour autant délaisser sa dimension esthétique, s'inscrit dans une dynamique initiée dans les années 1960, en accord avec les objectifs économiques prioritaires énoncés par les experts des Nations Unies. À cette époque, l'essor économique de Singapour reposait sur un « programme action » (*action program*) dont les infrastructures de transport constituaient un facteur d'attraction clef pour les investissements internationaux dans une optique de développement à l'export [Perry *et alii*, 1997]. Aujourd'hui l'espace alloué aux infrastructures (services urbains, routes, transports publics, port, aéroports, et leurs équipements associés) excède celui réservé aux logements.

Ainsi, en contre point du projet de cité-jardin mettant en avant l'élément naturel, voit-on se dégager, un autre discours lié à d'autres objectifs, visant à associer la notion d'excellence urbaine aux impératifs de vitesse dans les déplacements et les échanges, à l'intérieur du territoire mais aussi avec l'étranger (port, aéroport). Depuis les années 1980, ce principe de développement a évolué vers un autre système, donnant une place plus large aux services et faisant appel à une main d'œuvre de plus en plus qualifiée. Simultanément, les investissements se sont déplacés, de la construction d'infrastructures physiques aux infrastructures supports des nouvelles techniques de communication et de l'information [Wong, 1999]. D'où le concept d'« Intelligent Island » (National Computer Board, 1991) émis par le gouvernement en même temps que paraissait le Revised Concept Plan, et l'idée que Singapour est entré dans une « Nouvelle étape » (*Next Lap*) de son développement. Selon les termes de l'Economic Planning Committee [1991], il s'agit de faire en sorte que Singapour devienne « un centre de commande très efficace pour les marchandises, les services, le capital, l'information et les personnes »¹³.

Cette implication du gouvernement dans la mise en œuvre d'infrastructures urbaines très performantes ou d'établissements éducatifs de haut niveau, a été un facteur déterminant dans la rupture du clivage économique, social et culturel Nord-Sud évoquée plus haut, avec comme conséquence le déploiement d'opérateurs très puissants dans le domaine de l'aménagement à l'export jouant un rôle clef dans le transfert de modèles à l'échelle régionale [Guillot, 2006]. Graham et Marvin [2001]

12. Ce système, très innovant, constitue un exemple pionnier dans le monde aujourd'hui suivi par des capitales européennes comme Londres. Une des conséquences les plus évidentes de cette politique est, Singapour est aujourd'hui une des seules grandes agglomérations d'Asie où les embouteillages sont quasi inexistant.

13. « *A highly efficient switching centre for goods, services, capital, information and people* ». Voir The Economic Planning Committee [1991, p. 40].

expliquent que ces avancées techniques « transcendent les divisions entre villes développées et en développement et entre échelles locales et globales »¹⁴. Les lieux urbains sont ainsi devenus des « translocalités » (*translocalities*) avec des liens et des connexions multiples variant dans leurs échelles [Smith, 1993].

L'avènement de « l'homme prothétique » et de la « pay-per society »

Un autre volet de cette notion d'excellence urbaine liée à l'essor de la technique dans le développement économique de Singapour doit être perçu dans son interface avec la vie domestique. Pour le National Computer Board, à l'origine de la promotion du concept d'« Île intelligente », l'objectif pour Singapour est de devenir « un des premiers pays au monde doté d'un réseau de communication reliant entre eux les ordinateurs des foyers, bureaux, écoles, et usines ». Dix ans plus tard, avec le lancement, en 2000, du projet « Singapore One », comprenant le câblage de tous les foyers par un réseau de télécommunication en fibres optiques, pour optimiser les services en ligne, offerts par les institutions gouvernementales et les firmes privées (commerce, loisir, etc.), cette notion d'« île intelligente » a pris forme. Aujourd'hui, à Singapour, comme dans tout autre pays industrialisé, la dépendance de nos activités à ce méta-environnement électronique est quasi permanente : des déplacements automobiles gérés par le paiement électronique, à l'ensemble des informations reçues et envoyées via Internet, en passant par la gestion à distance de la température des logements par le biais de la climatisation.

Dans son ouvrage, *De la modernité*, Jean Chesnaux [1983] souligne la propension de notre monde à créer un ensemble de comportements et d'effets spatiaux spécifiques liés au progrès de la technique. On doit notamment à la modernité un effet de « programmation-guidage » de la vie quotidienne qui affecte, à chaque espace du territoire singapourien, une tranche d'activité temporelle strictement formelle. La modernité produit ainsi des prothèses et donne naissance à ce que l'on pourrait appeler « l'homme prothétique », comme le suggère Françoise Choay pour qualifier la mutation qui infléchit la nature de la technique. Ce terme, explique cet auteur, permet en outre « de souligner la multiplication des médiations et des écrans que l'usage des dites prothèses introduit désormais entre les hommes et le monde, comme entre les hommes entre eux » [Choay, 1998, p. 45]. Cette logique d'instrumentalisation du quotidien se retrouve finalement dans cette « pay per society » qu'un auteur comme Vincent Mosco [1988], avait dénoncé dès la fin des années 1980 caractérisé notamment par la montée en puissance des services privatisés et le déclin de leur gestion par les services publics¹⁵.

14. « *transcending division between the analysis of “developped” and “developping” cities and between “local” and “global” scales* » [Graham et Marvin, 2001, p. 35].

15. « *We see the evidence of pay-per society all around us. There is pay per call in telephone, pay per view in television, pay per bit or screenful of material in the information business. Advertisers refer to pay per reader, per viewer, or per body when they place an advertisement. In the workplace, word processors know about pay-per key stroke. And so on... The essence of what is happening is this : new technology makes it possible to measure and monitor more and more of our electronic communications and information activities. Business and government see this as a major instrument to increase profit and control. The result is a pay-per-society.* in Mosco, Vincent, « *Introduction* » : *information in the pay-per society* », in V. Mosco et J. Wasko (éd.), *The Political Economy of Information*, Madison, University of Wisconsin Press, 1988.

À Singapour, on peut aisément illustrer cette tendance avec la diffusion de la formule des « 5C », associant l'organisation de la vie quotidienne de la société de classe moyenne (*middle class society*) à la possession de cinq biens dont la terminologie débute par la lettre C : *car, cash, credit card, country club et condominium*. C'est un fait qui se vérifie quotidiennement que certains ne manquent pas de dénoncer, comme S. Rajaratnam qui évoque à ce sujet le « money-théisme » des singapouriens par le culte qu'ils vouent à l'argent pour affirmer leur réussite sociale¹⁶. Naturellement, il ne s'agit pas là d'un fait propre à Singapour, mais d'une tendance planétaire : au fur et à mesure que les services publics céderont le pas devant la privatisation, on assiste à une augmentation des services payants.

Conclusion : au-delà du clivage Nord-Sud, la naissance d'un « hyper-lieu », relais des flux de la mondialisation en Asie Orientale

Des premières années qui ont suivi l'indépendance de Singapour, où l'objectif était que chaque Singapourien « dispose d'un toit sur sa tête » (a Roof Over Every Head), à aujourd'hui, où le but visé par le gouvernement est que Singapour devienne un « foyer de classe mondiale » (World Class Home), ainsi que le Premier ministre Goh Chok Tong le suggérait à la fin des années 1990¹⁷, l'environnement physique, social et culturel de la cité État s'est métamorphosé.

Cette métamorphose s'impose au monde aujourd'hui comme un cas d'étude pour saisir les fondements de la réussite économique d'une nation non occidentale, n'appartenant pas aux traditionnels foyers économiques du monde industrialisé. Ainsi, le cas de Singapour est exemplaire par rapport à la réévaluation du clivage culturel mentionné en introduction qu'il convient aujourd'hui d'effectuer : celui opposant les villes des pays dits développés aux pays dits du Tiers monde, le Nord au Sud. Comme le Japon le fit en son temps, Singapour démontre aujourd'hui comment une nation, non occidentale – mais dont l'essor économique a largement reposé sur les relations économiques établies avec l'occident –, n'a pas pour autant adopté de manière systématique et global ses principes d'aménagement spatiaux et territoriaux.

Certes, Singapour n'hésite pas à prendre en compte un certain nombre de concepts clefs de l'urbanisme européen, tel celui de « cité-jardin ». Mais, comme on a pu le voir, c'est en procédant simultanément à un recyclage de ces concepts, en vue de les adapter au contexte et aux enjeux singapouriens. À l'image du Merlion, sorte de poisson à la tête de lion devenu le symbole de la cité État post coloniale¹⁸, la notion de « ville tropicale de l'excellence », élaborée par l'Urban

16. Cité par Janadas Devan in J. Devan, « A rented plank called home », *The Straits Times*, National Day Special, 9 août 1997, section 3, p. 1.

17. « Be a World Class Home » : tel est le message transmis par l'ancien premier ministre Goh Chok Tong dans un discours donné à l'occasion du passage de Singapour dans le troisième millénaire. Voir à ce sujet I. Zuraidah, « Singapore's new goal : Be a world-class home », *The Straits Times*, August 23, 1999.

18. Voir à ce sujet G. Hamonic [1999].

Redevelopment Authority, peut être appréhendée comme une « figure urbanistique » à la fois mythique et hybride, par les fondements théoriques qui l'a sous tend et les dispositifs opérationnels qui la caractérise. Cette particularité n'en demeure pas moins conceptuellement très efficace pour saisir la logique de la trajectoire suivie par Singapour en matière d'aménagement.

En effet, au travers de cette notion « ville tropicale de l'excellence », et du caractère hybride qu'on peut lui associer, on voit se dégager un des ressorts fondamentaux de la pensée de l'aménagement à Singapour : la place accordée à l'instrumentalisation et à la marchandisation des atouts géographiques locaux. De ce point de vue, un parallèle avec l'époque coloniale pourrait être dressé. À cette époque, les autorités avaient à largement tiré les bénéfices de la situation géographique de Singapour pour développer une économie basée sur le commerce maritime à l'échelle planétaire. Dans le cas présent, c'est-à-dire dans une économie appartenant à l'ère post industrielle [Cohen, 2006] c'est un autre type de rapport au local que l'on entend mettre en évidence : un local dans lequel le symbolique et la dimension représentative du lieu acquiert une place déterminante.

Comprendre la trajectoire suivie par Singapour dans l'aménagement de son territoire, et la réévaluation du clivage Nord-Sud que cette cité-État offre au monde, doit nécessairement incorporer le rôle éminent joué par les médias dans un processus inédit d'aménagement visant à réhabiliter une « statique » au lieu par les images, c'est-à-dire à contrecarrer le processus de « dé-sémentation » du territoire généré par la fluidité des réseaux techniques, en vue de lui donner un sens nouveau. De ce point de vue, on est dans un processus urbanistique relevant de ce l'on appellera « la construction d'un hyper lieu ». Par l'importation de discours et de récits relevant de modes de vie et de référents culturels autres (comme celui lié à l'aire géographique méditerranéenne) associés à un stock d'images sélectives, on élabore un ersatz de lieu, c'est-à-dire un « lieu à la carte ». D'un point de vue économique, ce processus offre de nombreux avantages dans la mesure où ces hyper-lieux peuvent être facilement manipulés au-delà des frontières et participer ainsi à la capacité attractive de Singapour à l'échelle mondiale.

On est bien dans cette logique d'« iconomanie » mentionnée plus haut qui intègre ici les données de l'économie mondiale et la compétition que se livrent les villes globales pour attirer les flux financiers de la mondialisation. Dans ce contexte, ces hyper-lieux peuvent être perçus comme des « gages symboliques » (*symbolic token*) pour reprendre le propos d'Anthony Giddens [1994], c'est-à-dire « des instruments d'échanges » qui, comme l'argent, peuvent « circuler à tout moment, quelles que soient les caractéristiques spécifiques des individus ou des groupes qui les manient » (p. 30).

De ce point de vue, Singapour n'est pas un cas unique dans le monde non occidental. Dubaï est un autre exemple, où l'on retrouve le même type d'instrumentalisation du local par le mondial par le biais d'un surinvestissement symbolique des particularités géographiques et historiques du lieu. Dans cet Emirat, c'est la réalité physique du désert et le mythe d'une péninsule arabe peuplée par des nomades (dont on sait qu'ils sont à présent minoritaires par rapport à la population des

Émirats Arabes constitués majoritairement de migrants) que l'on « iconomanise ». De ce point de vue, que ce soit Singapour ou Dubaï, le but visé est le même : offrir sur la carte mondiale des flux économiques un relais qui ne soit pas seulement un nœud d'échange performant sur le plan économique, par ses infrastructures de transport et de communication notamment, mais aussi un lieu identifiable et attractif par son offre culturelle. C'est une réalité que l'on doit inscrire dans une compétition économique spécifique : celle que nous mentionnions en introduction que se livrent les villes dites globales pour attirer les flux humains et financiers, générés par les affaires et le tourisme notamment.

Ainsi, dans une économie générée par les flux de la mondialisation, où chaque lieu de la planète gagnent sans cesse en accessibilité, « l'occidentalisation du monde » pour reprendre la formule de Serge Latouche [1990], n'opère pas de manière uniforme reproduisant les modèles élaborés dans les pays du Nord. Dans les villes dites globales, des trajectoires spécifiques sont visibles en matière d'aménagement, faisant valoir les particularités locales de chacune de ces villes. Singapour en est un exemple fort. Reste que ce processus de différenciation est largement contraint et que les particularités locales que l'on voit se constituer sont par ailleurs formatées par des exigences et des normes planétaires. C'est toute l'ambiguïté et la complexité des formes d'aménagement que l'on voit aujourd'hui se mettre en œuvre hors du monde occidental et que l'on ne peut en aucune sorte modéliser.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDERS [2002], *L'obsolescence de l'homme. Sur l'âme à l'époque de la deuxième révolution industrielle* (1956), Paris, Éditions Ivrea, Éditions de l'Encyclopédie des nuisances.
- ANDERSON B. [1996], *L'imaginaire national, Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, titre original : *Imagined Communities. Reflexions on the Origin and Spread of Nationalism*, Verso, 1991.
- APPADURAI A. [2005], *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Petit Bibliothèque Payot, titre original : *Modernity at Large : Cultural Dimensions of Globalization*, University of Minnesota Press, 1996.
- BECK U. [2006], *Qu'est-ce que le cosmopolitisme*, Paris, Aubier, 378 p. Traduction de *Der Kosmopolitische Blick Order : Krieg ist Frieden*, Suhrkamp Verlag, 2004.
- CHESNEAUX J. [1983], *De la modernité*, Paris, La Découverte/Maspero.
- COUSIN M. [2006], « Singapour fait ses classes », *l'Express*, n° 2866, juin, p. 130-132.
- CHOAY F. [1993], « Le règne de l'urbain et la mort de la ville », in J. Dethier et A. Guilheux, *La ville : art et architecture : 1870-1993*, Paris, Édition du Centre Georges Pompidou, p. 26-35.
- CHOAY F. [1998], « Une mutation à l'œuvre », in J.-C. Burdese, M.-J. Roussel, T. Spector, J. Theys, *De la ville à la métropole : essor ou déclin des villes au XX^e siècle ?*, Paris, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, 1998, p. 43-50.
- CHUA B.H. [2003], *Life is not complete without shopping. Consumption Culture in Singapore*, Singapore University Press.

- COHEN D. [2006], *Trois leçons sur la société post-industrielle*, Paris, Seuil, coll. La république des idées.
- DAMM JIMENEZ E. [2006], « Nord-Sud : nouveaux échanges, nouvelles frontières », *Cosmopolitiques*, n° 11, janvier, p. 7-12.
- DE KONINCK R. [1992], *Singapour. Un atlas de la révolution du territoire. An atlas of the revolution of territory*, Montpellier, GIP Reclus.
- DICK H.W. et RIMMER P.J. [1998], « Beyond the third world city : the new urban geography of South-east Asia », *Urban Studies*, vol. 35, n° 12, p. 2303-2321.
- FEATHERSTONE M. (éd.) [1990], *Global Culture : Nationalism, Globalisation and Modernity*, London, Sage.
- FRIEDMANN J. [1986], « The World City Hypothesis », *Development and Change*, vol. 17, n° 1 (January), p. 69-84.
- GOLDBLUM C. [1986], *Singapour : une cité-État moderne à l'épreuve de la fondation urbaine*, thèse de doctorat, Institut d'Urbanisme de l'Académie de Paris.
- GOLDBLUM C. [1987], *Métropoles de l'Asie du Sud-Est. Stratégies urbaines et politiques du logement*, Paris, L'Harmattan.
- GOLDBLUM C. [1988], « Singapour (1819-1986) : émergence de la ville moderne et mythe rural », « Villes d'Insuline 1 », n° spécial de la revue *Archipel* (EHESS), n° 36, p. 227-270.
- GOLDBLUM C. [1999], « Le compartiment chinois ou le passé recomposé. Facettes et enjeux de la requalification du centre ville à Singapour », in « Patrimoine et Modernité », n° spécial des *Annales de la recherche urbaine* (MELTT-MAE), 72, septembre 1996, p. 69-78.
- GRAHAM S. et MARVIN S. [2001], *Splintering Urbanism. Networked infrastructures, technological mobilities and the urban condition*, London-New York, Routledge.
- GUILLOT X. [2003], « Les élites professionnelles étrangères à Singapour. Du renouvellement à l'établissement d'une migration haut de gamme », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 94 : « L'accueil dans la ville », octobre, p. 71-80.
- GUILLOT X. [2006], « Flux économiques, transferts d'expertises et production immobilière haut de gamme en Asie orientale », *Géocarrefour, Revue géographique de Lyon*, numéro « Expertises nomades. La circulation des modèles urbains hors du monde occidental », vol. 80.
- HALL P. [2001], « Global City-region in the Twenty-first century », in A.J. Scott, *Global City-Regions. Trends, Theory, Policy*, Oxford University Press, p. 59-78.
- HAMONIC G. [1999], « Le passé recomposé ou la conception de l'Histoire à Singapour », *Archipel*, n° 57, p. 23-40.
- KEEGAN V. [1994], « The Colony strikes back », *The Guardian*, 12 décembre.
- KING A. [2004], *Spaces of Global Cultures. Architecture Urbanism Identity*, New York, Routledge, 256 p.
- KNAFOU R. [1998], *La planète « nomade »*, *Les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, Paris, Belin, 247 p.
- LATOUCHE S. [1990], *L'Occidentalisation du Monde, Essai sur la signification la portée et les limites de l'uniformisation planétaire*, Paris, Agalma-La Découverte.
- LEE S.K. [1995], « Concept of Garden City », in G.L. Ooi, *Environment and the City. Sharing Singapore's Experience and Future Challenges*, Singapore, The Institute of Policy Studies, Times Academic Press, p. 129-170.
- LONG S. [1999], « Cosmopolitans versus Heartlanders », *The Straits Times*, 28 août.
- MARCUSE P. et VAN KEMPEN R. [2000], *Globalizing Cities. A new spatial order*, Oxford, Blackwell Publishers, 302 p.
- MARSHALL R. [2003], *Emerging Urbanity. Global Urban Projects in the Asia Pacific Rim*, London-New York, Spon Press, 218 p.
- MURRAY G. et PERERA A. [1995], *Singapore. The Global City State*, Folkestone, China Library.

- NATIONAL COMPUTER BOARD [1991], *A vision of an Intelligent Island. IT 2000 Report*, Singapore.
- PELLETIER P. [2004], *Identités territoriales en Asie orientale*, Paris, Les Indes savantes, 383 p.
- PERRY M., KONG L. et YEOH B. [1997], *Singapore A developmental City State, National University of Singapore*, Ed. John Wiley & Sons, World Cities Series.
- RIMMEL P.J. (éd.) [1997], *Pacific Rim Development : Integration and Globalisation in the Asia-Pacific Economy*, Sydney, Allen and Unwin.
- ROBINSON R. et GOODMAN D.S.G. (éd.) [1996], *The New Rich in Asia. Mobile phones, McDonalds and middle-class revolution*, London/New York, Routledge.
- SAID E. [1980], *L'orientalisme. L'orient créé par l'Occident*, Paris, Le Seuil, 422 p. Traduction de *Orientalism*, Vintage Book, New York, 1978.
- SANDERCOCK L. [1998], *Towards Cosmopolis. Planning for Multicultural Cities*, Chichester, John Wiley & Sons. 251 p.
- SASSEN S. [1991], *The Global City : New York, London, Tokyo*, Princeton University Press, trad. fr. : *La ville globale – New York, Londres, Tokyo*, Paris, Descartes & Cie, 1996.
- SAVAGE V.R. [1991], « Singapore Garden City : Reality, Symbol, Ideal », *Solidarity*, Issue 131-132.
- SCOTT A.J. [2001], *Global City-Regions. Trends, Theory, Policy*, Oxford University Press, 459 p.
- SMITH M.P. [1999], « Transnationalism and the city », in R. Beauregard et S. Body-Gendrot (éd.), *The Urban Moment : Cosmopolitan Essays on the late Twentieth Century City*, Thousand Oaks CA, Sage, p. 119-140.
- THE ECONOMIC PLANNING COMMITTEE [1991], *The Strategic Economic Plan : Towards a Developed Nation, Singapore*, Ministry of Trade and Industry, Republic of Singapore, NNP Publishers.
- TAN S. [1999], *home.work.play*, Singapore, Urban Redevelopment Authority.
- URBAN REDEVELOPMENT AUTHORITY [1991], *Living the Next Lap : Towards a Tropical City of Excellence*, Singapore, URA.
- URRY J. [2005], *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ?*, Paris, Armand Colin, 253 p. Édition originale, *Sociology beyond Societies*, Routledge, 2000.
- VELTZ P. [1997], *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, Paris, PUF.
- WONG A.K. et YEH S.H.K. (éd.) [1985], *Housing a Nation : 25 Years of Public Housing in Singapore*, Singapore, Maruzen Asia for Housing and Development Board.
- WONG T.C. [1999], « The transition from physical infrastructure to infostructure : infrastructure as a modernising agent in Singapore », *GeoJournal*, n° 49, p. 279-288.
- WONG T.C. et GUILLOT X. [2004], *A Roof Over Every Head, Singapore's Housing Policies in the 21st Century : Between State Monopoly and Privatization*, IRASEC, Studies on South East Asia, Sampark, Calcutta, New Delhi, London, Bangkok, 251 p.
- ZURAIDAH I. [1999], « Singapore's new goal : Be a world-class home », *The Straits Times*, August, n° 23.
- YEOH B.S.A. [2004], « Cosmopolitanism and its Exclusions in Singapore », *Urban Studies*, vol. 41, n° 12, p. 2431-2445.

Pour une définition relationnelle des termes Nord et Sud : Gênes et Valparaiso

*Sébastien Jacquot**

Introduction

Généralement les relations Nord-Sud sont abordées à l'échelle des États. La distinction Nord-Sud traduirait la domination économique et politique des pays du Nord sur ceux du Sud. Dans d'autres occurrences, l'expression « du Sud » désigne une communauté de problèmes. Ainsi évoquer les « villes du Sud », par-delà les considérables différences entre Istanbul et Rio par exemple, c'est désigner d'un même mouvement les *favelas* et bidonvilles, les problèmes communs d'insécurité ou d'informalité. L'expression « les Sud » pour souligner la diversité de ces espaces est de plus en plus courante. À travers cette présentation apparaît une définition négative de ce que serait le Sud. « Si le Sud ne peut pas être défini positivement par ce qu'il est, il peut alors l'être négativement par ce qu'il n'est pas : le Nord » [Castel, 2002, p. 8]. Au contraire, une définition relationnelle des termes Nord et Sud permet d'en évacuer toute substantialisation. Elle repose sur une définition croisée : le Nord est construit depuis le Sud et vice-versa, en relation avec des lieux fonctionnant comme idéal, modèle, ou repoussoir. Ces constructions imaginaires, mobilisées dans les discours locaux, peuvent influencer les choix de développement urbain.

Partant de cette définition relationnelle, trois hypothèses sont testées. D'abord la division Nord-Sud est basée sur une domination du Nord, étudiée ici par le biais des modèles d'aménagement. Cependant, cette présence est médiatisée par des acteurs du Sud qui en jouent, construisant ou relayant des modèles importés.

La division Nord-Sud reste basée sur des espaces différents, mais construits de façon imagée. Le Nord alimente à Valparaiso une nostalgie patrimoniale, et à Gênes le Sud représente un repoussoir permettant de formuler les maux de la ville.

Enfin, ne faut-il pas s'interroger plus précisément sur ces mélanges dans l'optique de la mondialisation, permettant pour le géographe des comparaisons par-delà Nord et Sud ?

* Géographe, Université d'Angers – sebastien.jacquot@univ-angers.fr.

Valparaiso, commune de 275 282 habitants en 2002¹ au sein de la conurbation du Gran Valparaiso, est un des principaux ports du Chili, classé au patrimoine mondial de l'humanité en 2003. La ville, créée à l'époque coloniale, a connu sa période de croissance la plus importante au XIX^e siècle. L'ouverture du canal de Panama, le tremblement de terre de 1906 et la centralisation des activités à Santiago ont entraîné un marasme économique, qui se traduit aujourd'hui par des problèmes plus importants que les autres villes chiliennes (délinquance supérieure, taux de chômage, pauvreté, équipements urbains). Gênes, ville de marchands et de banquiers au Moyen Âge et à l'époque moderne, fut durant le XX^e siècle une ville industrialo-portuaire importante ; mais la fermeture des industries nationales dans les années 1980 remit ce schéma en cause (la population de la commune passant de 815 000 habitants en 1971 à 630 000 habitants en 2000²). Depuis l'Exposition Colombiane de 1992, la ville mise sur la culture et le patrimoine pour son développement urbain et économique, marqué en 2004 par le titre de Capitale européenne de la Culture. Les palais de son centre historique ont été classés au patrimoine mondial de l'humanité en 2006. Les deux villes ont en commun l'élaboration d'une stratégie de sortie de crise basée sur la culture et le renouvellement urbain, comme beaucoup d'autres villes portuaires en crise [Fanstein, 1996].

La diffusion de modèles du Nord vers le Sud ?

Modèles et références

Selon la distinction opérée par Milton Santos, l'application d'un modèle extérieur relèverait du développement exogène, signe d'un espace dominé, par opposition au développement endogène [Santos, 1997]. Le modèle désigne ce qui est « digne d'être reproduit par imitation » [Sanchez et Moura, 2005, p. 25] et il est donc pris dans des transferts, par importation ou imposition. Ainsi l'Amérique Latine a été un espace d'application de modèles d'origine européenne, notamment dans le domaine urbain [Pinon, 1996 ; Sartor, 1997].

Mais la circulation des modèles n'est pas une spécificité des relations coloniales puis des relations Nord-Sud. Les modèles circulent entre lieux du Nord, ou depuis le Sud [Verdeil, 2005]. Dans le processus de diffusion des transformations des fronts de mer a été individualisé un modèle de Baltimore, basé sur le développement ludico-touristique, la réhabilitation d'anciens bâtiments portuaires, et la part importante du secteur privé à travers les partenariats [Vermeersch, 1997]. Ce modèle s'est développé dans d'autres villes portuaires nord-américaines. Un contre-modèle est apparu à Montréal, présentant une dimension patrimoniale plus forte [Chaline, 1994]. Dans les années 1980 se développe une version méditerranéenne de la réhabilitation du front de mer, incarnée notamment par Barcelone,

1. Source INE, Instituto Nacional de Estadísticas, www.ine.cl.

2. Chiffres du service statistique de la commune de Gênes.

« véritable modèle urbanistique » [Rodrigues Malta, 1999, p. 398]. Ainsi il n'y a pas un mais plusieurs modèles de transformation des waterfronts au Nord.

Toutefois, il faut différencier le modèle de la référence. Dans le cadre du développement ou de l'aménagement urbain, le modèle implique en amont un processus de formalisation de ses traits caractéristiques. Roncayolo distingue la transformation de Paris, parfois hésitante, de ce qui est ensuite désigné comme modèle haussmannien, permettant son transfert dans d'autres villes [Roncayolo, 2002]. Cette formalisation est souvent liée à la recherche en sciences sociales ou en urbanisme : par exemple les travaux de Castells jouèrent un rôle important dans la création puis diffusion du modèle barcelonais [Velut, Robin, 2005]. Sans l'individualisation et l'application des caractéristiques du modèle, les villes citées par les acteurs locaux font seulement référence.

Définir le futur de la ville : les voies de l'aménagement

À Valparaiso les références et modèles de développement sont souvent extérieurs et circulent via des acteurs nationaux ou internationaux (agences de développement de l'État, BID, Union Européenne, Unesco).

L'opération de réhabilitation du front de mer illustre cette domination extérieure sur les choix de développement, en terme de capacités d'investissements et de références et justifications. Un projet d'ouverture du front de mer à la ville sur des espaces portuaires en zone centrale, le secteur Barón, est en cours de réalisation, avec la création d'espaces de promenade, et des constructions sous forme de tours pour des usages résidentiels et hôteliers, sur 19 hectares. Jaime Ravinet, ministre des Biens nationaux, se rend en 2002 en Europe à la recherche d'investisseurs et, pour les convaincre, rapproche l'opération de celles menées à Barcelone, Gênes, Baltimore, Buenos Aires. Les villes citées fonctionnent là plus comme références et modes de légitimation que modèles. La réussite des opérations qui y ont été menées garantissent le succès du projet Barón, qui s'appuie sur des processus similaires : participation du secteur privé, développement d'usages culturels et récréatifs du waterfront. Que Baltimore, Barcelone et Gênes soient ici rapprochés, alors que l'on oppose souvent un « modèle méditerranéen » à un « modèle nord-américain » [Chaline, 1994], montre bien qu'il ne s'agit pas dans ces références de l'application stricte de règles, mais plutôt de l'utilisation de cas emblématiques. La venue d'investisseurs internationaux, avec leurs conditions supposées, sert également de justification aux projets d'aménagement : pour que Sheraton investisse, il faut nécessairement de hautes tours en front de mer.

Malgré cette mobilisation de références extérieures et cette recherche d'investisseurs étrangers, le projet est porté par un acteur local, l'Empresa Portuaria de Valparaiso (Entreprise Portuaire de Valparaiso – EPV), et par le gouvernement de Ricardo Lagos³, via la mise en place d'une commission spéciale, le Plan Valparaiso, structure sous tutelle présidentielle destinée à l'aménagement de la ville,

3. Bachelet n'a pas encore dévoilé ses intentions concernant ce projet début mai 2006.

capable de court-circuiter les acteurs institutionnels locaux. Plutôt qu'une opposition entre un Nord pourvoyeur de modèles et de financements et un pays du Sud réceptacle, se met en place une opposition entre des acteurs locaux écartés d'un projet emblématique et une alliance entre acteurs nationaux et internationaux pour un aménagement de grande ampleur [Negrete et Warner, 2002]. La justification passe par le recours à des références étrangères, elles-mêmes alimentées par le lobbying de certaines villes⁴.

Le « Comité de Defensa de Valparaiso » (qui regroupe 15 associations et comités d'habitants, dont *Ciudadanos por Valparaiso*⁵, Attac Valparaiso,...) fustige là l'adoption du modèle néo-libéral (par exemple lors d'une conférence tenue au Forum Social Chilien en novembre 2004 à Santiago), porté par des investisseurs étrangers, sans réelle concertation locale, et perçu comme incompatible avec le schéma d'aménagement de Valparaiso. En effet, les hautes tours prévues vont à l'encontre de la patrimonialisation des collines entourant la baie de Valparaiso, en raison de l'intégration paysagère d'un habitat vernaculaire. Ce projet est donc en décalage avec la voie patrimoniale mise en avant par les acteurs locaux, et entérinée par la municipalité en 2004, qui déclare zone de conservation historique l'ensemble des collines.

La candidature à un prêt de la BID (Banque Interaméricaine de Développement), permise par l'inscription sur la liste du patrimoine mondial, illustre ce détournement par l'étranger et l'utilisation de références et modèles exogènes pour média-tiser les oppositions entre niveaux local et national. L'obtention du prêt est soumise à certaines conditions : processus de participation des habitants et associations, calendrier avec échéancier clair, élaboration d'objectifs, co-financement extérieur (assuré par l'État qui sera en outre chargé du remboursement). La BID encourage ainsi à la mise en place d'un urbanisme stratégique [Ascher, 1995], promu par l'urbaniste Jordi Borja à Barcelone, et de modalités de bonne gouvernance, à l'instar de la Banque Mondiale [Osmont, 1995]. Toutefois c'est l'État qui finance la plus grande partie des projets. L'État participe donc de façon importante à cette recherche de nouvelles modalités d'aménagement urbain, mais le recours à la médiation d'institutions internationales permet d'imposer différemment une transformation des façons de gérer la ville, et de reprendre le contrôle sur un pouvoir municipal jugé inefficace (l'ancien directeur de la commission présidentielle Plan Valparaiso est chargé à présent de la gestion des fonds de la BID).

Les relais : du Nord dans le Sud ?

Les modèles et références sont donc portés par des acteurs implantés localement : la différenciation Nord-Sud est une ressource du discours mobilisée localement.

4. Barcelone fait l'objet d'une promotion importante de la part de ses acteurs : J. Gomez Navarro, ancien ministre du tourisme chargé de l'organisation des Jeux Olympiques de Barcelone, incite au financement d'un projet de musée de la mer tandis que des architectes de Barcelone réalisent des expertises pour l'aménagement du front de mer, s'appuyant sur le succès de Barcelone et rendant plus crédible l'application à Valparaiso d'un modèle extérieur.

5. Citoyens pour Valparaiso (le mot *ciudadanos* renvoyant aussi à citadin).

La domination n'est pas seulement exogène, elle est aussi celle de certains acteurs locaux légitimant des choix de développement par la référence à des modèles issus du Nord.

Todd Temkin, poète venu des États-Unis à Valparaiso au milieu des années 1990, a créé la *Fundación Valparaíso*. Cette fondation vise le renouveau de Valparaiso, comparant la ville à San Francisco, pour la promouvoir auprès des investisseurs en raison de son supposé potentiel de développement immobilier. Ce sont aujourd'hui les clefs de la reconversion de Baltimore que T. Temkin présente aux acteurs locaux lors de ses conférences. Depuis, le projet d'un aquarium est régulièrement mis en avant, pour développer le tourisme. La *Fundación Valparaíso* propose aussi son expérience en gestion de projets, à partir de références européennes et nord-américaines en terme de participation du secteur privé. Elle est devenue un acteur clef du développement culturel et touristique de Valparaiso, et le seul à être associé localement au projet de waterfront.

Barcelone est la référence européenne la plus courante. L'architecte Nelson Morgada, revenu au Chili en 1995, en importe un projet mis en place à Barcelone pour la préparation de la ville aux Jeux Olympiques de 1992, « *Barcelona posa't guapa* » (Barcelone fais-toi belle). Le programme, repris par la municipalité de Valparaiso en 1997 et 1998 pour le quartier portuaire, est appelé *Plan Barcelona* : des entreprises locales parrainent des édifices en aidant les propriétaires à leur réhabilitation, tandis que les pouvoirs publics se chargent des espaces publics, dans un secteur caractérisé par la pauvreté et la dégradation d'un bâti du XIX^e siècle, dans la zone présentée à l'Unesco. Mais les propriétaires locaux participent peu, tandis que les investissements de la municipalité sont jugés insuffisants. Malgré cet échec, une nouvelle phase des relations se développe en 2001, suite à la visite à Barcelone du président chilien Ricardo Lagos et de l'équipe municipale de Valparaiso. Le président s'inspire de l'expérience du front de mer de Barcelone pour la stratégie de mise en place du Plan Valparaiso, et le maire Hernan Pinto envisage l'envoi de personnels à Barcelone pour leur formation.

D'autres références sont plus ponctuelles ; Paris ou Bilbao sont souvent mobilisés pour fustiger certains partisans de la patrimonialisation, qui refusent la modernité (Beaubourg et la pyramide du Louvre) au nom de la protection du passé.

Ces exemples montrent la relativisation du schéma de transferts directs entre Nord et Sud. Comme l'énonce Éric Verdeil, « le regard doit se déplacer et ne plus se situer dans la logique de transfert "nord-sud" basée sur la métaphore de l'exportation mais s'attacher également aux scènes locales qui jouent un rôle essentiel de filtrage, d'accompagnement, de déformation et de recombinaison » [Verdeil, 2005, p. 165].

Le rôle des imaginaires

La construction d'une image de lieux du Nord joue un rôle important dans la légitimation des actions menées au Sud. Les imaginaires ne se manifestent pas

seulement dans la constitution de références urbaines pour l'aménagement. Ils touchent aussi les modalités d'appropriation de certains territoires, travaillant de l'intérieur la relation au Nord ou au Sud. À Valparaiso la patrimonialisation de certains quartiers s'appuie sur une reconstruction sur un mode nostalgique de relations entre Nord et Sud, tandis qu'à Gênes la présence d'immigrés a alimenté le thème d'une ville se rapprochant d'un contre-modèle du Sud.

La nostalgie, construction imaginaire d'un espace cosmopolite dans le Sud ?

La nostalgie est une notion spatiale, liée à la construction d'une identité territoriale et individuelle [Gervais-Lambony, 2003]. À Valparaiso, elle désigne une autre forme de relation entre espace local et espaces lointains, créatrice d'un rapport imaginaire avec le Nord, à travers la patrimonialisation d'une partie de la ville. La patrimonialisation, processus d'identification, de protection et de valorisation, est une « construction sociale » et « une reconstruction du passé » [Rautenberg, 2003]. S'il existe un consensus sur la nécessité de préserver le patrimoine comme élément intégrateur au sein des villes, sa conception fait néanmoins débat [Gravari-Barbas et Veschambre, 2005].

À Valparaiso plusieurs types de patrimoines sont mis en avant, dont celui lié aux migrants du XIX^e siècle, support du sentiment de nostalgie, qui renvoie à la période faste de la ville, lorsque le port était la porte d'entrée de la modernisation au Chili, escale des navires anglais, allemands et français sur les routes de la Californie, avant le percement du canal de Panama. Valparaiso connaît alors une immigration européenne, essentiellement anglaise et allemande. Ces migrants, agents d'une étape de la mondialisation, travaillent dans les succursales de banques, de compagnies maritimes ou de sociétés d'import-export. Ils établissent leur résidence sur deux collines loties au XIX^e siècle, les Cerros Alegre et Concepción, qui manifestent encore dans leurs paysages ce passé européen : architecture victorienne, *bow-windows*, fenêtres à guillotine, couvertures en calamine, chiens assis, longs couloirs, jardins verdoyants, destination résidentielle exclusive conforme à la séparation spatiale des activités de la bourgeoisie anglo-saxonne [Hall, 1987]. Des églises anglicane et luthérienne sont construites dans ces deux quartiers. Cependant Valparaiso, dès la fin du XX^e siècle et suite au tremblement de terre de 1906, entre en crise et la plupart des étrangers quittent la ville.

Aujourd'hui ce passé européen est vécu sur le mode de la nostalgie. De nombreux écrits le mettent en scène, sous la forme d'un âge d'or de la ville, comme dans l'ouvrage de Peña Muñoz, *Ayer soñé con Valparaíso*⁶, qui décrit les modes de vie de la bourgeoisie cosmopolite au XIX^e siècle, à travers une accumulation de scènes de vie quotidienne. La nostalgie y est omniprésente : « Le XIX^e siècle fut une époque [...] de mazurkas russes et de nocturnes de Chopin joués sur un piano du Passage Oxford du Cerro Alegre, quand la classe supérieure assistait aux leçons de

6. « Hier je rêvai de Valparaiso ».

danse. [...] Se rappeler de cette belle époque est comme remonter une boîte à musique dans une maison du Paseo Gervasoni et savoir qu'il est nécessaire d'écrire un mémorial nostalgique et détaillé de cette fin de siècle. » [Peña Muñoz, 1999, p. 32].

Ce retour du passé européen se manifeste aussi dans les noms donnés aux commerces touristiques et culturels (le Brighton, le Sommerscales, Villa Toscana), ou dans les voies de la réhabilitation. Il accompagne les processus de gentrification des Cerros Alegre et Concepción. Dans la réhabilitation des édifices victoriens sont privilégiés les éléments évoquant l'architecture européenne du XIX^e siècle : toit pointu, bow-windows, fenêtres à guillotine. L'ajout d'éléments neufs (comme des lampadaires de style ancien) accentue davantage encore l'aspect victorien, alors que les maisons de Valparaíso ne reproduisaient que partiellement le modèle architectural anglais. L'hôtel Brighton, pastiche victorien construit dans les années 1990, est devenu une icône des quartiers patrimoniaux de Valparaíso, présent sur les cartes postales, et symbole de ce passé lié à l'immigration anglaise. Ce retour du passé européen peut s'interpréter comme un souci de distinction, ou « le glissement subtil de la patine vers son propriétaire » [Appadurai, 2005, p. 127].

Ces liens entre nostalgie et gentrification peuvent sembler paradoxaux. La gentrification est souvent présentée comme le « retour » [Bidou-Zachariasen, 2003] de couches sociales qui ont quitté les espaces anciens, alors qu'un siècle plus tard ce ne sont pas les mêmes personnes ni les mêmes familles qui « reviennent ». Comment peut-on revenir là où l'on n'a jamais été, et quelle signification joue dans ce cas la nostalgie ? Prenant appui sur les traces du passé, elle vise au-delà un mode de vie et une organisation sociale particuliers.

Appadurai met en évidence une « nostalgie imaginée » [Appadurai, p. 129] pour des modes de vie qui n'ont pas été vécus, et la construction de « simulacres de périodes ». Ainsi le supplément Habitat-Décoration du Mercurio de 2003, journal national, présente les diverses facettes de Valparaíso, dans le logement, l'art de vivre,... reflet de cette image façonnée de la ville support de modes de vie puisés dans le passé. Y sont décrits les intérieurs décorés des ménages ayant choisi de s'installer dans la zone patrimoniale, et les objets apportés par les migrants au XIX^e siècle.

Or ce passé est en même temps un espace autre, comme le déclare un de ces nouveaux arrivants : « je voulais une maison pour les fins de semaine, pas pour les vacances, mais un lieu tranquille, qui serait comme sortir du Chili, comme accomplir plusieurs fois par mois un voyage dans d'autres mondes ». Cette nostalgie n'est pas seulement tournée vers le passé. Une relation s'instaure entre le regard porté sur le passé et le changement social lié à la réhabilitation patrimoniale. Les marques d'un passé vécu sous le mode de la nostalgie sont en même temps les jalons de la réhabilitation. La nostalgie est donc le pathos territorial permettant une valorisation des traces des migrants anglais, allemands et italiens du XIX^e, et légitimant la gentrification considérée alors comme un retour.

En même temps cette nostalgie réinterroge la distinction Nord-Sud. Les nouveaux habitants viennent majoritairement de Viña del Mar ou de Santiago et

Las Condes⁷ (commune riche à l'est de Santiago). L'installation à Valparaiso permet l'imagination d'un nouveau mode de vie. « Les hommes tendent à construire un territoire idéal, qui est relation et qui n'existe sans doute pas. [...] Cette quête de territoire est aussi construction de soi (individuelle) et construction du rapport aux autres (collectif) » [Gervais-Lambony, 2003, p. 142]. Dans cette construction territoriale qui renvoie à une image mythifiée du Valparaiso cosmopolite, la référence à l'Europe est essentielle, mais elle est une Europe appropriée localement.

Du Sud comme repoussoir

Comme dans le cas de Valparaiso, où des lieux du Nord sont constitués pour représenter des idéaux, une image du Sud peut être façonnée pour décrire les problèmes de la ville. Gênes à la fin des années 1970 souffre d'une remise en cause de son économie basée sur le port et les industries étatiques. La population diminue et les fermetures de chantiers et usines se succèdent, notamment au début des années 1980. De nombreux articles de la presse locale d'alors (*Il Secolo XIX*) comparent la situation de Gênes à celle d'autres ports industriels européens (Liverpool ou Hambourg par exemple), donnant un sentiment d'inexorabilité aux transformations en cours à travers une communauté de destin pour ces villes autrefois fleurons des économies européennes. Le centre historique de Gênes, peu concerné par les aménagements urbains, est progressivement investi par des migrants du sud de l'Italie, puis d'Afrique et d'Amérique du sud. La presse se fait alors l'écho d'habitants comparant le centre historique à une Afrique ou à une ville du Tiers-Monde : « Gênes offre aux touristes de passage une image africaine » [*Il secolo XIX*, août 1986], certains quartiers sont comparés à « la casbah » [*Il secolo XIX*, nombreuses occurrences entre 1984 et 1987]. La référence au Sud sert également dans ce cas, dans une visée polémique, de repoussoir social, disqualifiant du même geste habitants et espaces. La présence d'immigrés provenant de pays du Sud identifie de façon synecdotique le centre historique comme espace du Sud, confortant sa représentation comme espace dangereux et radicalement différent du reste de la ville, sorte d'enclave du Sud dans une ville du Nord, justifiant des interventions importantes, puisque cet espace revient au premier plan dans les années 1980, à la faveur des espoirs placés dans le tourisme et le développement culturel.

Aujourd'hui le discours est tout autre et dans le cadre de l'année Capitale européenne de la Culture 2004, la municipalité a pris appui sur cette présence importante de migrants pour mettre en avant le dialogue interculturel et la position d'interface de la ville entre Nord et Sud.

De façon parallèle, à Valparaiso est construite une image du touriste et de ses attentes. Le regard de l'autre est par exemple celui du touriste occidental mis en scène pour fustiger certaines catégories d'habitants, notamment les ambulants, ou certaines situations, comme les chiens errants ou la saleté, qui trancheraient dans un

7. Comme le montre le dépouillement des archives de vente de la principale agence immobilière des Cerros Alegre et Concepción.

lieu du tourisme international. Le touriste imaginé à Valparaiso est bien différent de l'« idiot du voyage » [Urbain, 2002] puisqu'il est celui qui sait et pose un regard expert sur la ville, identifiant tout de suite ses dysfonctionnements. Les associations patrimoniales critiquent ces discours et ces transformations de la ville faits pour devancer les désirs supposés des visiteurs du Nord. Ainsi Chantal de Rementeria, membre de *Ciudadanos*, déclare ironiquement « Quand un *gringo* veut aller dans un café de San Francisco, il va à San Francisco, qui est plus au nord. » [15/8/2004, Mercurio de Valparaiso].

À Gênes comme à Valparaiso la construction imaginaire d'un autre (le touriste ou le migrant du Nord ou du Sud) sert de regard ou de parole décentrés sur la ville.

Comparer

Du Sud vers le Nord, pour des solutions diverses à des problèmes communs

Les relations entre espaces du Nord et espaces du Sud relèvent donc de constructions imaginaires, servant des formes de domination sur les espaces par l'utilisation de références d'aménagement, ou en construisant un regard extérieur, du Nord ou du Sud.

Le sens des transferts d'idées peut s'inverser : certains espaces considérés du Sud deviennent le laboratoire de nouvelles formes d'aménagement. Valparaiso, réceptacle d'expériences étrangères, exporte également ses modèles. *Ciudadanos por Valparaiso* a mis en avant une patrimonialisation de ses commerces traditionnels avec la campagne « *lugar valioso* » (lieu de valeur), présentée comme la protection d'un patrimoine intangible. Cette campagne a pour origine le projet d'une entreprise allemande d'implanter un supermarché dans le *Barrio Puerto*, cœur de la zone classée Patrimoine de l'Humanité. *Ciudadanos* fait alors campagne pour la préservation des commerces traditionnels, en éditant des affiches et des dépliants des commerces de valeur présents dans toute la ville. Or ce programme a influencé d'autres expériences à l'étranger, notamment dans un secteur de la ville de Vienne, via l'action du *Vienna Institute for Development and Cooperation* (VIDC), habitué à la mise en place de programmes de coopération internationale, et qui a développé une exposition sur les commerces traditionnels de Vienne en 2003. Carla Bodabilla, artiste née à Valparaiso, membre de *Ciudadanos por Valparaiso*, se rend à Vienne en 2002 pour la poursuite de ses études et est l'instigatrice de la diffusion de cette mise en valeur d'un patrimoine intangible : elle joue le rôle de passeur.

Les transferts d'expériences ne sont donc pas unidirectionnels, le « Nord » pouvant apprendre du « Sud ». Bien que VIDC se présente comme spécialisé dans les problématiques Nord-Sud, le transfert du programme *Lugar Valioso* est justifié par l'extension mondiale de la problématique de la mise en valeur des commerces traditionnels. De fait, cette idée d'un patrimoine intangible constitué par les commerces

traditionnels est une préoccupation transversale commune aux pays européens et latino-américains. Gênes, sans rapport avec *Ciudadanos*, a également mis en place une protection des commerces traditionnels dans le centre historique (liée aux relations sociales attachées au commerce et la qualité architecturale du local, souvent le rez-de-chaussée d'un édifice du Moyen Âge reconstruit à l'époque moderne, avec des poutres provenant des bateaux démantelés). La remise en cause d'une frontière étanche entre Nord et Sud repose aussi sur l'individualisation de ces problématiques communes.

Cette transversalité peut-elle justifier des comparaisons dépassant ce clivage Nord-Sud ?

Comparer, par-delà le Nord et le Sud

Les objections possibles à une comparaison prenant appui sur des espaces relevant du Nord et du Sud sont nombreuses. Comment comparer l'aménagement urbain à Valparaiso à celui mené à Gênes, lorsque le prêt par la BID de 50 millions de dollars suscite beaucoup d'espoirs tandis que Gênes investit en 5 ans 2 milliards d'euros, obtenant des financements multiples de l'UE, de l'État, de la Ligurie ? En outre, Valparaiso partage des problèmes urbains des villes dites du Sud [Rochefort, 2000] : habitat informel sur les hauteurs, équipements urbains déficients, 47,2 % de pauvres (disposant de moins de 45 000 pesos par mois, soit 64 euros⁸) en 1990 et 25 % en 2000...

Mais la comparaison prend appui sur une problématique transversale commune, permettant la construction d'un thème dont chaque ville constitue une modalité possible de réalisation [Détienne, 2000]. D'autres études se basent sur de tels écarts : De Heusch ébauche une comparaison entre la féodalité à l'époque carolingienne et le clientélisme traditionnel au Rwanda. Dans ce cadre la féodalité apparaît comme « spécification d'un genre plus général englobant l'ensemble des sociétés construites sur une série de relations de réciprocité personnelles » [De Heusch, 1986, p. 57].

Ici la comparaison porte sur les processus de régulation urbaine et de légitimation des transformations des espaces centraux : la fabrication de références, de modèles et de contre-modèles apparaît comme un trait commun à Gênes et Valparaiso. Dans le cadre de la mondialisation circulent ainsi des modèles d'aménagement, qui traversent les frontières du Nord et du Sud. Cela ne signifie pas une homogénéisation du monde et de ses espaces, mais des façons de le transformer ou d'évoquer ces transformations [Souami, 2003]. Les résonances par-delà les différences justifient alors les comparaisons [Defourny, Devetere et Fonteneau, 1999]. Dans une telle optique la division Nord-Sud semble devenue inopérante. Il y a bien des espaces dominés, mais les vecteurs de la domination y apparaissent intériorisés localement, et sont ainsi présents tant au Nord qu'au Sud. Valparaiso se tourne vers Barcelone et Baltimore, tout comme Gênes dans les années 1980. En 1987, la

8. Source INE (www.ine.cl).

Chambre de commerce de Gênes charge des consultants des États-Unis (Mentor International) de faire une étude sur le développement de la ville, et Baltimore est posé comme modèle à suivre. Une délégation d'acteurs locaux s'y rend, la presse relaie les succès des transformations de Baltimore et un aquarium est construit à Gênes en 1992, sur le modèle de celui de Baltimore, par le même architecte, Chermayeff. L'utilisation de Baltimore permet de faire accepter aux syndicats réticents l'abandon du soutien aux industries en crise, pour se tourner vers l'économie de la culture. Parallèlement, un groupe d'architectes génois appelle à l'adoption du modèle de Barcelone, utilisé comme discours de contestation de la politique menée. Bruno Gabrielli, devenu adjoint du maire à l'urbanisme en 1997, va conduire une transformation du centre historique inspirée des modalités barcelonaises.

Un trait commun à Valparaiso et Gênes est ainsi l'utilisation de modèles et références de villes dans la légitimation des opérations urbaines. Ces modèles et références incarnent des réussites urbaines, justifiant leurs applications ou les projets s'en réclamant, et fonctionnent comme icône lointaine des transformations souhaitées. Ceci explique que les modèles de Barcelone et de Baltimore ne soient généralement pas appliqués de façon fidèle, mais servent soit au transfert d'un élément, soit de caution générale, à travers l'image véhiculée par ces villes identifiées comme exemplaires.

Aujourd'hui, fort du succès de la Capitale européenne de la Culture 2004 et de la transformation du *waterfront* pour revitaliser le centre historique avec la localisation d'équipements structurants (université, musée de la mer, centre de fun-shopping en projet), Gênes se pose à son tour en modèle d'une ville qui se transforme à la faveur d'événements urbains [Masboungi, 2004] permettant de capter des financements et de tisser un consensus local associant le secteur privé. La ville anime un réseau Urbal consacré aux relations ville-port, auquel est associé Valparaiso. Or le devenir-modèle de certaines villes s'interprète comme une modalité de marketing urbain et de construction d'une image reprise par les organismes internationaux et diffusée comme bonne pratique, mais qui manifeste avec d'autres modèles de fortes convergences discursives [Sanchez et Moura, 2005]. Cette convergence conforte l'analyse d'une utilisation réflexive des modèles, pour appuyer des projets urbains locaux, au Nord comme au Sud. Les villes sont mobilisées parce qu'elles font office de « paradigme », c'est-à-dire de villes manifestant de façon exacerbée certains traits présents à divers degrés dans beaucoup d'autres villes [Nijman, 2000].

Enfin, la pratique même de la comparaison est questionnée par cette circulation de modèles. Une comparaison terme à terme qui isole les deux objets comparés est trompeuse, si ce qui a lieu à Gênes a des répercussions à Valparaiso (via le programme Urbal qui entraîne des échanges d'expériences), ou si des « médiateurs culturels » [Leclerc, 2000, p. 160] comme les architectes transitant de Barcelone vers Gênes ou Valparaiso ou des organisations internationales (l'Union Européenne pour Gênes, la BID ou l'Unesco pour Valparaiso) poussent à la mise en place des mêmes modalités de relations entre acteurs. Ces circulations aboutissent à des mélanges et posent d'une autre façon le problème de la pertinence de la césure Nord-Sud comme base de recherches.

Mélanges

L'étude de la nostalgie à Valparaiso illustre également la difficulté à tracer des frontières. La gentrification prend appui sur un patrimoine lié à la présence de migrants qui ont partiellement importé au XIX^e siècle des traits culturels anglo-saxons. Valorisant ce patrimoine, les ménages chiliens qui y achètent une maison en modifient le sens. Ils inscrivent ces espaces en continuité avec le reste de la ville en peignant les maisons avec des couleurs tranchées. On peut parler là de « patrimoine métissé » [Turgeon, 2003], ou mélangé⁹, de deux façons différentes. La constitution du patrimoine de la ville résulte de processus d'échanges, de transferts et d'incorporation de traits culturels issus d'espaces lointains : l'Unesco a inscrit Valparaiso sur la liste du patrimoine mondial car la ville constitue un « témoignage exceptionnel de la première phase de mondialisation à la fin du XIX^e siècle » [Icomos, 2003]. Puis, avec la patrimonialisation, il est réinterprété dans les enjeux résidentiels locaux, à travers notamment des dynamiques de distinction. La mise en garde de Turgeon doit rester présente : « Loin de considérer ce métissage comme un entre-lieu heureux, [...], nous mettons le lecteur en garde, en dernière analyse, contre une esthétique de l'hétérogène qui, aujourd'hui, tend à patrimonialiser le métissage et à l'ériger en une idéologie au service de la mondialisation » [Turgeon, 2003, p. 27]. En effet, sans tracer de causalité directe avec une « idéologie de la mondialisation », le patrimoine métissé à Valparaiso est support de relations de domination entre groupes qui à travers le patrimoine définissent à la fois un modèle de ville et ses habitants légitimes [Jacquot, 2005]. Dans ces mélanges dédoublés, il devient difficile de discerner les traits venant du Nord de ceux venant du Sud.

Conclusion

Ce double constat d'une interpénétration du Nord et du Sud et d'une définition relationnelle, y compris par les acteurs, incite à refuser une objectivation des limites du Nord et du Sud. La catégorie « Nord » est ce que l'on voit ou donne à voir depuis le Sud, ou alors ce qu'on souhaite projeter de soi. Depuis Valparaiso par exemple, le Nord se nomme États-Unis, Baltimore, Barcelone, Gênes, Europe, Paris, BID, Unesco,... La division Nord-Sud joue donc à un niveau réflexif : elle structure des imaginaires impliqués dans la définition et la qualification de soi et de l'autre, au niveau local. Elle permet d'oublier d'autres types de domination, médialisés par des acteurs locaux : à Valparaiso les références au Nord servaient à l'État à imposer des normes de gestion, à reprendre le contrôle sur l'aménagement urbain, permettaient à des acteurs locaux d'acquérir une légitimité dans la sphère locale et de faire accepter leurs options de développement, et légitimaient la gentrification, en tissant un lien imaginaire, par un pathos nostalgique, entre les nouveaux arrivants et les anciens migrants.

9. À la suite d'Amselle, j'adopte la notion de « mélanges » plutôt que celle de « métissage » qui laisse penser qu'on aurait affaire avant le métissage à deux ensembles purs [Amselle, 2001].

Sans fondement essentialiste, cette division n'est donc pas seulement un outil du chercheur : elle est aussi un enjeu de définition et une catégorie de légitimation pour les habitants et acteurs, dans le cadre de la mondialisation qui voit références et modèles mobilisés aux échelles locales. Paradoxalement, la distinction opérée entre Nord et Sud peut avoir pour effet la perpétuation de relations de domination.

Cette relativisation des catégories Nord-Sud assure une comparaison attentive aux résonances et mélanges entre des lieux éloignés, mettant en évidence des processus semblables entre des villes différentes, pour lesquelles l'adoption de modèles est un moyen de légitimer, par un détour international, des projets locaux. La comparaison des modes de légitimation des transformations urbaines ou sociales laisse apparaître des discours qui réactivent cette division Nord-Sud, sur le plan de l'imaginaire et de la construction de soi au miroir de l'autre. Par ces constructions de regards géo-orientés, des modèles de ville, qui impliquent un modèle de société [Monnet, 2000], s'affrontent, et le recours à une partition du monde entre Nord et Sud participe de ces modes de légitimation.

BIBLIOGRAPHIE

- AMSELLE J.-L. [2001], *Branchements, anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Flammarion, 265 p.
- ASCHER F. [1995], *Métopolis*, Paris, Odile Jacob, 346 p.
- APPADURAI A. [2005], *Après le colonialisme, les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 326 p.
- BIDOU-ZACHARIASEN (dir.) [2003], *Retours en ville*, Paris, Descartes et Cie, 267 p.
- CASTEL O. [2002], *Le Sud dans la mondialisation, Quelles alternatives*, Paris, La Découverte, coll. Alternatives économiques, 213 p.
- CHALINE C. (dir.) [1994], *Ces ports qui créèrent des villes*, Paris, L'Harmattan, 299 p.
- DE HEUSCH L. [1986], « Le structuralisme comme méthode comparative en anthropologie », in *La comparaison en sciences humaines et sociales, Revue européenne de sciences sociales*, t. XXIV, n° 72, p. 47-58.
- DÉTIENNE M. [2000], *Comparer l'incomparable*, Paris, Le Seuil, 135 p.
- DEFOURNY J., DEVELTERE P., et FONTENEAU B. (éd.) [1999], *Économie sociale au Nord et au Sud*, Bruxelles, De Boeck Université, 278 p.
- FANSTEIN S. [1996], « The changing world economy and urban restructuring », in S. Fanstein et S. Campbell (dir.), *Readings in Urban theory*, Blackwell.
- GERVAIS-LAMBONY P. [2003], *Territoires citadins, 4 villes africaines*, Paris, Belin, 268 p.
- GRAVARI-BARBAS M. et VESCHAMBRE V. [2005], « Approches et représentations du patrimoine : dynamiques, évolutions et projets », in ESO, n° 23, *Patrimoine et développement durable, les villes face au défi de la gouvernance territoriale*, p. 9-10.
- HALL C. [1987], « Home Sweet Home », in P. Aries (dir.), *Histoire de la vie privée*, t. 4 : *De la Révolution à la Grande guerre*, Paris, Le Seuil, p. 47-76.
- ICOMOS [2003], *Évaluations des organisations consultatives*, Valparaiso, Paris, Icomos, 12 p.
- JACQUOT S. [2005], « Valparaiso, valeurs patrimoniales et jeu des acteurs » in M. Gravari-Barbas (dir.), *Habiter le patrimoine : enjeux, approches, vécu*, Rennes, PUR, p. 155-169.

- LECLERC G. [2000], *La mondialisation culturelle, les civilisations à l'épreuve*, Paris, PUF, 496 p.
- MASBOUNGI (dir.) [2004], *Gênes : Penser la ville par les grands événements*, Paris, Éditions de La Villette, 214 p.
- MERCURIO [2003], Supplément *Vivienda Decoracion*.
- MONNET J. [2000], « L'utopie urbaine de la colonisation, les modèles de ville à Mexico », in *L'urbanisme dans les Amériques, modèles de ville et modèles de société*, Paris, Karthala, p. 53-60.
- MUÑOZ M. P. [1999], *Ayer soñé con Valparaíso, crónicas porteñas*, Providencia, RIL editores, Chili, 327 p.
- NIJMAN J. [2000], « The paradigmatic city », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 90, n° 1, p. 135-145.
- NEGRETE J. S. et WARNER K. C. [2002], « Las maquinarias de urbanización en un país en vías de desarrollo : el caso del gran Valparaíso en Chile », *Revista geográfica de Valparaíso*, n° 32-33, p. 381-408.
- OSMONT A. [1995], *La Banque mondiale et les villes, du développement à l'ajustement*, Paris, Karthala, 312 p.
- PINON P. [1996], « Raisons et formes de villes : approche comparée des fondations coloniales françaises au début du XVIII^e siècle », in C. Coquery-Vidrovitch et O. Goerg (coord.), *La ville européenne outre mers : un modèle conquérant ?*, Paris, L'Harmattan, p. 57-72.
- RAUTENBERG M. [2003], *La rupture patrimoniale*, Éditions à la croisée, 173 p.
- ROCHEFORT M. [2000], *Le défi urbain dans les pays du Sud*, Paris, L'Harmattan, coll. Géographie en liberté, 184 p.
- RODRIGUES MALTA R. [1999], « Villes d'Espagne en régénération urbaine. Les exemples de Barcelone, Bilbao et Madrid », *Annales de géographie*, n° 608, p. 397-419.
- RONCAYOLO M. [2002], « Mobilités et centralités haussmanniennes : l'expérience, le modèle, le critique », in *Lectures de villes, formes et temps*, Paris, Parenthèses, p. 209-240.
- SANCHEZ F. et MOURA R. [2005], « Ciudades-modelo : estrategias convergentes para su difusión internacional », *Eure*, vol. XXXI, n° 93, p. 21-34.
- SANTOS M. [1997], *La nature de l'espace*, Paris, L'Harmattan, 271 p.
- SARTOR M. [1997], « Types et modèles urbains dans l'Amérique Espagnole entre le XVI^e et le XVII^e siècle », in X. Malverti et P. Pinon (dir.), *La ville régulière, modèles et tracés*, Paris, Picard, p. 87-98.
- SOUAMI T. [2003], « Mondialisation et cultures urbanistiques », in A. Osmont et C. Goldblum (dir.), *Villes et citadins dans la mondialisation*, Paris, Karthala, GEMDEV.
- TURGEON L. [2003], *Patrimoines métissés, contextes coloniaux et postcoloniaux*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Les Presses de l'Université Laval, 234 p.
- URBAIN J.-D. [2002], *L'idiot du voyage*, Paris, Payot, 353 p.
- VERDEIL E. [2005], « Expertises nomades au Sud. Éclairages sur la circulation des modèles urbains », *Géocarrefour, Expertises nomades*, vol. 80, n° 3, p. 165-169.
- VERMEERSCH L. [1998], *La ville américaine et ses paysages portuaires, entre fonction et symbole*, Paris, L'Harmattan, 206 p.
- VELUT S. et ROBIN S. [2005], « Entre Barcelone et Porto Alegre : la gestion municipale à Montevideo et Rosario », *Géocarrefour, Expertises nomades*, vol. 80, n° 3, p. 207-214.

Se rapprocher de l'Ouest pour se démarquer du Sud sans perdre le nord ? !

Questions à l'adresse de la Géorgie (Sud Caucase)
Eveline Baumann, Evelyne Volpe***

Est, Ouest, Nord, Sud¹ : boussole à aimantation variable, les appellations dérivent tranquillement, comme les continents, dans un monde en mouvement, selon les époques et aires culturelles traversées, selon un usage métaphorique plus ou moins mouvementé. Mouvement appréhendé depuis le calme feutré des salles d'études et des agences internationales « de développement », comme dans la tourmente du monde réel, qui s'empare un jour de l'histoire, soudainement, violemment, dramatiquement, progressivement, cycliquement ?...

« Bien sûr, nous sommes au milieu de la tempête, mais il faut faire le point. » [Nougé, 1998 : 43]. Égarement, dérive, perte des certitudes : les repères flanchent, on ne comprend plus très bien. Et la question des aimantations cardinales et familles d'appartenances de se reposer régulièrement. Par où commencer ? Par quel bout prendre la chose ?

Petit pays sud caucasien, à peine cinq millions d'habitants, historiquement parlant de l'Est, et indépendant depuis 1991, la Géorgie sera ici prise à témoin, avec une effervescence culturelle qui n'a pas forcément les moyens matériels de ses aspirations et un niveau de vie qui a dramatiquement chuté depuis son indépendance ; et avec, aussi, bien des difficultés qu'elle aurait à affronter aujourd'hui. À savoir : prendre les bonnes distances avec la Russie, sa voisine du nord – et aussi « du Nord » puisque membre du G8 – ; reconsiderer ses attaches à un passé récent dont il lui faudrait se distancier, tout en renouant avec un passé plus lointain ; se rapprocher de l'Ouest ? qui aurait pour autre nom l'Union européenne ; et se démarquer du Sud ? Pourrait-on ajouter, en tant qu'expression, label et réalité d'une situation de pauvreté...

* Économiste, IRD, UR « Travail et Mondialisation » – Eveline.Baumann@ird.fr.

** École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles (ENSAV), École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes (ENSAN) / LAUA (Langages Actions Urbaines Altérité) – evolpe@wanadoo.fr.

1. Nous avons tenu compte ici, pour différencier l'ordre spatial de l'ordre métaphorique et politique, de la distinction suggérée à travers les exemples donnés par le Petit Robert : minuscule pour le premier, majuscule pour le second. A cette occasion, nous tenons aussi à remercier les deux lecteurs anonymes de ce texte pour l'ensemble de leurs remarques justes et constructives.

Tbilissi, repères en forme de points cardinaux

Tbilissi, septembre 2005². Posée sur place, la question des repères, en forme de points cardinaux, ouvre sur une mémoire vive pour qui l'histoire et la géographie ont immédiatement partie liée, la spontanéité des réponses, qui demanderaient bien sûr à être déchiffrées, n'enlevant rien à la portée immédiate et aux résonances parfois abruptes de paroles lancées au présent.

Et *quid* du Sud pour commencer ? Posant la question à une Géorgienne, elle embraye tout de suite sur le climat :

On est normal, continental et subtropical, un mélange de normal et de subtropical. La Kakhétie et le bord de la mer sont subtropical. Nous sommes et l'Asie et l'Europe. Pour les Russes, ils disent que nous sommes le sud. Nous sommes sur la route de la soie, au milieu de l'Asie et de l'Europe : notre intellect, notre esprit nous permettent de comprendre l'Asie, mais nous regardons vers l'Europe.

Une Europe qui regarde à son tour en direction des pays situés à l'est, dont la Géorgie, pays auxquels elle est liée désormais, tout comme avec les pays du pourtour méditerranéen, par sa nouvelle « politique de voisinage ».

Posée depuis Tbilissi, la question des voisins vient très vite aussi recouper ou se substituer à celle des points cardinaux :

À cause de la Russie – de voisins qui ne sont pas bien –, nous sommes dans une situation très difficile. Tbilissi a été détruite je ne sais pas combien de fois. Avec l'Arménie, nous sommes chrétiens. Les autres sont musulmans. Les Français, les Anglais, les Allemands ont été, eux, pendant longtemps, de bons partenaires. La Russie, c'est quelque chose d'autre encore, une autre culture.

Une autre Géorgienne dira être, elle, résolument du sud et Caucasiennes : « Je suis du sud et pas du nord. Je pense que je suis Caucasiennes, pour partie d'Asie et pour partie d'Europe, comme une route tracée de l'Asie vers l'Europe, d'Inde en Géorgie, comme la route de la soie jusqu'à Istanbul. » Appartenance au Caucase revendiquée par les uns et stigmatisée par d'autres, qui traitent les Caucasiens de « culs noirs »³ : des mots reproduits dans la presse russe et qu'« un ministre russe a même prononcés en public », ajoutera un Géorgien en réponse, cette fois, à la question : où commence l'Est pour lui ?

Depuis mon enfance, on a le sentiment d'appartenir à l'Europe, à l'Europe chrétienne plutôt qu'à l'Est. C'était un sentiment double. Avant la guerre, c'était davantage le sentiment d'un monde chrétien. La notion d'Europe est apparue après, a grandi, et cette nouvelle identité est devenue comme un phénomène. Nos pensées ont toujours été tournées vers l'Europe pour résister au monde musulman. Mais, évidemment, on appartient aux pays du Sud du point de vue des mentalités, manière de vivre, tempérament. Économiquement, on est un pays non développé, c'est pourquoi il y a tous ces programmes. Mais, d'un autre côté, on pourrait dire qu'on est un

2. Evelyne Volpe, *Journal de voyage à Tbilissi, août 2004-septembre 2005*, Versailles, VRD-ENSAV, à paraître en 2007.

3. Au Cinéma du Réel 2006, à Beaubourg, les termes sont repris par l'un des protagonistes du film *Les Enfants de la cité dortoir*, de la banlieue de Moscou (réalisatrices : Korinna Krauss, Janna Ji Wonders, 2005).

pays développé, et ce n'est pas une exagération. Actuellement, nous sommes trop dépendants du passé, dont nous sommes fiers par ailleurs. Mais c'est une fierté uniquement tournée vers le passé. On a besoin, par exemple, d'avoir plus d'électricité, de l'électricité toute la nuit...

On a toujours été un pays occupé, on a eu à combattre comme nation. Avec la globalisation, les gens ont peur, sont sous pression. Il y a des personnes qui ont accédé au pouvoir et se sont comportées de façon extrêmement cynique. Depuis les années quatre-vingt-dix, on a aussi eu des « fondations » américaines, comme la secte de Jéhovah, qui ont commencé leurs activités de manière très agressive... les gens des villages sont embrigadés. Ils détruisent les communautés, y compris au sein des églises orthodoxes. Soros, qui hait Bush – mais ils ont la même politique –, a donné les moyens alors de réorganiser le gouvernement.

J'ai le sentiment, qui s'ancre dans mon enfance, d'une Europe composée de la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre aussi, mais c'était une île, et plus ou moins un petit pays, la Suisse... l'Allemagne étant un peu à part, mais c'était ça la vraie Europe. La Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, c'était pour moi comme la périphérie de l'Europe. L'Autriche aussi aurait été classée dans la « vraie Europe ». L'idée qui primait était la séparation entre le monde capitaliste et le monde communiste.

Images du sud, songes du nord, ou comment « nous » « les » voyons ?

Toutes ces paroles n'ont pas pour vocation de dire des vérités, des réalités auxquelles la Géorgie serait manifestement confrontée. Elles sont des échos singuliers, et à ce titre livrent des regards changeants, particuliers, à décrypter, à interroger. Pareillement, les images qui viennent en tête en évoquant les « sud-Sud » ne sont, elles, à certains égards, que des généralités qui traversent l'esprit. Mais l'on peut aussi penser que ces généralités rejoignent quelque chose d'un courant perceptible, en France comme en Géorgie, qui se répand à travers le monde et l'interroge, courant imprégné d'une « *world culture* » où le Sud aurait soudainement la parole autrement qu'à travers les images de la désolation. Images qui sont aussi, bien sûr, à décrypter.

Côté culture artistique, *On dirait le Sud* est ainsi le titre d'une « installation » qui a trouvé place, en 2005, hors les murs du Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris. Collée contre la vitre, à l'endroit où Pierre Ardouvin « a choisi d'intervenir sur la façade, côté parvis », une affichette s'explique sur le sens de la formule-titre, ici convoquée par le monde de l'art :

Évoquant l'univers des quartiers populaires du sud, l'artiste étend du linge coloré sur toute la hauteur du bâtiment, d'un bout à l'autre de la terrasse. Par cet « accrochage », il s'approprie un usage populaire et traditionnel d'une autre géographie, dont il conserve les couleurs et le mouvement, en insufflant énergie et sensibilité. L'installation évoque, en plein hiver, les sensations douces et lointaines vécues par chacun sous le soleil, sollicitant la part du rêve [...], rencontre improbable entre deux mondes antagonistes. [...] Le titre *On dirait le Sud*, simple qualification, possède un fort pouvoir émotif. Ici le linge du quotidien s'infiltre de façon aérienne dans l'architecture monumentale et solennelle des années trente du musée.

Comme s'infiltre en face, de l'autre côté de la terrasse, occupé par le Palais de Tokyo, le style *grunge*, déjeté, délabré, du « nouveau hangar de luxe », récemment

apprêté de béton brut et de grillage métallique, style déjeté qui se mêle à la géométrie austère et raffinée de la même architecture des années trente lui servant de support. Esthétique du dénuement à l'égard de laquelle le discours de la critique architecturale peut aller jusqu'à dire qu'il y voit la marque d'une *architettura povera* qui « s'impose aujourd'hui en France comme une tendance » [Didelon, 2002, p. 6]. À côté de ça, au moment où nous sommes allées voir cette exposition, un SDF était allongé sous le linge accroché au pied de la façade...

Espace ici officiellement dévolu à un « site de création contemporaine », il dégagerait ainsi ce nouvel « esprit des lieux » – du décrépi, pas fini, en chantier, porté par l'un des courants de l'architecture d'aujourd'hui – exaltant une apparence de provisoire et de « mal fait », un peu comme l'art qu'il accueille : mélange trouble d'apparence de laisser-aller et de tenue. De même que l'idée de friche végétale aura renouvelé récemment l'art des jardins, le *trash* ferait aujourd'hui figure de nouvelle tendance d'une « architecture de la friche », venant de surcroît à se fondre dans un modèle de réhabilitation au moindre coût, rejoignant une esthétique de l'économie du moins disant ? En même temps qu'il s'agit ici d'un espace qui, selon le souhait même des concepteurs de ces lieux, voulait s'inspirer pour son fonctionnement de la place Jemaa-el-Fna, à Marrakech, et lui emprunter ses valeurs d'usage : à « l'image d'une place publique » constituée d'un « espace libre, sans affectations, où s'activent dès le matin les marchands de fruits et d'épices, les vanniers, les barbiers, et qui se transforme l'après-midi avec les conteurs, les musiciens, les charmeurs de serpents et les cercles de curieux, avec des circulations qui se créent d'elles-mêmes autour de ces groupes, et puis se vide le soir et s'anime à nouveau le lendemain » [Lacaton et Vassal, 2002, p. 50]. Projet inspiré par le Sud, pourrions-nous dire, en ses manières d'occuper l'espace ? Ce que « nous » ne saurions plus faire ? Ce vers quoi « nous » souhaiterions aller ? Retourner ? Vers des valeurs, des qualités d'espace et de vie qui auraient disparu de « notre horizon » ? Le Sud comme modèle, en même temps que comme conservatoire des « usages premiers » ? À quand les supermarchés de demain mimant, pour « notre » plaisir, l'imagerie du souk et son folklore, les fruits non calibrés et légèrement tavelés, à l'esthétique « sauvage » rejoignant, ça tombe bien, le « look bio » ?

Dans l'une et l'autre démarche, sous forme « d'installation » temporaire de plein air ou comme activité installée à demeure dans un lieu d'accueil solennellement prévu à cet effet, une sorte d'hommage rendu à un cadre de la pauvreté, à travers une esthétique contemporaine de l'étique et du déchiqueté : sorte de pays de cocagne inversé, où régnerait un monde de la restriction et de la raréfaction des moyens montrant du doigt la direction du Sud, en même temps qu'un rêve d'échanges chaleureux et d'authenticité des pratiques, et autres images associées à ce pôle, comme valeurs à suivre par le Nord ?

L'organisation « spontanée » et « sans affectations » de ces pratiques de la vie de tous les jours, la simplicité des moyens mis en œuvre, viennent dire cela. L'image du linge qui séche au soleil, dans la rue, suspendu par des pinces à linge, vient rejoindre, dans un même éloge à « ce qui ne se fait pas » dans le Nord, le lot des images associées à la vie et au cadre de vie que l'on rencontre sur les routes du

Sud. Un Sud qui, vu sous l'angle de la pauvreté, est devenu par nécessité un monde du recyclage et de la « récup », des sols défoncés, tôles ondulées et parpaings laissés tels quels, avec fers rouillés en attente... Est-ce à dire que le Nord aurait tout aussi bien besoin d'un Sud, peut-être plus « nature », plus grisant, pour alimenter ses rêves d'ailleurs ? Ou encore comme promesse de sensualité, comme dans le film *Vers le Sud*⁴ sorti pendant la grisaille parisienne de février 2006 ? Tout en butant sur l'envers de cette promesse généralement non tenue, envers qui a pour nom pauvreté, dénuement et parfois violence pour la simple survie... et, côté film, commerce avec les autres, pris dans le libre marché des échanges sexués.

Hasard de calendrier ou convergence des pensées qui taraudent le Nord, dans le métro parisien, au même moment, une campagne de publicité d'un grand magasin pour « le blanc [qui] hisse ses couleurs » montre du linge qui pend au soleil, entre des poteaux plantés de biais au milieu d'une ruelle, attaché sur des ficelles, et des fils électriques qui traversent l'air. Par terre, au premier plan de la photo, une bassine en zinc avec du linge dedans, le tout dans un décor propre, pour village d'opérette, de petites maisons aux façades colorées de rouge, jaune, mauve, orange et bleu. Là-bas, au pays du soleil qui annonce un avenir radieux au ciel toujours bleu et porte la promesse d'un retour aux « vraies valeurs », plus besoin de sécher-linge : du soleil, une vieille bassine et des ficelles font l'affaire.

À quelques lieux de là, dans l'univers pailleté de la mode, le Sud fait pareillement recette : vous êtes « à l'ouest », partez donc en direction du sud ! Routes du Sud, donc, parsemées d'objets manufacturés sans même avoir à se déplacer, inspirées par les bureaux de style et faiseurs de tendances, et reprises par la presse féminine qui « nous » embarque, fin 2005, vers des contrées aux noms magiques : « bijoux nomades », « lignes Alexandre, Tachkent, Canton » ou « collection Samarkande », pour « nous » inviter à « adopter un look de tsarine contemporaine ». Tandis que, début 2006, le magazine de l'art proposé par Arte annonce un « défilé de guenilles » exposées à Berlin, d'inspiration elles aussi *arte povera*, et qu'une autre émission du petit écran déclare « le mobilier de récupération très tendance »... Tout un monde d'images qui se répondent et que l'on retrouve diffractionées dans des pages de papier glacé⁵ : style gitane, froissé, déstructuré, sur fonds de masures en tôle ondulée et roulottes de luxe, murs tagués ou décrépis. Visions entremêlées de rêves d'exotisme, de plages au soleil sous les cocotiers et de lagons, dunes de sable et désert à dos de chameau, oasis et mirages, un Sud mâtiné d'Est qui se confond avec l'Orient : « là-bas, ma sœur », les steppes de Mongolie, la Chine des fumeries d'opium et l'Inde mystérieuse.

Ici et là le Sud est métaphoriquement dans l'air du temps. Qui porte ici l'empreinte d'un rêve d'ailleurs, chargé de désir de soleil et d'espérance floue, une vague dont s'inspire régulièrement l'univers de la création et des loisirs. Et là est convoqué

4. Réalisateur : Laurent Cantet, 2005.

5. La revue *Georgia Today* (« The Shabby Chic of Fashion Design », 16.9.2005) se tient par ailleurs, elle aussi, fin prête à rendre compte du dernier état de l'art du « shabby chic » et de ce qu'on portera dans le monde de l'avant-garde, la saison prochaine.

pour représenter un monde qui subit misère et injustice de manière de plus en plus criante. Mouvement accompagné d'un espoir de changement, qui s'amenuise et part en lambeaux, poussière et peaux de chagrin... Drôle de combinaison d'élans et de désesprances qui passent par les chemins du Sud.

Habiter à Tbilissi, Gldani, micro district 3, Diromi, bloc II

Les contradictions et inégalités au quotidien, telles qu'on peut les observer dans les pays du Nord, se retrouvent également à Tbilissi, notamment dans le domaine de l'habitat, prises dans des combinaisons spécifiques, singulières. Mais, là-bas, les réhabilitations ont tout juste commencé dans la vieille ville⁶, tandis que les standards de luxe qui président à cet embellissement n'ont pas encore été gagnés par le style « chantier » du Palais de Tokyo : on cherche à faire beau, propre et luxueux, dans un « style international de revalorisation du patrimoine en direction d'une clientèle riche ». Tandis que, dans les grands ensembles, l'état de délabrement patent, par manque d'entretien du gros œuvre – et non par le fait d'actes de dégradation ou d'incivilité – amène les habitants à se cotiser eux-mêmes pour parer au plus pressé, et par exemple pour remettre en état de marche les installations d'arrivée de gaz jusqu'aux immeubles⁷.

Dans la vieille ville, le panorama depuis la terrasse d'un petit hôtel montre, là aussi, l'état des lieux, largement dégradés, en même temps que les splendeurs qu'ils recèlent, d'une architecture du passé encore présente : vue sur la cour d'une maison somptueuse et délabrée, décorée de dentelle de bois, de gouttières ornées de motifs découpés dans la tôle et de collerette en dentelle de fer. Vue aussi sur les noeuds de fils électriques, en haut des poteaux, et les antennes plantées sur les toits, « ils courent, ils courent les fils électriques, c'est la balade des tuyaux », ils courent dans tous les sens, « c'est tout l'Orient rêvé, mythique », entonne le chœur des touristes. Un clocher émerge du fond des âges, entre le haut d'une façade d'hôtel nouvellement construit et, en face, sur l'autre rive, la silhouette massive d'une église toute neuve, elle aussi – « il paraît que c'est la mafia », susurre un habitant du pays, « c'est les Russes qui sont là pour espionner », déclare un autre – : secteurs du religieux et du tourisme sont de retour. En 2004, il fallait encore une invitation et un visa pour venir ; en 2005, plus besoin de rien, tandis que 2006 inaugure l'arrivée des premiers *tour operators*.

Derrière l'hôtel, séance de photos de mode, un « top model » prend la pose sur un balcon de bois branlant, à l'intérieur d'une cour, parmi toutes les choses entreposées : contraste entre les poses du mannequin et le décor du quotidien, la rusticité des conditions de vie qu'il laisse entrevoir, et la sophistication des images

6. Selon l'article « Es gibt viel zut un. Kommen Sie bald wieder, Mr. Bush » [<http://www.erkanet.de/georgien-news>, consultation septembre 2006] : « ... les États-Unis auraient versé 60 millions \$ au bénéfice du président géorgien pour la visite du président Bush, dont une bonne partie aurait servi à rafraîchir le théâtre du grand spectacle médiatique ».

7. Élisabeth Pasquier, Evelyne Volpe, avec la collaboration de Gérard Cladel, « Le logement collectif à Tbilissi », *Lieux communs, les cahiers du LAUA*, article à paraître.

à venir, les cadrages qu'on imagine, le matériel de prise de vue. Elle porte les modèles d'un modiste géorgien qui va exposer au salon du prêt-à-porter, dit la jeune fille qui parle français et semble en charge de l'opération.

À quelques rues de là, les réhabilitations de la vieille ville s'avèrent très soignées, les restaurants « classieux », et quatre verres de jus de pêche fraîchement mixée, certes délicieux, frisent le tiers d'un salaire mensuel moyen – quand on en a un – pour s'être rapidement alignés sur les standards de prix européens ; verres servis à la terrasse sur une table vissée à même la chaussée, sols public et privé « subtilement » confondus. Tandis que sur la rive d'en face, par delà le Mtkvari, dans ce qu'on appelle « l'île », on trouve une série de restaurants plus traditionnels, au bâti et statut plus précaire qualifié dans la langue architecturale de nos contrées de « tissu mou », et c'est tout dire : « on leur a accordé vingt ans et pas plus, à toute demande du maire ils doivent immédiatement démolir ». Normal aussi, pourrait-on dire ? puisque l'endroit est unique, pour y planter un projet d'urbanisme de grande envergure dans un site exceptionnel, en bordure du fleuve et en situation centrale, en même temps qu'à l'entrée de la vieille ville. On peut donc avoir, pour quelque temps encore, le plaisir d'y aller dîner dans un « coupé » – le mot vient du français –, une sorte de cabane ou compartiment en bois, comme en famille : groupe de convives isolé des autres et en même temps ouvert sur l'espace central, en lien avec l'extérieur. C'est très spécifique à la Géorgie, commente notre hôte d'un soir, qui entraîne les visiteurs dans l'un de ces restaurants, où « on mange du poulet et on sait que c'est un bon poulet, et pas un *Bush chicken leg*, qui donne beaucoup de cholestérol : c'est les poulets dont ils ne veulent pas, aussi ils les exportent ; ils sont dégoûtants, avec un goût très spécifique. »

À Gldani III, qu'une carte postale de l'époque soviétique intitule « quartier résidentiel » et que l'on qualifierait en France de « grands ensembles », la station de métro est en bout de ligne, et débouche en plein marché. « Avant, il y avait aussi de petits marchés de rue, mais on les a supprimés et les gens ont été mécontents », commente notre cicérone et habitante des lieux. Le quartier s'ordonne autour d'une grande artère qui part du métro. Installées, à même le sol, dans l'alignement des contre-allées, des personnes vendent des objets usagés, leurs propres effets ? Un peu plus loin, au pied des immeubles, un autre marché volant, avec en guise d'étals des carcasses de réfrigérateurs couchées en long. Et, abrité sous un grand hall, bien entretenu, un espace de petits commerces, les uns à côté des autres.

Plus ou moins à l'image des autres immeubles autour, le bâtiment du micro district 3 dans lequel nous pénétrons dégage une impression de propreté et de vétusté mêlées :

une dizaine d'entrées par bloc et une quarantaine de familles. L'ascenseur marche avec des pièces, ce qui permet d'assurer un certain entretien. Pour les cages d'escalier et les paliers, l'entretien est collectif. Avant, il n'y avait pas de grilles aux fenêtres, ils ont été obligés d'en mettre pour se protéger des voleurs. Grâce au « travail du samedi » [de l'époque soviétique], l'espace intérieur entre les blocs est très vert...

Rapide regard alentour : c'est le règne des ajouts en autoconstruction, des grillages aux balcons et des cages d'escalier dégradées. Entre les blocs, des enclaves privatisées servent de garages ou de débarras, petits espaces encagés

prélevés sur l'espace public. On croise aussi une échoppe qui fait boulangerie : dessinés sur la pancarte, la forme typique, allongée, du pain géorgien et un petit animal embroché à cuire dans le four du boulanger.

L'immeuble pont, qui passe au-dessus de la grande artère, comprend un complexe sportif, le *DKD* : dont un club de boxe en train d'être refait, un club de fitness et de foot, un club internet. La partie rénovée de la galerie, peinte en rose et bleu, tranche avec la grisaille de l'ensemble et les détritus qui remplissent les espaces anciennement occupés par des activités qui ont cessé d'être, ou se sont déplacées : une cordonnerie, une école de peinture, un marchand de bijoux... En graffiti sur le béton, le nom d'un groupe de rock : *Rocker's life*. Avant, vers la fin des années quatre-vingt, il y avait aussi un supermarché et une poste. Au loin, on aperçoit le *One dollar shop*.

Des tuyaux passent au-dessus d'une petite baraque, c'est écrit en russe dessus et les dessins laissent penser que c'est un plombier. Ailleurs, tout un réseau de tuyaux qui courent à un, deux mètres du sol :

C'est le gaz. Deux ans auparavant, il n'y avait plus de gaz. Les gens se sont organisés tous ensemble pour l'installer. Il y avait l'électricité, mais ça revenait très cher de se chauffer. Une personne est en charge de cette organisation pour chaque bâtiment. Très peu d'argent provient du gouvernement.

Un peu plus près du centre de Tbilissi, au milieu des *krouchtchovas* de Diromi, le bloc II 4. Des fils se baladent contre le mur, passent d'une fenêtre à l'autre, se promènent entre les étages. Ici aussi des extensions du bâti ont poussé en façade, comme souvent dans les grands ensembles des pays ex-soviétiques, mais peut-être de manière plus frappante qu'ailleurs. Des extensions d'envergure dont on peut prendre la mesure, accolées au bâti originel : environ neuf mètres de bâti ajouté pour un corps de bâtiment initial de treize mètres d'épaisseur, structure de ferraille plaquée contre la façade et remplie ensuite plus ou moins par chacun, selon les besoins et possibilités de la famille qui réclame de l'espace en s'élargissant. En contournant le bâtiment, on se rend compte que des lampes électriques sont allumées dans les pièces du rez-de-chaussée situées en retrait, sous les avancées du premier étage, alors que dehors il fait soleil. Entre deux troncs d'arbres, une petite table entourée de deux bancs quasiment accolés aux troncs. Et puis une odeur de lessive qui traverse l'air. En levant les yeux, on voit une femme étendre du linge dehors. Contre un autre mur, une échelle de fer sur toute la hauteur des quatre étages, avec les premiers barreaux cisaillés par la rouille. Quelqu'un viendra plus tard compléter le tableau : dans des blocs de *krouchtchovas*

il y a eu récemment un effondrement et deux personnes sont mortes. C'est la partie ancienne du bâti qui a cédé. Il y a eu aussi beaucoup de problèmes dus aux extensions – mais personne n'est mort jusque-là, c'est quand même très dangereux – et aussi des problèmes dus au tremblement de terre.

De l'un des blocs, une jeune femme s'est approchée et parle anglais, rejoints par d'autres : Pour les infrastructures en ferraille montées en façade,

tout le monde a donné de l'argent. Quelques-uns ont fait des adjonctions et d'autres n'avaient pas d'argent pour terminer. Quand on a des grands-parents et de jeunes enfants, pour vivre ensemble, on a besoin de plus de place. Ça a commencé il y a

quinze, vingt ans, au moment de la perestroïka, de Gorbatchev, dans les années quatre-vingt-cinq, quatre-vingt-dix, et en deux ans ça s'est arrêté... Pour quelques-uns d'entre nous les moyens ont changé, au moment où le rouble a été changé en lari. [...] Pour les appartements, il y a eu un programme de privatisation. On a payé quelque chose, mais pas beaucoup, chez un notaire, et on a eu les papiers. Quelques-uns, mais ils ne sont pas nombreux, n'ont pas acheté. Ils n'en avaient pas besoin, ou pas d'argent. [...] Maintenant, quand deux personnes ont un salaire dans une famille, c'est très bien. Mais pour la majorité, personne ne travaille. Depuis la Russie ou l'étranger, ils reçoivent l'aide de proches. Même cent dollars, c'est assez pour aider. Avec ça, vous ne pouvez pas acheter de gros meubles, mais ils peuvent manger.

Puis elle poursuit, comme pour confirmer qu'elle parle au nom de tous :

Nous vous avons énumérés plusieurs de nos problèmes, mais pas tous... Du côté de l'architecture, nos bâtiments ne sont pas très bien entretenus. Il y a un temps où c'était repeint tous les cinq ans. Les gens n'ont pas d'argent pour se cotiser. Chaque cage d'escalier a en principe une personne qui collecte l'argent, mais maintenant ils nettoient eux-mêmes. [...] Seules les mères et les personnes âgées ont un peu d'aide, et c'est très peu. Ici, les gens sont dans une position très difficile. Et vous ne pouvez pas dire que ça va aller mieux. Moi, je suis enseignante, et je lave les voitures, quand j'ai le temps de le faire.

La précarité au quotidien : réponses « informelles »

« Pays du Sud » comme le voudrait la catégorisation désormais politiquement correcte ?... La Géorgie est, en tout cas, un pays pauvre. Mais ce qualificatif sonne bizarrement lorsque, au Musée d'État, à Tbilissi, la jeune guide parfaitement francophone fait découvrir au visiteur étranger les joyaux de l'ère pré-chrétien. Un pays riche de par son histoire, comme par les influences grecques, romaines, perses, turques, mongoles et russes qui ont façonné sa culture. Pays pauvre pourtant, aujourd'hui, selon les standards des agences internationales. Les chiffres qu'elles produisent sont là, impitoyables, qui font que la Géorgie pourrait, à plus d'un titre, se rapprocher de ces pays qu'on appelle « du Sud »⁸. Et le contraste est souvent saisissant entre l'héritage d'un passé récent, où la Géorgie fut l'un des pays les plus prospères de l'Union soviétique, et les difficultés que rencontrent les Géorgiens dans leur vie quotidienne d'aujourd'hui.

À en croire les données officielles, le « Géorgien moyen » dispose d'un revenu moyen correspondant à 778 \$ par an⁹, soit un pouvoir d'achat comparable à celui des Boliviens ; chiffres qui classent ainsi la Géorgie après l'Ukraine voisine et les deux autres pays du Sud Caucase, l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Lorsque l'on se fie à un indice plus complexe, celui du développement humain, qui tient compte à la fois du niveau de vie matérielle, de l'état de santé de la population et de son niveau d'éducation, la situation n'est guère plus brillante. Depuis l'indépendance de la Géorgie, cet indice a régressé davantage que dans d'autres pays de la CEI. Seul point positif que traduisent les chiffres – et auquel le passé soviétique n'est pas

8. Voir Andreff [2003]. Les guillemets sont de nous.

9. En parité de pouvoir d'achat : 2 588 \$ (2003). Voir <http://hdr.undp.org/reports/global/2005/>.

étranger – : un niveau d'éducation particulièrement élevé, y compris dans le supérieur : un Géorgien sur quatre possède un diplôme de l'enseignement supérieur. Raison de plus pour les Géorgiens d'insister sur leur proximité avec la « famille européenne ».

Dans le domaine de l'habitat, les chiffres présentent aussi des oppositions parlantes. Ainsi, dans la capitale, seul un logement sur cent a été construit après 1990, alors que trois sur quatre l'ont été dans les trois décennies qui ont précédé [State Department of Statistics, 2005, p. 26-27]. Et tandis que le confort ménager de ces logements, à Tbilissi, peut être rapproché, à bien des égards, du niveau de certaines capitales européennes, les habitants d'un logement sur trois disposent d'un piano, disent les statistiques [*ibid.*, p. 29] ! Quelle capitale ouest-européenne peut rivaliser, sur ce plan, avec Tbilissi ? Capitale d'un pays qui a connu le faste, certes relatif, de l'époque soviétique, avec son opéra, son métro, ses centres de recherche et d'enseignement supérieur, ses lieux de villégiature pour les apparatchiks venus du nord, sa production cinématographique...

Pays appauvri – plus de la moitié de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté tel qu'il est défini par les autorités nationales –, l'appel à l'aide internationale se comprend et se justifie, objectivement. Bien entendu, la pauvreté est étroitement liée au chômage¹⁰, mais elle n'épargne pas non plus ceux qui ont un emploi salarié [GEPLAC, 2005, p. 51]. Les personnes dites déplacées suite aux conflits armés – 10 % de la population – sont concernées, elles aussi, par les différentes manifestations de la pauvreté. Les retraités également vivent dans la précarité, et cela d'autant que le système de protection sociale hérité de l'ère soviétique, de fait, ne peut plus fonctionner et qu'un système qui serait compatible avec la nouvelle économie de marché tarde à se mettre en place. Par ailleurs, compte tenu du foisonnement d'activités non enregistrées et d'un salariat sous-déclaré, une large part des impôts et taxes échappe à l'État, d'où des difficultés qui s'ajoutent pour financer la politique sociale du pays [Baumann, 2006].

Alors que l'économie géorgienne s'est déjà largement ouverte au marché, les bienfaits du libéralisme tant vanté par les agences internationales se font attendre. Tandis que les populations adoptent des stratégies allant du repli sur l'autoconsommation des produits de la terre à l'auto-emploi, en passant par des combines de toutes sortes et autres fraudes en col blanc, autant de pratiques bien connues d'autres pays et populations à faible revenu¹¹. Les petites exploitations agricoles présentent, elles, non seulement un refuge pour ceux qui ont dû quitter les kolkhozes, dissous le lendemain de l'indépendance, mais aussi une solution pour ceux qui travaillaient dans les complexes industriels démantelés à la suite de l'effondrement de l'Union soviétique. Selon les statistiques officielles, l'auto-emploi, que ce soit dans le secteur agricole, le commerce, la petite production marchande ou la

10. Officiellement compris entre 12 et 15 %. Mais la définition du chômage pose problème. Alors que l'agriculture emploie 55 % des actifs, les membres de toute famille disposant d'un hectare de terre sont considérés comme (auto-)employés par définition [Ministry of Economic Development, 2004].

11. Voir le film de J. Bertucelli, *Depuis qu'Otar est parti* (2003).

prestation de services, concerne près de sept Géorgiens sur dix¹². Et pour faire face aux besoins en numéraire, les transferts d'argent des nombreux émigrés complètent les revenus de ceux qui sont restés.

Mais ce sont, d'une manière générale, les pratiques dites informelles, ou à la marge de la légalité, qui caractérisent le quotidien des Géorgiens. Déjà présentes du temps de l'URSS, elles persistent aujourd'hui, prenant même de l'ampleur dans certains domaines, tels que la santé et l'éducation [Sapsford et Abbott, 2005]. Ainsi, s'est développé un marché privé « parallèle » dont bénéficient surtout ceux qui ont les moyens, alors que les populations démunies risquent de voir leur situation se dégrader... Et les inégalités de s'accentuer.

Normes et pratiques, persistances et « inventions »

Face à cette situation, les agences internationales, les bailleurs de fonds et les décideurs nationaux misent sur le « développement institutionnel » et l'émergence d'un entrepreneuriat « respectant » les règles du marché, la « bonne gouvernance » d'entreprise et ses obligations vis-à-vis de l'État. Les ONG étrangères et les associations locales occupent une place centrale dans ce dispositif¹³, et interviennent largement sur des registres qui relèvent de l'éthique : s'arrogant implicitement un « droit de représentativité » en vue de « moraliser » le marché, et de propager des normes qui se veulent universelles et seules supposées compatibles avec une économie de marché. L'idée sous-jacente est que l'avancée de l'économie de marché réduira la pauvreté et fera reculer les pratiques informelles. Or, ce vœu est contredit par les observations mêmes que l'on peut faire dans la quasi totalité des pays de la CEI : la pauvreté continue à être omniprésente, et l'économie informelle avec.

Concernant ces pratiques informelles, on peut s'interroger sur les paramètres favorables à leur persistance dans un contexte de libéralisation du marché. En tout cas, pour la Géorgie, ces paramètres viennent rejoindre la spécificité des structures sociales et l'histoire qui les a façonnées : pratiques informelles qui se trouveraient fortement déterminées par la famille et le réseau personnel auquel se mesure essentiellement « la valeur » d'un individu [Turmanidze, 2000]. Ce réseau étant peu stable, la place que l'on y occupe n'est jamais acquise, d'où l'obligation implicite de constamment prouver que l'on est honorable et digne de confiance, notamment par la prodigalité et l'hospitalité, selon l'adage : « Si tu es pauvre et la maison vide, où est ta fierté ? » Indispensable pour asseoir sa réputation, le réseau fonctionne selon le principe de la réciprocité et facilite ainsi la prise de risques, pourvu qu'il soit suffisamment étendu. Ces éléments pourraient jouer en faveur des pratiques informelles – où les risques sont omniprésents – et jouaient y

12. Record que la Géorgie se partage avec un pays comme la Bolivie [Schneider, 2002].

13. On compte entre quatre et cinq mille associations enregistrées, mais seulement entre vingt et cinquante sont vraiment actives [Wheatley, 2005, p. 296 et suiv.]. Nous remercions Marina Muskhelishvili, Centre for Social Studies, Tbilissi, de nous avoir fait connaître cette référence précieuse.

compris pendant le régime soviétique. Plus encore, ces pratiques se sont renforcées, en s'adaptant à l'État tout en s'y opposant, favorisant par là leur survivance au-delà de l'ère soviétique.

Dans le même ordre d'idées, cela permet de comprendre aussi pourquoi, par exemple, les Géorgiens trouvent quasi « normal » de payer pour certains services – dont ils ignorent même souvent qu'ils sont supposés être totalement gratuits –, de même que d'accepter qu'un agent de l'État prenne certaines libertés par rapport aux règles, autant de pratiques qui peuvent être considérées, vu de l'extérieur, comme des écarts flagrants à la « légalité universelle ». D'où le souci, exprimé essentiellement par les agences internationales, dont notamment l'USAID, de donner la parole à la « société civile géorgienne ». À cet égard, l'élite intellectuelle, composée d'une fraction non négligeable de diplômés occidentalisés, s'avère actuellement revêtir une importance déterminante, tant pour le positionnement de la Géorgie par rapport aux agences internationales, que pour l'émergence de cette « société civile », qui apparaîtrait aujourd'hui comme une nouvelle notion fédératrice pour l'ensemble du planisphère et de ses découpages en pointillés : Sud, Nord, Est, Ouest... Avec l'idée sous-jacente, pour les agences internationales, tout en donnant la parole à cette société civile, de s'allouer un droit de regard sur les relations entre la population et ceux qui sont censés la représenter dans les institutions de l'État, et de prétendre ainsi faire avancer la démocratie supposée accompagner l'économie de marché.

Dans l'agenda de ces agences, la promotion de la « société civile » semble d'ailleurs occuper, dans les pays post-communistes, un rang plus important qu'ailleurs, importance en partie liée au lourd héritage soviétique [Atlani Duault, 2005] et à l'histoire récente qui s'en est suivie : lenteur de la construction nationale, frontières souvent arbitraires, identités mal affirmées, sentiment d'insécurité, paupérisation des classes moyennes et des personnes âgées, personnalisation de la vie politique, etc. En Géorgie, selon un « observateur du Nord », il s'agirait seulement d'une « société civile en gestation », composée des associations, bénéficiaires ou non d'un appui extérieur, des partis politiques, des syndicats, et des groupes de pression de toutes sortes, un ensemble traversé de courants antagonistes [Wheatley, 2005]. Selon cet auteur, deux tendances majeures caractériseraient cette « société civile en gestation » – mais n'en serait-il pas ainsi de la société géorgienne dans son ensemble ? L'une fait référence à l'identité géorgienne et au positionnement du pays par rapport à son voisinage immédiat. Elle valorise l'église orthodoxe et déplore la vulnérabilité du pays par rapport à l'emprise de l'Islam. La dénonciation des influences étrangères, qu'elles émanent d'ONG étrangères ou de sectes, fait partie intégrante de son discours. L'autre tendance renvoie aux « valeurs européennes » qui seraient celles de la Géorgie, à commencer par la démocratie, que le pays aura expérimentée pendant quelques années au début du XX^e siècle, et avec laquelle il s'agit de renouer le plus rapidement possible. Mais les ONG, souvent bien introduites dans les cercles du pouvoir, souffriraient d'un manque de représentativité et de légitimité « par le bas » [Muskhelishvili, 2007]. Il en serait de même des partis politiques, par ailleurs empreints de clientélisme, où la « culture de

l'amitié » et la collusion entre centre-gauche centre et centre-droit prendraient souvent le dessus, au détriment de véritables projets [Wheatley, 2005].

Autrement dit, la promotion, par les agences internationales et autres bailleurs de fonds, d'une « société civile » – mue par des logiques supposées compatibles avec le marché, « société civile » composée d'individus atomisés ayant pris leurs distances par rapport à leur groupe d'origine et susceptibles de prendre la parole pour contrecarrer le discours de l'État – se heurterait à cette « culture de l'amitié » qui fait la fierté des Géorgiens. « Culture de l'amitié » qui passe par dessus les stratifications liées au statut social et qui donc, en même temps, interdit souvent les sanctions d'actes frauduleux. « Culture de l'amitié » qui porte aussi une certaine responsabilité dans des éruptions spontanées de « sociétés inciviles » du type mafia et groupes paramilitaires [*ibid.*, 2005]. Vues sous cet angle, les interventions des bailleurs de fonds et autres organisations financées par l'étranger ont encore une belle vie devant elles...

Conclusion

À propos des rapports est-ouest, il y a cette « phrase très utile quand on apprend le chinois et que l'on traduit généralement par « qu'est-ce que c'est que ça ? » ou « qu'est-ce que c'est que cette chose ? », alors que, littéralement, elle signifie « qu'est-ce que c'est que cet *est-ouest* ? ». Une phrase du langage ordinaire, déroutante, avant de devenir familière. Comment la chose en elle-même, isolée, atomisée, saisie dans sa singularité, cette chose à laquelle nous sommes si habitués, [pourrait-elle] ainsi perdre toute substance pour devenir une relation bipolaire ? »¹⁴. D'où la lignée de questions qui s'ensuivent : Qu'est-ce que c'est que ce tout qui prend forme de relation bipolaire ? Qu'est-ce que c'est que cet Est qui est aussi un Ouest ? Que ces versants qui s'inversent ? Cet Ouest dans l'Est, ce Sud dans le Nord et ce Nord dans le Sud ?

De la polarité Nord-Sud-Est-Ouest, largement en usage aujourd'hui et censée faire repère plutôt que question, on pourra dire, tout aussi bien, qu'elle nous renvoie à une représentation dichotomique du monde, perçu selon une série d'oppositions : entre pays pauvres et riches – plus ou moins marqués par les pratiques informelles, voire frauduleuses, la criminalisation, les disparités sociales... –, pays concepteurs et financeurs de « programmes » et pays qui en sont les destinataires, et donc pays d'où émanent les normes et pays déclarés en manque, pays tirant profit de la globalisation et ceux qui en sont exclus. Ces oppositions renvoyant aussi à d'autres caractéristiques, valeurs supposées ou images plus ténues, associant par exemple au Nord l'idée d'ordre et de structure, au Sud celle de quasi absence d'organisation. Sachant que ces valeurs et images qui soutiennent implicitement le regard porté sur l'opposition Nord-Sud, y compris celles ayant permis de développer les propos tenus ici, sont largement déterminées, ou à tout moment susceptibles de l'être, par le modèle dominant – c'est-à-dire celui des

14. L'étonnement à propos de cette phrase est ici celui de F. Jullien [Lapierre, 2004, p. 253].

pays riches –, on ne peut que continuer à s'interroger sur les façons dont fonctionnent ces notions, partitions, valeurs et réalités sous-jacentes qui prétendent décrire le monde dans lequel nous vivons.

Par ailleurs, et alors qu'une telle lecture bipolaire du monde continue à avoir cours, la dichotomie est à l'œuvre à l'intérieur même des pays du Nord, avec des poches de pauvreté grandissantes, qui entraînent une demande de redistribution et l'élaboration de « programmes de développement ». Parallèlement, les images associées au Sud semblent nourrir régulièrement le Nord de désirs et de fantasmes qui se traduisent dans différents domaines de pensées et d'actions, gravitant par exemple autour des mondes de l'art, de l'architecture, de la mode, du tourisme, etc. Dans le même temps, les pays dits du Sud tournent leur regard vers le Nord et ses productions, y compris celles revisitées par les images du Sud. Tandis que l'Est, dans la mesure où l'on peut dire qu'il tournerait son regard vers l'Ouest, un Ouest présumé lui-même porteur des valeurs du Nord, relève, à son tour, d'une nouvelle partition schématique d'un monde « labellisé », en ce qu'il participe de ce couple Est-Ouest qui vient se surimposer à l'autre, au couple Nord-Sud.

En tout cas, avec les anciens « pays de l'Est », dont la Géorgie, nous sommes pris – comme ailleurs, mais pas plus et pas moins qu'ailleurs, et malgré nous – dans ces modèles opposant allègrement pays du Nord, du Sud, de l'Est, de l'Ouest, comme autant d'euphémismes commodes, alimentant le discours sur les pays « en développement », « en transition », « industrialisés » ou « émergents »... Géorgie d'aujourd'hui, qui nous renverrait notamment à la question d'un « nouveau » statut de l'Est ? Ou des anciens « pays de l'Est » ? Statut qu'on pourrait dire étrange ? Mais alors tout autant que devrait l'être aussi celui de l'Ouest, son double attitré ; qui ensemble, donnent sens à l'existence d'un découpage Est-Ouest...

Géorgie qui semblerait adopter, comme sans doute d'autres pays de la CEI, d'autres références – préférences ? – dans le parler politique d'aujourd'hui, en faisant entendre son positionnement par rapport à une « idée de l'Europe » en voie d'élargissement – plutôt que de renvoyer au découpage Est-Ouest-Nord-Sud –, tout en insistant sur le partage de « valeurs communes » ; comme le fit, par exemple, dans un geste spectaculaire, l'actuel président Mikheil Saakashvili, lorsqu'il prêta serment : en faisant hisser à côté du drapeau géorgien celui de l'Europe, comme « manifestation de l'essence de l'histoire, de la civilisation et de la culture géorgiennes, manifestation aussi des perspectives d'avenir du pays »¹⁵. Tandis que côté européen, la Géorgie est passée d'un statut « de note de bas de page » à celui de pays concerné à part entière par la politique européenne de voisinage, assortie de recommandations spécifiques¹⁶. L'autre visée de l'équipe au pouvoir étant indubitablement de faire de la Géorgie un pays de l'Est.

15. C'est nous qui traduisons. Voir Muskhelishvili [2005, p. 56].

16. Lynch [2006, p. 62] en s'appuyant sur Commission of the European Communities, *Communication from the Commission to the Council and the European Parliament. Wider Europe – Neighbourhood. A New Framework for Relations with Our Eastern and Southern Neighbours*, Brussels, 11.3.2003, 26 p. et Commission of the European Communities, *Communication from the Commission to the Council, European Neighbourhood Policy. Recommandations for Armenia, Azerbaijan, Georgia and for Egypt and Lebanon*, Brussels, 2.3.2005, 7 p.

tablement de marquer sa distance avec son passé soviétique, jusqu'à l'annonce réitérée de vouloir quitter la CEI. Sinon que, en même temps, selon Salomé Zourabichvili, ancienne ministre des affaires étrangères¹⁷, la Géorgie a aussi hérité un bon point de ce passé soviétique, qui permettrait, entre autres, de contrecarrer les « anciens de la nomenklatura » comme les « pseudo-démocrates » de tout poil : « L'habitude que l'on avait de lire à travers les lignes, de ne pas croire ce que la presse nous disait, ce que les hommes politiques vous disaient. C'est quelque chose qui est resté. » Habitude de lire entre les lignes qui gagnerait, parenthèses, à devenir une vertu plus partagée, propre à se transmuer en un petit « projet global » Nord-Sud-Est-Ouest.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDREFF W. [2003], *La mutation des économies postsocialistes. Une analyse économique alternative*, Paris, L'Harmattan, 366 p.
- ATLANI DUAULT L. [2005], « Comment se créent les normes. De la prévention des conflits aux révolutions de velours », in N. Bagoyoko-Penone et B. Hours (dir.), *États, ONG et production des normes sécuritaires dans les pays du Sud*, Paris, L'Harmattan, p. 75-84.
- BAUMANN E. [2006], « Gestion des risques et protection sociale dans les pays de la CEI. L'exemple de la Géorgie », *État et régulation sociale. Comment penser la cohérence de l'intervention publique ?*, Paris, MATTISE / Université Paris 1, 11-13 septembre, CD-ROM et <http://matisse.univ-paris1.fr/>.
- DIDELON V. [2002], « L'économie de l'architecture. À propos de la rénovation du Palais de Tokyo », *Le Visiteur, Ville, territoire, paysage, architecture*, n° 9, automne, p. 6-19.
- GEPLAC (GEORGIAN-EUROPEAN POLICY AND LEGAL ADVICE CENTRE) [2005], *Georgian Economic Trends, Quaterly Review*, n° 2, 101 p.
- LACATON A. et VASSAL J.-P. [2002], « des situations d'existence », *Art press*, n° 275, janvier, p. 49-52.
- LAPIERRE N. [2004], *Pensons ailleurs*, Paris, Stock, 304 p.
- LYNCH D. [2006], *Why Georgia Matters*, Paris, Institute for Security Studies, Chaillot Paper n° 86, 96 p.
- MINISTRY OF ECONOMIC DEVELOPMENT [2004], *Social Trends in Georgia. 2004*, Tbilisi, 93 p.
- MUSKHELISHVILI M. [2007], « Globalization and the Transformation of Institutions and Discourses in Georgia », in E. Baumann et alii (coord.), *Anthropologues et économistes face à la globalisation*, Paris, L'Harmattan.
- MUSKHELISHVILI M. [2005], *Constitutional Changes in Georgia*, 12 p. [http://www.idea.int/europe_cis/georgia/].
- NOUGÉ P. [1998], *Fragments*, Bruxelles, Didier Devillez, 167 p.
- SAPSFORD R. et ABBOTT P. [2005], « Trust, Confidence and Social Environment in Post Communist Societies », *37th World Congress of the International Institute of Sociology*, Stockholm, July 5-9, 25 p.
- SCHNEIDER F. [2002], *Size and Measurement of the Informal Economy in 110 Countries around the World*, 50 p. [<http://www.economics.uni-linz.ac.at>].

17. Également ancienne haute fonctionnaire de l'État français, dans une interview aux *Matins de France Culture*, 11 mai 2005.

STATE DEPARTMENT OF STATISTICS OF GEORGIA [2005], *Households of Georgia. 2003-2004*, Tbilisi, 188 p.

TURMANIDZE K. [2000], *State against the Invisible. The Case of Georgian Informal Economy*, Budapest, Central European University, 35 p. [<http://www.policy.hu/turmanidze>].

WHEATLEY J. [2005], *Georgia from National Awakening to Rose Revolution. Delayed Transition in the Former Soviet Union*, Aldershot, Ashgate Publishing Ltd.

Un sud oriental : le cas de l'Inde dans l'invention et l'évolution de la catégorie sud

*Djallal Gérard Heuzé**

Le rapport à l'image d'autrui

Les ensembles imaginaires qui régulent le rapport à l'Autre sont plus que des idées. Ils mettent en scène des positionnements, des hiérarchies, des rôles et des schémas structurels de relation qui passent par les écrits mais sont aussi introduits par de nombreux autres vecteurs. La mise en scène d'une perception de l'Autre comme entité unie et cohérente est particulièrement portée à introduire sur la scène des représentations hiérarchiques, de pouvoir, érotiques et fantasmatiques. L'évolution de ces perceptions globalisées d'autrui est un processus à long terme. Il procède par empilement d'images et de schémas, de très vieilles couches demeurant souvent disponibles. La construction d'une image globale d'autrui procède de logiques conservatrices. Une image fonctionne comme telle si elle est durable. Une partie du jeu se déroule par emprunt de citations et de clichés, que ce soit dans l'expression orale, écrite ou filmique, dans la littérature, le théâtre, la peinture ou même la science. Une grande partie des discours sur l'Autre sont en fait des discours sur soi et des mises en scène de grands mythes et de drames qui organisent la société qui émet le jugement sur l'Autre. Une grande partie de la relation à l'Autre est déterminée par des jeux d'opposition, de complémentarité ou d'inversion qui sont de nature structurale. Cela veut dire que la position spatiale des acteurs, leur inclusion dans des systèmes de logique ou des configurations symboliques ou encore leur propension à s'intégrer dans les chaînes de signifiants des mythes ont plus d'importance que leur substance ou leurs actes, encore que le fonctionnement structural serait souvent difficile s'il n'y avait pas des éléments, hors structure, qui puissent être employés pour conforter les schémas structuraux. La conception de l'Inde comme Orient « nous » confrontant à « la nature » envahissante et à un mythe aussi proliférant peut donc se comprendre comme un procès de construction du « nous » introduit au début de cette phrase. Le choix, entre de très nombreuses possibilités, d'une Inde du mythe et de la forêt de *banyan* (figuier d'Inde), permet de mettre en scène la construction d'un soi-collectif autour de la

* Anthropologue, CNRS, Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud (EHESS).

raison et de la civilisation. L'Inde (les Indes) est vue comme le contraire de ce « nous » hypothétique d'ailleurs farouchement nié par la plupart des aspects de la réalité en Europe et chez les autres porteurs de discours globalisants et orientalisants sur l'Inde.

La confrontation avec l'Europe des empires

Ce n'est plus l'Inde des sages et des rois de ce que l'on appellera plus tard l'hindouisme qui s'est vue confrontée à la montée des puissances coloniales européennes mais un ensemble indomusulman compliqué, marqué par l'effondrement de l'Empire moghol à partir de 1740. Cette confrontation se produit alors qu'en Europe l'image de l'Orient s'infléchit. Les penseurs qui veulent exporter le supposé modèle européen et ceux qui veulent transformer le continent en citadelle (Herder) esquisSENT les représentations d'un Orient efféminé, bouleversé par les passions, submergé par l'imaginaire, débilité, handicapé par une organisation sociale rigide et accroché à des mœurs rétrogrades et atroces. Sur un autre pôle de représentations, quasiment antithétiques, on trouve les perspectives de l'Orientalisme. Pour les orientalistes, l'Inde devient (ou reste) la source de toutes choses. Les progrès philologiques appuient cette conviction sur la connaissance de la parenté du sanscrit et de nombreuses langues européennes. Foyer de la « première » des langues et de « la mère » des cultures, l'Inde est interprétée en matrice, îlot central, gardienne des vérités de l'humanité ou berceau d'une autre antiquité concurrençant celle des gréco-latins. L'Inde parfaite des orientalistes n'est bonne qu'en tant que civilisation ancienne et le courant de pensée évitera de se confronter à des réalités récentes jugées moins nobles [Marshall, 1970]. Les colonisateurs présents sur place préféreront les représentations négatives de l'Orient alors que l'Inde idéale et cultivée enchantera les élites des nations ne disposant pas d'empire colonial.

Cet ensemble de notions, qui sera très tenace, précède le contact réel des Européens avec le monde indien, concrétisé par des aventuriers ou des marchands, ou il l'ignore. Ce qui va devenir l'Occident a besoin d'un Orient à son image inversée, ou plutôt à l'envers des valeurs viriles et agressives de l'expansion et de la colonisation. Il n'a pas besoin d'un Sud. Le monde indien est l'une des régions les plus riches du globe et c'est la raison de la colonisation par la Compagnie des Indes orientales, fondée en 1599 à Londres par des « marchands aventuriers ». Au milieu du XVIII^e siècle quand les Anglais et les Français se disputent le sous-continent, l'idée est d'en tirer le plus possible de richesses. Peu de gens conçoivent qu'elle puisse devenir pauvre. Ce n'est qu'à partir de 1757, avec l'appropriation d'une grande partie de l'Inde du nord, que l'Orient imaginaire se transformera en orient de fait et commencera son processus de « sudification », néologisme que nous réempoierons. Les relations de la puissance dominante et de la société dominée s'organiseront selon trois axes.

Le premier s'inscrira dans la continuité relative des représentations préexistantes de l'Orient et plus précisément de l'Inde. Ces images globalisantes de

l'Autre seront très fortement amendées par la pratique du gouvernement colonial [Chakravarty, 1989]. Tout ce qui pouvait faire apparaître le domaine indien comme un monde enchanté disparaîtra ou se verra assigné une place très particulière dans la littérature pour enfants. Les Anglais (Britanniques) en Inde se percevront comme entourés de noirs, « cernés par le sang noir », et plus largement assiégés par la multitude. Face à des colonisateurs se considérant comme porteurs de la virilité, les Indiens seront définis comme lâches, cruels et efféminés, ces caractéristiques étant considérées comme diaboliques. L'Inde est perçue comme un univers de danger. Ce danger viendra, sous forme d'insurrection, en 1857. L'Inde n'a pas de peuple mais une populace ou des foules et sa société est effroyablement compliquée. Une combinaison d'ethnicisme anglo-saxon, de morgue civilisationnelle (ethniciaste aussi) européenne et de préoccupations militaires et marchandes structure cet ensemble de relations dans le cadre duquel l'Inde reste perçue comme un Orient mais un Orient inférieur, tous les Orients subissant d'ailleurs, dans les perspectives européennes de la fin du XVIII^e siècle, un fort processus de dévalorisation.

Dans le cadre des deux autres ensembles de relations, l'Inde n'est plus seulement un Orient. Ces conceptions vont s'affirmer au cours du XIX^e siècle pour se stabiliser vers les années 1860 dans le cadre de ce qu'on appellera le *Raj* (le règne), la forme la plus achevée de l'empire.

Dans le premier cas, les Indiens sont des partenaires soumis. Ce sont des sujets. Ils sont de bon rapport. Ils doivent payer un tribut. Ce sont des payeurs d'impôts. Ils sont aussi fournisseurs de mains-d'œuvre, quasi esclave mais aussi salariée de divers types. Ils se sont faits déposséder de leurs artisanats et de leurs marchés. Une grosse partie des terres passe entre les mains de grands propriétaires absenteïstes. Les cultures de rente se développent. Après 1833 et l'imposition du libre-échange, le pays est appelé à exporter même en cas de disette. Les campagnes connaissent très peu d'investissement. Les usuriers et les famines règlent les problèmes de la paysannerie. Ces rapports d'exploitation sont théorisés en invoquant l'utilitarisme de Bentham [Stokes, 1959] et en fustigeant les pauvres. Il faudra des dizaines de millions de morts de famine pour que le gouvernement se préoccupe d'intervenir. Ce sera toujours fait à contrecœur.

Le dernier ensemble de relations relève de l'esprit de mission, ou plutôt de la combinaison de l'esprit missionnaire (laïque ou chrétien, la distinction n'est pas très opérante) et de la volonté de régler à moindres frais les problèmes de l'administration de l'Empire. Ce dernier a toujours été une affaire rentable. Il importait qu'il le demeurât. Les Indiens concernés par ces relations sont presque toujours des membres des groupes aisés de haut statut. Le projet missionnaire est de les éduquer et, surtout de leur fabriquer un cerveau anglais sous leur apparence indienne pour reprendre les termes de l'administrateur MacAuley qui étendit le champ de l'éducation de langue anglaise en Inde [Ghosh, 1995]¹. L'Indien mi-démon mi-enfant de Kipling et des représentations orientalistes de la colonisation britannique [Nandy,

1. La décision de généraliser l'éducation en anglais date de 1835. Auparavant le persan était resté la langue officielle.

1983] cédait, partiellement au moins et dans certains cadres et circonstances, la place à un bon élève. Le colonisateur lui reprochera bientôt d'être trop proche et de conjuguer le raffinement oriental aux savoirs de la métropole. C'est sur cette couche extrêmement mince mais dotée d'une importance de plus en plus considérable que l'Empire s'appuya. C'est aussi de cette dernière, d'une fraction de l'ensemble tout au moins, que vint la contestation nationaliste. Les Indiens anglicisés intériorisèrent complètement le fait qu'ils constituaient l'Orient. Ils étaient aussi une marge ou un lointain. Le centre était ailleurs et c'était l'Occident. Une partie de cette élite, presque toujours des hommes, allait étudier en Grande Bretagne. Elle intégra comme sienne les multiples dichotomies qui organisaient, en Grande Bretagne, le rapport entre la métropole et son Empire tropical oriental [Breckenridge, 1993]. Ces dichotomies ou dipolarités sont les ancêtres de ce que va devenir le rapport Nord-Sud. Certes, le discours dominant n'évoque que l'Orient. Il s'agit cependant d'un Orient débarrassé de ses charmes et considéré comme une juxtaposition de manques et de problèmes. N'est-il pas déjà proche de ce qui va devenir le Sud à l'époque des développements ? Le sous-développement est là avec la disette, la dépossession et les complexes d'infériorité. La Grande Bretagne triomphante oppose l'esprit de géométrie de l'Angleterre aux courbes et aux ruines de l'Inde, la symétrie à l'anarchie et au chaos, la transparence aux labyrinthes, les troupes aux ordonnancements superbes à l'aspect tumultueux de la multitude, la technologie à son refus, le sens du classement au désordre du bazar et la pensée aux « monstrueux amas de débris préhistoriques du Mahabharat » [Ghosh, 1995].

Traditionnel et moderne

Les processus d'orientalisation et de « sudification » sont indissociables. Ils évoluent. Il semble que l'invention de l'Inde comme Sud a pris le pas, au moins partiellement, sur les autres perspectives, dans les décennies qui ont suivi l'indépendance. Le cadre idéologique et social de la « sudification » était beaucoup plus ancien. L'invention de l'Indien comme oriental et traditionnel s'est faite au XIX^e siècle. La mise en route d'une dichotomie moderne-traditionnel date au moins de la fin du XIX^e siècle. Cette dernière a introduit sur la scène des systèmes de classements, car on peut être plus ou moins moderne et obtenir un rang dans la classe des élèves de la « modernité », qui ont tendu à concurrencer les anciennes hiérarchies mais aussi à s'y combiner. Le caractère localisé et racialisé des pratiques modernes, mais aussi l'action des classes aisées anglicisées, ont rendu inévitable cette hybridation de vieilles hiérarchies locales et de principes modernes supposés universels. Les Indiens occidentalisés et « nordifiés » ont essayé de se dissocier des populations ordinaires de paysans et de « coolies ». Ils n'ont cependant jamais pu cesser de se définir comme des hindous ou des musulmans, se trouvant assignés à leur identité orientale.

Il est possible de trouver la source de nombreux réflexes, systèmes de classements et idéologies bien avant la période post coloniale et il faut souligner que l'indépendance s'est faite sans aucune rupture, les élites formées à « l'occidentale »

et dans l'esprit britannique occupant les position d'éminence et de responsabilité abandonnées par les anciens maîtres. L'indépendance a tout de même marqué un tournant. Le pays est encore plus sorti de la sphère enchantée de l'Orient. Le rêve d'Orient, qui était une invention européenne exportée en Inde et intériorisée par une partie des Indiens, et dont témoigne la popularité de Max Muëller et de quelques autres grands orientalistes « occidentaux », s'est transformé en cauchemar de gestion. Les caractéristiques spéciales comme la caste, la ruralité ou même une grande partie de la religion ont été vues comme des problèmes et très souvent aussi des tares. Les maîtres britanniques ne voulaient pas se lancer dans de grandes réformes sociales. Ils ont très souvent admis l'intervention de truchements locaux, de préférence traditionnalisés, entre la masse du peuple et leur univers insulaire. Sans se lancer dans une refonte de la société comme en Chine durant les années 1950, les élites anglicisées indiennes ont simplement usé des tendances déshumanisantes et excluantes des classements modernes. Une grande partie des gens, l'immense majorité en fait, a été considérée comme « arriérée » (*backward*). Dès l'indépendance on a vu surgir des acteurs majeurs de la scène se reconnaissant dans l'arriération (*Backward Classes Federation*, 1953)². Plusieurs décennies après l'indépendance, ce type de représentations dévalorisantes, associées à un ensemble de systèmes redistributifs mineurs mis en place par l'État populiste du Parti du Congrès, s'est vu complètement institutionnalisé et, par ailleurs, intériorisé par les intéressés. Durant les années 1980, les références à l'arriération se sont multipliées et aussi complexifiées. On a vu apparaître des « Autres classes arriérées » et des « Classes plus arriérées » dans le cadre de l'introduction de nouveaux quotas d'embauche pour la fonction publique.

L'arriération est une caractéristique de Sud. Elle met en scène une société faible, primitive au sens le plus large, attachée à des traditions qui encombrent le présent. Elle est qualifiée d'irrationnelle et, quand elle réagit, de passéiste et de réactionnaire. L'idée d'arriération mise en scène à l'époque du développement fait fréquemment des gens ordinaires des coupables ou des victimes malgré les réalisations sociales effectives de l'État indien. Depuis l'indépendance, deux projets se sont disputé la scène à propos de ces masses qui sont supposées ne rien savoir et freiner le progrès. Le premier est démocratique et égalitaire. Il est écrit dans l'énorme constitution de 1950. Il vise à transmettre l'éducation à tous, une forme édulcorée et indigénisée de la vulgate anglaise en la matière. Le second projet est paternaliste (autoritaire et souvent dirigiste) et inégalitaire. Il abandonne plus ou moins les masses à leur sort, rejoignant en cela les pratiques qui avaient longtemps marqué l'Empire des Indes. Les élites disposent de leur côté d'un système d'éducation anglicisé qui est jugé performant. Il est très difficile de résumer la scène. Il semble cependant que les deux tendances ont existé de façon continue, la seconde étant sans doute plus importante. Il est possible que la politique libre-échangiste instaurée à partir de 1985-1991 après quatre décennies de semi-dirigisme, ait plutôt

2. Sur ces catégories d'« arriérés » et plus généralement sur les classements avant et après l'indépendance lire Galanter [1984].

renforcé la tendance à laisser la majorité des gens dans le bain de ce que l'on pense être leur ignorance.

La logique du développement, qui s'est imposée à partir de 1950, s'est implantée à partir des villes et des élites anglicisées. Une bonne partie des pratiques et des idéologies sont venues directement de l'étranger, de l'URSS et du monde anglo-saxon particulièrement, à des fins d'acclimatation sur le sol indien. La notion de modèle de développement est devenue centrale. Cette notion est l'un des symboles les plus éminents de la « sudification », qui est reconnaissance par l'ex-colonisé de son arriération et de sa faiblesse. Le développement a été introduit de plusieurs manières mais il a souvent assumé l'aspect d'une mission. Il était impératif de croître et de changer. Il fallait faire des efforts et des sacrifices. Ils ont été consentis mais l'impression qui dominait durant les années 1970 et au début des années 1980 était celle d'un échec. L'Inde produisait plus mais elle consommait peu et mal, les pénuries étaient omniprésentes, les acquis semblaient complètement mis en cause par la croissance démesurée de la population, la disette rodait encore et la corruption se développait dans tous les domaines, annulant l'efficacité de nombreux investissements. Après avoir été l'Orient des Orient, l'Inde devenait le Sud des Suds. L'expression « Asie du Sud » se répandait en même temps qu'elle devenait synonyme de quelque chose de péjoratif et misérable, un échec doublé d'une multitude de problèmes. Représentant tragique du poids négatif de « la tradition », la région était un élève particulièrement mauvais de la « classe monde ». Des chiffres tueurs (consommation d'acier ou d'énergie, PNB en dollars par tête, calories disponibles par habitant, taux de fécondité, travail des enfants) accompagnaient presque inévitablement tout discours des promoteurs de développement quand il s'agissait de l'Inde. Dans une atmosphère de pessimisme général, ils faisaient oublier que l'Inde avait atteint l'autosuffisance alimentaire et qu'elle se dotait d'infrastructures importantes. La persistance, jugée odieuse autant qu'anachronique, de la caste introduisait une nuance d'Orient dans le Sud mais les « sudificateurs » (les promoteurs du développement) n'étaient pas intéressés par ses particularités. C'était une tare parmi beaucoup d'autres. L'image de l'Inde comme Sud tragiquement arriéré et dépourvu mais potentiellement bon élève s'est répandue dans le pays même grâce au système d'éducation tenu par les missions chrétiennes, par le biais des couches dominantes anglicisées. Le rôle de ces dernières a été considérable. Une sorte de vulgate du développement, comme but à atteindre contre les errements de la tradition, de la ruralité et de la caste, s'est mise en place. Elle est toujours et peut-être plus que jamais d'actualité. Elle se voulait au-dessus des grandes religions, surtout indiennes, et au-dessus des partis. Elle empruntait aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest qui présentaient d'ailleurs souvent en la matière des modèles fort peu différenciés. Il suffit de voir les plans de bâtiments publics ou les schémas d'urbanisme des années 1960 pour s'en convaincre.

En Inde même, les remugles d'Orient sont restés, dans la littérature et les films, avec la persistance des images de tigres, de *raja* et de forêts en des moments où les forêts étaient abattues, les *raja* sortis de la scène³ et les tigres exterminés. Ce besoin

3. Les listes civiles des *raja*, seules survivances de leurs priviléges antérieurs, ont été abolies en 1971.

d'enchantement de pacotille ignorant les réalités trop cruelles et basiques de la scène est sans doute le complément de la triste saga du développement⁴ mais il correspond aussi à la durabilité d'images et de schémas anciens. L'Occident, en pleine réinterprétation autour de la dipolarité de la guerre froide (mais pour l'Inde l'URSS était à juste titre un autre Occident), avait toujours besoin d'Orients et de préférence d'Orients stables, traditionnels et inoffensifs dans un monde où l'Est semblait concentrer tous les dangers et ne pouvait servir qu'à bâtir une personnalité guerrière, compétitive et dépourvue de sens critique, ce qui fut fait mais ne suffisait pas à satisfaire tous les besoins identitaires. Le double processus de mobilisation contre l'Est communiste et de recherche d'un Orient inoffensif au-delà du Sud enfoncé dans ses problèmes (et requérant une aide qui pouvait se révéler très profitable) s'est accompagné de la quasi-disparition de l'Inde comme culture ou source de civilisation. Le très gros capital de connaissances mais aussi de réflexes et de relations introduit sur la scène des relations Inde-Europe par l'orientalisme a commencé à péricliter vers 1950 avant de se réduire à un savoir de spécialistes. Nous en sommes toujours là, les discours récents sur l'Inde émergente, « nouveau tigre » ou encore « bureau du monde » n'ayant nullement mis en cause ce relativement récent refus de connaître [Droit, 1989].

Le processus récent de retournement des perceptions de l'Inde est intéressant. Une partie des classes anglicisées et notamment les entrepreneurs et les cadres, rejoints par les agents de promotions internationaux de l'actuelle poussée libre-échangiste, ont entrepris de changer complètement l'image du pays. Ils y sont parvenus dans une certaine mesure. Le Sud global, terriblement arriéré et impuissant (les métaphores sexuelles ont eu une grande place dans la colonisation et cette importance s'est perpétuée, avec des euphémisations adaptées, durant la sudification du pays), le concentré de toutes les tares du sous-développement, au passé oublié ou nié et au futur incertain, est devenu un « pays émergent », aux qualités nombreuses et aux perspectives brillantes.

Cette transformation d'image reste relative. Elle cohabite d'abord avec presque toute la chaîne des représentations de l'Inde apportée dans le pays et transmises aux Indiens par le colonisateur. Les métaphores paternalistes et les perceptions miséralistes, qui sont des produits un peu plus locaux, restent aussi très importantes. Par ailleurs si la circulation monétaire s'est à l'évidence fortement accrue et si certaines classes, surtout urbaines, s'enrichissent fortement, les conditions de vie d'une grande partie de la population ne changent que très lentement. Dans un certain nombre de cas elles se figent ou régressent. C'est en oubliant plus ou moins délibérément le sort de la majorité, ou en le confiant à un stade ultérieur de la prophétie néolibérale, que l'invention de l'Inde comme pouvoir émergent peut affirmer ses vérités.

La nouvelle Inde des centres d'informatique, de la chimie lourde, des monstres 4 × 4 et de la bourse est-elle encore un Sud ? Le projet est très clairement de

4. Ce caractère tragique apparaît notamment au niveau des déplacements de population par les grands barrages, les routes et les projets industriels. 10 millions de personnes ont été déplacées entre 1950 et 1985 et autant depuis cette dernière date, dans des conditions souvent très difficiles. Heuzé [1991].

sortir de cette identité traditionnelle et ratée bien que les responsables et les industriels indiens soient fort doués pour utiliser leurs handicaps passés et présents pour demander et obtenir des exemptions aux règles internationales, notamment celles qui touchent à l'environnement. L'Inde émergente et libérale ne serait donc un Sud que lorsque les circonstances l'exigent.

Les rhétoriques et les pratiques de classe moyenne dans l'Inde néolibéralisée

L'Inde des inégalités accoucherait d'une classe moyenne massive [Varma, 1998], visible et avide de consommer. Il y a beaucoup d'effet d'annonce dans cette globalisation du terme de classe moyenne alors que l'expression devrait être employée plus que jamais au pluriel et avec précautions. Alors que les classes très aisées, souvent encore dominées par les hautes castes, s'intitulent volontiers classe moyenne au nom de leur conception ancienne d'une classe centrale dominant la société ou par le biais de simples effets de mode, les segments de classe moyenne s'étoffent et se multiplient : membres des professions libérales, notables ruraux récemment venus vers les villes, élites des basses et assez basses castes, groupes dominants régionaux, professions intermédiaires et employés forment des ensembles très disparates mais qui se reconnaissent dans l'appellation classe moyenne et tentent d'acquérir une culture anglicisée.

L'idée de classe moyenne est une importation anglaise du XIX^e siècle qui a tout de suite pris dans le contexte indien. Elle désignait, conformément aux représentations victoriennes, un ensemble de gens du milieu (centraux avant d'être moyens), se distançant du peuple comme de l'aristocratie et communiant dans le culte de valeurs et de mode de vie bourgeois, de bon ton, puritains et discrets. Cette classe moyenne anglaise du XIX^e siècle constituait une classe supérieure aisée mais, si la bourgeoisie est la classe qui ne veut pas être nommée, la classe moyenne de cette époque s'exhibe dans sa modestie affectée et son art de vivre. Ces traits ont tout de suite caractérisé la classe moyenne indienne, groupe minuscule de privilégiés de haute caste. Si une partie des membres du groupe était constituée de petits employés fort mal payés, la majorité appartenait à de grandes familles pourvues de patrimoines importants.

Le groupe se distingue tout de suite par trois caractéristiques. Presque tous les membres de la classe moyenne sont des hommes et la fameuse classe apparaît comme une entité clonée, les femmes de ces milieux appartenant aux univers de la tradition et de l'hindouïté et devenant comme transparentes au regard des perceptions de classe. La connaissance de l'anglais et de la culture anglaise est le deuxième fondement de la classe moyenne indienne. Au XIX^e siècle une très forte relation homosexuelle associe ce groupe ultra minoritaire aux maîtres coloniaux, ce qui le porte vers une passion érotisée très forte pour tout ce qui est anglais [Nandy, 1983]. La nature « clonée » du groupe rend ce trait beaucoup plus accentué. Le troisième trait de la classe moyenne indienne, qui va la dominer durant un siècle et qui n'a pas terminé de la structurer, est la domination de membres des très hautes castes.

Le processus de constitution d'une « *middle class* » indienne à partir des collèges anglicisants du sous-continent est difficile à classer par rapport aux catégories de la domination, de la sudification et de l'orientalisation. Les membres de la classe moyenne ont été les agents les plus efficaces de la diffusion d'idéologies coloniales fabriquant l'Inde comme Orient (ancêtre culturalisé de Sud). Ils les ont naturalisées et en ont usé pour se fabriquer une identité occidentale dans l'Orient, bientôt nordique dans le Sud, qui leur a permis de développer des stratégies d'affirmation dans leur propre société. Ils se sont distingués des magnats, des *raja* et des autres élites en voie de traditionalisation. Indispensables aux Britanniques, ils en sont aussi devenus au bout de quelques décennies les critiques, au nom des idéaux démocratiques et progressistes que la pratique de l'Empire marginalisait mais finissait par introduire.

Il y eut rapidement dans le processus d'invention de la *middle class* (classe du milieu) une tentative pour faire sortir l'Inde, ou tout au moins ses élites, des classements et des positionnements dévalorisants. Il s'agissait de lui restituer une position de centre, cette perspective s'inscrivant dans le projet du nationalisme politique mais aussi dans de très nombreux et vivaces mouvements culturels. Les différents mouvements de réformes des mœurs qui ont agité la scène socio-politique de la région depuis le début du XIX^e siècle sont très rapidement devenus l'apanage des milieux de ceux qui se prétendaient *middle class*. Il s'agissait de remettre en cause des traditions, celles de certains milieux aisés de haute caste d'ailleurs, au nom de la bonne morale anglaise, du progressisme et d'un certain utilitarisme. Ces mouvements puritains et élitistes peuvent être vus comme une manière de diffuser dans les milieux aisés de haute caste l'idéologie victorienne. Ils ont été aussi des moments d'affirmation de la « classe moyenne » vis-à-vis des autres prétendants indiens au pouvoir et à l'éminence. Ils ont enfin servi de cadre à des tentatives de « récupération du soi », des recentrements du sens de l'identité.

Ces recentrements, qui n'ont pas terminé aujourd'hui leur parcours socio-idéologique, ne se sont pas mis en place en affrontant directement les Britanniques sur le terrain du pouvoir ou de la légitimité. Une grande partie de la *middle class* pensait trop en termes anglais, dans une relation émotive et érotique de soumission à tout ce qui était anglais et bourgeois, pour qu'une opposition radicale ou même l'idée d'une alternative fût possible. Une autre partie évoluait avec pragmatisme, reconnaissant la situation de domination et cherchant à en tirer quelque chose. Seule une petite minorité se lança dans l'opposition ouverte, armée ou non. C'est en faisant référence à l'antériorité de la culture indienne et en se fondant partiellement sur les catégories européennes de l'orientalisme, que les membres de la classe moyenne intellectuelle ont trouvé moyen de se réinventer comme centre. Cette perspective introduisait sur la scène l'idée que les Indiens avaient eu auparavant, au temps de leur splendeur originelle et dans le cadre de leur culture préexistante à toute autre, des mœurs compatibles avec la vulgate victorienne, voire de qualité supérieure. Elle leur permettait de se poser en donneur de leçons, au-dessus de la loi ou faiseurs de loi selon les circonstances, face aux notables jugés traditionnels et à la masse des gens ordinaires.

Un autre ensemble de paramètres socio-culturels poussaient les membres de la *middle class* à se considérer comme centraux. Presque tous les membres des élites anglicisées étaient membres de hauts statuts de caste. Ces groupes se considéraient depuis longtemps comme centraux dans les perspectives culturelles du monde hindou. Cette perception de la scène était différente mais non opposée à celle qui fondait le sentiment de *middle class* de la petite et moyenne bourgeoisie anglaise, donc indienne. Le brahmane et ceux qui en étaient proches étaient centraux dans une perspective « socio-cosmique », mettant en scène le niveau local, les humains, les différents mondes connus ou à connaître, les dieux et les autres puissances de l'au-delà et l'indéfinissable, immesurable et indescriptible *brahman*, source et arrivée de tout. Ces conceptions étaient et restent au moins répandues parmi les hautes castes hindoues. Les groupes de haut statut constituaient des axes autour desquels le monde s'agençait. Dans le cas de l'Inde, mais il est très possible que cette conjonction ait des équivalents dans d'autres domaines culturels, le fait que les conceptions préexistantes du monde aient reposé sur des groupes centraux, que ces groupes se soient retrouvés dans la classe moyenne et que cette dernière classe puisse aussi être comprise comme une entité centrale, a beaucoup fait pour la popularisation de l'idée de classe moyenne et pour l'indigénisation rapide d'une notion qui aurait pu paraître bizarre ou étrangère. La classe moyenne indienne était donc divine et hindoue. Ce n'est pas un hasard si la forte communauté musulmane s'est beaucoup moins investie dans la reconnaissance et la reproduction de classes moyennes. Sans être resté un fait hindou (il y eu un moment où le concept et son usage plus ou moins galvaudé sont devenus incontournables), c'est bien par le biais des hindous *bhadralok*⁵ bengali et de minuscules communautés chrétiennes et *parsi* que la classe moyenne s'est introduite pour n'en plus repartir sur la scène sociale de l'Inde.

La classe moyenne et la « sudification » de l'Inde

L'indépendance attribua un rôle nouveau aux différents segments de la *middle class*. Le clivage entre les classes dirigeantes (industriels, hauts administrateurs, notables et grands marchands, militaires) et les autres segments de l'ensemble se fit plus visible, quoique l'appellation *middle class* restât fort prisée dans les milieux les plus variés. La « classe moyenne » de l'époque post-indépendante était plus divine (de haute caste) que jamais mais elle portait des représentations nationalistes et dans une certaine mesure égalitaires. Malgré un passé rempli d'employés soumis et d'intermédiaires avides, elle se retrouva avec la responsabilité de faire fonctionner l'État et de propulser le développement. Cette classe moyenne, dont certains segments étaient très proches des milieux populaires, conservait son « cerveau anglais » mais elle connut une certaine réindigénisation. Jusqu'au début des années 1990 une partie de ses membres, professeurs ou employés par exemple,

5. Les *bhadralok* « les grands », mettent en scène un ensemble de castes élevées instruites et dominantes parce qu'elles possèdent une grande partie des terres et des avoirs immobiliers. La division de la société en grands et petits est assez particulière au domaine bengali.

s'habillaient (volontairement⁶) de produits tissés dans les villages et coupés pour évoquer un certain esprit national. Si l'anglais restait important pour les « classes moyennes », l'hindi (langue nationale) connut un essor inédit. Les groupes les plus aisés étaient aussi influencés par cette ambiance. Une partie des élites, notamment des intellectuels, appuyèrent le projet gouvernemental d'autosuffisance, malgré ses flous, et se mirent à parler de Tiers monde en rêvant d'une Inde menant le mouvement des Non alignés (Bandoung, 1955).

La « sudification » de l'Inde, entamée depuis la création de l'Empire et le passage à l'administration directe (1858) s'est donc déroulée dans l'ambiguïté en ce qui concerne le rôle et la nature des (petites) bourgeoisies. Après l'indépendance, il fut décidé (entrepreneurs, notables et bureaucrates étant d'accord sur ce point) de fermer relativement le pays afin de lancer une dynamique de substitution des importations et, c'était à peine moins controversé, de planifier partiellement le développement économique. La volonté de faire de l'Inde un centre par le biais de l'autosuffisance économique était claire. L'échec de ce projet et du rêve de faire de l'Inde un centre, l'amorce d'un processus de « sudification » accélérée, ne mettent pas seulement en scène la *middle class*. Elle a cependant joué un rôle d'importance.

Un ensemble important de cette dernière, les couches inférieures faites de cols blancs et de petits administrateurs, tous salariés, avait produit un modèle de société, celui du travail de bureau propre. Il prônait la valorisation de l'emploi administratif régulier et stable, faiblement payé mais honorable. Ce modèle est partiellement un produit de la prééminence brahmane et de haute caste dans la *middle class*. Il met aussi en scène l'intériorisation de normes et de valeurs liées au salariat et au nationalisme. Le travail comme rituel et comme symbole de statut n'a certainement pas été la règle, que ce soit sous le *Raj* (Empire) ou durant la période post indépendante mais certains groupes visaient à transformer leur emploi en sinécure et en marqueur de rang. Qui plus est, un nombre certain d'entre eux y réussirent. D'autres organisèrent la corruption, c'est-à-dire la transformation de leur emploi en rente de bon rapport. Le maintien de la relation des statuts hérités et du travail de bureau propre et la promotion de systèmes d'exploitation, l'esprit de la rente submergeant celui du salariat, se sont faits au détriment du travail et du développement. C'est partiellement dans cette évolution, tendancielle mais tenace, de la *middle class* que s'enracina la « sudification » du pays. L'emploi de bureau propre est resté un modèle avec la petite honorabilité. Il est aujourd'hui moins souvent valorisé par des brahmanes, même pauvres, et plus fréquemment visé par les membres de basses et de très basses castes, absents de la scène du développement durant les trois décennies qui ont suivi l'indépendance. Il s'est « subalternisé ».

6. Il y avait et il reste toujours des catégories d'employés du secteur public qui n'avaient pas le choix et devaient porter des produits des industries de villages (*Khadi Gram Udyog*). En 1989, plusieurs dizaines de milliers d'employés de l'État central ont manifesté en slip à Delhi pour obtenir le droit de porter ce qu'ils voulaient, en l'occurrence des tenues de coton et tergal. Le mouvement atteint ses buts quoiqu'il reste régulièrement question, à chaque fois que le gouvernement veut faire mine de soutenir les petites industries rurales, de réintroduire les uniformes en *khadi* dans les bureaux de l'administration.

Avec l'échec relatif de la mise au travail des petites bourgeoisies mais aussi en relation à de nombreux autres facteurs dont nous ne pouvons pas parler ici, l'Inde ne put assurer son indépendance économique et perdit une partie importante de ses possibilités d'intervention politique. Une partie des hautes castes s'est distanciée durant les années 1970 et 1980 de l'ensemble national pour imposer de nouveaux modèles venus de l'extérieur (des USA) dont elle s'est fait le relais. La « sudification » accentuée de l'Inde se lirait donc, à propos de l'essor et des particularités des *middle class* indiennes d'au moins deux façons. C'est une continuité de la situation coloniale bien exprimée par les très faibles transformations des milieux de dominants d'élites et de cadres une fois les Britanniques partis et remplacés en usant de leurs perceptions, de leur langage et de leurs hiérarchies. C'est par ailleurs une réinvention sous la direction des hautes castes et des élites au sein de chaque caste.

La plus ancienne relation de « sudification » et de maldéveloppement, celle de l'exploitation de la région par les collecteurs d'impôts et les négociants britanniques, avait introduit un premier système paternaliste de relations entre les dominants et les dominés. L'indépendance en mit un second en place, ou plutôt l'ajouta aux restes plutôt solides du précédent. Ce système passait par des médiations politiques, notamment l'État-Congrès⁷, il admettait certaines pratiques de l'État-providence et il visait le développement. Il n'y en avait pas moins continuité dans la dissociation entre l'élite anglicisée et les masses. Au cours des années 1980, cette dipolarisation sera théorisée par des dirigeants de mouvements paysans comme la contradiction entre Bharat⁸, l'Inde authentique et paysanne s'exprimant en hindi ou dans les langues régionales et India, l'Inde officielle anglicisée de la *middle class* exploitant la première. Sans prendre partie pour les théories des syndicalistes paysans, on peut remarquer combien leur propos ont rencontré de l'écho. Quant aux systèmes paternalistes, ils étaient à la fois les témoins et les vecteurs de la sudification avec certaines inflexions culturelles, orientalisantes, puisque les hiérarchies de caste et d'autres systèmes de relation en faisaient partie.

Durant les années 1980, la classe moyenne apparut donc de plus en plus divisée. Une grande partie s'urbanisait en subissant des conditions difficiles. Les groupes peu aisés de haut statut se trouvaient face à la concurrence des élites venues des castes dominantes et aussi face à des bénéficiaires de quotas d'embauche dans la fonction publique et de places réservées dans les institutions d'éducation de haut niveau. Il ne fut plus question de mener les luttes de tous pour la dignité et les biens essentiels au nom de conceptions faisant de l'Inde un centre autosuffisant et du peuple rural le centre de ce centre. Chacun s'inscrivit dans la bataille pour les emplois, les prébendes et les dépouilles de l'État avec ses propres forces et en contradiction violente avec les compétiteurs. L'anglais redevint ou resta, avec le reste de l'éducation formelle, l'un des critères essentiels de classement en termes de développé ou de sous-développé. Dans l'Ouest du pays, ces mouvements terribles

7. Le Parti du Congrès, fondé en 1947 à partir de tendances centriste du Congrès national indien (créé en 1885) a dominé la scène politique entre 1950 et 1989. Jaffrelot [1998].

8. Appellation officielle de l'Inde, tirée de l'épopée Ramayana.

ayant des équivalents de moindre importance dans d'autres régions, des révoltes et des pogromes contre les membres de castes bénéficiant de quotas d'embauche et de places réservées dans les grandes écoles prirent place en 1981 et 1985. La nouvelle *middle class* entraînait brutalement dans la « politique de la demande »⁹. Cette tendance a culminé en 1990 quand toute la jeunesse de haute caste instruite du nord de l'Inde s'est révoltée contre le principe de nouveaux quotas dans la fonction publique. Les mouvements contre l'application des recommandations de la Commission Mandal ont immobilisé les universités et fait des dégâts considérables. La classe moyenne, ou tout au moins ses fractions de hautes caste relativement paupérisées, abandonnait toute perspective d'auto-centrement. Elle l'a fait en devenant l'ennemie ou au moins la concurrente d'autres segments de classes moyennes émergés chez les castes de moyen, bas ou très bas statut.

Cette persistance de la caste est au centre des constructions de Sud. Elle introduit un ensemble très complexe de cultures et de relations jusqu'au sein des différents segments de *middle class*, les ensembles qui se veulent par ailleurs les plus standardisés et les plus acculturés du sous-continent. Elle a longtemps accusé les dominations de classe, en tenant compte du fait qu'il peut exister de pauvres gens de haut statut « rituel » et l'inverse mais que ce n'est pas statistiquement très pertinent. L'émergence des castes dominantes de bas et moyen statut a changé la donne et ces milieux ont produit des notables, des industriels, des marchands et des bureaucrates qui se sont pour la plupart auto-désignés comme *middle class* aux côté des employés statutaires et des cadres qui correspondent plus à l'idée que l'on se fait en France de la classe moyenne. Dans cette émergence, bientôt suivie par le surgissement de groupes de très bas statut sur la scène politique et sociale, le centre de gravité de la domination, s'est déplacé vers le bas, au moins en ce qui concerne la masse des paysans.

Unidimensionnalité structurelle et variabilité au pays du Sud Oriental

Le Sud orientalisé est une inflexion toujours présente. Ce qui est dominé est considéré comme différent. Il est exoticisable et exoticisé. L'idée d'une latéralité qui rend étrange et celle de sa combinaison avec une verticalité qui infériorise sont importantes et fortes. Dans le cas mis en scène, les acteurs, ou tout au moins des éléments clés du paysage social, ont intégré, par le biais d'un système d'éducation et de formatage intellectuel, de classement, de pouvoir et de loi, les conceptions étrangères qui les objectivent en tant qu'éléments de l'Orient et, plus tard, du Sud. C'est sur cette base que se sont développés les mouvements de réappropriation du soi... au travers des catégories de l'Autre. L'Inde n'en finit pas d'être un Orient et un Sud y compris pour elle-même parce que ses élites et son système d'enseignement portent ses représentations, que l'extérieur lui apportent par ailleurs. Les expressions communautaristes hindoues et musulmanes ont compliqué la scène en proposant un centre éternel dans le pays (hindouisme) et un centre plus proche mais d'ailleurs...

9. Lire à ce propos l'important L.I. Rudolph et S.U. Rudolph [1987].

« occidental » en Arabie (Islam). Ils ne l'ont pas bouleversé parce que ces alternatives se sont faites en reprenant les modes de pensée importés par les Britanniques.

La sudification est un processus aussi ancien que la dépossession et l'exploitation, phénomènes consubstanciels à la conquête coloniale et par ailleurs présents dans la société bien avant cette dernière. Elle a pourtant pris plus de sens et de poids quand des Indiens ont exploité seuls d'autres Indiens, après l'indépendance et quand la grande misère s'est trouvée confrontée à la volonté d'en sortir et à des échecs. Le Sud n'a jamais été autant Sud que lorsqu'il est passé sous la coupe des modélisateurs du développement, supposés avoir toujours raison et que les idiosyncrasies de la société ont été accusées de faire échouer les recettes du « changement », révélant par ce biais une terrible « arriération ». Il y a toujours eu et il reste des circulations d'images et de concepts entre la « sudification » et l'orientalisation. On peut par ailleurs penser que l'irruption de la problématique du développement et de ses fétiches (modernité, changement, réforme, etc.) a poussé un moment l'orientalisation au second plan.

Dans ces processus l'invention et l'élargissement de la classe moyenne ont joué un rôle énorme. C'est peut-être parce que cette notion de « moyen » a rencontré des notions préexistantes, brahmaniques notamment, de centre et qu'elle s'y est combinée de manière profonde qu'elle s'est si vite acclimatée. L'existence d'une classe moyenne « divine », de haute caste et anglicisée, a très longtemps et fort durablement marqué le paysage. Un processus de « sudification », la création d'une petite bourgeoisie « avec des cerveaux anglais », et une réponse orientale, l'intervention de la caste dans le champ de la constitution des classes, ont très durablement marqué la scène.

Les perspectives de décentrement, marginalisation et leurs contrepositions d'autosuffisance et de recentrement ont été agitées et mises en oeuvre dans les milieux petit-bourgeois de haute caste avant de concerner des élites *middle class* de plus bas statut rituel. Elles ont eu très souvent du mal, jusqu'à nos jours, à sortir d'une tension peu féconde, entre des manifestations de chauvinisme et la soumission, voire la fascination vis-à-vis de tout ce qui vient des dominants étrangers, anglosaxons en l'occurrence. Soit le centre était dans le pays mais ce dernier se fermait dessus et en crevait (proposition excentrée et pratique minoritaire) soit, il était au dehors et le pays subissait la domination (pratique usuelle). Il est impossible de dire, au vu des évolutions récentes, si la transformation potentielle de l'Inde en puissance moyenne voire en grande puissance pourra remettre en cause ses décentrements, sa vieille orientalisation et sa sudification persistante.

BIBLIOGRAPHIE

- BRECKENRIDGE C.A. et VAN DER VEER P. [1993], *Orientalism and the Postcolonial Predicament. Perspectives on a South Asian World*, Philadelphie, University of Pensylvannia Press.
- CHAKRAVARTY S. [1989], *The Raj Syndrome. A Study in Imperial Perceptions*, New Delhi, Penguin India.

- DROIT J.-P. [1989], *L'oubli de l'Inde*, Paris, Le Seuil.
- GHOSH S.C. [1995], *The History of education in Modern India*, New Delhi, Orient Longman.
- HEUZÉ G. [1991], *Environmental study of Singrauli area*, vol. 2, partie 3, socio economics, Delhi, National Thermo Power Corporation.
- JAFFRELOT C. [1998], *La démocratie en Inde*, Paris, Fayard.
- GALANTER M. [1984], *Competing Equalities*, Delhi, Oxford University Press.
- MARSHALL P.J. [1970], *The British Discovery of Hinduism in the Eighteenth Century*, Cambridge/New Delhi, Cambridge University Press /Blackie (India).
- NANDY A. [1983], *The Intimate Enemy, Loss and Recovery of Self Under Colonialism*, Delhi, Oxford University Press.
- RUDOLPH L.I. et RUDOLPH S.U. [1987], *In Pursuit of Lakshmi*, Chicago, University of Chicago Press.
- STOKES E. [1959], *The English Utilitarians and India*, Delhi, Oxford University Press.
- VARMA P. [1998], *The great indian middle class*, New Delhi, Penguin India.

Telesur : une nouvelle forme de communication ?

*Hortense Faivre d'Arcier-Flores**

La victoire du président Hugo Chávez Frías aux élections de 1998, suivie de celles de 2004, a donné le coup d'envoi d'un processus démocratique à gauche qui a vu basculer en quelques années presque tout le sous-continent. Venezuela, Brésil, Argentine, Uruguay, Bolivie et Chili, on assiste aujourd'hui dans les pays andins, comme dans ceux du Cône sud, à un réveil des mouvements contestataires populaires, notamment indigènes, au nom du refus des politiques économiques et sociales qu'on affirme mises en place par les oligarchies locales soutenues par les États-Unis.

Il faut dire que l'Amérique Latine a payé le prix fort des expériences d'ajustements structurels lors de l'adoption du modèle néolibéral, prôné par le « Consensus de Washington », dans les années 90¹. Le coût social de toutes ces mesures a été désastreux. Et si à partir de 2003, favorisé par la conjoncture internationale, s'amorce un retour de la croissance² pour la plupart des pays latino-américains, cette dernière est néanmoins inégalement répartie. Les chiffres attrayants de la macroéconomie ne sauraient cacher une réalité sociale criante : l'Amérique Latine compte aujourd'hui encore 223 millions de pauvres et se trouve parmi les régions les plus inégalitaires de la planète.

* Docteur en Études ibériques et latino-américaines de l'Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III, Professeur agrégé aux Écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan et chercheur au Centre de Recherche des Écoles (CREC), Chercheur associé au Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les Amériques (LIRA) de Rennes II – hortense.flores@wanadoo.fr.

1. Le « Consensus de Washington » s'est traduit par l'application d'une politique économique néolibérale de dérégulation et d'ajustements dictée par le FMI et la Banque mondiale, de privatisation, d'ouverture au commerce international et au « libre-échange » prônée par l'OMC. L'exportation agricole à grande échelle a contribué à renforcer le regroupement des terres, au profit des grandes sociétés et des investisseurs internationaux, provoquant un exode rural massif des paysans sans terre qui sont venus grossir les quartiers déshérités des grandes villes, développant le secteur informel de l'emploi. La chute du pouvoir d'achat et les faillites des entreprises nationales insuffisamment compétitives ont provoqué un effondrement du marché intérieur. La politique d'austérité avec restriction des dépenses publiques et les licenciements massifs opérés dans le cadre des grandes restructurations ont contribué à l'appauvrissement des classes moyennes.

2. Selon les chiffres avancés par la CEPAL (Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes), 2005 marque la troisième année consécutive de croissance de la région avec un PIB estimé à 4,3 %, ce qui suppose une hausse per capita de près de 3 % et un taux de chômage qui est passé de 10,3 % en 2004 à 9,3 % en 2005. [<http://www.eclac.cl/cgi>].

Par ailleurs, c'est dans un climat de questionnement de la politique extérieure nord-américaine dans le monde, intervention en Irak, conflit israélo-palestinien, violation des droits de l'homme... que les pays latino-américains vont se rejoindre dans une position de fermeté vis-à-vis des ambitions économiques et commerciales de leur puissant voisin sur le continent. Le IV^e Sommet des Amériques à Mar del Plata (Argentine) les 4 et 5 nov. 2005, a illustré les lignes de fracture qui se dessinent en Amérique Latine, opposant deux blocs face à l'accord sur la zone de libre-échange (ZLEA)³. Préserver leurs intérêts économiques et stratégiques sur le continent américain a toujours été la priorité des États-Unis, officialisée par la doctrine Monroe en 1923. À l'heure où l'instabilité politique au Moyen Orient menace l'approvisionnement de ses fournisseurs traditionnels, s'assurer en toute sécurité l'accès au pétrole d'Amérique du sud devient une nécessité pour Washington. C'est sans doute ce qui explique sa volonté de lancer une « croisade antidrogue et contre-insurrectionnelle », notamment en Colombie⁴. Or, la pression exercée par les États-Unis, quant à l'aide militaire et économique destinée aux pays latino-américains contraints de coopérer avec la stratégie sécuritaire étasunienne sous peine de se voir « décertifiés », est perçue comme une ingérence dans leur politique intérieure. Situation de moins en moins bien acceptée par ces derniers⁵. L'arrivée au pouvoir de gouvernements qui tentent de pratiquer une politique axée sur la lutte contre la pauvreté et la défense des intérêts nationaux va changer la donne. Le Venezuela, grâce à ses revenus issus du pétrole va pouvoir financer son programme social et se lancer dans son ambitieux projet d'intégration latino-américaine au niveau politique, économique, culturel et communicationnel.

Les gouvernements progressistes [gauche et centre-gauche] latino-américains, rassemblés autour des principes de lutte contre la pauvreté et de défense de la démocratie, expriment certes des dissensions intrarégionales, notamment dans le domaine de la politique énergétique (nationalisation des hydrocarbures en Bolivie) ou commerciale (division et asymétrie entre les intérêts des grands et des petits pays). De vieilles rivalités historiques, comme celles entre la Colombie et le Venezuela, sont loin d'être effacées. Cependant, certains événements, comme la participation exceptionnelle de Fidel Castro au 30^e Sommet du Mercosur à Cordoba (Argentine) en juillet 2006 entraînant la signature d'accords commerciaux bilatéraux, ainsi que le soutien unanime de la candidature du Venezuela à un siège de membre non permanent au conseil de sécurité de l'ONU, viennent illustrer l'exis-

3. Lors de ce sommet, le Venezuela et les pays qui constituent le Mercosur se sont affrontés aux États-Unis, au Canada, au Mexique et au Panama sur le projet d'instauration d'une zone de libre échange de l'Alaska à la Terre de Feu et se sont prononcés en faveur d'un commerce plus équitable.

4. Le financement de programme de guerre, comme le Plan Colombie, est un moyen pour les États-Unis de justifier dans la région d'une présence militaire, surtout depuis le retrait total du canal de Panama, en janvier 2000, des derniers soldats étasuniens en vertu de l'accord Carter-Torrijos, et de négocier l'établissement de nouvelles bases aériennes avancées, comme celle de Manta (côte pacifique équatorienne).

5. Le ministre des Affaires étrangères équatorien, Antonio Parra, dans une interview à la radio équatorienne *La Luna* le 05/09/05, s'était insurgé contre la demande d'immunité pour les militaires nord-américains sur son territoire tandis que la Bolivie en mars 2006 s'est vue retirer de la même façon l'aide militaire étasuniene pour avoir refusé de céder au « chantage » exercé par Washington sur la nomination d'un responsable militaire local. [<http://www.terra.com/noticias/articulo/1>].

tence malgré tout d'un front commun des pays du Mercosur sur le terrain de la politique étrangère.

C'est donc dans ce contexte de polarisation mondiale où s'affirme un renouveau du sentiment « anti-impérialiste », menaçant à terme le *leadership* de Washington en Amérique Latine, que surgit au sein de la patrie de Bolivar, l'espoir d'une « seconde indépendance » du sous-continent.

Une autre vision du monde ?

Le 27 février 2004, lors du XVII^e sommet du G15, réunissant à Caracas les pays non-alignés, Hugo Chávez, avec une fougue épique, balayait en une demi-heure dans son discours toute l'histoire du drame lié à l'exploitation, à la pauvreté et à la domination du sous-continent latino-américain. Et c'est en rappelant la tradition de lutte « héroïque » de ses peuples qu'il a célébré ce même jour le 180^e anniversaire de la dernière bataille d'Ayacucho qui mettait fin à la guerre d'indépendance et à la colonisation espagnole en Amérique Latine. C'est au terme d'un discours incisif que le Président vénézuélien lançait, à une assemblée déjà tout acquise, l'idée de « la création d'une chaîne de télévision qui diffuserait à travers le monde des informations et des films qui viendraient du Sud » [Chávez, 2004], et dont « la programmation devrait être réalisée par les latino-américains eux-mêmes », un premier pas dans une longue lutte destinée à rompre le monopole culturel et communicationnel du Nord⁶. Le projet était clair, il s'agissait de contrecarrer « l'hégémonie médiatique » des grandes chaînes internationales américaines *CNN*, *NBC*, *UNIVISION* ou encore *Fox news* qui dominent à 85 % le secteur de l'information dans toute l'Amérique. L'objectif est aussi celui de concurrencer les traditionnelles chaînes privées « à succès » vénézuéliennes comme *RCTV*, *Globovisión*, *Venevisión*, *Televen*, *CMT* qui semblent ignorer l'existence de toute une partie de la population appartenant aux couches les plus pauvres, majoritairement noires, métisses et indigènes, et dont les préoccupations prioritaires ne sont jamais abordées dans leur programmation⁷. *Telesur* est lancée officiellement depuis Caracas le 24 juillet 2005 avec un investissement initial de 10 millions de dollars, et portée par quatre pays : Uruguay, Argentine, Cuba et Venezuela, actionnaire majoritaire avec 51 % du capital. La chaîne à vocation continentale diffuse déjà dans 15 pays de la région et sur son site Internet, à travers le serveur *Arcoiris*. Selon son président Andrés Izarra, elle espère toucher rapidement 10 millions de téléspectateurs. Par la signature d'un accord en avril 2006,

6. Le directoire de *Telesur* est multinational, il se compose de : Andrés Izarra – ex-ministre de la communication vénézuélien et président de la chaîne ; Aram Aharonian, journaliste uruguayen, directeur général ; Jorge Enrique Botero, journaliste colombien, directeur de l'information de *Telesur* ; Ana de Escalom (Argentine) et Ovidio Cabrera (Cuba).

7. Le contenu des programmes des chaînes privées dans leur ensemble semble être calqué sur le modèle aseptisé des canaux étasuniens : prolifération des romans feuilletons (*telenovelas*) « à l'eau de rose » joués par des protagonistes incarnant la classe aisée blanche dont les préoccupations fuitives sont bien loin des réalités sociales du pays ; émissions de télé-vérité ; interviews de stars du showbiz et de la jet-set ; variétés ; mode ; séries américaines pour jeune public, le tout incessamment entrecoupé par une invasion de flash publicitaires. Sur les chaînes d'information, une audience quasi exclusive est accordée à la classe politique porte-parole de l'opposition et de l'oligarchie vénézuélienne.

la Bolivie devient le cinquième pays à rejoindre la chaîne de télévision latino-américaine. S'agit-il d'une révolution de l'information comme le clament ses concepteurs par la nouveauté de ses programmes, son orientation idéologique et son ambition médiatique ou plutôt d'un instrument de propagande de la politique « chaviste » ? C'est tout d'abord une autre vision du monde qu'elle propose : elle se veut en effet le reflet de la réalité pluriethnique et sociale, représentative des sociétés du Sud.

***La programmation de Telesur
sur une semaine ****

TeleSur, qui diffuse 24 h sur 24, donne la prépondérance à l'information journalistique en général et insiste particulièrement sur les événements couvrant toute la Caraïbe et le continent latino-américain : le journal télévisé **TeleSur Noticias** est programmé toutes les 3h/h30 et les **Noticias de Brasil** trois fois par jour, alternés le samedi et dimanche avec un récapitulatif des informations de la semaine dans **Visión 7 internacional**. Les émissions **Realidades** et **Agenda del Sur** reviennent en détail sur les thèmes les plus brûlants de l'actualité. **Síntesis latinoamericana** présente une synthèse des événements qui ont lieu en Amérique latine retransmis par dix correspondants de Telesur. **De este lado** propose des reportages avec une analyse en profondeur sur les problèmes du continent. **Mesa Redonda Internacional**, qui émet depuis la Havane, est un forum de débats avec analyse de sujets politiques, sociaux, historiques et conjoncturels, régionaux et internationaux. Les documentaires et les reportages sont axés essentiellement sur la réalité quotidienne des sociétés et des communautés indigènes qui peuplent l'Amérique. Une grande place est faite à l'histoire et à la culture des « nations du Sud » au travers de thématiques liées à la mémoire, aux territoires et aux identités. **Documentales TeleSur** et **Memorias del fuego** sont des courts métrages d'auteurs, diffusés également dans les festivals internationaux. **América tierra nuestra** met en scène les créations et productions sociales et culturelles (traditions et coutumes) des peuples ibéro-américains, des origines jusqu'à nos jours. **Esfera cultural** est un regard sur la culture quotidienne actuelle latino-américaine vécue par des personnes dans des lieux et des moments différents. **Latitud América** accueille des personnalités du monde artistique, littéraire et cinématographique avec l'objectif – selon ses concepteurs – d'ouvrir la voie à « la socialisation de la production intellectuelle ». **Maestra Vida** est une série de témoignages, de réflexions et de questionnement sur les valeurs, l'éthique et les idéaux propres à l'identité latino-américaine. Enfin, **CineSur** et **Clásicos para la identidad** offrent des espaces consacrés aux longs métrages de fiction et documentaires, issus de la très riche production du Nouveau cinéma latino-américain.

* Les émissions nommées ci-dessous sont programmées quotidiennement
Source : [<http://www.telesurtv.net/v3/secciones/programacion/>]

Il s'agit « d'une vision à partir de nos problèmes, de nos cultures et de notre histoire, avec notre propre interprétation des choses », aime à répéter Beto Almeida, responsable de *Telesur* au Brésil [Severo, 2005]. L'objectif passe nécessairement

par une récupération du passé et de la mémoire occultée par plus de 300 ans de colonisation et une indépendance qui n'a jamais permis aux populations noire ou indienne, marginalisées depuis et constituant les couches les plus pauvres, de participer à la vie politique et d'accéder aux sphères de décision. Tenir compte de *La vision des vaincus*, pour reprendre le titre du livre de Nathan Wachtel [Wachtel, 1971], c'est accepter de considérer l'autre versant de la Conquête espagnole en Amérique, celle de la déstructuration et de l'acculturation des peuples et des sociétés « indigènes ». *Telesur*, en ce sens, se targue d'incarner la voix des exclus. Diversité culturelle et vérité, c'est cette parole, affirme *Telesur*, que les peuples indigènes, réduits au silence par des siècles d'oppression, continuent de réclamer. Dès lors, cette voix ne peut être qu'engagée, puisque l'affirmation de l'identité latino-américaine s'est toujours exercée dans l'histoire du sous-continent en opposition à la vision hégémoniste du Nord. « Nous avons été historiquement marginalisés, humiliés, haïs, méprisés, condamnés à l'extinction » mais, « nous sommes là pour changer l'histoire » a clamé Evo Morales devant le Congrès bolivien, au lendemain de sa victoire électorale du 18 décembre 2005, exprimant au travers d'elle la revanche d'un peuple, celui des Indiens (aymaras et quechuas), sur l'histoire nationale dont ils ont été les oubliés [Morales, 2006]. L'écrivain Eduardo Galeano parlera de cette victoire comme de « la seconde fondation de la Bolivie » dont les protagonistes seront cette fois les Indiens [Galeano, 2006].

Le concept du Sud n'est pas récent. En 1891 le penseur cubain José Martí opposait déjà à une Amérique du Nord, capitaliste, dominatrice et blanche, *Nuestra América*, pauvre, mais riche par son métissage et son syncrétisme culturel [Martí, 1979]. Cet antagonisme Nord /Sud ne se limite pas à une notion géographique, c'est avant tout un concept politique. En 1985, l'écrivain uruguayen Mario Benedetti structurait son poème chanté par Joan Manuel Serrat autour de cette antithèse : « Le Nord, c'est celui qui ordonne / Le Sud aussi existe ». Le Nord incarnant une fois de plus le pouvoir, la gloire, la richesse matérielle face à un Sud appauvri et envahi, mais dont le capital reste son espérance ancestrale en l'avenir, la solidarité et l'authenticité des relations entre l'homme et la nature [Benedetti, 2001]. Et c'est avec une forte charge symbolique que le président vénézuélien, en citant les vers du poète, rappelle dans son discours que le Sud se trouve : « ici, en bas, tout en bas, près des racines, là où la mémoire n'oublie aucun souvenir » [Chávez, 2004]. L'expression du Sud vient donc d'une prise de conscience des inégalités et des injustices qui existent de par le monde y compris au sein des sociétés occidentales développées, réticentes pourtant à considérer les problèmes et les revendications émanant de leur propre « Sud ».

Telesur est bien évidemment une arme politique : « Nous ne sommes pas impartiaux » dira Beto Almeida, « ne nous voilons pas la face, le monde est en guerre, une guerre qui oppose le nord au sud » [Lambert, 2005]. Un conflit latent qui reflète les relations tendues entre les États-Unis et le Venezuela et, plus récemment la Bolivie, lesquelles pourraient bien se détériorer par les éventuelles tentatives de déstabilisation de son gouvernement, au moment où le Département de la Défense nord-américain a qualifié la politique du président Hugo Chávez « de défi

à la sécurité des États-Unis »⁸. Et si la chute du mur de Berlin a pu faire croire un moment à la fin des idéologies, force est de constater aujourd’hui une radicalisation des positions politiques dans le monde exprimée au sein des instances internationales. On peut dire que *Telesur* se situe dans la mouvance de la pensée altermondialiste (notamment celle d’ATTAC) par les thématiques développées dans ses programmes axés prioritairement sur la condition, les luttes et les droits des « peuples autochtones » : qu’il s’agisse du puissant mouvement indigène équatorien de la Conaie s’insurgeant contre la signature d’un traité de libre commerce (TLC) avec les États-Unis, nuisible aux intérêts du pays, ou encore de la communauté Mapuche au Chili qui, depuis des siècles, ne cesse de se battre pour la reconnaissance de leur identité culturelle. Par la confrontation de positions divergentes, la chaîne tente d’offrir une vision alternative aux problèmes actuels : dette extérieure des pays pauvres, conflits armés (les Zapatistes au Mexique, les FARC en Colombie), cultures d’OGM, questions environnementales, drogue et sécurité, politique intérieure des démocraties latino-américaines… Le VIème Forum social mondial, qui s’est tenu à Caracas en décembre 2005, n’a pas manqué d’être au diapason avec la dynamique d’un continent en pleine ébullition sociale et a été l’occasion d’une politisation des débats axés sur les enjeux sud-sud et « l’anti-impérialisme ». Ainsi, couvrant tous les événements du Forum social, *Telesur* s’est transformée en tribune populaire où se sont exprimés les présidents Lula da Silva, Hugo Chávez, le sénateur colombien Carlos Gaviria Díaz ainsi que de nombreuses personnalités de gauche du continent⁹.

L’originalité de *Telesur* tient à sa diversité et au côté inédit de beaucoup de ses reportages dont ceux signés par le journaliste Roberto di Chiara, portant sur les réfugiés chiliens à Buenos Aires qui relatent le coup d’État et la lutte des travailleurs du charbon au Chili, sur le dirigeant syndical Juan Lechin qui s’exprime sur le mouvement ouvrier bolivien, ou encore sur l’hommage au général chilien Prats assassiné à Buenos Aires en 1974 [Arcoriris.TV, 2006]. Ces reportages témoignent d’une réalité ignorée, car elle n’a jamais été diffusée par la plupart des grandes chaînes privées. Originale, *Telesur*, parce qu’elle offre également un espace de réflexion à tous les anonymes, femmes, jeunes, travailleurs et syndicalistes qui ont une voix à faire entendre. Mais si l’intention est bel et bien politique, le discours ne relève pas pour autant d’un militantisme étiqueté. Car, la pluralité des points de vue exprimés et l’existence d’un esprit critique permettent une certaine objectivité. Si l’on prend l’exemple des deux reportages réalisés sur les FARC de Colombie, l’un des thèmes qui divise le plus la société colombienne, on s’aperçoit que l’on est bien

8. « El Pentágono califica a Chávez de desafío a la seguridad de EE.UU. », *El Nuevo Herald*, 11 février 2006. On se souvient de l’arrestation de paramilitaires colombiens en activité sur le sol vénézuélien en mai 2004. Par ailleurs, après avoir été accusé par le gouvernement colombien d’entretenir des liens avec la guérilla, H. Chávez a dénoncé à son tour dans un discours télévisé, le service secret colombien (DAS), infiltré par des paramilitaires d’extrême droite, de « conspirer contre son gouvernement » et d’agir conjointement avec les Forces armées indépendamment des ordres de l’exécutif colombien. « Chávez acusó al DAS colombiano de conspiraciones », *El Universo*, 04/11/05.

9. Certains ont pu déplorer l’instrumentalisation du forum social mondial financé en partie par le pays hôte et les organisations impliquées dans la « révolution bolivarienne ».

loin du schéma manichéen. L'un retrace à partir d'images réelles et de témoignages l'action militaire d'un commando de la guérilla qui a pris en otages les parlementaires de l'Assemblée de la province du Valle, en plein cœur de Cali, sa capitale, le 11 avril 2002 [Arcoiris.TV, 2006]. L'autre nous livre, de façon très intime, les confessions des otages retenus dans la jungle, dont parmi eux beaucoup de militaires. C'est la liberté d'expression des différents intervenants de tous bords et l'authenticité des témoignages qui font l'intérêt de ces court-métrages dont la teneur est bien éloignée de la position officielle défendue par le gouvernement colombien sur les mouvements de guérilla. Quant au « vol des cerveaux en Amérique Latine » [Arcoiris.TV, 2006], cette table ronde au titre évocateur est une de ces nombreuses émissions organisées en téléconférences, où il s'agit encore une fois de débattre sur les conséquences socio-économiques désastreuses de l'immigration massive des latino-américains vers les États-Unis et l'Europe : les envois massifs des *remesas* par les immigrants ne suffisent pas à occulter le dépeuplement et l'appauvrissement des campagnes, la déstructuration des familles, et l'augmentation des *pandillas* (délinquance juvénile urbaine).

Répondre avant tout à un souci d'indépendance, est l'objectif affiché des fondateurs de *Telesur* qui mettent le canal à la disposition de toutes les chaînes d'État, communautaires, indépendantes et universitaires. La Constitution bolivarienne de 1999 et la Loi sur les télécommunications de 2001 au Venezuela ont permis de légaliser vingt-cinq stations de radio et de télévision à but non lucratif, dont Radio Perola, Radio Senderos, Radio Catia Libre, Catia TV et Vive TV qui traduisent une véritable transformation dans la conception d'une communication « libre, publique et plurielle » que défend l'Association Nationale des Médias Communautaires Libres et Alternatifs (ANMCLA). La chaîne régionale Vive TV-Zulia, rattachée à Vive TV-Télévision nationale diffuse l'unique programme destiné et élaboré par les populations indigènes *Noticiero Indígena*. Le journal présente des informations et des documentaires sur les différentes communautés du Venezuela. Vive TV respecte ainsi la législation vénézuélienne sur le droit des peuples autochtones à utiliser leur langue et à promouvoir leur culture au niveau national et international.

Même si paradoxalement certaines de ces chaînes télévisuelles sont financées par l'État, elles ne peuvent être intégrées par des dirigeants d'organisations politiques, religieuses ou économiques. Dans le cas de *Telesur*, des sponsors, provenant d'institutions publiques ou privées sont probablement indispensables à la survie de la chaîne qui ne dispose que d'un modeste budget annuel de 2,5 millions de dollars, mais, ils n'interviennent en aucune façon dans la ligne éditoriale, nous précise Jorge Enrique Botero [Petrich, 2005]. Il s'agit de soutenir la production nationale indépendante et de créer des liens avec les initiatives locales tout en préservant le pluralisme dans les contenus [Lambert, 2004]. C'est la raison pour laquelle l'essentiel de cette production doit être effectué directement par les gens du quartier ou de la communauté dont est issu le média, renforçant ainsi l'adéquation entre ce dernier et son public. À l'instar de la technique littéraire du « récit de vie », dans les émissions intitulées *Venezuela Adentro* sur Vive TV, la médiation du journaliste disparaît au profit du « témoignage vérité » et du partage d'expériences. L'initiative doit

partir du bas : une façon de confronter les discours d'en haut à la réalité du terrain et de rapprocher le citoyen de l'État, principe même de la démocratie participative défendue par Hugo Chávez dans sa conception de la Révolution bolivarienne, « une révolution dans la révolution ». Mais exporter « la révolution » est aussi une dimension de la conception du projet bolivarien d'intégration « communicationnelle » : conquérir de nouveaux espaces médiatiques grâce à la constitution d'un vaste réseau de correspondants et de groupes de soutien au Brésil, en Bolivie, en Colombie, au Mexique et aux États-Unis. Unifier les peuples et les nations d'Amérique Latine et des Caraïbes par la création d'une confédération des républiques hispano-américaines était déjà en 1815 le rêve de Simon Bolivar, exilé sur les côtes jamaïcaines [Bolívar, 1981]. En 2004, le projet de *Telesur* entend acquérir une dimension internationale et espère à terme, en se dotant d'un satellite propre, diffuser dans toute l'Europe, l'Afrique et l'Asie.

Vers un projet d'intégration culturelle

La conception de *Telesur* – en tant que nouvelle forme de communication – est née d'un projet politique qui émane d'une réflexion plus élargie autour d'un nouvel ordre mondial misant sur le développement des relations sud-sud. L'objectif visé est bien celui de rompre avec le modèle des politiques économiques imposées par les grandes institutions monétaires mondiales ou encore le G8 et de proposer une alternative de développement tout en préservant les échanges multilatéraux avec les grands pays émergents. *Telesur* s'inscrit donc dans la continuité et la logique d'un processus d'intégration régionale économique, sociale et politique, commencé il y a quelques années, et qui s'est illustré symboliquement avec la création de la Communauté Sud-américaine des Nations en décembre 2004, puis de l'Alternative bolivarienne pour l'Amérique Latine (ALBA) lancée conjointement en avril 2005 par Cuba et le Venezuela et que la Bolivie a rejoint récemment¹⁰. L'entrée du Venezuela dans le Mercosur – principal bloc économique d'Amérique du sud- a consolidé une alliance des pays qui entendent s'opposer au marché de libre-échange américain voulu par les États-Unis. Et ce n'est sans doute pas un hasard si, en mai 2005, s'est tenu à Brasilia pour la première fois un Sommet des pays latino-américains et des pays arabes réunis pour proclamer leur opposition à l'unilatéralisme autour d'une plate-forme commune privilégiant les modèles alternatifs sociaux et économiques. Cinquante ans plus tard, on a eu le sentiment de voir renaître « l'esprit de Bandung »¹¹.

10. Le 29 avril 2006, à La Havane, La Bolivie intègre à son tour l'ALBA par la signature du Traité de Commerce des Peuples (TCP) qui scelle un accord commercial entre les trois pays Cuba, Venezuela et Bolivie.

11. La conférence de Bandung rassemblait le 24 avril 1955 dans l'île de Java (Indonésie), 29 pays décolonisés d'Afrique et d'Asie. Elle marqua l'entrée du Tiers-monde dans le concert des Nations et son accession à la souveraineté. Les questions abordées portaient sur la lutte contre le colonialisme et la ségrégation raciale ainsi que sur la constitution d'une « troisième force » entre l'Est et l'Ouest qui donnera naissance au Mouvement des pays non-alignés (Conférence de Belgrade, 1961). Les dix principes élémentaires élaborés lors de cette conférence par les dirigeants des pays présents, visant à promouvoir la paix et la coopération dans le monde, ont marqué profondément l'histoire des relations entre les peuples et les Nations, perpétuant jusqu'à aujourd'hui ce que l'on appelle « l'Esprit de Bandung ».

Au-delà des questions économiques, ce sont les droits humains comme l'accès à l'éducation, à la santé et à la culture, l'environnement, l'interdépendance culturelle et les relations de peuple à peuple qui occupent officiellement le devant de la scène¹². La notion de solidarité se traduit par une politique de coopération internationale permettant à de nombreuses nations pauvres, notamment dans la région de la Caraïbe, d'acquérir du combustible à des tarifs préférentiels, avec le programme *Petrocaribe*¹³, ou bien de recevoir de l'aide matérielle et humaine en cas de catastrophes naturelles. La construction d'une « infrastructure intégrée » latino-américaine doit permettre, comme le soulignait le président du Brésil Lula da Silva lors de la réunion de la BID (Banque interaméricaine de développement) au Brésil, « l'insertion compétitive des pays [latino-américains] dans une économie chaque fois plus globalisée » sans jamais cesser de tendre à la réduction de la pauvreté et « en donnant au concept de citoyenneté un sens concret » [Lula da Silva, 2006]. C'est dans cette optique qu'ont été envisagés des grands projets comme celui de la construction d'un gazoduc géant entre l'Argentine et le Venezuela, ou la création d'une Banque centrale sud-américaine (Bancosur), ou encore d'un système de sécurité propre, similaire à celui de l'OTAN [Arias, 2006]. Une « alliance continentale » scellée au Sommet de Puerto Iguazu en mai 2006 mais dont la mise en œuvre reste incertaine en raison des dissensions créées par le processus de nationalisation des hydrocarbures en Bolivie.

Telesur, en tant que moyen d'intégration communicationnelle, joue un rôle de cohésion culturelle et sociale en se référant à un imaginaire commun latino-américain. Rôle d'autant plus nécessaire que les distances géographiques et les frontières séparent des populations assez hétérogènes – malgré des cultures souvent proches – et que le public qui a accès au câble et à Internet ne représente qu'un pourcentage réduit de la population. C'est pourquoi la priorité des gouvernements vénézuélien et bolivien est d'élargir la participation populaire au niveau microéconomique – par les expériences d'autogestion et de cogestion – et dans tous les domaines de la vie politique et culturelle, d'où le lancement de grandes campagnes d'alphabétisation qui se sont multipliées sur tout le continent¹⁴.

12. Dans le cadre du *Plan Milagro* (Miracle) financé par le Venezuela, Cuba envoie des médecins à tous ceux qui n'avaient aucun espoir d'en bénéficier. 30 000 médecins cubains travaillent dans diverses missions mises en place par la révolution bolivarienne comme celle de *Barrio Adentro*, basée sur la médecine préventive, auprès des populations les plus déshéritées. Par ailleurs, des centaines de milliers de patients vénézuéliens vont profiter de soins ophtalmologiques à Cuba. Ce programme se développe dans 24 pays d'Amérique Latine et des Caraïbes – dont Haïti, la Grenade et Panama – mais aussi en Afrique et en Asie (Pakistan).

13. L'accord de *Petrocaribe*, défini comme « la colonne vertébrale de l'intégration », a été signé le 29 juin 2005 à Puerto Cruz (Venezuela) par 14 Chefs d'État et de gouvernement de la région. Il procède d'une volonté de rééquilibrage des pouvoirs afin d'établir une relation directe entre producteurs d'énergie, (pétrole, gaz, électricité) et consommateur final en vue de supprimer les intermédiaires et leur influence sur les prix. Profitant des cours élevés du pétrole, Hugo Chávez force les grandes compagnies pétrolières à renégocier les contrats en faveur du pays producteur. Dans un esprit de collaboration et de solidarité, les fonds récoltés permettront de financer dans les pays caribéens des projets de développement social et économique ou des programmes de subventions. Voir Site Ministère vénézuélien de l'énergie et du pétrole [<http://www.mem.gob.ve/>].

14. Le plan d'alphabétisation *Yo sí puedo* créé par l'IPLAC (Institut pédagogique latino-américain et caribéen) et développé par le gouvernement cubain s'est mis en place sur le continent avec la vocation de transmettre les résultats des méthodes de l'éducation cubaine au niveau international. Il a permis d'enseigner à lire et à écrire à près de 1,5 millions de Vénézuéliens en un peu plus de deux ans (Mission Robinson). En octobre 2005, le Venezuela a été déclaré « territoire libre d'analphabétisme » et Chávez a reçu pour cette prouesse le prix José Martí décerné par l'Unesco. Ce programme a concerné jusqu'à présent environ 2 millions de personnes dans 13 pays de la région.

Le droit à la communication est l'un des outils fondamentaux de la participation citoyenne, reconnaît l'article 98 de la nouvelle Constitution de la cinquième République bolivarienne [n° 36.860]. En ce sens, la réalisation de *Telesur* revendique le même objectif, celui de donner la parole aux minorités, à travers le concept de « médias communautaires », en s'opposant à la main mise des medias privés sur l'information et à « l'invasion » de 3 500 chaînes câblées nord-américaines [Fernández, 2006]¹⁵. Il s'agit donc d'une véritable guerre médiatique qui divise profondément la société civile, et que se livrent le gouvernement « chaviste », appuyé par les journalistes indépendants, communautaires ou associatifs, et les grands médias privés soutenus par les partis traditionnels représentant les intérêts des couches possédantes. À la fin des années 70, du fait de la privatisation, les grands médias commerciaux ont monopolisé et censuré le secteur de l'information au Venezuela. Depuis la victoire électorale d'Hugo Chávez, ils jouent un rôle d'opposition au gouvernement avec des méthodes dénoncées comme n'étant pas toujours journalistiques en vue de le discréditer. Durant les grèves dans le secteur pétrolier, en décembre 2002, orchestrées par les milieux d'affaires ainsi que durant les événements qui ont conduit au coup d'État des 12 et 13 avril 2002, il est aujourd'hui reconnu que les directeurs de ces chaînes privées ont procédé à un black-out sur l'information, empêchant leurs propres journalistes de diffuser les faits relatifs au soulèvement de la société civile contre les putschistes.

Or, la détérioration des relations américano-vénézuéliennes a pris une nouvelle acuité avec l'adoption par la Chambre des représentants des États-Unis d'un amendement autorisant le gouvernement américain à contre attaquer le projet de *Telesur* au moyen de brouillages ou par des programmes de télévision et de radio étasuniens à destination du public vénézuélien. Le Venezuela a menacé à son tour de riposter en neutralisant les transmissions nord-américaines [Márquez, 2005]. Dans cette escalade médiatique¹⁶, on peut se demander quel sera l'avenir de *Telesur*, une chaîne qui se veut alternative mais non marginale, et dont l'ambition est d'être un moyen de communication de masse à vocation internationale. Tout en évitant l'écueil de la censure ou de la propagande, saura-t-elle s'imposer au sein du paysage audiovisuel vénézuélien ? Son grand défi sera celui de préserver son indépendance et sa liberté de critique, principe même de son éthique.

*

15. Les radios communautaires, réalisées par et pour la communauté, sont financées essentiellement par les contributions versées par les petits commerçants du quartier, elles sont donc devenues une composante importante de l'économie informelle, leur autonomie financière leur permet de revendiquer une liberté d'expression.

16. La promulgation de la Loi sur la responsabilité sociale des medias audiovisuels le 7 décembre 2004 par le gouvernement vénézuélien autorise la Commission nationale des télécommunications (Conatel) à suspendre les stations et les chaînes qui « promeuvent, font l'apologie ou incitent, à la guerre, à l'altération de l'ordre public et au délit ». Cette mesure qui, selon les autorités, est destinée à protéger les mineurs des programmations violentes a suscité de forts remous au sein des médias d'opposition et l'association Reporters sans frontières y a dénoncé un « danger pour la liberté de la presse » tout en reconnaissant que le gouvernement et le pouvoir judiciaire n'y ont jamais eu recours.

Le projet de création d'un canal multinational de service public comme *Telesur* relève d'une conception nouvelle de l'information et de la communication en Amérique Latine avec un objectif résolument politique et culturel : la communication comme facteur d'intégration régionale. Transcendant toute notion géographique, on pourrait aller dans une telle approche jusqu'à dire que le concept du Sud commence là où s'élève la contestation de « la pensée unique et dominante » [Ramonet, 1995] ; une voix qui ne se dit ni de droite, ni de gauche, mais « d'en bas ». « Notre nord à nous c'est le sud », est une façon de revendiquer l'existence d'une réalité plurielle, d'une autre actualité centrée sur des parties du monde bien souvent ignorées par le Nord. Alors, malgré le côté « engagé » ou réductionniste de ce discours que peuvent contester ses détracteurs, il convient de saluer l'initiative d'une alternative médiatique offrant un espace de réflexion et d'expression aux peuples latino-américains. La réalisation d'un nouveau type de media participe pleinement à la construction d'une société en plein processus de transformation dans laquelle la culture est tout à la fois moyen et finalité du principe de démocratie populaire : « Être cultivé est l'unique façon d'être libre » écrivait le penseur cubain José Martí [Martí, 1975, p. 289].

BIBLIOGRAPHIE

- AHARONIAN A. [2005], « Todo lo que usted quiere saber de Telesur », 13/07/05, [<http://www.redvoltaire.net/article>].
- ANMCLA [2003], « Les medias communautaires cibles de secteurs de l'opposition », mars 2003, [<http://risal.collectifs.net/article>].
- ARIAS J. [2006], « Chávez propone crear un banco central y una OTAN para América del sur », *El País internacional*, 21/01/06.
- BENEDETTI M. [2001], *Canciones del Más Acá*, Barcelona, Seix Barral, 161 p.
- BOLIVAR S. [1981], « Cartas de Jamaica », in *Escritos políticos*, Madrid, Alianza Editorial, p. 61-90.
- BOTERO J.E. [2005], « Telesur : este canal será todo menos un pasquín », interview réalisée par S. Torrado 22/06/05, [<http://www.aporrea.org/>].
- CHÁVEZ H., *Discurso en la XII Cumbre del Grupo de los 15*, Caracas, 27/02/04, [<http://es.arcoiris.tv/>].
- CHOMSKY N., « Venezuela, voisinage dangereux » [<http://www.venezuelanalysis.com/articles>].
- Constitución de la República Bolivariana de Venezuela* [1999], Publicada en Gaceta Oficial del jueves 30 de diciembre de 1999.
- FERNÁNDEZ S. [2006], « L'essor du mouvement des radios communautaires au Venezuela », 23/02/06. [<http://risal.collectifs.net/article>].
- GALEANO E. [2006], « La segunda fundación de Bolivia », [<http://www.emancipacion.org/modules>].
- LAMBERT R. [2005], « Telesur : Le "Sud" s'arme pour renverser le monopole médiatique du "Nord" », [<http://www.acrimed.org/article>].
- LAMBERT R. [2005], « Venezuela : Vive TV ou la communication au service d'une citoyenneté nouvelle », 02/09/04 [<http://risal.collectifs.net/article>].
- LANDER E. [2005], « Le Venezuela à la recherche d'un projet contre-hégémonique », *Alternatives Sud*, vol. XII, n° 2, 2005, 171 p.

- LULA DA SILVA L.I. [2006], « Los cimientos de la integración », *El Tiempo*, 03/04/06.
- MÁRQUEZ H. [2005], « Venezuela-EE-UU : aprestos de guerra por Telesur », [<http://www.ipsonnoticias.net/>].
- MARTÍ J. [1975], *La América*, Nueva York, mayo de 1884, in *Obras Completas*, La Habana, Editorial de Ciencias Sociales, t. 8, p. 288-292.
- MARTÍ J. [1979], *Nuestra América*, La Habana, Editorial de Ciencias Sociales, 15 p.
- MORALES E. [2006], *Discours d'investiture à la présidence*, La Paz, 22/01/06. [www.onpia.org/documents/discursodeinvestitura_evo_morales.doc].
- PETRICH B. [2005], « Telesur, une télévision contre-hégémonique en Amérique Latine », [<http://risal.collectifs.net/article>].
- RAMONET I. [1995], « La pensée unique », *Le Monde diplomatique*.
- SERRANO P. [2004], « Les médias et la réalité vénézuélienne », 17/04/06, [<http://risal.collectifs.net/article>].
- SEVERO L. [2005], « Entrevista a Beto Almeida, responsable en Brasil por la nueva tele del sur », [<http://www.rebellion.org/noticia>].
- WACHTEL N. [1971], *La vision des vaincus*, Paris, Folio Histoire, 395 p.

Les références sur les reportages filmés indiqués dans le texte sont communiquées sur le site Arcoiris.tv [<http://es.arcoiris.tv/>] et l'actualité en direct est à consulter sur le site de Telesur [<http://www.telesurtv.net>].

Chercheur du Sud, sujet du Nord : témoignage

*Liliane Zossou**

On dirait le Sud... On imagine bien le soleil, la plage, les vacances. Le Sud en général véhicule une image d'exotisme, de chaleur, d'ailleurs. On dirait le Sud : le décor est planté pour l'évasion et le dépaysement. Mais la géopolitique se moque bien de nos fantasmes. La décolonisation a redessiné la carte du monde. Les puissances coloniales désagréées ont laissé la place à des empires hébétés, mais conscients de leurs atouts, et à des États pauvres, mais désireux de se faire une place... au soleil. Le Sud a alors émergé. Un Sud toujours exotique certes, mais revendicatif, incontrôlable, et finalement plus porteur de peurs qu'objet de fantasmes. Comment définir alors cet ailleurs ? L'économiste et démographe français Alfred Sauvy a d'abord inventé le terme de tiers-monde en 1952. Puis le Tiers-monde va laisser la place aux rapports Nord/Sud ou, si l'on est pessimiste, aux inégalités Nord/Sud.

On dirait le Sud... À présent on imagine la pauvreté, la misère et un Nord frileux de ses acquis. Même si l'on peut parler de plusieurs Suds, les rapports Nord/Sud sont complexes et de nombreux sociologues peuvent fournir des visions plus ou moins complètes de cette complexité. Mon ambition n'est pas d'apporter une explication supplémentaire à ce débat, mais de fournir un témoignage. Un témoignage qui se lit par le prisme de mon histoire personnelle, celui d'une « femme du Sud », mais avant tout d'un chercheur qui, du Sud au Nord, suit sa passion en s'accommodant tant bien que mal de préjugés tenaces qui s'expriment hardiment, sous couvert de bons sentiments. Ce témoignage révèle la difficulté de s'affirmer dans un monde où les représentations de l'Autre sont complexes. Rejetant le principe d'une identité figée et prisonnière des préjugés, je cherche également à comprendre, à travers ce témoignage, les nombreuses réactions qui m'ont fait réfléchir sur ma place de chercheur en premier lieu, puis sur ma qualité de chercheur venant du Sud.

Je termine un doctorat en histoire et politique internationales dans un institut de relations internationales à Genève. J'ai suivi une scolarité normale et, très tôt, ma

* Doctorante en relations internationales, Assistante de projet, Institut Universitaire des Hautes Études Internationales, Avenue de Sécheron 12, CH-1211 Genève 2 – zossou0@hei.unige.ch.

passion s'est portée sur la science politique et les questions de sécurité. Ce choix a été naturel, d'autant plus que je suivais les traces de mon père. Il n'a suscité aucune réaction particulière, sinon de la fierté. Au moment de me lancer dans la recherche, j'ai également peu hésité. Parmi mes différents centres d'intérêt, j'ai choisi un sujet que je connaissais déjà, pour y avoir consacré mon mémoire de fin du second cycle. Or, si ce mémoire a laissé bien des gens indifférents, mon choix de consacrer ma thèse et de longues années de recherche à un objet éloigné de mes racines africaines et des réalités du Sud a suscité bien de débats.

Ma thèse porte sur la « révolution dans les affaires militaires » et ses conséquences pour la sécurité internationale. Un sujet peu traité en Europe, certes, mais qui revêt une importance majeure depuis le début des années 90 et plus particulièrement depuis le 11 septembre 2001. La révolution dans les affaires militaires porte sur l'intégration de technologies de pointe à des renouvellements dans les doctrines et les organisations des armées d'un pays¹. Par définition, une révolution dans les affaires militaires (RMA) est un changement de fond dans la nature de la guerre causée par l'application innovatrice de nouvelles technologies qui, combinée à des changements en profondeur de la doctrine militaire et des concepts opérationnels et organisationnels, altère radicalement le caractère et la conduite des opérations militaires. Dans les journaux et à la télévision, on parle plus simplement d'armée et de guerre high-tech. Les États-Unis ont initié cette nouvelle révolution et sont le seul pays capable de poursuivre, à l'heure actuelle, cette modernisation frénétique. Ils sont péniblement imités par certains pays européens, désireux eux aussi de faire partie de la cour des grands.

Cette nouvelle « révolution militaire » étudiée aux États-Unis, reste un sujet abordé timidement et avec beaucoup de méfiance dans la « vieille Europe ». Je pouvais donc me vanter de travailler sur un sujet original, peu étudié, surtout dans les milieux francophones. J'étais loin de me douter que l'autre originalité de cette recherche viendrait non pas seulement de l'objet de l'étude, mais également – et surtout ? – du sujet de l'étude, c'est-à-dire *moi*. En effet, face aux regards surpris, aux reproches muets ou exprimés, et à ma culpabilité latente – il faut bien l'admettre – je me suis très vite rendue compte que mon origine semblait incompatible avec le thème de mon doctorat. « Et l'Afrique dans tout ça ? » était devenue la question que presque tout le monde me posait. La pertinence de mon objet d'étude et par conséquent mon statut de chercheur étaient remis en question par ces questions dérangeantes. Mon origine semblait, de fait, me prédisposer et me prédestiner à une voie que je ne suivais pas : les études de développement en premier lieu ou alors tout sujet relié à l'Afrique. S'il n'a jamais été question d'abandonner cette recherche qui me passionne réellement, j'ai longtemps ressenti une certaine gêne et une certaine appréhension à expliquer, surtout à mes compatriotes du Sud, mon sujet de recherche. Je me lançais souvent dans de longues explications, essayant

1. Le concept de « révolution militaire » est évoqué à chaque fois qu'un changement majeur est observé dans l'art de la guerre. Depuis la Guerre du Golfe, il est admis qu'une révolution dans les affaires militaires est en cours.

tant bien que mal de démontrer que cette recherche pouvait profiter à tous, et tentant, une fois que j'avais échoué – ce qui arrivait souvent – de me justifier.

Pour comprendre ces réactions, je dois préciser que je viens du Bénin, un petit pays d'Afrique occidentale. Il est évident que mon pays n'est en rien concerné par le phénomène de la RMA, qui touche une poignée de pays riches capables de se doter de systèmes militaires ultra-modernes et sophistiqués. Le Bénin fait partie des pays les plus pauvres du monde, avec un produit intérieur brut (PIB) par habitant de 420 dollars pour l'année 2005. Il se place au 159^e rang sur les 174 pays classés selon l'index de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le coton représente une des principales matières premières de ce pays largement agricole. Le Bénin est également classé parmi les 49 pays les moins avancés. Pour permettre de mieux comprendre cet écart irréconciliable, il faut également préciser que la RMA implique des milliards de dollars de dépenses, que même les pays européens ne peuvent pas investir dans cette modernisation. Je m'intéressais donc à un club fermé de trois ou quatre pays dans lequel aucun pays du Sud ne figurait. Il semble que cela soit assez pour justifier ma « trahison » ou du moins l'incompréhension.

Fortement interpellée par ces observations, la question de la « légitimité » de mon sujet de recherche s'est donc vite posée. Légitimité par rapport à mon pays d'origine et aussi par rapport à mon continent d'accueil : l'Europe. Quel lien ce sujet avait-il avec l'Afrique ? Assurément aucun ! Me prendrait-on au sérieux « ici » ? Me rejeterait-on là-bas parce que j'avais abandonné « la cause africaine » ? Alors que j'avais toujours poursuivi mes études sereinement, dans cette ultime étape de mon parcours universitaire, la liberté dont j'avais toujours joui dans mes choix académiques m'était refusée ou du moins était contestée. Mon statut de jeune chercheur ne me permettait – semble-t-il – plus de m'égarer dans des domaines dévolus à « d'autres », mais j'étais investie d'une mission : celle de participer au « développement » de l'Afrique ou en tous cas de m'y intéresser. J'ouvre ici une parenthèse pour préciser tout le respect que j'ai pour tous ceux qui du « Sud » comme du « Nord » travaillent à la reconstruction de régions et de continents sinistrés. Je ne cherche bien entendu pas à critiquer ou à décrédibiliser leurs démarches, mais plutôt à me situer dans un environnement complexe, où liberté individuelle et solidarité doivent non pas se contredire, mais se compléter.

J'ai voulu identifier les auteurs de ces phrases assassines : avaient-ils un profil particulier ? Pas vraiment. Les remarques ou critiques venaient aussi bien de personnes du Sud que de personnes du Nord, d'inconnus que de membres de ma famille.

Chez les personnes du Sud, l'incompréhension était liée à « l'inutilité » de mon travail pour mon continent d'origine. Ma thèse ne pouvait pas « aider » l'Afrique. Mon devoir, puisque j'avais eu l'opportunité de faire des études, jusqu'à un doctorat de surcroît, était donc de faire profiter ma patrie, mon continent de mon savoir, sinon à quoi avaient servi les sacrifices de mes parents ? Que pouvaient attendre de moi ceux qui attendent beaucoup des leurs, partis acquérir un savoir à l'étranger ?

De ces critiques, j'ai compris deux choses essentielles. J'ai d'abord réalisé que mon savoir n'était pas neutre. Il était coloré des préoccupations des miens. Ainsi, le travail de recherche, même s'il est effectué par un seul, n'est pas un acte individuel, mais un acte collectif. Collectif dans le sens où il engage les espoirs d'une multitude. Le chercheur du Sud ne travaille pas seulement pour lui, mais pour le Sud. La thèse n'est plus l'aboutissement de simples années de recherches doctorales, c'est un geste qui ancre, certes dans un milieu académique donné, mais aussi dans les réalités d'un pays, d'une région ou d'un continent : même et surtout si vous n'y vivez plus ! La question de la solidarité ou de la responsabilité de ceux qui sont partis ou de ceux qui ont eu l'opportunité de faire des études est centrale, particulièrement en ce qui concerne l'Afrique. Le rôle de la diaspora est essentiel, puisqu'elle constitue le lien et l'ouverture entre le Sud et le Nord. Cette diaspora peut avoir un rôle purement économique, mais aussi un rôle plus politique, représenter, défendre les intérêts du Sud au Nord.

La deuxième chose que j'ai pu déceler dans ces interrogations et critiques est l'inquiétude réelle qui concerne la « fuite des cerveaux » du Sud vers le Nord. On sait que le départ des chercheurs, des scientifiques ou intellectuels du Sud vers le Nord est un phénomène important qui freine le développement même des pays du Sud et rend plus difficile l'aide au développement. Or, pour reprendre une constatation de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), la fuite, c'est être sceptique sur son avenir dans son pays, parfois même douter de l'avenir de ce pays. Ainsi, en m'investissant dans un sujet qui est aux antipodes des réalités africaines, je fuyais *une fois de plus*. À mon désir de « liberté intellectuelle » s'opposent les aspirations, les nécessités des « miens ». Il serait malaisé et imprudent de donner raison à l'un ou l'autre. Néanmoins, je ne me considère pas comme une victime, mais je suis consciente de la nécessité de trouver un équilibre entre mes ambitions et ces responsabilités que je ne peux pas fuir.

À présent, en ce qui concerne les personnes du Nord, la surprise était double : je venais du Sud *et* j'étais une femme ! Si j'ai choisi de ne pas aborder la question du genre, il est cependant nécessaire de préciser que cette question est très importante, et ce, à deux niveaux : peu de femmes aujourd'hui se spécialisent dans l'étude des phénomènes militaires ; de plus, peu de femmes africaines choisissent cette voie. Tout comme dans le premier cas de figure, on m'attendait à un endroit où je n'étais pas. On attendait de moi que je puisse promouvoir ou faire avancer la « cause africaine » de quelque manière que ce soit, mais sûrement pas je traite d'une affaire qui ne me « regardait pas ». Ici aussi l'inutilité et la non-adéquation de ma thèse était avancée. Tout comme je l'ai constaté chez les personnes du Sud, la question de la responsabilité face au pays d'origine, au Sud, est avancée. Mais à cela s'ajoute la question plus subtile de la crédibilité de mon travail au Nord. Ceci rejoint l'une de mes interrogations : « Me prendrait-on au sérieux ici ? » Si, jusqu'à présent, j'ai eu de nombreuses opportunités de présenter mon travail dans les milieux académiques, la réponse à cette question reste à venir.

Dans ces réactions diverses, il est intéressant de constater que mes camarades de promotion, ceux qui connaissaient mon travail de recherche, et les membres proches

de ma famille me considèrent comme un chercheur et ne tiennent guère compte de mes origines, ni de mon sexe. Ceci m'a amenée à comprendre que loin d'être victime d'un calvaire personnel, je subissais un certain nombre de préjugés portant sur le Sud – ces préjugés étant véhiculés aussi bien par les gens du Sud que du Nord. Mais avant d'aborder ce second axe de réflexion, je voudrais mentionner que, déroutée par ces remarques, j'ai décidé de remédier à ce qui semblait être ma « faute ». J'ai donc mis au point une défense. Je me suis lancée dans l'écriture d'un chapitre entièrement consacré à une révolution militaire moderne qui toucherait des pays dits en voie de développement. Dans les nombreuses recherches effectuées, j'ai trouvé un seul article qui abordait la question de la RMA dans les pays en voie de développement. Tous les autres ouvrages, interviews ou articles, parvenaient à la même conclusion : il n'était pas possible d'envisager cette possibilité, les moyens financiers étant un frein majeur à la réalisation d'une RMA dans les pays du Sud. Après avoir essayé de convaincre mon directeur de thèse de l'importance de ce chapitre – je n'en étais pas convaincue moi-même – j'ai dû me rendre à l'évidence que le mot Afrique, n'apparaîtrait pas dans ce travail. Puisqu'il est question de la direction de ma thèse, j'aimerais souligner ici deux choses importantes, qui heureusement tordent le coup aux préjugés. Tout d'abord, la réaction de mon directeur de thèse qui n'a guère semblé surpris de me voir me lancer dans cette aventure et qui m'a toujours apporté beaucoup de soutien. Puis, il est intéressant de relever que loin d'y voir une tare, il m'a appris à tirer profit de cette « originalité », notamment lors de la demande de fonds ou de bourse pour effectuer ma recherche.

Dans un second axe de réflexion, je me pose des questions plus générales sur les éléments qui définissent un chercheur, particulièrement l'origine géographique, puisque les termes Nord et Sud renvoient avant tout à la géographie. Mes questions sont donc : qu'est-ce qui définit un chercheur ? Son appartenance géographique ? Son objet d'étude ou de tels déterminismes sont-ils inappropriés ? Peut-on parler d'une « géographie de la connaissance » qui identifie, distribue et compartimente nos intérêts selon que nous soyons du Nord ou du Sud ? Un chercheur du Sud est-il condamné à s'intéresser uniquement à des sujets qui se rapportent à sa région d'origine ? La même contrainte pèse-t-elle sur le « chercheur du Nord » ou au contraire est-il plus libre ?

Commençons par l'origine géographique. Celle-ci est-elle déterminante dans la compréhension du travail effectué par un chercheur ? Parler d'un chercheur anglo-saxon, africain ou asiatique a-t-il du sens, et que cherche-t-on à mettre dans cette dénomination ? Considérons d'abord que cette origine se manifeste à trois niveaux : université, pays, continent. Il est vrai qu'une université peut se féliciter d'avoir vu les débuts d'une personnalité désormais illustre et qu'elle peut s'enorgueillir d'avoir « éveillé » ses talents. Ainsi l'institut universitaire dans lequel j'effectue mes études est très fier d'avoir eu comme étudiant le secrétaire général des Nations Unies, Koffi Annan. De la même façon, un pays peut se féliciter de l'éminence de ses chercheurs qui seraient alors les produits de la « mère patrie ». À un niveau plus large, on parle aussi de la recherche européenne en opposition, bien

souvent, à la recherche américaine. Parler de l'origine géographique d'un chercheur n'est donc pas *a priori* un problème. Néanmoins la situation se corse lorsqu'on parle d'un chercheur du Sud et du Nord. Évidemment, on pourrait rester dans la logique purement géographique et dire qu'un chercheur du Sud est un chercheur camerounais ou bolivien et qu'un chercheur du Nord serait un chercheur allemand ou américain. Mais très vite on se rend compte que même si les termes Nord et Sud sont géographiques, on ne peut pas rester dans la logique géographique lorsqu'on parle d'un chercheur du Nord ou du Sud. Il faut avant tout chercher à comprendre ce à quoi ces termes renvoient exactement.

Outre son explication géographique : pays de l'hémisphère nord et pays de l'hémisphère sud, l'expression Nord/Sud veut d'abord s'affranchir d'une autre formule qui a marqué la guerre froide, celle d'ouest/est. À la Conférence de Bandung, en 1955, les pays issus de la décolonisation vont chercher à trouver leur voie propre, hors des querelles entre le bloc occidental et le bloc communiste. Cette troisième voie va mettre l'accent sur une fracture entre le Nord et le Sud plutôt qu'une scission entre l'est et l'ouest.

Le Nord est associé aux pays industrialisés, considérés comme riches, détenteurs de la puissance économique, politique et militaire. Le Sud est associé à des pays, souvent anciennes colonies, dont le développement économique reste inférieur à celui des pays du Nord. Si le Sud est une réalité géographique, c'est également et une surtout une réalité géopolitique. Si ces deux notions cachent des relations complexes entre différentes parties du monde, nous nous contenterons d'énoncer ici que Nord/Sud veut d'abord dire occidental/non occidental. Nord/Sud veut aussi dire riche/pauvre, ou encore pays développé/pays en voie de développement. Le Sud draine un nombre important de préjugés dont il est difficile de se défaire. Par exemple, la pauvreté et le sous-développement sont très fortement associés au Sud.

Dans les relations Nord/Sud, les stéréotypes existants de part et d'autre sont persistants. Par définition, le stéréotype est une opinion généralisée concernant un type d'individus, un groupe ou une classe sociale. Les stéréotypes ont été définis, entre autres, comme des croyances exagérées, rigides, mauvaises, et simplifiées, ce qui équivaut à un préjugé [Allport, 1954] ou à des croyances que l'ensemble des membres d'un groupe partage à l'égard de l'ensemble des membres d'un groupe [Leyens, 1983], et enfin comme des croyances partagées concernant les caractéristiques personnelles, généralement des traits de personnalité, mais souvent aussi des comportements, d'un groupe de personnes [Leyens, Yzerbyt et Schadron, 1996]². Le stéréotype « catégorise » donc l'individu en l'associant à un groupe social donné régi par des règles précises. Pour compléter cette définition, on peut également citer Tajfel et Turner qui introduisent la notion de catégorisation sociale

2. Morchain, Pascal, Valeurs et perceptions stéréotypées des groupes, Département de Psychologie LAUREPS-CRPCC, Université de Haute-Bretagne, Communication présentée à la Maison des Sciences de l'Homme, Journée d'Études « Mécanismes, Pratiques et Représentations de la discrimination : les Approches de la Sociologie et de la Psychologie sociale » Nice, 27-28 mai 2005. Communication disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www.unice.fr/LPEQ/Communication/seminaires/Morchain.pdf>.

définie comme un outil cognitif qui segmente, classe et ordonne l'environnement social et qui permet aux individus d'entreprendre diverses formes d'actions sociales. Une fois ces constatations faites, on comprend donc qu'un chercheur du Sud est *lié* très fortement au Sud. Or, le Sud, et par conséquent, le chercheur du Sud, sont largement perçus à travers le prisme du retard économique de son lieu d'origine. Ainsi, les représentations collectives, les images et les stéréotypes sont des facteurs décisifs qui vont influencer la perception du chercheur du Sud, qui est vu non plus comme un « simple chercheur », mais comme un chercheur du Sud avec des *obligations* du fait de son origine.

J'ai longuement parlé du chercheur du Sud. Qu'en est-il lorsqu'un chercheur du Nord choisit d'étudier un sujet touchant au Sud ? Sans développer cet aspect, il est néanmoins fort intéressant de constater que les mêmes contraintes ne pèsent pas sur lui. Son origine – du Nord – n'est en rien un obstacle à ses recherches et sa légitimité de chercheur n'est en aucun cas remise en cause. Il pourrait même passer pour un humaniste, pour peu qu'il défende quelque cause associée au Sud.

Ironie de l'Histoire ? Alors que j'avais renoncé à toute tentative d'expliquer mon travail et de le rendre intéressant aux yeux de mes « collègues africains », les événements du 11 septembre 2001 et la guerre au terrorisme vont tout de même me donner l'occasion d'ancrer ma thèse dans le Sud. En effet, depuis les attaques contre le World Trade Center, il est très souvent question de la guerre asymétrique, que j'aborde dans ma recherche. L'asymétrie est la disproportion entre les adversaires, la façon dont une nation de plus faible développement ou même un groupe d'individus peut désormais, en utilisant des stratégies surprenantes, présenter un défi réel aux pays les plus puissants sur le plan militaire. L'asymétrie serait donc la réponse de groupes ou d'États faibles à un autre État beaucoup plus puissant d'un point de vue militaire. S'il ne s'agit absolument pas ici de dire que la guerre asymétrique est une réponse du Sud au Nord – attention aux raccourcis dangereux ! – on peut dire que l'asymétrie est souvent le fait de groupes, d'entités ou de pays qui n'ont pas les moyens économiques ou financiers de faire face à des ennemis puissants. D'abord peu étudié, ce sujet a finalement pris une importance majeure dans ma recherche, compte tenu des événements internationaux. Je peux enfin dire avec quelque soulagement que je n'ai pas consacré quatre années de ma vie à étudier uniquement des puissances occidentales. Si je retrouve quelque légitimité auprès des personnes déroutées par mes orientations de recherche, je crois néanmoins que le chemin à parcourir pour m'imposer en tant que « chercheur du Sud » traitant d'un « sujet du Nord » reste long.

J'ai cherché à exprimer ici les difficultés que j'ai rencontrées et le malaise ressenti face à des remarques parfois blessantes, mais surtout culpabilisantes. Je souhaite avant tout interroger mes collègues sociologues qui, bien mieux que moi, comprennent les phénomènes complexes liés à la représentation de l'Autre. Si j'ai su résister aux pressions et continuer ma recherche avec persévérance, il n'a pas toujours été facile de me confronter à ces oppositions. Sous prétexte de solidarité : « Nous devons tous aider l'Afrique ! », d'humanisme : « L'Afrique a besoin d'attention, surtout celle de ses enfants », et de bons sentiments divers, la réelle question qui se

pose est celle de la liberté de penser et d'agir. Pour ceux qui, au Nord et au Sud, pensent que chercheur du Sud veut absolument dire « chercheur sur le Sud », il est important de souligner que cette attitude, loin de constituer une défense du Sud, fait le jeu des préjugés, en cantonnant les chercheurs ou les gens du Sud à des domaines exclusivement liés à leur région d'origine. Valoriser la créativité, la recherche, quelles que soient son origine et sa direction, reste selon moi la meilleure façon de faire profiter à tous, des richesses de nos réflexions.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLPORT G.W. [1954], *The nature of prejudice*, Reading, Mass, Addison-Westley.
- ASSIE J.-D. [2004], « La mobilité au service du développement et de la diversité », International Association of Universities Sao Paulo Conference, 12th General Conference, The Wealth of Diversity, 4 p.
- AUTIN F., *La théorie de l'identité sociale de Tajfel et Turner*, Laboratoire Savoirs, Cognition et pratiques sociales, Université de Poitiers-MSHS, Article disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www.prejuges-stereotypes.net>.
- BOETSCH G. et VILLAIN-GANDOSI C. [2001], « Stéréotypes dans les relations », *Nord-Sud, Revue Hermès*, n° 30, 262 p.
- DELPECH T. [2005], « L'ère de la guerre asymétrique est-elle arrivée ? », *La Revue Socialiste*, 7 p.
- LEYENS J.-P. [1983], *Sommes-nous tous des psychologues ?*, Bruxelles, Mardaga.
- LEYENS J.-P., YZERYT V. et SCHADRON G. [1996], *Stéréotypes et cognition sociale*, Bruxelles, Mardaga.
- MORCHAIN P. [2005], « Valeurs et perceptions stéréotypée des groupes », Département de Psychologie LAUREPS-CRPCC, Université de Haute-Bretagne, Communication présentée à la Maison des Sciences de l'Homme, Journée d'Études « Mécanismes, Pratiques et Représentations de la discrimination : les Approches de la Sociologie et de la Psychologie sociale », Nice, 27-28 mai 2005, Communication disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www.unice.fr/LPEQ/Communication/seminaires/Morchain.pdf>.
- TAJFEL H. et TURNER J.C. [1979], « An integrative theory of intergroup conflict », in S. Worchel et W. Austin (éd.), *The social psychology of intergroup relations*, Pacific Grove, CA/ Brooks/Cole, p. 33-48.
- TAJFEL H. et TURNER J.C. [1986], « The social identity theory of intergroup behavior », in S. Worchel and W. Austin (éd.), *Psychology of intergroup relations*, 2nd éd., Chicago, Nelson-Hall, p. 7-24.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT [2003], *Rapport Mondial sur le Développement Humain 2003, Les Objectifs du Millénaire pour le développement : Un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté humaine*, Paris, Economica, 2003, p. 290.

Résumés

Jean-Michel SALANSKIS, **Sud philosophique**

Cet article commence par réfléchir sur l'habitude qui est la nôtre d'exprimer des contenus moraux, politiques et philosophiques au moyen de termes spatiaux, comme *Sud*, *Occident* ou *Gauche*. Il conclut que cet usage a quelque chose de nécessaire et de justifié. Dans un deuxième temps, l'article s'attache à expliciter les idées que nous associons au Sud, pour constituer l'image péjorative et dévalorisante des nations du Sud. Il dégage un paradoxe, lié à l'existence d'un autre groupe d'associations au contraire valorisantes. Enfin, l'article s'achève par une brève réflexion sur le sens de la toute nouvelle notion de Monde, et sur le problème posé par la re-contextualisation de la catégorie de *Sud* dans un tel cadre.

- Mots-clés : topologie, relation – altérité – transcendance – idéalité – réseau – domination.

Françoise DUFOUR, **Dire « le Sud » : quand l'autre catégorise le monde**

Malgré les apparences d'un simple repérage géographique, le regroupement d'une pluralité de pays sous une dénomination singulière, *le Sud*, procède à un découpage du monde à partir d'un point de vue qui n'est pas neutre. Les discours « polis » du développement mettent en spectacle linguistique deux groupes humains, dont l'un, *le Nord*, en position haute (développé) représente le prototype de la catégorie, alors que l'autre, *le Sud*, en position basse (en développement) est stéréotypé au regard de la norme. Cette dialectique inégalaire qui n'est pas sans antériorité laisse à lire ce qu'elle efface : une relation de dominance qu'elle contribue, sous de nouveaux atours, à perpétuer. Dans l'espace de circulation des discours du développement, cette catégorisation n'est pas seulement la représentation d'un état de fait, mais donne une réalité géopolitique et une place sociale à l'entité nommée. Cette nomination a une valeur d'acte effectif dans la mise en ordre du monde.

- Mots-clés : nomination – catégorisation – fracture Nord-Sud – dialectique inégalitaire – dominance coloniale – stéréotype discursif, idéologie du développement – ordre mondial.

Bernard HOURS et Monique SELIM, **Production et perte des sens du Sud**

Cet article analyse l'évanouissement du Sud. Dans une première partie on étudie l'attachement à cette notion et son lien avec l'idéologie du développement et du tiersmondisme. Le Sud désigne une altérité hiérarchique, c'est-à-dire des autres jugés inférieurs, dans le cadre d'un développement en forme de vases communicants. Le Nord irrigue le Sud. La seconde partie aborde le Sud évanoui : les terrains et les théories à l'épreuve de la globalisation. La perspective comparative montre le caractère peu solide de la notion de Sud, appliquée dans des contextes précis, locaux, nationaux, historiques, confrontés. On souligne que les sciences sociales sont « Nord centrées » et que désormais le Sud vient au Nord (cf. migrations, microcrédit, etc.). La troisième partie avance l'idée selon laquelle la coupure riches/pauvres s'est substituée de fait à celle du Nord/Sud. On oppose les dotations positives dont est crédité le Nord, par contraste avec la négativité attribuée au Sud : en termes de droit, de protection sociale, de santé, d'éducation, de pouvoir d'achat, de démocratie. On développe pour conclure une analyse en terme de dépendance et de domination globales, post-néo-coloniales.

- Mots-clés : Nord – Sud – développement – pauvreté – tiersmondisme – globalisation – logiques – idéologiques.

Jean-Pierre RAISON, **Nommer, c'est créer un peu. De « Tiers-Monde » à « Tropicalisme » : les avatars d'un vocabulaire**

Nommer des concepts est un art délicat : il s'agit de définir des objets de recherche, de

les situer dans un champ sémantique qui peut enrichir ou déformer la notion. La création verbale, limitée en France, s'y est montrée particulièrement active pour désigner le grand ensemble de pays, point toujours pauvres mais toujours « autres », au sud des vieux pays industriels. Les choix de vocabulaire ont donné lieu à d'amples débats, qui semblent s'apaiser et perdre de leur dimension idéologique, comme le montre l'analyse opérée sur les principaux vocables. Reste qu'il s'agit toujours de pays « autres » et que cette altérité est très loin d'être détruite par la mondialisation. On doute qu'il y ait encore une unité du Tiers Monde. L'heure est à des sous-ensembles qui tirent leur originalité de critères différents selon les cas. À titre d'exemple, l'auteur plaide pour un « tropicalisme » (à distinguer de la « géographie tropicale », terme plus vaste et plus vague) qui prendrait « principalement pour axe de travail les caractères spécifiques de l'écologie tropicale et leur interprétation, leur utilisation, leur transformation par les sociétés qui y vivent et en vivent ».

- Mots-clés : altérité – civilisations – développement – géographie tropicale – mondialisation – pays pauvres – Pierre Gourou – Sud – Tiers Monde – tropicalisme.

Claire HANCOCK, « Délivrez-nous de l'exotisme » : quelques réflexions sur des impensés de la recherche géographique sur les Suds (et les Nords)

Ce texte propose quelques réflexions sur la constitution et l'utilisation de la notion de Sud comme « contenant géographique » de l'altérité, et les problèmes que cela peut poser. La correspondance qui existe entre la partition théorique du monde entre « Nord » et « Sud » et les logiques géographiques coloniales amène à réfléchir aussi sur les enjeux de pouvoir liés au discours géographique, sur les conditions de son énonciation, de sa légitimation, et au final de la responsabilité sociale qu'il emporte. L'article plaide pour plus de réflexivité, pour un positionnement plus transparent des chercheurs, et pour une posture scientifique qui dépasse nostalgie et exotisme pour mieux rendre compte de l'hybridité et de la complexité des situations auxquelles ils sont confrontés.

- Mots-clés : altérité – pouvoir – discours – légitimité – responsabilité – réflexivité – exotisme – hybridité.

Thomas FOUCET, Imaginaires migratoires et expériences multiples de l'altérité : une dialectique actuelle du proche et du lointain

« Nord » et « Sud » apparaissent comme deux notions peu opératoires, sinon à les considérer de manière dialectique et selon un rapport de polarité. À quels types d'approches référent-elles : géographique, politique, climatique, etc.? Cette contribution, en plaçant au centre des réflexions la figure du migrant africain – et plus largement différentes configurations d'exils (imaginaires, géographiques), propose de dépasser les distinctions prévalentes pour qualifier les relations entre l'Afrique et l'Occident. Par l'analyse des imaginaires de la migration, et de la réflexivité que chacun pose sur son propre parcours et sur sa manière d'être au monde, elle tend à démontrer que les catégories qui enferment les individus dans des déterminations sommaires, largement issues de stéréotypes instrumentalistes, apportent davantage d'obscurité que de lumière sur ces relations dites « Nord/Sud ». L'argument défendu est que le Nord et le Sud sont partout présents, en ce qu'ils existent avant tout comme expressions de désirs, dans les imaginaires transnationaux de l'*'Autre* et de l'*'Ailleurs* et les expériences multiples de « mise en altérité » qui en découlent.

- Mots-clés : migrations sénégalaises – exil – imaginaire – désirs de l'Ailleurs – exotisme (l'Ailleurs) et altérité (l'*'Autre*) – jeunesse africaines – transnational.

Marie BROSSIER, La crise de l'autorité dans la famille au Sénégal et en France aujourd'hui : Comment penser le déclousonnement des études sur l'Afrique ?

Cet article cherche à questionner les catégories de « nord » et de « sud » à travers une mise en perspective des débats sur l'autorité dans la famille tels qu'ils se sont développés au Sénégal, depuis les débats sur le Code de la famille à partir de 2002, et en France lors des événements dans les banlieues, à l'automne 2005. À partir de processus de mise en question des figures traditionnelles de l'autorité dans la famille et dans le politique, il s'agit de montrer comment la complexité d'une crise au « nord » peut trouver au « sud » des pistes de compréhension et d'exploration.

- Mots-clés : famille – autorité – polygamie – immigration – individualisation – espace

public – espace domestique – postcolonial – démocratisation – interstices.

Emmanuel LÉZY, Le Nord vu du Sud, ou « qui pôle plus, pôle moins » : le rôle du géomagnétisme dans la perception et la construction de l'identité et des territoires traditionnels amérindiens

Les notions de Nord et de Sud, à force d'être employées dans des sens métaphoriques, ont perdu, en Géographie, toute charge magnétique. Deux phénomènes nous invitent à explorer à nouveau la dimension géomagnétique du monde. D'une part, la cristallisation actuelle des cultures dites « indigènes » et en particulier « amérindiennes » autour d'une expérience et d'une tradition commune du magnétisme terrestre. Ce savoir, longtemps considéré comme « empirique », est d'autre part confirmé de plus en plus clairement par les travaux des géophysiciens et par les cartes de l'inclinaison et de la déclinaison magnétique qu'ils nous fournissent. L'exemple du *Tawantinsuyu* inca illustre la capacité d'une société à prendre en compte la dimension cosmique de la situation géographique.

• Mots-clés : géomagnétisme – Amérindiens – Inca.

Françoise DUREAU et Jean-Pierre LÉVY, Villes et mobilités au Nord et au Sud : la construction d'une problématique commune

La question de la spécificité des recherches sur le Sud fait débat depuis longtemps dans les communautés scientifiques travaillant sur la ville. Sous l'effet de la crise économique et de ses conséquences sociales au Nord, et d'une évolution de la métropolisation au Sud, dorénavant moins dépendante de l'exode rural, les thématiques développées sur chacun des contextes ont eu tendance à se rapprocher dans les années quatre-vingt-dix, provoquant de nombreux échanges théoriques et méthodologiques. Cet article témoigne de la participation à ce mouvement de mise en place d'une réflexion commune à des chercheurs travaillant sur les rapports entre mobilité spatiale et processus de métropolisation dans différentes régions du monde. Après avoir rappelé les rapprochements institutionnels, théoriques et méthodologiques qui ont marqué les études urbaines en France au cours de la dernière décennie, sont évoqués quelques résultats mis en évidence

grâce à une lecture qui place les pratiques des citadins au cœur des processus de recompositions socio-spatiales des villes contemporaines.

• Mots-clés : recherche urbaine – comparaison internationale - villes – métropoles – mobilité spatiale – dynamiques urbaines.

Isabelle BERRY-CHIKHAOUI, Les citadins face aux enjeux d'internationalisation de la ville. Casablanca et Marseille : où est le Nord, où est le Sud ?

La pertinence de la notion de « sud » en opposition au « nord » est partiellement remise en cause par le renforcement de la mondialisation. Les villes sont soumises à une concurrence accrue à l'échelle internationale. L'enjeu pour elles est de se parer des atouts permettant d'attirer les flux d'investissements notamment internationaux. Cet enjeu oriente les politiques urbaines et s'illustre dans la conception et les modalités de la restructuration urbaine des quartiers centraux. Nous nous posons la question de savoir en quoi le contexte mondial et, plus précisément, les grands projets visant au renforcement économique des villes posent de nouvelles contraintes aux habitants et comment ceux-ci s'engagent dans des actions contestataires. Les terrains étudiés appartiennent au « sud » et au « nord », Casablanca et Marseille, de manière à d'abord interroger les convergences.

• Mots-clés : « sud » – « nord » – mondialisation – internationalisation – restructuration urbaine – déplacement – réactions – contestations – justifications – urbanité – centralité – Casablanca – Marseille.

Xavier GUILLOT, Singapour : l'urbanisation du Sud dans le prisme de la mondialisation

En Asie orientale, le clivage opposant les grandes agglomérations des pays du Nord à celles des pays du Sud trouve un terrain d'étude singulier, dans le contexte de la montée en puissance de la mondialisation des flux financiers et des transferts d'expertises. En même temps que l'on assiste à une « trans-nationalisation » des processus d'urbanisation, on observe une volonté des gouvernements locaux de valoriser leurs particularités nationales dans l'optique d'augmenter leur potentiel d'attraction des flux de la mondialisation. Ce double processus est analysé à partir du cas de Singapour. Depuis

les années 1990, le discours tenu par les autorités singapouriennes dans le domaine de la planification urbaine est associé à la notion de « ville tropicale de l'excellence ». Pour les autorités, il s'agit d'ancrer Singapour dans une réalité géographique locale et de projeter son avenir dans une logique de développement a-géographique liée à la compétition économique mondiale. Décrypter les fondements théoriques de ce discours et ses conséquences urbanistiques, tel est l'objet de cet article.

- Mots-clés : cosmopolitisme – cité-jardin – diversité culturelle – excellence urbaine – hyper-lieu – infrastructure urbaine – mondialisation – planification urbaine – Singapour – ville tropicale.

Sébastien JACQUOT, Pour une définition relationnelle des termes Nord et Sud : Gênes et Valparaiso

Les termes Nord et Sud, s'ils ne peuvent fonder une délimitation spatiale objective, peuvent être maintenus comme cadre d'analyse pour comprendre les transformations de certains espaces. Une optique relationnelle (le Sud prend son sens du Nord et réciproquement) permet d'éviter toute substantialisation. L'analyse s'appuie sur les exemples de Gênes et Valparaiso, à l'articulation entre patrimonialisation et projets de réhabilitation urbaine. À Valparaiso, la mobilisation de références et de modèles de ville n'est pas le reflet d'une simple domination du Nord sur la ville, mais traduit l'utilisation de ces références du Nord par des acteurs locaux qui en tirent un surcroît de légitimité. Ces références au Nord se construisent localement. Ceci met en évidence le rôle des imaginaires du Nord ou du Sud : la reconstruction sur un mode nostalgique du patrimoine des migrants anglais à Valparaiso accompagne la gentrification des quartiers patrimoniaux tandis qu'à Gênes se développe dans les années 1980 une image du centre historique comme ville du Sud répulsive. Cette commune utilisation des références Nord et Sud appelle à des comparaisons attentives aux phénomènes de mélanges et à l'imbrication des types d'espaces. La distinction Nord-Sud reste donc essentiellement symbolique, fonctionnant sur le plan des imaginaires.

- Mots-clés : Nord-Sud – comparaison – patrimonialisation – nostalgie – modèles – Valparaiso – Gênes.

Eveline BAUMANN et Evelyne VOLPE, Se rapprocher de l'Ouest pour se démarquer du Sud sans perdre le nord ? ! Questions à l'adresse de la Géorgie (Sud Caucase)

La polarité Nord-Sud, en usage aujourd'hui et censée faire repère plutôt que question, nous renvoie à une lecture dichotomique du monde. Et l'Est, dans la mesure où l'on peut dire qu'il tournerait son regard vers l'Ouest, un Ouest présumé lui-même porteur des valeurs du Nord, n'échappe pas à cette partition schématique d'une représentation du monde « labellisée ». Tout en rappelant que les normes qui sous-tendent implicitement le regard porté sur l'opposition Nord-Sud sont largement déterminées par le modèle dominant, celui des pays riches, parallèlement, les images associées au Sud semblent nourrir régulièrement le Nord de désirs et de fantasmes, qui se traduisent entre autres dans l'art, l'architecture, etc. On peut s'interroger sur les façons dont fonctionnent ces notions, partitions, images, valeurs et réalités sous-jacentes, en partant de l'exemple de la Géorgie : pays désigné, historiquement parlant, à l'Est, avec une effervescence culturelle qui n'a pas forcément les moyens matériels de ses aspirations, et un niveau de vie qui a dramatiquement chuté depuis l'indépendance du pays.

- Mots-clés : Géorgie – CEI – pauvreté – démocratie – ONG – normes – habitat – architecture – art.

Djallal Gérard HEUZÉ, Un sud oriental : le cas de l'Inde dans l'invention et l'évolution de la catégorie sud

Les entités telles que le Sud et le Nord ne sont pas sorties de rien. Dans le cas de l'Asie du Sud et plus particulièrement de l'Inde, le procès de « sudification », qui semble indissociable de la colonisation et de ses suites, a pris place après des millénaires d'orientalisation. Les orients n'ont pas toujours été négatifs ou faibles. Ils le deviendront de plus en plus avec la « sudification ». En reprenant le cas de l'Union indienne d'aujourd'hui, nous nous sommes ensuite demandés quels étaient les agents et processus de la transformation d'un lieu en sud, et dans quelle mesure des rémanences des anciennes configurations orientalisantes demeurent. Le poids des bourgeoisies (dites classes moyennes) et notamment des secteurs anglicisés est central. Ces couches sociales

se sont trouvées écartelées entre leur volonté de produire un centre en dehors des schémas coloniaux et post-coloniaux et leurs positionnements culturels et politiques qui en font des agents premiers de la « sudification ».

- Mots-clés : Sud – orient – centre – « classes moyennes » – colonisation – castes supérieures – Inde, imaginaire – libéralisation – développement.

Hortense FAIVRE D'ARCIER-FLORES, Telesur : une nouvelle forme de communication ?

« Notre Nord à nous, c'est le Sud », c'est avec cette devise hautement symbolique que, le 24 juillet 2005 – date de la commémoration de la naissance du *Libertador* Simon Bolívar – le nouveau canal de télévision *Telesur* inaugure son tout premier programme. En février 2004, lors du 12^e Sommet du Groupe des 15 qui s'est tenu à Caracas, le Président vénézuélien, Hugo Chávez, lance l'idée de la création d'une chaîne de télévision sud-américaine dont la programmation serait réalisée par les latino-américains eux-mêmes. S'agissant de contrecarrer « l'hégémonie médiatique » des grandes chaînes internationales américaines qui dominent le secteur de l'information, l'intérêt est sans aucun doute idéologique et politique, mais il est aussi historique et culturel : transmettre et respecter la vision plurielle que les différents peuples d'Amérique Latine ont de leur propre continent et du monde. Se positionnant comme un média alternatif et indépendant, *Telesur* adopte une politique de communication de masses et s'engage dans une nouvelle guerre

médiatique dans la perspective d'une intégration régionale globale axée sur le développement des relations sud-sud.

- Mots-clés : Amérique Latine – Venezuela – intégration – politique culturelle – relations sud-sud.

Liliane ZOSSOU, Chercheur du Sud, sujet du Nord : témoignage

Politologue et historienne de formation, je propose, dans cet article, le fruit de mes expériences personnelles en tant que chercheur du Sud traitant d'un sujet du Nord. Plus particulièrement, j'aimerais répondre à cette question : peut-on parler d'une « géographie de la connaissance » qui identifie, distribue et compartimente nos intérêts selon que nous soyons du Nord ou du Sud ? En effet, je suis une jeune doctorante africaine confrontée à l'incompréhension de nombreuses personnes de mon entourage. Mon sujet de thèse ne concerne en rien l'Afrique, mais touche aux pays industrialisés, et même à un club fermé de quelques États suffisamment riches pour se lancer dans la modernisation de leurs armées. Après quelques années de désarroi, j'ai cherché à comprendre la raison de ces réactions qui venaient aussi bien de personnes africaines qu'européennes. Comment un tel consensus, véritablement anti-créatif, a-t-il pu naître et être si ancré dans les mentalités ?

- Mots-clés : Nord/Sud – chercheur – communauté – responsabilité – liberté – stéréotypes – préjugés.

Abstracts

Jean-Michel SALANSKIS, **A philosophical "South"**

This paper reflects on our usual way of expressing moral, political or philosophical contents with spatial terms, like *South*, *Western (Culture)* or *Left (Wing)*. It comes to the conclusion that such use is in some sense necessary and justified. In a second development, the paper focuses on making explicit what kind of ideas we connect with the South, which generate certain pejorative and devaluating images of nations of the South. It reveals some paradoxical tension, arising from the simultaneous occurrence of another group of associations that on the contrary convey positive value. The paper finishes with a brief discussion of the meaning of the newly arising notion of *World*, and addresses the problem of the re-contextualization of the category *South* in the light of such a new framework.

- Key-words : topology – relation – alterity – transcendence – ideal – network – domination.

Françoise DUFOUR, **Saying “the South”: when naming the Other categorizes the world**

Although it might appear as a straightforward mark of geographical location, the grouping together of a plurality of countries under one single name, *the South*, effectively divides up the world, from a viewing point that is not in fact neutral. The so-called “polite” discourse on development brings two human groups into linguistic limelight, one of which, *the North*, in a top position (developed) represents the prototype of the category, whereas the other, *the South*, in the lower position (developing) is stereotyped with reference to the norm. This dialectic, based on unequal positions of power, which is not without precedence, lets what it dissimulates read through: a relation of dominance which it helps to perpetuate under new adornment. In the sphere where discourses on development circulate, this categorization is

not only the representation of a *de facto* state, but confers a geopolitical reality and a social place on the named entity. Naming in such a way has the value of an effective act in the organization of the world order.

- Key-words : naming – categorization – North-South divide – unequal dialectic – colonial dominance – discursive stereotype, development ideology – world order.

Bernard HOURS and Monique SELIM, **Production and loss of meanings of the South**

This article analyses the fading away of the South. The first part examines the attachment to this notion and its link with the ideology of development and Third-Worldism. The South designates a hierarchical Otherness, meaning Others judged as inferior, in the context of development in the form of communicating vessels. The North irrigates the South. The second part of the article focuses on the faded South: the terrains and theories put to the test by globalization. The comparative perspective shows how fragile is the notion of South, applied in contexts that are precise, local, national, historical and held up for comparison. The paper emphasizes that the social sciences are “North centred” and that henceforth the South is coming to the North (cf. migrations, microcredit, etc.). The third part puts forward the idea that practically the division rich/poor has replaced that of North/South. The positive qualities for which the North is credited are held up in contrast with the negative aspects attributed to the South : in terms of law, social security, health, education, spending power, democracy. The paper concludes with an examination of post-neocolonial global dependence and domination.

- Key-words : North – South – development – poverty – Third-Worldism – globalization – logic – ideologies.

Jean-Pierre RAISON, Naming something is rather like creating it. From "Third World" to "Tropicalism": the avatars of vocabulary

Naming concepts is a delicate art. It involves defining research subjects, situating them in a semantic field which can enrich or deform the notion. Verbal creation, which is limited in France, has proved to be particularly active for indicating the large group of countries, by no means always poor but always "Other", to the South of the old industrialized countries. The choice of vocabulary has stimulated substantial debate, which seems to have calmed down and lost its ideological dimension, as the analysis conducted on the main terms shows. The fact remains that one is still talking about "Other" countries and that this alterity is far from being destroyed by globalization. It is doubtful if there still is a Third World. The trend now is to think in terms of sub-groups, whose classification stems from different criteria depending on the case. As an example, the Author argues in favour of a "tropicalism" (as distinct from "tropical geography", a much wider and vaguer term) which would take "as main line of work the specific characters of tropical ecology and their interpretation, their utilization, and their transformation by the societies who live in and from that ecological system.

- Key-words : alterity – civilizations – development – tropical geography – globalization – poor countries – Pierre Gourou – South – Third World – tropicalism.

Claire HANCOCK, "Deliver us from exoticism": some thoughts on the unthought aspects of geographical research on the Souths (and the Norths)

This paper gives some thoughts on the build-up and utilization of the notion of South as a "geographical box" for "alterity" and the problems that this can arouse. The correspondence exists between the theoretical division of the world between "North" and "South" and the logic of colonial geography lead also to consideration of the power issues linked to the geographical discourse geographical, on the conditions in which the term is called upon, its legitimization, and finally of the social responsibility that it carries. The article advocates more reflexivity in order to reach a more transparent positio-

ning among researchers and for a scientific posture which goes beyond nostalgia and exoticism to take better account of the hybrid nations and the complexity of the situations with which they are confronted.

- Key-words : alterity – power – discourse – legitimization – responsibility – reflexivity – exoticism – hybrid.

Thomas FOUQUET, Imaginary conceptions and multiple experiences of alterity: a current dialectic of the near and the far

The two concept "North" and "South" do not appear to be very useful, other than for dialectic purposes and an expression of polarity. What types of approach do they refer to: geographical, political, climatic, etc.? This contribution focuses on the African migrant and, more broadly, different configurations of exiles (imaginary conceptions, geographical ones), and goes beyond the prevalent distinctions in order to qualify the relations between Africa and the West. The paper seeks to demonstrate, by means of examining imaginary conceptions borne of migrations, and the reflexivity that each individual applies to his or her own itinerary and on the way he or she exists in the world, that the categories that embrace the individuals in summary determinations, largely resulting from instrumentalist stereotypes, throw more confusion than light on so-called "North/South" relations. The reasoned argument is that the North and the South are everywhere present. They exist first and foremost as expressions of desires, in the transnational imaginary conceptions of the *Other* and the *Elsewhere* and the diverse experiences of being placed in a position of Otherness that stem from them.

- Key-words : senegalese migrations – exile – imaginary conceptions – desires of Elsewhere – exoticism (Elsewhere) and alterity (Other) – African youth – transnational.

Marie BROSSIER, The crisis of authority in the family in Senegal and France today: How can studies on Africa be decompartmentalized?

This article seeks to question the categories of "North" and "South" by putting into perspective debates on authority in the family. Such discussion has been developing in Senegal following the debates on the Family Code

since 2002 and in France at the time of the urban incidents of 2005. It takes as starting point the process of questioning of traditional figures of authority in the family and in politics, to show how the complexity of a crisis in the "North" can find clues for understanding and lines of study to follow in the "South".

- Key-words : family – authority – polygamy – immigration – individualization – public space – domestic space – post-colonial – democratization – interstices.

Emmanuel LÉZY, Pole positions - the North seen from the South: the role of geomagnetism in the perception and construction of Amerindian identity and traditional territories

The notions of North and South, mostly used as metaphors in modern geography, have almost completely lost their magnetic charge. Two phenomena prompt us to embark on a renewed exploration of the Earth's geomagnetic dimension. In the first place, the present crystallization of so called "indigenous" societies – and especially "Amerindian" ones – is based upon a common respect and tradition regarding Earth's magnetism. Secondly, this knowledge, long considered as "empirical" and "non scientific", is now confirmed by geophysicists' research and by magnetic inclination and declination charts they provide us. The example of the Inca Tawantinsuyu illustrates the capability of a society to consider and to explore the cosmic dimension of a geographical situation.

- Key-words : geomagnetism, Amerindians, Inca.

Françoise DUREAU and Jean-Pierre LÉVY, Cities and mobility in North and South: the construction of a common research approach

The question of the specificity of research on the South has long been fuelling debate in scientific communities involved in urban research. In the 1990s, economic crisis and its social consequences in the North plus an evolving metropolization in the South – a process now less dependent on rural exodus – created increasing points in common in the sets of research problems that had been developed for each of these contexts. This process generated many theoretical and methodological changes. This article describes participation in this move-

ment, involving the development of a common approach for researchers working on the relationships between spatial mobility and metropolization processes in different regions of the world. The Authors recall the increasing institutional, theoretical and methodological connections that have affected urban studies in France over the past decade. They then consider some results stemming from a reading of the field that puts the practices of urban dwellers at the core of the processes of socio-spatial reconfiguration of contemporary citiesurban research – international comparison – cities – metropolises – spatial mobility – urban dynamics.

Isabelle BERRY-CHIKHAOUI, Urban dwellers faced with the issues of internationalization of the city. Casablanca and Marseille: where is the North, where is the South?

The pertinence of the opposed notions "South" and "North" is being challenged by the strengthening of globalization. Cities are being subjected to increased competition on an international scale. The major issue for them is to make sure they have the attributes that can attract an influx of investments, especially international ones. The issue is determining the course of urban policies and its influence shows in the urban redevelopment planning and methods applied to city centre districts. The article examines ways in which the global context and, more specifically, the large-scale projects aiming to reinforce cities' economic capacity impose new constraints on inhabitants and how these people engage in protest actions. The areas studied belong to the "South" and to the "North", Casablanca and Marseille, chosen with the prime intention of examining points of convergences.

- Key-words : "South" – "North" – globalization – internationalization – urban redevelopment – displacement – reactions – protests – justifications – urbanity – centrality – Casablanca – Marseille.

Xavier GUILLOT, Singapore: urbanization of the South and the influence of globalization

Eastern Asia provides a propitious ground for studying the great difference opposing the large agglomerations of the countries of the North and those of the countries of the South, in the context of the steady increase

in the globalization of financial flows and expertise transfer. We are seeing, at the same time as a "trans-nationalization" of urbanization processes, a will among governments to enhance the value of their specific national characteristics in order to increase their potential to attract investment flows generated by globalization. This dual process is examined from a case study of Singapore. Since the 1990s, the urban planning discourse maintained by the Singapore authorities has been associated with the idea of "tropical city of excellence". This approach, for the government, is a matter of anchoring Singapore in a local geographical reality while projecting its future development along non-geographical lines geared to global economic competition. The article aims to decipher the theoretical bases for this approach and its consequences for urban planning.

- Key-words : cosmopolitanism – garden city – cultural diversity – urban excellence – hyper-place – urban infrastructure – globalization – urban planning – Singapore – tropical city.

Sébastien JACQUOT, For a relational definition of the terms North and South: Genoa and Valparaiso

The terms North and South, although unsuitable as a basis for an objective spatial delimitation, can be maintained as an analytical framework for understanding the changes taking place in certain spaces. A relational approach (supposing that the South derives its meaning from the North and vice versa) avoids any substantialization. The analysis is applied to the examples of Genoa and Valparaiso, at the interface between cultural heritage policies and urban renovation projects. In Valparaiso, the bringing into play of certain references and models for city planning is not the reflection of straightforward domination of the city by the North. It shows the use of these references originating from the North by local actors who derive added legitimacy from them. These references to the North are in fact elaborated locally. This process highlights the role of imaginary attributes from the North or from the South. The reconstruction on nostalgic lines of the heritage of English migrants at Valparaiso comes alongside the gentrification of quarters of traditional heritage -whereas at Genoa in the 1980s there developed an image of the historic centre as a highly undesirable city of the

South. This common utilization of references taken from North and South calls for comparisons that take into account the intermingling and overlapping of types of space. The North-South distinction therefore remains essentially symbolic, operating in the imaginary sphere.

- Key-words : North-South – comparison – cultural heritage – nostalgia – models – Valparaiso – Genoa.

**Eveline BAUMANN and Evelyne VOLPE,
Going closer to the West to be distinguished from the South without losing one's bearings?! Questions with regard to Georgia (South Caucasus)**

The polarity between North and South, currently in use and intended as a point of reference rather than as a start for questioning, has taken us back to a dichotomous interpretation of the world. And the East does not escape this simplified division of a world categorized according to "seals of approval", in that it appears to be turning its gaze to the West, a West that is itself presumed to carry the values of the North. While they recall that the standards implicitly underlying the attention focused on the North-South opposition are largely determined by the dominant model – that of the rich countries –, the images associated with the South seem regularly to feed the North with desires and fantasies, expressed among other things in art, architecture, and so on. Questions could be asked about the ways in which these underlying notions, partitions, images, values and realities work, with the example of Georgia as starting point: Historically, the country is designated as being part of the East. There is a cultural effervescence which does not necessarily have the material means to meet its aspirations and the country has a standard of living that has plummeted since it became independent.

- Key-words : Georgia – CEI – poverty – democracy – NGO – standards – habitat – architecture – art.

Djallal Gérard HEUZÉ, An oriental South: India in the processes of invention and evolution of the category "South"

Entities such as the South and the North did not come out of nowhere. In the case of

southern Asia and, more particularly, India the process of "Southification", seemingly indissociable from colonization and its repercussions, set in place after thousands of years of orientalization. The Orients have not always been negative or weak. Yet they were to become increasingly so as "southification" progressed. The article examines the present-day Union of India. It asks what agents and processes transformed such a place to become designated as part of the "South", and the degree to which remanence exists of ancient configurations that rendered India oriental. A central factor is the influence of the middle classes and notably that of the anglicised sectors. These social fractions found themselves torn between their will to produce a centre of gravity outside the colonial and post-colonial frameworks and their cultural and political positioning which made them the prime agents of "southification".

- Key-words : South – Orient – centre – "middle classes" – colonization – higher castes – India, imaginary concepts – liberalization – development.

Hortense FAIVRE D'ARCIER-FLORES, **Telesur – a new form of communication?**

"Our North, it's the South". With this highly symbolic slogan, on 24 July 2005 – commemoration date of the birth of the *Libertador* Simon Bolívar – the new television channel *Telesur* inaugurated its first programme. In February 2004, at the 12^e Group of 15 Summit held in Caracas, Venezuelan President Hugo Chávez launched the idea of creating a South-American television channel with programming realized by Latin Americans themselves. The initiative, intended to counter the "mediatic hegemony" of the large internationally-beamed American chains which dominate the news and information sector, is certainly an ideological and political one.

But it is also historic and cultural. It aims to broadcast and respect the pluralist view that the different peoples of Latin America have of their own continent and of the world. *Telesur* positions itself as an alternative and independent media. It has adopted a policy of mass communication and is engaged in a new media war, in the perspective of becoming an overall integrated regional service aiming to foster South-South relations.

- Key-words : Latin America – Venezuela – integration – cultural policy – South-South relations.

Liliane ZOSSOU, **Researcher from the South, subject from North: eye-witness account**

A trained political scientist and historian, I describe in this article the fruit of my personal experiences as a researcher from the South working on a subject from the North. More particularly, I would like to answer this question: can one talk of a "geography of knowledge" which identifies, distributes and compartmentalizes our interests according to whether we are from the North or from the South? In fact, I am a young African doctoral student, confronted with the lack of understanding of many people in my entourage. My thesis subject has nothing to do with Africa, but deals with industrialized countries, and even with a select club of a few States which are rich enough to embark on the modernization of their armed forces. After a number of years of disarray, I sought the reasons for these reactions, which came just as often from African as from European persons. How could such a truly anti-creative consensus have arisen and become so firmly fixed in people's minds?

- Key-words : North/South – researcher – community – responsibility – liberty – stereotypes – prejudices.

CONDITIONS DE PUBLICATION

Les manuscrits sont publiés en français et exceptionnellement en anglais. Toutefois, le Comité de rédaction accepte les manuscrits rédigés en espagnol et portugais, à charge pour l'auteur, quand le manuscrit est retenu pour publication, d'en assurer la traduction. Les manuscrits sont soumis à l'appréciation de deux référents anonymes. Les propositions de corrections sont transmises à l'auteur par le Comité de rédaction.

Recommendations générales

Tous les manuscrits doivent être adressés en triple exemplaire (photocopies lisibles). Ils doivent impérativement comporter : le nom de l'auteur ; une adresse précise pour la correspondance ; un numéro de téléphone.

Présentation des manuscrits

Le titre est suivi des nom, prénom, qualité, affiliation et adresse professionnelle de l'auteur.

Les articles ne doivent pas excéder 50 000 signes (caractères + espaces) incluant : l'espace des figures (en moyenne 1 500 signes), les notes de bas de page, la bibliographie, un résumé (1 000 signes maximum), des mots clés (10 maximum).

Le nombre de notes infrapaginaires maximum est de 20.

Illustrations

Les figures (cartes, graphiques et tableaux) sont numérotées en continu et, dans la mesure du possible, elles sont présentées sous forme de fichiers informatiques (préciser le logiciel utilisé) si possible dans les formats Excell (tableaux), Illustrator (graphiques schémas, etc.), Photoshop (photographies, résolution à 300 dpi), à défaut dans les formats de fichier : tiff, eps. De manière générale il est demandé que les figures soient fournies achevées et sous leur forme finale dès le premier envoi du manuscrit. Par ailleurs il ne faut pas oublier de faire figurer sur les cartes ou croquis géographiques : l'orientation géographique (Nord-Sud), l'échelle géographique, et le titre de la carte, la légende éventuelle, la provenance éventuelle des données de base (source).

Bibliographie

Les appels bibliographiques apparaissent dans le texte entre crochets avec le nom de l'auteur en minuscules, l'année de parution et, dans le cas d'une citation, la page concernée. Exemple [Vidal, 1996, p. 72].

Ne pas inscrire les références bibliographiques en notes infrapaginaires mais les regrouper en fin de manuscrit selon un classement alphabétique par noms d'auteurs en respectant la présentation suivante :

Benoît M. [1988], « Les Bowébés du Kantoora (Sénégal) : à propos de l'état pastoral », *Cahiers des Sciences humaines*, vol. 24, n° 3, p. 379-384.

Garry G. et Grassin J. [1994], « La prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme », in *Crises et inondations dans le paysage français*, Paris, SHF, p. 763-880.

Savignac E. [1996], *La Crise dans les ports*, Paris, La Documentation française, 200 p.

Abonnements et vente au numéro

Armand Colin

11-15, rue Pierre Rigaud 94207 Ivry-sur-Seine cedex

Tél. (indigo) : 0 820 065 095 — étranger +33 (0)1 40 64 89 02

Fax : 01 40 64 89 92

Mail : infos@armand-colin.fr

Chaque abonnement donne droit à la livraison des 4 numéros annuels d'*Autrepart* et à l'accès en ligne aux articles en texte intégral aux conditions prévues par l'accord de licence disponible sur le site www.armand-colin.com

Vente aux libraires

U.P. Diffusion/D.G.Sc.H.

5, rue Laromiguière

75005 Paris

Tél. : 01 40 46 49 20

Fax : 01 40 46 49 90

Le Sud existe-t-il ? Est-il autre chose qu'une image exotique de sable blanc sur un dépliant publicitaire ou d'enfants affamés sur celui d'une ONG internationale ? Qui peut nier que, dans le contexte actuel de mondialisation, les limites deviennent floues et qu'il y a du Sud dans le Nord, et réciproquement ? Pourtant, l'opposition planétaire entre un Nord fait de puissance et un Sud démunis est de plus en plus prégnante dans les esprits. Ce numéro d'*Autrepart* se place au cœur d'un débat, qui se pose en des termes nouveaux, que les chercheurs en sciences sociales ne peuvent esquerir, pour des raisons scientifiques, politiques et institutionnelles. À partir de ces constats, l'interrogation est ici triple. Terminologique : « Sud » est-il plus approprié que d'autres dénominations ? Socio-spatiale : y a-t-il encore un ensemble de pays à rassembler sous une identité commune ? Scientifique : quelles raisons fondent aujourd'hui une spécialisation scientifique et institutionnelle de la recherche sur les régions du monde désignées par le terme « Sud » ?

Sommaire

ON DIRAIT LE SUD...

Éditeurs scientifiques : Philippe Gervais-Lambony et Frédéric Landy

Jean-Michel Salanskis
Sud philosophique

Françoise Dufour
Dire le « Sud »

Bernard Hours, Monique Selim
Production et perte des sens du Sud

Jean-Pierre Raison
Nommer, c'est créer un peu. De « Tiers monde » à « Tropicalisme »

Claire Hancock
« Délivrez-nous de l'exotisme »

Thomas Fouquet
Imaginaires migratoires et expériences multiples de l'altérité

Marie Brossier
La crise d'autorité dans la famille au Sénégal et en France aujourd'hui

Emmanuel Lévy
Le Nord vu du Sud, ou « qui pôle plus, pôle moins »

Françoise Dureau, Jean-Pierre Lévy
Villes et mobilités au Nord et au Sud

Isabelle Berry-Chikhaoui
Les citadins face aux enjeux d'internationalisation de la ville : Casablanca et Marseille

Xavier Guillot
Singapour : l'urbanisation du Sud dans le prisme de la mondialisation

Sébastien Jacquot
Pour une définition relationnelle des termes Nord et Sud

Evelyne Baumann, Evelyne Volpe
Se rapprocher de l'Ouest pour se démarquer du Sud sans perdre le nord ?

Djallal Gérard Heuzé
Un sud oriental : l'Inde dans l'invention et l'évolution de la catégorie sud

Hortense Faivre d'Acier-Flores
Telesur : une nouvelle forme de communication ?

Lilianne Zossou
Chercheur du Sud, sujet du Nord : témoignage

6649792

978-2-200-92308-2



9 782200 923082